FEVRIER 1978 — N° 287 - 25e année

LE MONDE diplomatique

Prix : 6 F
Algérie : 6,00 DA — Maroc : 6,00 dir.
Canada : 1,50 $c. — Roy.-Uni : 50 p.
Espagne : 70 pes. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 900 lires — Tunisie : 600 mil.
Abonnements : voir tarif page 38.
Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

La démocratie trahie par...

... LES MANIPULATIONS ÉLECTORALES

(Pages 7 à 11.)

Ethique et démocratie

Par CLAUDE JULIEN

L'INTERET suscité par une campagne électorale semble bien être inversement proportionnel à son coût financier. La démonstration en est faite aux Etats-Unis, où le taux d'abstention, pour de multiples causes, progresse en même temps que les énormes budgets engloutis dans des opérations qui n'ont rien à voir avec le libre débat démocratique. Et, toujours fascinée par le « modèle » américain, l'Europe, qu'elle se réclame de la gauche ou de la droite, a accepté à son tour que l'argent joue un rôle de plus en plus important dans la compétition politique (voir pages 7 à 11).

La participation au scrutin, le mois prochain en France, sera toutefois très largement supérieure à ce qu'elle fut lors des dernières élections présidentielles aux Etats-Unis. Car le sentiment reste vif que la consultation peut déboucher sur un changement de société : la gauche le promet, la droite n'a pas de termes assez vifs pour en dénoncer les risques. De telle sorte que l'indifférence et l'abstention ne sont pas de mise.

Et pourtant grandissent dans l'opinion une lassitude et une irritation que les professionnels de la politique ne semblent pas percevoir. Ce mécontentement ne tient pas à la longueur d'une compétition dont chacun mesure bien l'importance, mais au niveau des polémiques entre les deux camps et à l'intérieur de chacun de ces camps. Ce niveau, hélas ! ne sera pas rehaussé par les sommes considérables qui seront investies dans la campagne au cours des prochaines semaines.

PARCE que l'alternance au pouvoir n'a pas joué depuis trop longtemps, la plupart des électeurs ont déjà fait leur choix, pour ou contre l'actuelle majorité. Tout n'est pourtant pas joué, tout dépend encore d'une étroite marge d'hésitants, que visent précisément les ultimes phases de la campagne. Mais, par le ton qu'ils ont pris, ces assauts indisposent la masse des électeurs dont la détermination est bien arrêtée. Puisqu'une forme de société est en jeu, on attendait un grand souffle. Seules se font entendre des accusations et des incantations.

Peu sûre d'elle, la droite mobilise ses troupes moins pour assurer la défense enthousiaste d'un héritage qu'elle sait discutable que pour fermer la porte à un avenir qu'elle dit apocalyptique. Dans ces conditions, comment pourrait-elle élargir ou étendre ses bases électorales ? La gauche, de son côté, ne parvient pas à dissimuler qu'elle s'inquiète des conditions difficiles dans lesquelles elle aurait à exercer le pouvoir, mais elle n'ose pas dire quels obstacles elle devrait surmonter, quels sacrifices elle aurait le devoir de demander à ses partisans. Ainsi la droite est invitée à voter contre un « collectivisme » dont nul ne sait où il pourrait bien se nicher, la gauche contre un affairisme dont on ne voit guère par quoi il serait remplacé. Seuls les vieux routiers, depuis longtemps blasés, et les cyniques savent que l'on vote contre ; les citoyens seraient-ils donc trop naïfs de vouloir s'offrir ce luxe d'hommes libres : voter pour ?

LA confusion et le désarroi des électeurs atteignent leur comble lorsqu'ils tentent de démêler les véritables motifs de la double querelle qui divise chacun des deux camps en présence. Les supporters de l'actuelle majorité entendent d'abord la maintenir au pouvoir, quel que soit le futur rapport de forces entre les groupes parlementaires qui la composent. Ses adversaires souhaitent d'abord changer de majorité, et ils tolèrent fort mal le feuilleton à épisodes de la dispute entre socialistes et communistes. Les dissensions à l'intérieur de chacun des deux camps démentent, peut-être sans que leurs leaders s'en rendent compte, l'importance qu'ils attribuent aux bienfaits attendus ou aux risques redoutés d'une alternance au pouvoir.

Alors que les électeurs admettent parfaitement les nécessaires servitudes d'une coalition, aucun des deux camps n'a su ou n'a voulu aller au bout de l'explication de ses propres divisions. Chacun d'eux offre le spectacle d'inexpiables querelles qui devraient, tant elles sont vives, conduire à un divorce pourtant refusé par consentement mutuel. D'où le malaise plus sensible chez les simples électeurs que chez les militants. La démocratie est perdante lorsque ses vedettes, incapables d'élever le débat, utilisent des arguments par trop médiocres. Faute de convaincre par des appels à la raison, on martèle des slogans. Ce qui coûte beaucoup d'argent. Mais la population n'est pas dupe. Si elle doute, ce n'est pas des vertus de la démocratie mais des qualités d'une classe politique. D'une classe qui semble parfois oublier que la démocratie, c'est aussi, et peut-être d'abord, une éthique politique.

LA GAUCHE FRANÇAISE A-T-ELLE UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE ?

Pour la coalition au pouvoir en France, l'opposition de gauche souffre d'un vice majeur : son incompétence et sa démagogie ne pourraient que compromettre gravement la situation économique du pays. Peut-être ce grief serait-il plus crédible si les formations conservatrices et modérées qui ont si longtemps détenu le pouvoir avaient su éviter le chômage et l'inflation, assurer une équitable répartition des fruits de la croissance, réduire les déséquilibres entre nations industrialisées et nations prolétaires. Historiquement, les forces de gauche n'ont eu aucune responsabilité en ces domaines.

Leur faiblesse ne réside-t-elle pas ailleurs ? Elles ont consacré l'essentiel de leurs efforts à une critique de l'action gouvernementale dans les secteurs qui touchent le plus directement les citoyens parce qu'ils relèvent de la politique intérieure. Mais possèdent-elles une claire vision des grands problèmes internationaux qui, dans une très large mesure, conditionneraient la mise en œuvre de leur politique économique et sociale ?

En dépit de contradictions, d'imprévoyances et d'échecs bien souvent relevés et analysés, les partis conservateurs et modérés ont manifesté une certaine cohérence dans leurs choix internes et externes. Les partis qui leur disputent le pouvoir sont-ils en mesure, pour mettre en place une « autre société », de leur opposer une autre cohérence entre politique intérieure et politique étrangère, que rien ne permet de séparer ?

Une claire logique a déterminé à la fois une certaine forme d'expansion à l'intérieur et la nature des relations avec les grandes puissances industrielles. Pour contester efficacement la première, les partis de gauche ne peuvent éviter de redéfinir leurs rapports avec les principaux pays capitalistes comme avec le tiers-monde : sur quelle base, par quels moyens, jusqu'où et à quel prix ?

Tâche d'autant plus difficile que le pays se trouve enserré dans les contraintes que dictent l'appartenance au Fonds monétaire international ou à la Communauté économique européenne, les accords déjà conclus avec les pays de l'Est comme avec les alliés de l'Ouest, les liens noués avec l'Afrique, etc. Les partis de gauche ont-ils élaboré une politique étrangère compatible avec les promesses économiques et sociales prodiguées aux diverses catégories d'électeurs ? Thierry Pfister examine ici ce dossier trop souvent négligé.

Par THIERRY PFISTER

AU fil de ses polémiques quotidiennes, la gauche française a pratiquement réduit à néant le programme commun qu'elle avait signé en juin 1972 et qui fondait l'unité d'action entre socialistes et communistes. Il est dès lors particulièrement hasardeux de tenter de déterminer les grands axes de ce que pourrait être la diplomatie d'un gouvernement d'union de la gauche. D'autant plus hasardeux que si, dans son ensemble, le programme commun est un document souvent imprécis et ambigu, ce défaut est particulièrement frappant en matière de politique étrangère.

Si on en prend comme exemple le cas du commerce extérieur, force est de constater que le texte du document, élaboré par le P.S. et le P.C.F. puis ratifié par le Mouvement des radicaux de gauche, se borne à indiquer que, « *parallèlement au développement des relations au sein du Marché commun, le gouvernement s'attachera à étendre et à diversifier géographiquement l'ensemble des échanges* ». « *Il s'efforcera*, est-il ajouté, *d'améliorer la balance des produits industriels, en particulier des biens d'équipement. Le recours à des restrictions quantitatives et à une protection douanière renforcée sera réservé à une situation le rendant nécessaire.* »

Dans sa brièveté, ce texte montre pourtant que les responsables des formations de gauche ont conscience des contraintes qui pèsent sur une expérience de gouvernement. La France est en effet devenue un des grands pays exportateurs et l'équilibre de son économie dépend des succès remportés sur les marchés étrangers. Si près du quart de l'activité industrielle est destiné à l'exportation, il est vrai que le champ géographique couvert par les entreprises françaises reste trop limité et concerne essentiellement les autres nations occidentales développées, en particulier celles qui appartiennent à la Communauté économique européenne. Ces nations seraient aussi les premières concernées par la nouvelle ligne politique définie à Paris, par une expérience pacifique de transition au socialisme dans un pays industriel développé. La France courrait alors le risque d'une pression économique tendant à limiter la portée de son expérience politique. Pression d'autant plus efficace qu'elle s'exercerait sur un secteur décisif.

Il est donc naturel que les rédacteurs du programme commun aient tout de suite insisté sur la nécessité d'élargir le nombre des partenaires et de développer en conséquence les échanges avec deux autres ensembles économiques : les pays socialistes et ceux du tiers-monde.

Le rôle du tiers-monde

LE parti communiste s'est toujours fait le chantre — depuis que la politique de coexistence pacifique a permis un développement des échanges Est-Ouest — d'un accroissement de la coopération avec les Etats socialistes, plus particulièrement avec ceux d'Europe de l'Est. Si les socialistes sont, en principe, d'accord, ils demeurent beaucoup plus sensibles que leurs alliés au fort endettement de ces pays, un endettement qui, en ce qui concerne l'U.R.S.S., contraint, du fait même de son ampleur, les partenaires commerciaux de ce pays à limiter leurs engagements.

En ce qui concerne le tiers-monde, une prise de conscience s'est effectuée au cours des dernières années. « *La place croissante qu'occupe le tiers-monde dans les affaires des peuples constitue peut-être le fait majeur de la fin de ce siècle* », écrit M. Lionel Jospin, membre du secrétariat du P.S., dans la préface de l'ouvrage *les Socialistes et le tiers-monde* (1). Il ajoute : « *La nature des relations que nous saurons nouer avec lui conditionnera notre propre devenir économique et politique.* »

(Lire la suite page 2.)

(1) Editions Berger-Levrault.

Dans ce numéro :

Affrontements frontaliers et divergences idéologiques

LE CONFLIT VIETNAMO-CAMBODGIEN

Par NAYAN CHANDA

LA guerre entre le Cambodge et le Vietnam marquera certainement un tournant dans l'histoire de l'Asie du Sud-Est, ainsi que dans les relations sino-soviétiques, quelle que soit l'issue de ce deuxième conflit armé entre deux nations communistes (le premier avait eu lieu en 1969 entre la Chine et l'U.R.S.S.).

Les accusations et contre-accusations lancées par Phnom-Penh et Hanoï ont mis soudain en lumière des problèmes profonds que l'on ne pouvait jusqu'à présent que pressentir. Le Cambodge affirme que le Vietnam, outre son objectif immédiat de pillage de denrées alimentaires, cherche en réalité à inclure son adversaire dans une sorte de fédération indochinoise placée sous sa domination — accusation qui est depuis longtemps un des thèmes favoris des critiques occidentaux du Vietnam. De son côté, le Vietnam accuse le Cambodge d'attaques répétées de son territoire et de massacres d'innocents villageois proches de la frontière, et ce grief fait écho à des plaintes identiques émanant de l'autre voisin du Cambodge, la Thaïlande. Hanoï a réalisé un film documentaire montrant des femmes éventrées et des corps d'enfants mutilés, censés être les victimes des attaques khmères. A la différence du Cambodge, cependant, Hanoï n'a pas fourni jusqu'à présent d'explication claire à l' « agression cambodgienne », hormis l'existence alléguée d'une campagne visant à « *semer la discorde au sein de la nation vietnamienne* ».

La discrétion des Vietnamiens sur ce point s'explique peut-être par le souci d'éviter d'avoir à commenter la situation intérieure du Cambodge, ou d'avoir à accuser directement la Chine, soupçonnée d'encourager l'agression khmère. Néanmoins, le premier ministre Pham Van Dong a fait de lourdes allusions dans ce sens en déclarant que la politique cambodgienne consistant à semer la haine entre les peuples des deux pays et à violer le territoire vietnamien est encouragée par les impérialistes et les réactionnaires du monde qui nourrissent de grandes ambitions en Asie du Sud-Est : l'U.R.S.S. n'ayant pas de relations avec le Cambodge, les deux seules puissances susceptibles de nourrir des ambitions dans la région seraient en effet les Etats-Unis et la Chine...

Méfiance à Hanoï

EN privé, les Vietnamiens déclarent souvent soupçonner la Chine de vouloir encercler le Vietnam pour le maintenir dans une situation de puissance mineure. Ils voient dans le soutien enthousiaste accordé par la Chine à la très anticommuniste Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) — organisation qui est très critiquée au Vietnam malgré les efforts de ce pays pour développer des relations bilatérales avec les pays membres — et dans le désir de Pékin de jouer le rôle de médiateur entre le Cambodge et la Thaïlande, autant de manœuvres visant à isoler le Vietnam. Les Vietnamiens rejoignent ainsi certaines analyses occidentales de la politique chinoise, qui viserait, selon eux, à créer une Indochine balkanisée et une ASEAN anti-soviétique.

L'intention prêtée à la Chine de vouloir assujettir le Vietnam est chaudement applaudie aussi bien au Cambodge que dans tous les pays non communistes d'Asie du Sud-Est qui ont vécu pendant des siècles dans l'ombre bienveillante de la Chine impériale mais qui craignent, aujourd'hui, la puissance militaire du nouveau Vietnam. Alors que les Chinois justifient leur politique actuelle dans la région par la nécessité de contenir l'hégémonie soviétique, les Vietnamiens considèrent que cette politique prépare en fait l'avènement d'une nouvelle hégémonie. Pour Hanoï, la solidarité militante des trois peuples d'Indochine a été l'élément décisif de leur victoire et seule la poursuite de cette amitié et de cette solidarité permettra de maintenir la paix et de sauvegarder les intérêts révolutionnaires dans la région. Le Cambodge, pour sa part, estime que cet appel à la solidarité cache un désir des Vietnamiens de dominer l'Indochine tout entière. Tel semble être aussi le point de vue de Pékin.

(Lire la suite page 13.)

Vers un rajeunissement ou une période de conflits ?

LA SOCIAL-DÉMOCRATIE DEVANT LES CLASSES MOYENNES ET L'AGGRAVATION DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Par TRYGVE BULL *

« SOCIAL-DEMOCRATIE » s'emploie dans des sens différents : on peut distinguer entre un sens précis et un sens beaucoup plus large. Au sens le plus large, on appellera *social-démocrate* la partie du mouvement ouvrier qui n'est pas léniniste, ni trotskiste, ni maoïste, ni de tradition anarcho-syndicaliste, c'est-à-dire la partie du mouvement ouvrier qui, par principe, refuse la dictature et l'uniformisation sous toutes ses formes, et accepte le combat purement politique dans l'Etat. La social-démocratie comprend donc également la partie du mouvement ouvrier qui se réfère aux théories révolutionnaires de Marx mais refuse la « dictature du prolétariat » avec un système à parti unique et le totalitarisme. Ce mouvement, également appelé centriste ou socialiste de gauche, était représenté dans l'Allemagne de Guillaume II par le marxisme orthodoxe ou kautskiste, auquel s'opposait le révisionnisme bernsteinien. La lutte historique au sein de la IIe Internationale entre Karl Kautsky et Edouard Bernstein a tendance à se rallumer sans cesse à l'intérieur de la social-démocratie. Des courants et des partis socialistes de gauche renaissent régulièrement pour des périodes plus ou moins longues. Par beaucoup de côtés, la « nouvelle gauche » de l'après-guerre appartient au même courant que les partis de la « deuxième et demi » au début des années 20 (1).

Dans le sens le plus restreint du mot, social-démocratie s'applique aux partis qui se réclament ouvertement du révisionnisme ou du réformisme. Ils soutiennent que le socialisme ne peut ni ne doit s'instaurer une fois pour toutes. Grâce à un processus organique long et difficile, il doit naître du système capitaliste d'une manière qui rende impossible de dater avec exactitude le passage de l'époque « bourgeoise » à l'époque « socialiste ». En Grande-Bretagne, où les théories de Marx n'ont jamais vraiment réussi à s'imposer, telle fut l'attitude prédominante du mouvement ouvrier dès les débuts. De même dans les dominions comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cette attitude se répand plus tard dans les pays nordiques, en Autriche, et, avec une grande force, dans le parti ouest-allemand. Les deux pays de la périphérie scandinave, Finlande et Islande, tout comme, quoique de manière moins absolue, les Pays-Bas et la Suisse se trouvent dans la même situation. A l'exception de l'Autriche, ces pays ont un autre point commun : la force de la tradition protestante. En Grande-Bretagne et dans les trois pays scandinaves, le mouvement ouvrier se caractérise également par une étroite collaboration entre la social-démocratie et un syndicalisme fort et uni. Comme dans l'Allemagne occidentale de l'après-guerre, les grands partis sociaux-démocrates n'y ont jamais été sérieusement concurrencés par les communistes.

L'expérience du mouvement ouvrier norvégien pendant l'entre-deux-guerres et les vingt dernières années peut éclairer la situation des pays latins et catholiques de l'Europe du Sud avec lesquels il semblerait pourtant que la Norvège n'ait pas beaucoup de points communs. Quand, au lendemain de la première guerre mondiale, le mouvement ouvrier se scinda en deux, trois partis ou plus, le mouvement norvégien adopta une position plus proche de celle qui prévalut en France, en Italie ou en Tchécoslovaquie qu'en Suède, au Danemark et en Grande-Bretagne. Pays nordiques « récents », la Finlande et l'Islande offraient plus de points communs avec la Norvège, dont l'indépendance ne remonte qu'au début du siècle. Le parti travailliste norvégien connut le même sort que les autres partis de masse qui avaient adhéré au Komintern après la révolution russe : la majorité refusait le centralisme démocratique avec toutes ses conséquences. La rupture avec Moscou ne tarda pas ; elle se produisit en 1923. Une minorité de militants fonda alors le parti communiste norvégien, qui se réduisit en quelques années à une véritable secte. La majorité, en revanche, rejoignait en 1926 le petit parti social-démocrate, qui avait scissionné dès 1921, refusant d'accepter les thèses de Moscou. En *1928*, le parti travailliste norvégien réunifié formait le premier gouvernement social-démocrate. Gouvernement de courte durée ; mais depuis 1935, à l'exception de deux intermèdes « bourgeois » (1965-1971 et 1972-1973), la social-démocratie s'est continuellement maintenue au pouvoir. A la suite de la lutte sur l'adhésion norvégienne à la Communauté économique européenne (C.E.E.), le parti travailliste a reculé aux élections de 1973 au profit d'un nouveau parti socialiste de gauche. Mais, aux dernières élections, en septembre 1977, il a de nouveau consolidé sa position de premier parti du mouvement ouvrier et de parti dominant dans le pays. Le jeune parti socialiste de gauche s'est trouvé sérieusement réduit tandis que le vieux parti communiste favorable à Moscou était pratiquement éliminé de la scène politique avec 0,4 % des suffrages exprimés.

Le modèle politique de la Norvège semble correspondre à celui des pays industriels d'Europe du Nord avant la révolution russe : glissement d'une grande partie de l'électorat libéral et paysan vers les sociaux-démocrates, conséquence du processus d'industrialisation et d'urbanisation. Dans *tous* ces pays, un grand parti social-démocrate constitue le centre de gravité politique. Soit seul en face d'un bloc « bourgeois » plus ou moins homogène qui le remplace, à l'occasion, à la tête du gouvernement (Norvège, Suède, Autriche) ; soit en collaboration avec un parti libéral plus petit (Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest) ; soit encore en position de manœuvrer plusieurs partis « bourgeois » et de se maintenir ainsi *continuellement* en position centrale (Danemark, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Suisse). La Finlande et l'Islande sont les *seuls* pays où le parti communiste, ou une « alliance populaire » dominée par lui, soit aussi fort, voire plus fort, que le parti social-démocrate.

Dans les pays latins et catholiques de l'Europe du Sud, et en premier lieu en France et en Italie, le modèle est tout autre. Le courant révolutionnaire y a été bien plus *fort* que dans les pays de l'Europe du Nord dès le début des années 20. Pendant la majeure partie de l'après-guerre, l'importance des partis communistes français et italien a été plus grande que celle non seulement du parti qui se proclamait socialiste, *mais de tous* les autres partis de gauche ensemble. *Le* parti socialiste français n'est devenu plus important que le parti communiste qu'après les récents accords d'union de la gauche. L'eurocommunisme, enfin, semble devenir le courant dominant précisément dans les partis communistes de ces pays latins.

Eglises et féodalité

LA similitude est frappante entre l'évolution du parti travailliste norvégien des années 20 et le processus actuellement en cours dans les pays latins. Comme en Norvège il y a cinquante ans, le mouvement ouvrier organisé, en Italie par exemple, se trouve devant la possibilité réelle d'accéder à une position dominante sur le plan politique et parlementaire. Ce retard tient à plusieurs causes.

La première, la position de force de l'Eglise catholique dans les pays latins, s'est traduite de deux manières. D'abord une partie importante de l'électorat, en particulier parmi les femmes de la classe ouvrière, s'est sentie tenue de rester fidèle à l'attitude conservatrice de l'Eglise contre certaines options des partis socialistes : par exemple la question de l'enseignement des méthodes contraceptives par les pouvoirs publics, ou le droit à l'avortement pour raisons sociales. Les Eglises protestantes de l'Europe du Nord ont eu, là aussi, une influence retardatrice mais uniquement sur les électeurs des anciennes classes moyennes, c'est-à-dire de la petite bourgeoisie, et non sur les différentes catégories de salariés. Car la spécificité de l'Eglise catholique s'est également traduite par une position plus constructive et positive face aux mouvements de réforme économiques et sociaux. De sorte que les partis chrétiens ont rencontré une audience plus grande dans la classe ouvrière des pays catholiques que dans les pays protestants. La division du mouvement syndical est d'ailleurs fréquente dans les pays catholiques, où s'opposent les syndicats réformistes et révolutionnaires, chrétiens et laïcs. Même si la constitution de syndicats chrétiens témoigne d'un intérêt social plus grand que celui qu'on trouve dans les Eglises protestantes, il faut bien reconnaître que toutes les divisions contribuent à affaiblir la combativité du mouvement syndical et les partis socialistes.

Deuxièmement, aucun pays nordique n'a connu d'époque féodale comparable par sa durée ou son influence à celle de l'Europe du Sud ou de l'Est. En conséquence, le dix-neuvième siècle a vu se développer un mouvement paysan foncièrement démocratique, voire anti-bourgeois, qui a en quelque sorte frayé le chemin au mouvement ouvrier ; il a ensuite collaboré non seulement avec la social-démocratie au sens étroit du terme, mais avec tout le mouvement ouvrier. Cette tradition démocratique en milieu rural a représenté une garantie contre l'attrait possible des courants réactionnaires sur de larges couches de la population : fascisme italien, nazisme allemand, mais également des phénomènes comme le poujadisme et, dans une certaine mesure, le gaullisme.

Cette présentation des lignes principales du mouvement ouvrier européen est nécessaire pour comprendre la crise que la social-démocratie risque d'affronter prochainement. Nous nous trouvons confrontés à deux problèmes principaux dont chacun sera une épreuve décisive pour les partis travaillistes européens. Les effets déjà s'en font sentir, bien que ce ne soit pas encore irrémédiable.

Le premier concerne essentiellement les pays dans lesquels *le* mouvement ouvrier détient depuis longtemps une *part considérable* du pouvoir politique. Il s'agit là des pays du nord-ouest de l'Europe et de l'Autriche — nous *pourrons bientôt* y ajouter le Portugal. Il réside dans la capacité du mouvement ouvrier à attirer à lui la nouvelle classe moyenne. D'un point de vue marxiste, cette classe n'est pas une véritable classe moyenne, mais tout simplement une partie de plus en plus importante du prolétariat dans un capitalisme vieillissant. Les leçons de l'histoire nous indiquent que ce nouveau prolétariat, composé des employés et du personnel subalterne du secteur tertiaire, ne rejoindra pas nécessairement les organisations de travailleurs manuels du type « trade-unions ». Les différences dans les traditions, le langage, la manière de sentir et de penser, contribuent à séparer les deux camps. Si le mouvement ouvrier n'arrive pas, d'une manière ou d'une autre, à rallier ce groupe jeune, toujours plus nombreux et plus conscient, il peut faire son deuil de sa durable hégémonie politique. Les premiers avertissements se sont déjà fait entendre. Les partis de masse sociaux-démocrates n'ont en effet pas réussi à conserver leur électorat des années 50 et 60 ; la remarque s'étend à l'ensemble des partis travaillistes. Tel est le cas des trois pays scandinaves, de la Grande-Bretagne et des pays du Benelux. Dans ces pays, où les partis communistes favorables à Moscou conservent un profil prolétarien très marqué, la question est de savoir si les nouveaux partis socialistes de gauche apparus ces dernières années pourront récupérer une partie de cet électorat. Pour le moment du moins, ces partis attirent davantage le « nouveau » prolétariat que l'« ancien ». Ce qui ne veut pas dire qu'une majorité de ces nouvelles catégories d'employés, comme d'ailleurs les enseignants ou les travailleurs sociaux, ne rejoignent pas plutôt les partis libéraux ou même conservateurs.

L'épreuve décisive pour les partis travaillistes, qu'ils soient récents ou traditionnels, se produira cependant si la crise économique des années 70, de passagère devient permanente et ne cesse de s'aggraver. Il sera capital pour la social-démocratie de s'y être préparée à temps.

Pendant la période de stabilisation du capitalisme à la fin des années 20, la croyance ingénue dans la faculté du système à subsister a été sévèrement punie. Le mouvement ouvrier dans ses deux branches a été le plus touché. Le parti communiste était bien, sur ce point, resté fidèle au marxisme; mais par leur dépendance aveugle vis-à-vis de l'Etat russe, et par leur croyance fataliste qu'une crise favoriserait automatiquement le mouvement ouvrier révolutionnaire et ferait tomber le pouvoir dans ses mains comme un fruit mûr, les communistes furent aussi impuissants que les sociaux-démocrates sur le plan politique. Si, en Grande-Bretagne, le mouvement survécut malgré tout à sa crise politique et morale, et si dans les pays nordiques il sortit renforcé de l'épreuve, c'est plus grâce à la course aux armements qu'au New Deal de Roosevelt et des gouvernements scandinaves. Sans sous-estimer pourtant l'importance psychologique pour la démocratie de la volonté d'agir exprimée par le New Deal.

La confiance dans le système économique se renforça après la *seconde guerre mondiale*. On pensait avoir trouvé un fondement théorique à opposer au marxisme vieillissant : la technique des budgets en déficit de John M. Keynes. Ainsi assurait-on aussi bien l'Etat-providence que le plein emploi, et le chemin s'ouvrait vers un socialisme démocratique. Mais les années 60 touchaient à leur fin que les premiers signes avant-coureurs se faisaient sentir, indiquant que le chemin n'était pas aussi ouvert qu'on le croyait. Les révoltes des jeunes et des étudiants dans le monde entier apportaient le message de ce qu'une nouvelle génération ressentait instinctivement : que la nouvelle prospérité économique avait pour conditions une situation incessante de guerre (Corée, Algérie, Vietnam, Proche-Orient) et la course aux armements. La révolution industrielle de l'informatique et de l'automation confrontée à la misère naissante du tiers-monde nous menait à une nouvelle crise de surproduction et à un chômage chroniques et liés non plus à la déflation mais à l'inflation.

La social-démocratie, qui a détenu dans les pays du nord-ouest de l'Europe une grande part de responsabilité politique, et la nouvelle gauche socialiste et communiste qui, dans les pays du sud de l'Europe, se prépare à assumer la même responsabilité, se trouvent toutes deux placées devant trois possibilités :

1) Une nouvelle politique de crise, un keynésianisme des années 70 et 80, sera trouvée. Cela doit se faire vite.

2) Un ou plusieurs pays européens se trouveront confrontés à la répétition des conséquences politiques tragiques des années 30. C'est-à-dire un mouvement révolutionnaire de masse qui renverse une démocratie devenue incapable, et ouvre une période de conflits.

3) Enfin un mouvement socialiste réunifié et renouvelé pourra naître. Un tel mouvement, rajeuni, devra se construire d'un côté sur les traditions humanistes et démocratiques de la social-démocratie, héritées du libéralisme bourgeois, mais libérées des exigences bornées de la croissance et du niveau de vie; de l'autre, sur les traditions révolutionnaires, au meilleur sens du terme, conservées par les partis communistes, même si elles ne l'ont été qu'en façade et de manière souvent bureaucratique.

* Ancien professeur à l'Institut supérieur de pédagogie d'Oslo, député du parti travailliste au Parlement (Stortinget) et à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe de 1958 à 1964. Membre du nouveau parti socialiste de gauche (Sosialistisk Venstreparti) depuis 1973, date à laquelle il rompit avec le parti travailliste qui s'était prononcé en faveur de l'adhésion de la Norvège à la C.E.E.

(1) En 1923, ces partis rejoignent la IIe Internationale reconstituée dont ils font l'Internationale ouvrière socialiste, réorganisée en 1951 sous la forme de l'Internationale socialiste.

LA GAUCHE FRANÇAISE A-T-ELLE UNE POLITIQUE

(Suite de la première page)

On ne peut cependant se fonder sur cet ouvrage pour dégager les grandes lignes de ce que serait la politique de la gauche à l'égard du tiers-monde puisque le parti communiste l'a récusé. Il estime en effet que la politique définie par les socialistes se situe dans le prolongement de celle du gouvernement et cite comme modèle les rapports de coopération « *d'un type qualitativement différent qu'entretiennent les pays socialistes entre eux ainsi qu'avec les Etats nouvellement indépendants d'Afrique ou d'Asie* » (2).

Une des principales divergences entre communistes et socialistes en ce qui concerne les modalités de la coopération résulte du fait que le P.S. est favorable à des contrats et à un rééquilibrage de l'aide multilatérale par rapport aux aides bilatérales, alors que le P.C.F. est nettement réticent.

Pourtant, un rapprochement sensible s'est manifesté au cours des dernières années en ce qui concerne les relations que les deux partis entretiennent avec les pays du tiers-monde. Le P.S. a su sortir des impasses dans lesquelles la S.F.I.O. s'était engagée à l'époque de la décolonisation. Certes les responsables socialistes jugent que les analyses diplomatiques de leurs alliés communistes sont trop souvent conformes à celles de l'Union soviétique, mais les partis avec lesquels ils entretiennent des liens sont généralement les mêmes que ceux qui sont en contact avec le P.C.F. De l'Afrique du Sud au Front Polisario, de l'Angola au Mozambique, on constate un réel parallélisme dans les démarches des deux partis.

On peut tout au plus relever une divergence d'analyse en ce qui concerne le Sénégal. Si la formation de M. Léopold Senghor a été admise au sein de l'Internationale socialiste, elle n'est pas jugée comme progressiste par le P.C.F. Pourtant M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., n'a pas hésité, le 26 janvier au cours d'une conférence de presse, à souligner, comme à plaisir, d'autres désaccords mais qui concernent en réalité les départements d'outre-mer et notamment le statut de la Réunion. Il est vrai que dans cette île les communistes, qui ont tenu des positions solides, rencontrent quelques difficultés. Divergence aussi sur l'Argentine : les socialistes, cette fois, se montrent nettement plus critiques que les communistes français ; ils sont, par exemple, hostiles à la participation de la France à la Coupe du monde de *football*, qui doit avoir lieu en juin dans ce pays, alors que le P.C.F. refuse de contribuer ainsi à ce qu'il appelle « *l'isolement du peuple argentin* ». Là encore, le P.S. soupçonne ses partenaires d'être par trop sensibles aux liens économiques importants qui existent entre l'U.R.S.S. et l'Argentine.

La gauche est-elle cependant consciente de la place exacte que tous ces pays tiennent dans l'économie française ? Le développement des ventes en direction du tiers-monde a provoqué la création d'un nombre non négligeable d'emplois, ce dont tire argument le gouvernement pour refuser les mesures protectionnistes réclamées par les industriels qui sont directement menacés par les productions de ces pays. Reste à savoir si la nature des échanges actuels peut convenir à des responsables politiques qui se réclament d'une idéologie socialiste. Peuvent-ils continuer d'approvisionner des bourgeoisies naissantes en produits de consommation — voitures particulières, par exemple — ou doivent-ils réorienter leur effort vers des équipements plus productifs, tel le matériel agricole ? Doivent-ils accepter de laisser le commerce des armes engloutir une grande part des crédits d'aide ?

Bien que les responsables de la gauche française aient conscience de ces contradictions, ils jugent ne pouvoir s'engager très au-delà de déclarations de principe car ils craignent, en allant plus loin, de tomber sous le coup de l'accusation de « néo-colonialisme ». Ce n'est pas à la France, expliquent-ils, qu'il revient d'effectuer le choix des priorités en matière de développement, même si elle peut avoir, en particulier au niveau du crédit, une action incitatrice. Le P.S., par exemple, a clairement indiqué qu'à ses yeux c'est le développement rural qui doit être favorisé.

Le programme de la gauche reste caractérisé par des mesures symboliques à court terme et la relance de négociations internationales dont l'effet ne pourrait être immédiat. Il prévoit d'une part, d'interrompre les fournitures d'armes à l'Afrique du Sud ; d'autre part, de rompre les relations entre la France et le Chili. Des mesures qui, malgré tout, ont fait grincer quelques dents, notamment chez les socialistes les plus inquiets face aux risques de déséquilibre du commerce extérieur. Faisant référence au cas de l'Espagne franquiste, ils jugent de telles positions inefficaces au niveau politique et nocive pour la France au niveau économique.

Deux initiatives de relance de négociations internationales sont prévues. En premier lieu, la création d'un fonds commun destiné à stabiliser les cours des matières premières. En second lieu, la réactivation de l'ensemble des discussions Nord-Sud. Dans ces discussions, les socialistes espèrent pouvoir mobiliser à leurs côtés d'autres pays d'orientation social-démocrate, comme la Suède ou les Pays-Bas.

Ils attendent aussi des soutiens actifs dans le tiers-monde dès lors qu'ils auront manifesté leur volonté d'appliquer, par exemple, intégralement la convention de Lomé et que, en principe dès le mois d'avril, ils auront proclamé leur volonté de doubler en cinq ans les crédits publics de la coopération.

Le désarmement et l'Europe

LES responsables de la gauche escomptent beaucoup également des avantages psychologiques qu'ils pourraient tirer d'une série de propositions en matière de désarmement. Ce sujet serait l'un des premiers abordés par un éventuel gouvernement de gauche. Les experts du P.S. préparent en particulier des dossiers en vue de la session de l'ONU qui, en mai prochain, sera consacrée à cette question. Ils espèrent pouvoir exploiter, à ce niveau, les avantages diplomatiques que leur assure l'existence de la force de dissuasion nucléaire française. Et puis, si socialistes et communistes sont divisés quant aux conceptions stratégiques, le désarmement leur offre un terrain d'accord favorisant le démarrage de leur collaboration dans la gestion des affaires nationales.

En fait, tous les responsables de la gauche française se retrouvent pour considérer que les initiatives déterminantes et les équilibres fondamentaux seront plus fonction de la politique intérieure que de la politique étrangère. Ils sont particulièrement sensibles au fait que l'opposition n'est plus placée face à une échéance présidentielle. Ce qui signifie que, si la gauche obtenait une majorité de sièges à l'Assemblée nationale à l'issue des scrutins des 12 et 19 mars, elle ne pourrait s'assurer le contrôle de la totalité du pouvoir exécutif qu'après une crise politique avec le chef de l'Etat et un nouveau scrutin favorable. Ils savent également qu'en matière diplomatique le président de la République joue un rôle considérable et qu'il pourrait continuer d'interférer, notamment au niveau de la politique africaine.

Outre le désarmement, le second dossier prioritaire d'un gouvernement de gauche serait donc celui de l'Europe. Paris aura en effet un besoin vital de la compréhension de ses partenaires pour éviter de graves difficultés monétaires et économiques que M. Valéry Giscard d'Estaing pourrait chercher à exploiter pour tenter de retrouver une majorité plus favorable à sa politique. C'est pourquoi, à l'initiative de M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, les socialistes travaillent déjà sur les dossiers du premier conseil des ministres de la C.E.E. qui suivrait le scrutin législatif. Ils se proposent de lever les « blocages » français afin notamment de bien disposer les partenaires de la France à l'égard des nouvelles équipes au pouvoir. Là encore, les liens noués par le biais de l'Internationale socialiste sont considérés comme devant jouer un rôle important et positif. Ce n'est pas par hasard que M. Pontillon a accédé à la présidence de l'organisme de liaison qui rassemble les formations socialistes de la C.E.E.

A ce niveau encore, il faut tenir compte de l'hostilité du P.C.F. à une telle démarche. La marge de manœuvre du gouvernement de gauche serait, dans ce domaine, largement fonction du rapport des forces au sein de la coalition parlementaire qui le soutiendrait.

Sensibles à la fragilité qu'ils peuvent connaître au niveau monétaire, les responsables de la gauche ne jugent cependant pas nécessaire de prévoir d'ores et déjà les bases d'une éventuelle négociation avec le F.M.I. Politiquement, expliquent-ils, il n'est pas possible de laisser entendre avant une campagne électorale décisive que la France pourrait, en raison de la politique de la gauche, se trouver

(2) *France Nouvelle* du 12 avril 1977.

Les visées du gouvernement de Washington et de l'A.F.L.-C.I.O.

MANŒUVRES AMÉRICAINES CONTRE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Par RODNEY LARSON *

UNE institution conçue pour affaiblir l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) va-t-elle être mise en place sur le continent latino-américain, à l'initiative du gouvernement de Washington et de la puissante fédération syndicale américaine A.F.L.-C.I.O. ? L'O.I.T. *réunit* des délégués des *gouvernements*, du *patronat* et des syndicats. Or, avant même que les Etats-Unis annoncent officiellement leur *retrait* de l'O.I.T., le *5 novembre dernier*, un projet avait été *mis* en train *visant* à transformer l'Organisation des *Etats* américains en une organisation tri*partite* où les délégués nommés *par* les gouvernements *prétendraient* représenter non seulement les gouvernements mais aussi les employeurs *et* les travail*leurs*, selon *la structure* de *l'O.I.T.*

Si ce dessein arrivait à son terme, l'A.F.L.-C.I.O. se trouverait une fois de plus en opposition avec l'ensemble du mouvement ouvrier mondial, et les relations, formelles ou informelles, qui existaient depuis 1919 entre *les* Etats-Unis et l'O.I.T. *pourraient* bien se *trouver* définitivement rom*pues* (1).

Bien que les représentants du gouvernement américain à l'étranger nient avoir connaissance du projet, l'A.F.L.-C.I.O. s'emploie à le mettre en œuvre avec le soutien officiel et officieux de l'administration Carter.

Ainsi M. Andrew McClellan, représentant régional interaméricain de l'A.F.L.-C.I.O., déclarait récemment au cours d'une conversation privée, aux Etats-Unis, que son syndicat souhaitait vivement mettre en place une telle structure et que des *plans précis étaient* en *préparation pour* être présentés à l'approbation de la convention *nationale* du syndicat, qui devait se réunir à la mi-décembre à l'hôtel Bonaventure à Los Angeles (2). Il insistait également sur la nécessité de fondre, dès le départ, les instances internationales de *l'A.F.L.-C.I.O.* d*ans cette* organisation. Pour l'essentiel, ces études préparatoires *sont* financées *et* dirigées presque entièrement par le gouvernement américain. Dans ces conditions, il est peu vraisemblable que le *projet* ne reçoive pas le soutien officiel de Washington (3).

Le succès de ce plan dépend de *l'appui* qu'il trouvera auprès des gouvernements des *pays* du continent américain ; à cet effet, les syndicats américains ont entre*pris des démarches bilatérales pour* obtenir leur adhésion.

Il est intéressant de noter que ces contacts ont commencé bien avant le *retrait officiel des Etats-Unis de l'O.I.T.* le 5 novembre dernier, ce qui jette un doute sur la sincérité de l'affirmation américaine selon laquelle les Etats-Unis auraient quitté l'O.I.T. *parce* que, au dire du délégué des travailleurs américains, M. Irving Brown, celle-ci devenait *trop « politique »* et délaissait les *problèmes* techniques des ouvriers (4).

Des informations de source latino-américaine montrent *que*, alors que M. Brown *demandait* une *réforme de l'O.I.T. pour* que les Etats-Unis *puissent* y rester, deux de ses collaborateurs, MM. Andrew McClellan et Michael Boggs, selon le journal argentin *La Opinion* du 20 octobre dernier, annonçaient déjà le projet de modification des structures de l'O.E.A.

Le fait que l'A.F.L.-C.I.O. essaie de faire fusionner deux institutions *régionales* importantes dans les nouvelles structures tripartites de l'O.E.A. vient compliquer les *choses*. Il s'agit de *l'Organisation* régionale interaméricaine du travail (ORIT) et de l'Institut américain pour le développement du syndicalisme libre (A.I.F.L.D.). La première a reçu des fonds importants du gouvernement américain ; le second est presque exclusivement financé *par* l'Agence américaine *pour* le développement (A.I.D.) qui dépend du département d'Etat.

Ces deux organismes ont fait l'objet d'enquêtes des *commissions des affaires* étrangères du Sénat américain et de la Chambre des *représentants*, dont les conclusions ont jeté la suspicion sur ces deux organismes aux yeux de la plupart des syndicats indépendants. En effet, elles concluaient à leur subordination étroite à *l'égard des intérêts américains*.

Des études privées et officielles confirment que l'O.E.A. souffre du même discrédit, surtout parce qu'elle a accordé son appui à de nombreuses interventions des Etats-Unis dans l'hémisphère, notamment l'envoi de troupes en République Dominicaine en 1965 (5).

La réaction des milieux syndicaux internationaux

LA récente nomination de M. Juan Del Pino au poste de secrétaire général de l'ORIT *semble* avoir notamment pour but d'améliorer cette image de *marque*. Son *prédécesseur*, M. Julio Etcheverry, *était considéré comme* étroitement *lié* aux Etats-Unis *et* soumis à *l'influence* des « conseillers » et des pourvoyeurs de fonds américains. M. Del Pino s'*est déjà* rendu aux Etats-Unis pour faire une visite de courtoisie au président de l'A.F.L.-C.I.O., M. Georges Meany, et s'est entretenu avec un admi*nistrateur* de *l'A.I.F.L.D., M. William* C. Doherty (6).

M. Juan Del Pino sait que MM. McClellan, *Boggs et* Doherty ont la *ferme* intention de « renforcer » l'ORIT, *mais* il risque d'avoir quelques difficultés pour réaliser son programme. *Il* était précédemment à la tête de la Fédération des travai*lleurs* de l'industrie pétrolière vénézuélienne et les liens étroits de cette organisation *avec* la *Fédération internationale* de *la* pétrochimie (I.F.P.C.W.) ont fait accueillir sa nomination à l'ORIT avec quelque *étonnement* dans les milieux syndicaux internationaux. On sait en effet que des dirigeants syndicaux comme M. Charles Levinson, de la Fédération internationale de la *chimie*, dont le *siège est* à Genève, ont accusé ouvertement l'I.F.P.C.W d'avoir été financée, contrôlée et dirigée dès le départ *par* la C.I.A. (7). L'*I.F.P.C.W.* a été d*issoute* en *1975*, en *partie* à cause de *ces accusations*, *mais son équivalent* interaméricain est en train d'être mis sur *pied par* le gouvernement américain et l'A.F.L.-C.I.O., comme le montre un dossier *largement diffusé par Research Associates* International, *groupe* de recherches sans but lucratif de Californie.

Le *pro*jet de M. McClellan visant à « renforcer » l'ORIT pourrait en outre *buter sur* la situation juridique très particulière de cette dernière. De par ses statuts, l'ORIT est une organisation *régionale* de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) dont l'A.F.L.-C.I.O. s'est *retirée* en 1969 après une série de controverses et de querelles comparables à celles que les Etats-Unis ont connues avec l'O.I.T. Cependant, l'ORIT a autorisé l'A.F.L.-C.I.O. à *demeurer parmi* ses membres (certains diraient à *demeurer* le membre *prépondérant*) *et* a *même* accepté une aide américaine *par* le biais de l'A.F.L.-C.I.O. *et de* l'A.*I.*F.L.D. Au sein de la C.I.S.L., la question est vivement débattue de savoir jusqu'à quel point l'A.F.L.-C.I.O. doit contrôler l'ORIT. Ces discussions ont marqué le congrès de la C.I.S.L. à Mexico en 1975 et se poursuivent depuis lors.

Les réactions au *projet* américain de *transformer* l'O.E.A. en vue d'affaiblir l'O.I.T. sont pour l'instant variées. La plupart des syndicats d'Europe de l'Ouest *ont* déjà critiqué le retrait des Etats-Unis de l'O.I.T. (et de la C.I.S.L. en 1969) ; un sondage rapide a *montré* que le nouveau *projet* serait en butte à l'hostilité de ces syndicats.

Un des vétérans de la politique syndicale *mondiale nous* a déclaré le 24 novembre dernier qu'à son avis les tacticiens américains ont fait un mauvais calcul et fondant leurs manœuvres sur de fausses *assurances* émanant de *groupes* ou d'*in*dividus bénéficiant de leur soutien financier et qui s'estiment ca*pables* d'entraîner leurs organisations à adhérer à ce plan (8).

Néanmoins, on estime dans les milieux syndicaux qu'on pourrait assister à un début d'érosion de l'influence mondiale de l'O.I.T., car les plans américains ont une visée globale. Les Etats-Unis disposent d'institutions semblables à l'A.I.F.L.D. aussi bien en Afrique qu'en Asie, et *toutes trois* ont *dépensé et dépensent encore* des centaines de millions de dollars provenant de fonds *publics* et de contributions fournies par des sociétés multinationales américaines.

En Amérique latine, il *est* possible que le projet tourne court en raison de la fidélité de certaines fédérations syndicales et de certains gouvernements à l'O.I.T. Le président de la Colombie, M. Alfonso Lopez Michelsen, a déclaré le *3 novembre dernier que son pays* resterait membre de l'O.I.T. et qu'il com*ptait* collaborer avec le Venezuela pour renforcer les liens régionaux avec cette dernière. De son côté, le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, de concert avec le *président* Lopez, a déclaré que l'O.I.T. était une institution indispensable, au terme de discussions acharnées sur ce problème qui avait suscité quelques désaccords au sein de son gouvernement (9).

Des « excroissances de la dictature »

UNE opinion contraire a été émise par l'Argentine, où l'A.I.F.L.D. et l'ORIT sont en train d'accroître leur influence et *leur* activité au sein des syndicats contrôlés par le gouvernement, en particulier la Fédération des employés des postes et télécommunications, dont le dirigeant, *M.* Ramon *Baldassini*, a *récemment* organisé un stage de formation de militants avec l'A.I.F.L.D. On sait que le gouvernement argentin est violemment critiqué sur le plan international par *les* trois confédérations *mondiales* du travail, qui l'accusent d'exterminer les syndicalistes et de *supprimer* les syndicats. Les dirigeants de la Confédération mondiale du travail et de la C.I.S.L. se sont rendus l'année dernière en Argentine pour *tenter* d'obtenir la libération des *travailleurs et* des dirigeants syndicalistes emprisonnés. Ils ont *menacé* de *demander* à celles de leurs organisations qui *sont* membres de la Confédération européenne des syndicats (qui compte trente-quatre millions d'adhérents) de *faire* pression sur leurs gou*vernements respectifs* pour *empêcher* le refinancement de la dette extérieure de l'Argentine si des réformes n'intervenaient pas (10).

Parallèlement à *ces* événements, les *raisons* invoquées par les Etats-Unis *pour* justifier leur retrait de l'O.I.T. sont *sérieusement* mises en doute. M. Irving Brown, délégué américain à l'O.I.T., a affirmé à plusieurs reprises l'année dernière que ce retrait était dû au fait que *l'O.I.T. était devenue trop « politique »* et négligeait le travail technique et administratif. Pourtant, en juillet 1977, au cours d'un entretien privé à Philadelphie avec des délégués de la Fédération américaine des enseignants, ce même M. Irving Brown a déclaré que la question politique des droits de l'homme pour les travai*lleurs* était et devrait être *« la pierre angulaire* du *travail de l'O.I.T. »*.

Peu avant cet entretien, une étude du contrôleur général des Etats-Unis concluait, après consultation des représentants des employeurs, des *travailleurs* et du gouvernement des Etats-Unis à l'O.I.T., que les Etats-Unis *« manquaient complètement d'objectifs quant à leur participation »*, que *« pratiquement aucune action »* n'avait été *entreprise en sept* ans *pour clarifier ces* objectifs, que trois départements gouvernementaux avaient *poursuivi* leurs objectifs propres au sein de l'O.I.T., indépendamment de *la délégation*, et *qu'il* n'y avait eu *« aucune consultation* avec *les groupes d'employeurs* ou de *travailleurs »* (11).

Cette étude, réalisée à la demande du sénateur Abraham Ribicoff, membre du comité des affaires gouvernementales, concluait également que le département d'Etat avait la responsabilité globale des aspects politiques de l'O.I.T. et que *« les intérêts américains* à *l'O.I.T.* ont *été* et *demeurent principalement le domaine de la politique extérieure et de la politi*que *en général »*. Le département d'Etat, celui du commerce et celui du travail se sont opposés à toute clarification de la politique américaine à l'O.I.T. en arguant que si des fuites se *produisaient* elles pourraient diminuer l'impact politique de la menace de retrait, brandie pour la première fois le 5 novembre 1975 au cours d'une démarche de M. Henry Kissinger, secrétaire d'*Etat du président Nixon*.

Le contrôleur général a également réaffirmé que les Etats-Unis devaient rechercher de nouveaux moyens d'*« obtenir* davantage de *bénéfices directs* en *contre*partie de *leur participation* (...) *pour la promotion d'une philosophie de la libre entreprise* et *la protection* des *intérêts industriels américains à l'étranger* et *aux Etats-Unis »* et que l'*« une des raisons implicites pour lesquelles les Américains avaient mis sur pied l'O.I.T. était la nécessité de combattre le radicalisme* au *sein* des *syndicats »*. L'étude reconnaît également que l'O.I.T. a toujours été *« une organisation très politique »*, ce qui contredit les déclarations *publiques* de M. Brown et d'autres officiels sur l'O.I.T.

A l'échelle mondiale, la *réaction* des gouvernements et des travai*lleurs* au projet américain de transformer *l'O.E.A.* pour affaiblir l'O.I.T. est encore imprévisible aujourd'hui. Cependant, la C.*I*.S.L. a entre*pris* une enquête parmi les syndicats de certains pays latino-américains soumis à des régimes de dictature ; elle a déjà *pris* des mesures *pour* mettre *en* question ou suspendre les syndicats du Paraguay, du Salvador et du Guatemala qui lui sont affiliés. Une étude plus vaste est en cours sur plusieurs pays où la C.I.S.L. pense que les syndicats ne sont *« rien d'autre* que *des excroissances de la dictature et de l'Etat »*. Des *mesures* semblables *ont* été prises *par* la C.M.T., et le Front du travail chilien, mis sur pied *par* la junte de Santiago, a été condamné *par* la Centrale latino-américaine du travail (CLAT) affiliée à *la* C.M.T. La CLAT, qui a été la cible favorite des attaques de l'A.F.L.-C.I.O. et du *gouvernement* américain dans *les* Caraïbes et en Amérique latine, a *plusieurs* fois accusé l'ORIT et l'A.*I.*F.L.D. d'être aux ordres du *département d'Etat américain et* de *la* C.I.A., ce qui ressort également des travaux de recherche indépendants menés aux Etats-Unis. C'est ainsi que Research Associates International a obtenu communication de documents officiels américains montrant que des fonctionnaires de *l'*A.I.F.L.D. avaient régulièrement transmis leurs *rapports* d'enquête à la C.I.A. et que l'A.I.F.L.D. *prévoyait* de développer ses activités dans toutes les dictatures latino-américaines d'ici à *1981*, avec l'accord des gouvernements des pays hôtes. Ces documents officiels et les rapports qui les analysent ont été *récemment* distribués à des organisations européennes, africaines et latino-américaines de travailleurs par le Transnational Feature *Service* de *Los Angeles (12)*.

* Ancien syndicaliste américain, chercheur au Research Associates International, *centre d'études* à but *non lucratif* sur l'activité des sociétés multinationales et le mouvement syndical international.

(1) Les Etats-Unis ont pris une part *active* à la fondation de l'O.I.T. Les porte-parole de l'A.F.L.-C.I.O. se plaisent à le rappeler, et M. Irving Brown est revenu sur ce rôle dans son discours à la conférence de l'A.F.L. en 1977.

(2) *Les commissions de la convention* chargées de traiter de cette question se sont réunies à huis clos ; aucune information n'est encore disponible quant à la décision qui aurait été prise.

(3) Les programmes internationaux de l'A.F.L.-C.I.O. sont toujours réalisés en se référant spécifiquement aux programmes de politique globale du département d'Etat et d'autres agences fédérales. Ce que confirme, par exemple, ce commentaire du 29 juillet 1975 de l'Institut américano-asiatique pour le travail libre (A.A.F.L.I.) sur le projet de rapport G.A.O. intitulé « Les efforts américains pour promouvoir le syndicalisme libre dans les pays en voie de développement ». Les auteurs y soulignent que ces programmes des instituts A.F.L.-C.I.O. « *sont menés à bien sur une base qui suit fidèlement la politique étrangère des Etats-Unis et les principes* de *saine gestion* ».

(4) La déclaration du président Carter sur le retrait américain de l'O.I.T. fut faite le 2 novembre, et rapportée dans différents journaux, dont l'*International Herald Tribune* daté du même jour. Ni M. Carter ni M. George Meany n'ont parlé du projet concernant l'O.E.A., ni à ce moment-là ni après.

(5) Cf. *U.S. Senate Committee on Foreign Relations*, *Hearing* on *A.I.F.L.D. with George Meany*, 1er août 1969, U.S. Government Printing Office, Washington D.C., et *Survey of the Alliance for Progress*, compilation d'études, de comptes rendus d'audience du sous-comité sur les affaires des Républiques américaines, 29 avril 1965, *Government Printing Office*, Washington D.C.

(6) Le numéro de septembre 1977 de la revue de l'A.F.L.-C.I.O. *Free Trade Union News* a rapporté en détail la visite de *M. Juan Del Pino et ses entretiens* avec MM. Meany, Doherty et McClellan.

(7) Cf. « C.I.A. using A.F.L.-C.I.O. Unions to topple Governments », *Capital Times* du 24 septembre 1974, Madison (Wisconsin). Le *Journal d'un agent secret*, de Philip Agee (Paris, Le Seuil, 1976), parmi d'autres ouvrages, mentionne et décrit les relations entre l'I.F.P.C.W. et la C.I.A. Cf. également « Asian Labor, the American Connection », dans le *Pacific Empire Telegram*, de Pacific Studies Center, juillet-août 1975, qui apporte des preuves concluantes au sujet des relations entre l'I.F.P.C.W. et la C.I.A.

(8) Interview de Jean Bruck, ex-secrétaire général de la *C.M.T.*, enregistrée par l'auteur le 24 novembre à Bruxelles.

(9) Cf. : « Venezuela to the leading Role in Labor Organization », in *Latin American Economic Report*, 18 novembre 1977.

(10) *Cf. Denuncia*, mars 1977, page 11 : « Argentina ; Organismos laborales internacionales ataca a la Junta de Videla », par Rodney Larson. La collaboration de M. Baldassini et de son syndicat avec l'A.I.F.L.D. et le soutien fourni par cette dernière au syndicat de M. Baldassini (le P.O.E.C.Y.T.) sont rapporté dans *La Coyuntura*, 27 octobre 1977.

(11) « Report to the Senate Committee on Governmental Affairs, Comptroller General of the U.S., Need for U.S. Objectives in the International Labor Organization », Departments of State, Labor and Commerce, 16 mai 1977, ID-77-12. « Report to the Congress, Numerous Improvments still needed in Managing U.S. Participation in International Organizations », Comptroller General of the U.S., 1974. Certaines parties de ces rapports contiennent des pages en blanc portant la mention « censuré », ce qui laisse penser qu'elles comportaient des informations *classées « secrètes »*.

(12) Les rapports d'enquête sont contenus dans une liasse de correspondance aérienne du département d'Etat portant le timbre « non secret » ; deux de ces *rapports*, *émanant* de *Robert J. Clay* (au Guatemala) et de Paul P. Fera (au Pérou), portent dans la marge gauche la mention : « *Distribution Action Info* », avec indication des destinataires : départements d'Etat, du *travail*, *de la santé*, *de l'éducation* et du bien-être social, C.I.A., département de la défense, Agence nationale de sécurité et « P.C. » (sans doute Peace Corps).

ÉTRANGÈRE ?

en situation de recourir à des prêts internationaux. Un des trois groupes de travail mis en place par le P.C.F., le P.S. et le Mouvement des radicaux de gauche, à l'issue de l'élection présidentielle de 1974, a pourtant travaillé sur cette question. Ses conclusions n'ont cependant jamais été rendues publiques. Tout au plus peut-on dire que les communistes ont toujours été soucieux de privilégier l'or, alors que les socialistes sont partagés sur le recours aux droits de tirage spéciaux. La base d'accord, au sein de ce groupe de travail, s'était, semble-t-il, réalisée sur les grands axes d'un projet de réforme du F.M.I. prévoyant une diminution du *rôle des Etats-Unis et* un accroissement de celui du tiers-monde. Le problème des taux de change fixes ou flottants n'avait, semble-t-il, pas été tranché, les responsables des partis de gauche se bornant à insister sur leur nécessaire stabilité.

Là encore, les perspectives de la gauche ne donnent guère d'indications sur ce que serait sa politique à court terme. Ses ambitions ne peuvent en effet aboutir qu'à moyen ou long terme, c'est-à-dire à un moment où la stabilité de son pouvoir se serait déjà trouvée affirmée en France.

Obligé de négocier son programme avec le P.C.F., le parti socialiste a été conduit à maintenir dans le vague de nombreux aspects de la politique qu'il développerait. En premier lieu, parce que cette imprécision favorisait la mise au point des compromis nécessaires. En second lieu, parce qu'il évitait ainsi de se lier les mains par rapport aux communistes, et se ménageait la possibilité d'adapter un programme qui a toujours été perçu comme « minimum » par ses alliés du P.C.F.

Cette impréparation, particulièrement évidente dans le domaine diplomatique, obligerait un éventuel gouvernement de gauche à improviser à chaud sa politique. C'est d'ailleurs ce qu'ont toujours pensé la plupart des dirigeants socialistes, et notamment M. François Mitterrand, ce qui n'a pas empêché le premier secrétaire du P.S. de multiplier, au fil des dernières années, les contacts personnels avec les chefs d'Etat et de *partis étrangers*. *Le premier secrétaire* du P.S. n'accorde en effet qu'une confiance des plus relatives aux schémas théoriques et aux programmes. C'est un réaliste, un pragmatiste, qui attend d'être en situation de gouverner pour mieux apprécier les possibilités et les contraintes. C'est aussi un homme politique instinctif qui se fie beaucoup à son « *flair* » et qui, en conséquence, évite de s'engager trop précisément par avance.

Ces traits de caractère ont d'ailleurs conduit, au moins en partie, M. François Mitterrand à réduire le plus possible la portée de l'actualisation du programme commun devenue indispensable au printemps de 1977. Une actualisation dont on sait qu'elle a provoqué l'éclatement de l'union de la gauche et le naufrage du programme commun.

THIERRY PFISTER.

La C.I.A. et le mouvement syndical

EN dépit de toutes les enquêtes faites au cours de ces dernières années sur les activités clandestines de la C.I.A., ses interventions secrètes dans le mouvement syndical international restent mal connues. Ce petit livre apporte une contribution essentielle dans ce domaine (1).

La première partie est une étude préparée par M. F. Hirsch à la demande du Tribunal Russell sur la répression en Amérique latine. Elle montre quels moyens ont été employés par la C.I.A. pour obtenir la collaboration de certains secteurs du mouvement syndical américain et, grâce à elle, pour saboter et détruire tout mouvement syndical authentique en Amérique latine. L'exemple du Chili est étudié en détail, compte tenu de la somme d'informations désormais disponible ; les auteurs y mettent en lumière l'intervention de la C.I.A. dans le milieu du travail et dans le programme de déstabilisation du Chili mis en œuvre dès l'arrivée au pouvoir de Salvador Allende. Cette étude est suivie d'une bibliographie importante, qui pourrait servir de point de départ pour d'autres travaux concernant les méthodes d'intervention de la C.I.A. en d'autres pays, à travers le mouvement syndical.

Dans la deuxième partie du livre, R. Fletcher étudie les origines du Mouvement pour l'unité européenne qui s'est formé après la deuxième guerre mondiale (ce travail devait être entrepris à la demande du Sunday Times Magazine *de Londres, qui renonça finalement à le publier). L'auteur y démontre comment la C.I.A., qui venait d'être créée après la guerre, a été un des grands bailleurs de fonds du Mouvement pour l'unité européenne. De plus, la C.I.A. a établi un réseau de complicités et de soutien entre ce mouvement et le parti travailliste britannique, le plan Marshall pour la reconstruction de l'Europe et le « groupe de Bilderberg ». Peu connu du grand public, ce dispositif n'a jamais été complètement démantelé, et certains de ses personnages-clefs se trouvent aujourd'hui à la tête de diverses institutions des pays de l'Europe occidentale. Cette étude aide à comprendre la stratégie américaine à l'égard de l'Europe : une Europe « unifiée » mais étroitement surveillée et directement dépendante des décisions qui s'élaborent à la Maison Blanche.*

K.V.M.

(1) *C.I.A. and the Labour Movement*, par Fred Hirsch et Richard Fletcher, Spokesman Books, Londres, 1977, 71 pages, 0,95 livre ; distribué par Bertrand *Russell House, Gamble Street, Nottingham NG7 4ET*.

Remous autour d'un article

LA LIBERTÉ DE PRESSE ET L'EXPANSION

A la fin du mois de décembre et au début de janvier, une affaire de presse a provoqué une certaine émotion en République fédérale d'Allemagne. M. Henri Nannen, rédacteur en chef de l'hebdomadaire Stern, décidait en effet de suspendre un de ses adjoints, M. Manfred Bissinger, pour avoir autorisé la publication d'un article de M. Kurt Blauhorn sur les investissements allemands dans certaines parties du monde. Dans le numéro daté du 22 décembre, cet article était publié sous le titre « ...Et demain, le monde entier ? », formule tirée d'un refrain conquérant de l'époque hitlérienne. Selon le rédacteur en chef, cet article avait le tort de faire l'amalgame entre des investissements tout à fait réguliers et des méthodes plus discutables, notamment le recours aux « paradis fiscaux ». Un autre élément semble avoir joué un rôle important : parmi les nombreuses illustrations qui accompagnaient l'article, figurait une photographie de M. Reinhard Mohn, actionnaire majoritaire des éditions Grüner und Jahr, qui publient Stern.

Convoquée par le conseil de rédaction (qui comprend sept journalistes), une assemblée générale de la rédaction demanda, par cent vingt-six voix contre quatre, la réintégration immédiate de M. Manfred Bissinger. Elle considérait la mesure de suspension prise à son encontre comme une tentative de « limiter la liberté de la rédaction », qui seule, « et non pas l'éditeur, peut déterminer ce qui est et ce qui n'est pas de l'information ». L'Union des journalistes et le syndicat de l'imprimerie appuyèrent l'action des rédacteurs.

Une centaine d'écrivains (dont Heinrich Böll et Günter Grass) et de journalistes de renom firent alors circuler une lettre ouverte adressée au rédacteur en chef de Stern pour protester contre la mesure qui frappait son adjoint. Ce texte faisait valoir que la liberté d'information serait menacée s'il fallait tenir compte des intérêts personnels des propriétaires des

« ...Et demain, le monde entier ? »

Par KURT BLAUHORN

MALGRE le marasme économique, les Allemands sont sur l'offensive. Ils frappent non seulement en livrant la bataille de l'exportation à coups d'usines, d'équipements lourds, d'oléoducs, de voitures, de produits chimiques et de *l'électronique le plus moderne*, mais aussi à coups de marks. *Jusqu'à présent*, les sociétés et *les personnes privées ont* déjà investi à l'étranger près de 150 milliards de *marks*. Et le *flot* d'argent *par*-dessus les frontières coule de plus en plus vite.

Les milliards sont investis dans de grands domaines agricoles d'Amérique du Nord et du Brésil, dans des terrains et de l'immobilier sur les côtes ensoleillées d'Espagne et d'Italie, dans des villas suisses, dans des propriétés autrichiennes et dans de somptueux bungalows sur la Côte d'Azur.

Si l'on additionne ces conquêtes pacifiques, *alors ce puzzle* de terres totalise une superficie de plus de 114 000 kilomètres carrés — *soit* l'équivalent des provinces orientales allemandes perdues en *1945* : Poméranie, Silésie, Prusse orientale et occidentale, y compris la partie de l'ancienne marche de Brandebourg située sur la rive orientale de l'Oder.

Les investisseurs allemands font actuellement les plus gros gains sur les terrains aux Etats-Unis. Il y a quinze ou vingt ans, alors que le dollar valait encore 4 marks, *les* Américains achetaient en République fédérale des entreprises et des terrains à la douzaine, sans marchander les *prix* bien *longtemps*. Dans son best-seller, *le Défi américain*, Jean-Jacques Servan-Schreiber décrivait encore en 1967 les conséquences fâcheuses supposées de l'offensive économique américaine. Depuis trois ans, l'invasion de capitaux se *produit* en sens inverse. A *présent*, les patrons allemands s'assurent l'empire industriel américain à bas prix et à un cours du dollar le plus bas de *tous les temps* — au-dessous de 2,20 *marks le dollar*.

M. Friedrich Carl Flick, l'industriel de Düsseldorf, a acquis pour 290 millions de marks (1) un gros paquet d'actions du *consortium* chimique américain W. R. Grace. *M. Konrad* Henkel, propriétaire d'un trust de *produits* de nettoyage, a acheté récemment *pour 175 millions* de marks la société anonyme General Mills avec trois usines à Minneapolis et huit à l'étranger. La société par actions Daimler-Benz a avalé pour 138 millions de marks la société anonyme Euclid (camions à bennes basculantes) avec ses usines dans l'Ohio et ses chaînes de montage sur quatre continents. Le géant de la chimie, Bayer, a même expédié plus d'un demi-milliard de marks outre-Atlantique *pour* s'emparer, à Elkhart, dans l'Indiana, de la société Pharma Laboratoires Miles, à l'avenir prometteur.

Parmi les entreprises qui ont fortement accru leurs *possessions* aux Etats-Unis, il y a Volkswagen et VEBA, Bosch, B.A.S.F. et Hoechst, Haniel, Mannesmann et Siemens. Et Bonn n'a rien contre.

Au contraire. Les conventions sur la double imposition, conclues ces dernières années avec la plupart de nos partenaires commerciaux *occidentaux*, facilitent même les *investissements* à l'étranger. Les seules exportations ne *suffisent plus* à la *grande* industrie. Les vendeurs *doivent produire directement* sur le plus grand marché mondial de la *consommation* car *leurs* produits d'exportation sont devenus trop chers. Une heure de travail en République fédérale coûte en *moyenne* 1 mark de plus qu'aux Etats-Unis. De *surcroît*, *les industriels* allemands profitent sur le continent *américain de prix plus bas* pour l'énergie et *les matières premières* ; ainsi peuvent-ils empocher là-bas des *bénéfices* plus élevés qu'en R.F.A.

Appartements à vendre

DANS le cas de *nombreux* Allemands *fortunés*, cette intrusion subite aux *Etats-Unis* a aussi, bien sûr, une dimension idéologique que *le magazine new-yorkais Time* a définie ainsi : « *Il s'agit d'une décision* fondamentale que de *décider* de *sortir son argent*. *Ils* (les « exportateurs » allemands de capitaux) *craignent* que la *tendance au socialisme* ne *puisse être freinée et font concorder cette pensée avec leur chéquier.* »

Des centaines de milliers de petits et de gros capitalistes ont ainsi *pris* la fuite devant la poussée supposée de la gauche et de l'économie dirigée. Ils ont investi leurs réserves de capitaux aux Etats-Unis dans des objectifs allant d'immeubles de bureaux aux plantations de pêchers, du *cheptel* bovin aux *tripots*.

A Houston, dans le Texas, M. Friedrich Flick, de *Düsseldorf*, a investi 100 *millions* de *marks* nets dans *un* gratte-ciel, l'*Entex-Building*. Non loin de là, le Deutsche Bank a acheté *par* petites tranches le complexe de bureaux Pennzoil Place. Les épargnants et les spéculateurs sont entrés, avec des et *rapportent* un profit, libre de tout impôt, de l'ordre de 8 %.

De nombreux citoyens *américains font* leurs achats dans des grandes *surfaces* qui appartiennent à *Hintermann* de *Hanovre*, à *Hammelburg* ou à *Hintertupfingen*. Presque chaque mois, M. Niale Richter, homme *d'affaires* de Fribourg, catapulte, *par* le truchement de la société anonyme suisse Altafide, de Lugano, 11 millions de marks vers le Texas, l'Etat fédéré où les prix du terrain sont les plus élevés et *dont la population* s'accroît constamment.

M. Richter fait le calembour suivant : « *Une propriété produisant un revenu est dans le vent* », en comptant que les grandes *surfaces* sont *fort rentables* : conformément au code des impôts américain, l'inventaire peut être totalement déduit en vingt ans ; aussi, les investisseurs n'ont-ils pas besoin de *payer* d'impôts sur leurs bénéfices aux Etats-Unis, soit 10 à 12 % annuellement. C'est ainsi qu'un homme d'affaires d'Allemagne du Sud qui a pris une participation de 970 000 *marks* dans un centre commercial participations à partir de 20 000 marks, dans la holding Pennzoil ou Société allemande pour investissements immobiliers en Amérique S.A.R.L. et ont investi au total 81 300 000 marks dans ce centre d'affaires. Selon les prévisions, la Deutsche Bank leur servira un intérêt de 6,5 % à 7 %.

Entre-temps, des dizaines de milliers d'Américains sont devenus locataires d'investisseurs allemands, par exemple dans les studios luxueux d'une *tour* d'habitation sur la place des Nations-Unies à New-York, ou *à Sandy-Springs*, près d'Atlanta, non loin de la ferme de cacahuètes de *M. Jimmy Carter*. Le négociant diplômé de *Cologne, M.* Erwin Walter Graebner, patron de *l'entreprise* de conseils Consulta, y procure des *logements* en toute *propriété* qui ne coûtent qu'entre 36 000 et 38 000 marks texan a empoché pour la seule année dernière 96 500 marks de bénéfices nets d'impôts.

Nombre d'investisseurs privés procèdent aussi à leurs encaissements à l'insu du ministère allemand des finances. Par le truchement d'hommes de paille, ils créent aux Antilles néerlandaises une société-boîte à lettres à laquelle ils transfèrent les capitaux. M. Richter ajoute : « *C'est d'ailleurs la règle.* » Les capitaux rassemblés en dehors de la patrie sont soit réinvestis à l'étranger, soit transférés, à un moment ou à un autre, sur des comptes clandestins en Suisse.

M. Hansjoachim Prahl, ancien député C.D.U. de la municipalité de *Hambourg*, s'est plongé aussi dans la vague des affaires américaines à la mode. Il y a quelques années encore l'ami de Strauss, qui voulait *créer une* section C.S.U. dans le Nord, faisait son chiffre d'affaires grâce à un jouet, le Prall, dont les boules cliquetantes *permettaient* à des millions d'enfants d'exaspérer *leurs* parents. Ces derniers *mois*, les revenus du *courtier* replet provenaient de la vente *à* des petits investisseurs de parcelles d'une société de plantations de *pêchers* en *Floride*. La plus petite concession (8 hectares environ) coûtait 12 500 *marks*. « *Certains*, se vante M. Prahl, *sont tellement enthousiasmés par leurs investissements dans les pêches qu'ils vont voir en Floride leurs arbres fruitiers.* »

M. Richard Urfer, le banquier germano-suisse spécialisé dans les investissements, *ironisait récemment* à New-York : « *Il y a dix ans, chaque millionnaire voulait posséder son avion à réaction. Aujourd'hui, c'est une exploitation agricole en Amérique qui sert de symbole.* » Récemment, une coterie aristocratique rassemblée autour des princes de Ratibor et de *Corvey* a acheté en commun pour 8 300 000 marks cinq exploitations agricoles dans l'Iowa.

M. Franz Burda, l'important éditeur d'Offenburg qui a investi près de 30 *millions* de marks aux Etats-Unis — dont 20 millions pour la seule typographie d'impression en creux à Lynchburg, au sud-ouest de *Washington*, — est le *fier* propriétaire d'une *exploitation*, la Ferme *du* cordonnier, connue dans le Middlewest. Sa spécialité : *les œufs frais pour* le petit déjeuner de la marque Poomsa. Celui qui souhaite les consommer avec du *saucisson* ou du jambon de la *forêt* Noire peut en commander à la dernière entreprise américaine créée par Burda, la German Butcher Inc. à Saint-Joseph, dans le Missouri.

Les petits-fils de MM. Flick Friedrich-Christian et Gert Rudolf (« Mick et Muck »), ont aussi enfoui une partie de *leur* héritage (en milliards) dans les terrains agricoles américains.

Les archi-conservateurs ne placent pas leurs capitaux en fuite aux Etats-Unis, mais au Paraguay, où règne encore l'allié bavarois, le général-président Alfredo Stroessner. Il *souhaite* la bienvenue aux Allemands *éminents* à la *recherche* de terrains avant que *ceux-ci* ne sillonnent *en jeep les espaces herbeux* et ne se laissent *prendre à la nostalgie provoquée par* de vieux *noms* coloniaux allemands tels que Friedland ou Carlsruhe. Dans la plus vieille dictature d'Amérique latine, les *républicains ouest-allemands possèdent* déjà au total près de 4 000 kilomètres carrés de champs et de pâturages.

Les grands du Grand-Chicago, ce sont : le propriétaire du consortium, M. Heinrich Thyssen-Bornemisza, appelé le baron Heini ; M. Hans Groebe, président du conseil d'administration d'A.E.G.-Telefunken ; M. Helmut Spies, du comité directeur de Fichtel et Sachs, et Mme Carla Frings, spéculatrice foncière et *nièce* du cardinal de Cologne Joseph Frings. Ce qui *plaît particulièrement à ces grands* fermiers amateurs, c'est que *le dictateur* ne tolère aucun communiste *dans son pays*, n'entretient pas de relations diplo*matiques* avec les pays du bloc oriental et centre sa politique économique unique*ment sur la propriété privée* et la maxi*malisation* des *profits*.

De plus, au Paraguay, celui qui en aurait envie *pourrait, sans* susciter aucune émotion, *fredonner* le chant de la folie de conquête allemande « ... *et demain*, le *monde entier* ».

Depuis le début des années 70, les *citoyens riches* de la R.F.A. *raflent* des îles entières dans les zones exotiques. M. Helmut Horten, ancien propriétaire du grand *magasin* Eigner, a donné comme cadeau de Noël à sa jeune femme, Heidi, un îlot des Bahamas, Cat-Key. Un trio d'amis de Hambourg, le banquier Enno von Marcard, le torréfacteur en gros Albert Darboven et le gros entrepreneur Robert Vogel se sont offert la Cousine, une des *îles Seychelles*, dans l'océan Indien. Le marquis de Bade *aime* se baigner sur *les* plages de ses îles *jumelles* Robinson-Paradis, au large des côtes sud-ouest du *Canada*, *alors* que le prince héritier de Furstenberg possède *un pied-à-terre* dans le Pacifique, non loin de l'île Hernando, qui appartient au prince de Wied.

Les professions libérales achètent au Canada

LA haute noblesse et les seigneurs de *l'industrie allemande* ont acheté dans la province *canadienne* de la Colombie britannique d'énormes étendues de terrain — presque autant que la Basse-Saxe (47 400 kilomètres carrés). En tête des gros propriétaires terriens allemands, on trouve le prince héritier Johannes de Thurn et Taxis (surnommé « *Tut und tat nix* », c'est-à-dire « *Ne fait rien et n'a rien fait* »). A la suite des deux guerres mondiales, son clan a perdu par expropriation 900 *kilomètres* carrés de terre à l'Est.

Le prince, âgé de cinquante et un ans, dont les ancêtres ont bâti la fortune familiale depuis le Moyen Age et jusqu'au dix-neuvième siècle grâce à un monopole de messageries et de diligences, a trouvé une *compensation dans la lointain Canada*. Il y possède 570 kilomètres *carrés* de terres et de forêts qui, y *compris* les *sept* mille *bovins* qui y *paissent*, s'insèrent directement dans l'entreprise mixte Thurn et Taxis à *laquelle* appartiennent des banques et des brasseries, des entreprises d'électronique et de transformation de métaux précieux, de l'immobilier, des participations industrielles, des domaines et des forêts.

M. Werner Otto, le spécialiste hambourgeois de la vente par correspondance, a fait bâtir dans l'Ontario, la province canadienne la plus forte économiquement, des zones industrielles et des immeubles de bureaux. Il a disséminé quelque 250 millions de marks sur 2,2 *kilomètres* carrés, y faisant surgir des ateliers et des dépôts de marchandises.

Le professeur Hans Gunther Abromeit, conseiller financier de M. Werner Otto, trouva *l'expérience* tellement *séduisante* qu'il amena deux mille cinq cents personnes aux revenus élevés — avant tout *des médecins*, des avocats et autres *membres* des *professions* libérales, à *exporter* leur surplus d'argent vers le Canada. M. Abromeit créa, avec *le* négociant hambourgeois Jan von Haeften, la S.A.R.L. d'administration de biens Lehndorff. Le *nom sonore fut fourni par* l'épouse de l'associé, Mme *Mona* von Haeften, née Lehndorff et sœur du mannequin Veruschka von Lehndorff. Grâce à *l'attirance exercée par* ce blason de noblesse, les *Hambourgeois* futés ont obtenu jusqu'à *présent* quelque 650 millions de marks pour leurs affaires immobilières et mobilières outre-mer.

Les individus discrets, comme l'ancien *numéro* 1 du commerce du café, M. Max Herz, auquel *ses filiales* Tchibo avaient rapporté des centaines de millions de marks de bénéfices, maintiennent de préférence leur argent émigré dans le cercle le plus étroit possible. Le *clan* Herz hambourgeois a investi au Canada plus de 200 millions dans l'immobilier. Depuis la *mort* de leur père, ses fils, Günter, *Joachim* et Michael (lequel adore *porter* des chaussettes roses), possèdent *un empire* industriel qui va *des boutiques* Tchibo en passant par la majorité des actions dans la S.A. Nivea-Beiersdorf jusqu'à Vancouver, où l'*actuel chef de famille*, M. Günter Herz, a *récemment* inauguré un gratte-ciel doté d'un restaurant tournant.

A 6 000 kilomètres à vol d'oiseau de là, les exportateurs allemands de capitaux *renforcent* leurs bastions dans un Brésil à l'avenir *aussi prometteur*. Là-bas, où une junte *militaire dictatoriale* défend la propriété privée, ils sont reçus à bras ouverts. Cette sympathie a *une* tradition. Il y a cent ans, *un géologue* allemand, Ludwig von Eschwege, avait été le premier à exploiter les *richesses* du sous-sol brésilien dont toutes les nations industrialisées sont à présent si friandes. Le Brésil possède les *plus* importants gisements de manganèse du monde (réserve de 160 millions de tonnes) et d'énormes gisements de minerai d'étain, de wolfram, de nickel, d'uranium et de thorium.

Volkswagen vend au Brésil des allumettes, du poisson et des parfums

TOUS les hauts fourneaux du *monde pourraient* être *alimentés* jusqu'à l'an 3000 par le *minerai provenant* des *mines* du « quadrilatère de *fer* », *près* de Belo-Horizonte. L'entreprise Mannesmann, de Düsseldorf, s'y approvisionne déjà en *priorité* et coule de l'acier à la limite du « quadrilatère de *fer* ». Quinze mille ouvriers transforment cet acier en tubes, tuyaux et produits semi-finis pour une filiale de Mannesmann, le Demag, qui construit des *machines* au Brésil.

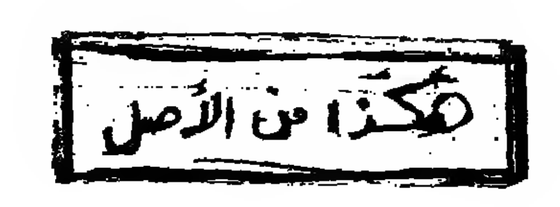
Les usines appartenant à la société Volkswagen et la *fabrique* de camions de Daimler-Benz, près de Sao-Paolo, sont les *principales* forteresses de l'industrie allemande dans toute l'Amérique latine. Les deux sociétés ont consacré à la construction de leurs unités de production près de 2 milliards et demi de marks, dont la majeure partie a été gagnée au Brésil. L'an dernier, cinq cent vingt-huit mille véhicules sortis des usines *locales* de Volkswagen ont alimenté les marchés de l'Amérique du Sud et aussi ceux du *Proche-Orient*, du Portugal et d'Afrique.

Les Wolfsbourgeois s'occupent de surcroît au Brésil d'une centaine d'entreprises, leurs succursales, filiales *ou* associées qui produisent de la *langue* de bœuf, du corned-beef, des conserves de poisson, des jus de viande, des allumettes et des *parfums*. Les principaux fournisseurs allemands des usines *automobiles* germano-brésiliennes se sont tous installés dans l'*orbite* de celles-ci. Les arbres à cames sont *forgés par* Krupp do *Brasil* ; les pistons sont *fabriqués par* une filiale de la S.A.R.L. Mahler de Stuttgart ; l'équipement électrique est fourni par une succursale de Bosch, les amortisseurs et les embrayages *par un dépositaire* de Fichtel und Sachs, les vernis par la filiale brésilienne de Glasurit. Les carrosseries commandées spécialement sont exécutées par une filiale de Karman-Ghia installée à *proximité*, à Sao-Bernardo-do-*Campo*, une banlieue de Sao-*Paulo*, cette métropole de huit *millions* d'habitants dans *laquelle* plusieurs centaines de milliers d'ouvriers et d'*employés* brésiliens travaillent pour cinq cents entreprises allemandes.

Les petits émigrés de l'industrie *prospèrent* aussi au Brésil, tel *par exemple* cet ancien habitant de Berlin-Est *nommé* Fischer. En 1949, il abandonna sa grande menuiserie de l'Alexanderplatz et *partit* avec sa famille et ses trente ouvriers pour Porto-Alegre. Il y possède à *présent* une imposante fabrique de meubles.

Bien que les investissements allemands outre-mer soient presque le double de ceux faits en Europe, les placements dans les pays limitrophes de la R.F.A. augmentent encore selon *un* pourcentage à deux chiffres.

(1) 1 mark = 2,25 F environ.



de l'hebdomadaire « Stern »

DES INVESTISSEMENTS ALLEMANDS A L'ÉTRANGER

« mass media ». Cette lettre ouverte recueillit finalement la signature de plus de sept cents journalistes, écrivains, publicistes, scientifiques, etc. De son côté, le syndicat de l'imprimerie divulgua le texte de la lettre « confidentielle » par laquelle l'éditeur protestait auprès du rédacteur en chef contre la publication de l'article incriminé.

Malgré cette levée de boucliers, le rédacteur en chef, M. Nannen, refusa de s'incliner et il adressa, au début de janvier, à l'assemblée générale de la rédaction une lettre de douze pages dans laquelle il relevait, disait-il, dix-huit erreurs « dues à une recherche trop superficielle de l'information ». Ces erreurs concerneraient les chiffres cités pour évaluer le montant des héritages, le volume des achats immobiliers, etc. Pour sa part, l'adjoint frappé de sanction adressa à ses confrères une lettre de dix-sept pages d'explications leur demandant de ne plus proposer aucune initiative en cette affaire. Depuis, M. Manfred Bissinger s'est replié dans le silence.

Toute l'affaire fut abondamment commentée par la presse ouest-allemande, qui a marqué quelque étonnement, car M. Henri Nannen avait, *malgré l'avis contraire de la maison d'édition*, choisi de faire de M. Manfred Bissinger son dauphin. Quelques jours à peine avant l'incident, M. Nannen avait même négocié pour son adjoint un nouveau contrat de deux ans. La majeure partie de la rédaction était d'accord avec le rédacteur en chef pour estimer que M. Bissinger était le plus qualifié pour succéder à M. Nannen lorsque celui-ci, âgé de soixante-cinq ans, déciderait de se retirer.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous la majeure partie de l'article qui provoqua tant de remous et qui fournit une idée de l'ampleur des investissements allemands à l'étranger. Nous *remercions l'hebdomadaire* Stern *de nous avoir courtoisement* autorisé à diffuser en traduction française la pièce maîtresse de ce dossier.

Depuis toujours, les investisseurs étrangers se sentent particulièrement rassurés en Suisse, où ils se sont approprié au total 25 kilomètres de terrain coûteux. Louis II, le roi de Bavière, à moitié fou, *avait voulu acheter, pour y bâtir un château*, le Rütli, le plus important des lieux saints de la Confédération. A présent, les seigneurs de l'industrie allemande se sont fait construire en Suisse des châteaux *modernes et des refuges féodaux* — des personnages importants connus comme MM. Axel Springer, Günter Sachs et Helmut Horten, lequel a dépensé 13 millions de marks pour Villalta, sa résidence tessinoise de 120 000 mètres carrés.

D'autres se sont établis non moins fastueusement et à un prix non moins élevé : MM. Erich Graetz et Erwin Braun, *les* anciens industriels de l'électricité ; M. *Fritz-Aurel Goergen*, ancien gros actionnaire de Henschel ; M. Wolf Limpert (Sidol), l'industriel qui a pris sa retraite fort prématurément, tout comme M. Günter Leifheit (balais *mécaniques*), M. Wolfgang Lehnig (boissons), *et M. Max* Vorwerk (pneus Fulda).

Quelque cinquante mille Allemands nés coiffés ont obtenu, grâce à l'investissement de leurs fortunes, un permis de séjour de longue durée, car, malgré toutes les campagnes contre le nombre excessif d'étrangers, l'élite de l'argent trouve toujours un accès à la Suisse. La Suisse et son appendice, le Liechtenstein — où s'est établi l'ancien imprimeur Richard Gruner qui détient d'énormes quantités d'actions des compagnies aériennes américaines Pan-Am et Continental, — demeurent en Europe les plus importantes plaques tournantes pour les capitaux qui permettent d'économiser sur les impôts.

Mais des dizaines de milliers de personnes aux revenus élevés — avant tout des médecins, des dentistes et des pharmaciens — ont investi plusieurs milliards de marks sur les plages espagnoles pour diminuer leurs impôts. L'*éclosion* malsaine de sociétés permettant l'obtention de remises fiscales se solde par la construction d'un trop grand nombre d'hôtels-cages à lapins, jusqu'à ce qu'éclatent les faillites et les escroqueries. *Ainsi*, près de Torremolinos, près de trois mille médecins et pharmaciens engouffrèrent 120 millions de marks dans le projet grandiose et insensé du groupe Promedicis qui ne fut pas mené jusqu'au bout. Près de 1 milliard de marks fut perdu dans la débâcle d'entreprises peu solides, comme Contigrund et Liloilandia, à Ténériffe *et* à la Grande-Canarie.

En revanche, le placement fut meilleur pour l'argent providentiel investi par l'industrie allemande dans des succursales *créées du temps de Franco afin de profiter* des bas salaires. A cet égard, cent vingt chefs d'industrie donnent à présent la préférence à la verte Irlande. Dans cette île, *Nino de Nordhorn tisse et file*, Rosenthal cuit ses faïences, Schiesser fabrique des sous-vêtements, Liebherr construit ses appareils de levage et les autres producteurs font de l'argent en *fabriquant des articles aussi divers* que des selles, des chapeaux, des casquettes, des perruques et des planches de bois. Les salaires sont de 40 % plus bas qu'en R.F.A., et l'on peut oublier le mot « impôt » : les biens des exportateurs ne sont pas imposables.

Douze grandes entreprises allemandes, dont Grundig et Hoechst, se sont même installées dans *la* turbulente Irlande du Nord, où les bombes éclatent mais où les ouvriers sont encore plus faciles à satisfaire qu'en République d'Irlande.

La plupart des petits épargnants recherchent de préférence la « terre promise » du profit en Asie ou en Afrique. Ainsi, quatre fabricants allemands de chaussures, dont le plus gros producteur allemand de chaussures pour enfants, Gustav Hoffman (la *marque* Elefanten-Schuhe), fabriquent en Iran. Hoffmann a fermé deux fabriques en Frise orientale et dans le Bas-Rhin et utilise maintenant aussi la *main-d'œuvre* brésilienne, qui est meilleur marché.

« Rien ne vaut les ouvrières sud-coréennes », proclame le directeur de la filiale de Hoechst, louant les Asiatiques qui s'échinent pour un salaire horaire allant de 1 à 2 marks. Le chef de la production de Formose de la firme pharmaceutique Schering trouve les jeunes Chinoises encore meilleures : elles contribuent au ravitaillement de toute l'Asie du Sud-Est en pilules contraceptives. A Formose, des femmes et des jeunes filles fabriquent des soutiens-gorge et des gaines de la marque Triumph pour des salaires mensuels d'environ 200 marks (2). Les grèves sont sévèrement interdites.

Les Africaines cousent aussi à bon marché pour l'Allemagne, par exemple en Zambie et au Malawi, des vestons et des pantalons dont les pièces sont fournies coupées d'avance. Pour résorber un déficit important, Bellinda, le troisième producteur de bas allemand, fait fabriquer ses collants en Tunisie, où il avait été précédé par Alfons Muller-Wipperfürth (confection en gros) effarouché par les impôts. Rendu furieux par des litiges sur les salaires, ce dernier avait abandonné trois fabriques en Italie du Nord, disant : *« Nous ne sommes pas les Pères Noël des Italiens »*. Une demi-douzaine de *fabricants* de pantalons et de chemises, comme par exemple R. et A. Becker, de Stuttgart, le suivirent en Tunisie.

Mais leurs investissements ne sont que de tout petits ruisseaux par comparaison au puissant fleuve de capitaux qui s'est déversé sur l'Afrique du Sud, pays de l'apartheid. Ce joyau des pays riches en matières premières a attiré environ quatre *cents des principales entreprises de la* République fédérale, allant de Volkswagen en passant par B.M.W. et Daimler-Benz jusqu'à la gigantesque entreprise Salzgitter. De surcroît, il s'est créé trois *fois autant de « zèbres », c'est-à-dire* d'entreprises sud-africaines à discrète participation allemande. Les commanditaires allemands ont fait transiter les capitaux nécessaires par des sociétés luxembourgeoises, panaméennes ou du Liechtenstein pour camoufler leurs biens.

Selon les statistiques officielles, l'industrie allemande a investi directement en Afrique du Sud quelque 2 milliards et demi de marks. Mais les hommes politiques initiés de Pretoria évaluent le total effectif à 12 milliards de marks au moins.

KURT BLAUHORN.
(Copyright Stern, *Hombourg*.)

(2) Soit environ 450 F par mois.

Au Festival du film documentaire de Leipzig

IMAGES STRICTEMENT CONTROLÉES

PLACE sous la devise : *« Films du monde pour la paix du monde »*, le Festival international du film documentaire de Leipzig (R.D.A.), a célébré avec des fastes empesés son vingtième anniversaire (1). Dans son discours inaugural, le ministre *de la culture, M. Joachim* Hoffmann, qualifia cette manifestation de *« tribune universelle des peuples qui luttent pour la liberté »*, puis, rappelant que *« les documentaristes les plus importants de tous les continents »* étaient passés par *Leipzig, il cita* notamment Joris Ivens et Chris Marker, mais évita d'expliquer l'absence de ces deux grands cinéastes politiques. Il omit de reconnaître que, cette année, ces deux auteurs n'avaient pas été agréés par le Festival, le premier en raison de ses sympathies prochinoises, le second parce qu'il était hors de question de projeter son dernier film, *Le fond de l'air est rouge*, à propos duquel la direction du Festival déclara qu'elle ne partageait pas le *« point de vue de Ch. Marker sur les événements de 1968 »* (ceux de Prague, bien entendu).

Ces deux partis pris indiquent assez bien le genre d'obstacle que doit franchir un film pour être projeté à Leipzig : il ne doit, par aucun détail, contredire les options politiques prioritaires de la R.D.A. Soigneusement filtrés, sélectionnés, classés, les films retenus (dont le point de vue politique global ne fait donc plus problème) sont encore rabotés, réajustés idéologiquement par des procédés assez spécieux.

Le plus fréquent d'entre eux consiste à ne point traduire (2) la partie du commentaire ou des dialogues contestés ; nous avons observé ce procédé à deux reprises sur des films qui évoquaient la situation en Angola. D'abord sur l'extraordinaire reportage *O Golpe* (1977), filmé à vif par le réalisateur angolais Rui Duarte lors de la tentative de coup d'Etat avorté du printemps dernier ; il n'y eut pas de traduction lorsque le président Neto parlant devant la caméra, évoqua lui-même *« l'aide des Cubains et l'importance de leur présence »* que les putschistes mettaient en cause ; il n'y eut pas de traduction non plus quand M. Neto admit qu'il se situait *« à droite des fractionnistes »*. On crut comprendre les raisons d'une telle censure lorsque, dans la discussion *qui suivit, un responsable* du Festival établit un parallèle entre les événements de Luanda et la *« contre-révolution »* de Berlin en 1953.

Il n'y eut guère de traduction non plus lorsque le commentaire du film de Bruno Muel *A luta continua* expliqua que l'uniforme du M.P.L.A. permettait aux jeunes soldats des écoles militaires d'éviter de faire la queue pour accéder aux magasins d'alimentation, alors que l'image montrait des files interminables de personnes attendant depuis de longues heures ; les spectateurs de Leipzig, entraînés eux-mêmes quotidiennement à patienter pour prendre leur tour, ne se seraient pas solidarisés avec des resquilleurs.

Si ces omissions peuvent paraître vénielles, les motivations politiques qu'en donne parfois la direction du Festival sont, au contraire, massives, accablantes ; ainsi pour expliquer le refus de projeter *Femmes du Mali* (1977, de Colette Djidou), où l'on aperçoit, en fond de plan, des portraits de Mao Tse-toung, un responsable déclara que ce film était *« en contradiction avec la devise du Festival car la Chine est un pays belliciste qui prépare, tout le monde le sait, la troisième conflagration mondiale »*.

L'ankylose bureaucratique fut cependant responsable de la plus absurde des censures ; elle frappa, paradoxalement, un film soviétique (*l'Année du soleil instable*, du réalisateur lituanien Algimantas Wituogiris, sur la construction d'un barrage en Kirghisie) que la direction du Festival, dans un souci d'allégeance, avait choisi de projeter en séance inaugurale.

S'avisant que cette séance allait être *trop longue* (introduite par une série de discours canoniques, elle devait se poursuivre par une réception officielle), il fut décidé de raccourcir le film soviétique qui subit, séance tenante, vingt et une coupes et passa de cinquante-cinq à vingt-quatre minutes, le barrage kirghise s'emplissant et se désemplissant sans qu'on y comprenne goutte. Toutefois, pour récompenser le réalisateur soviétique dont l'accablement était plus que manifeste, le jury lui accorda la Colombe d'argent, discréditant par ce rachat maladroit l'ensemble du palmarès.

A ces incidents vinrent s'ajouter d'autres bévues comme celle, notamment, d'attribuer, dans toute la documentation officielle, la nationalité israélienne à un film produit à Berlin-Ouest ; cela provoqua les protestations de toutes les délégations arabes qui menacèrent de retirer leurs films ; le comité du Festival dut s'excuser platement en ces termes : *« La désignation erronée « Israël » qui, à notre grand regret, a été utilisée en annonçant ce film dans les dossiers du Festival est incorrecte dans ce contexte ; la présentation de ce film n'a aucun rapport avec la reconnaissance en* droit *international de l'Etat d'Israël. »*

La vigilance politique du comité du Festival allait encore une fois être prise en défaut par la délégation algérienne qui s'étonna que l'on présente un film néerlandais, *les Temps algériens* (1977), où la révolution agraire est abordée avec une certaine désinvolture. Par ailleurs, des tracts de la Fédération des cinéastes progressistes furent distribués, qui s'en prenaient, sans que personne y fasse attention, au *« social-impérialisme soviétique »* ; prouvant ainsi qu'à vouloir trop surveiller le comité du Festival se trouvait sérieusement débordé.

Hormis ces péripéties, l'ensemble de la sélection était d'un profond ennui ; seuls quelques rares films, fortement ovationnés par le public, tranchaient sur le ton liturgique dominant. Ce fut le cas notamment du film est-allemand *Etre jeune... et quoi d'autre ?*, reportage *de la réalisatrice Gitta Nickel* auprès des jeunes travailleurs d'un chantier naval de Stralsund ; ils y racontent leur ennui, la monotonie de leur vie, la modestie de leur logement, leur incrédulité à l'égard des promesses *officielles*. Conduit avec un sens critique assez fin, ce film, on s'en doute, fut le plus passionnément discuté par les spectateurs.

On retrouvait un ton critique semblable dans deux reportages réalisés par deux jeunes étudiants de cinéma : *le Procès*, de Jörg Foth, sur la vie absurde des ouvriers polonais immigrés en R.D.A., et *Jackie*, d'Angelika Andrees, sur le désarroi des adolescentes. Un des meilleurs documentaristes est-allemands, Jürgen Böttcher, proposa, avec un talent poétique qui lui est propre, une méditation sur la création artistique, dans *Im Lohungründ*, où l'on retrouvait sous une critique plus feutrée le même pessimisme.

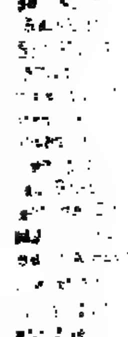
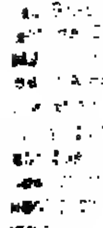
La Colombe d'Or alla au film bulgare *les Agronomes*, de Christo Kovaschev, qui a effectué, en utilisant avec une maîtrise remarquable les techniques du direct, une enquête sur le travail quotidien d'un agronome coincé entre le laxisme irresponsable des bureaucrates et les révoltes verbales des travailleurs des champs.

TOUS ces films prouvent qu'un cinéma documentaire vivant, critique, espiègle, est envisageable en Europe de l'Est ; la fonction dynamique d'un Festival comme celui de Leipzig devrait conduire à renforcer ce courant plutôt qu'à accréditer, une fois encore, le cinéma officiel le plus consternant, le plus plat, le plus servile, le plus mort. Et le faire ne serait pas un scandale, ou une dissidence, puisque d'autres responsables est-européens déclarent déjà travailler dans ce sens, comme M. Lazlo Bokor, directeur du studio des films documentaires de Budapest : *« L'on peut et l'on doit parler de tout*, dit-il. *Il y a encore des erreurs dans nos pays socialistes, ne pas en parler ne les fait pas disparaître, donc il vaut mieux en parler afin d'aider à les éliminer. Il ne doit pas y avoir de sujets tabous, ni même de sujets délicats. »* Voilà un joli mot d'ordre pour le prochain Festival de Leipzig.

I. R.

(1) Du 19 au 26 novembre 1977.

(2) Tous les films de la sélection officielle sont projetés avec traduction simultanée ; une même voix monocorde traduit en langue allemande tous les films et, pour qu'on l'entende mieux, le son original est baissé.




Fictions d'élections

La chasse aux voix, en cours d'élections, constitue d'évidence un moment à la fois magique et violent dans la respiration des démocraties. Le temps des élections est en effet celui des oracles, des augures, des prophètes ; le moment où des hommes inspirés promettent pour demain des avenues de bonheur larges comme leur cœur. Mais c'est aussi le temps des loups, des rivalités carnassières, des discrédits irrémédiables et des calomnies qui déchirent comme des dogues la réputation des jouteurs.

Jeux de massacre pour édifier les meilleurs des mondes, les élections ont, dans nos sociétés pacifiées, une fonction cathartique : elles permettent de vider, le temps d'une campagne, le trop-plein de rancœurs. Véritables guerres civiles froides, les élections ont souvent inspiré les cinéastes ; on peut dire que chaque campagne donne lieu partout à des reportages filmés, dont le premier, en cinéma-direct, fut réalisé en 1960 par Richard Leacock ; son film, Primary, ***suivait au jour le jour la campagne des candidats démocrates américains Kennedy et Humphrey. Les imitations de ce reportage exemplaire ont été nombreuses (cf., en France,*** les Deux Marseillaises, ***de Comolli et Labarthe, 1969) ; la dernière en date,*** Quinze novembre, ***de Mignault et Brault (1977), évoque avec beaucoup de sensibilité la réussite électorale du parti québécois et de son leader, René Lévesque.***

Le film de fiction aussi installe souvent ses personnages en période d'élections ; la concentration de tensions qui s'y produit permet de mieux révéler la nature profonde des hommes et de leurs idéaux politiques. Dans une telle perspective, les élections constituent rarement une toile de fond neutre ; même lorsque l'intrigue y est apparemment étrangère (cf. Barroco, ***de Téchiné, 1976), elles imprègnent de leur violence la trame du récit. Certains cinéastes les traitent parfois de front, comme thème politique révélateur des mœurs du la cité ; c'est le cas de Francesco Rosi dans*** Main basse sur la ville ***(1963), qui dénonce la collusion du carriérisme politique et de la spéculation immobilière (ce que fait aussi, mais très sommairement, Etienne Périer dans*** la Part du feu, ***1977).***

Pour d'autres cinéastes plus radicaux, les élections constituent, dans les démocraties libérales, un piège formaliste qui apaise la soif de justice des masses pour mieux maintenir les inégalités. Le cinéaste colombien Carlos Alvarez a très finement analysé ce formalisme aliénant dans Qu'est-ce que la démocratie ? ***(1973). D'autres ont dénoncé les mascarades électorales qui exploitent les sentiments superstitieux de la population pour mieux maintenir l'oppression d'une oligarchie (cf.*** les Jours de l'eau, ***du Cubain Manuel O. Gomez, 1973, ou*** Hors d'ici, ***du Bolivien Jorge Sanjinès (1977). Les cinémas français et américain (cf. les articles ci-dessous) consacrent régulièrement aux élections des fictions-paraboles où se reflète l'air du temps.***

La leçon de tous ces films est triste ; elle nous prévient contre la manipulation. ***Car, en effet, on considère parfois les élections comme les saisons des démocraties, se succédant régulièrement et amenant des changements attendus, et puis on se met à penser que si une marque de savon, après une énorme campagne publicitaire, était adoptée par la majorité d'une pays, personne n'oserait dire :*** le peuple en a décidé ainsi.

IGNACIO RAMONET.

INTRIGUES AMÉRICAINES

LE discours électoral, dans les fictions américaines, est un des temps forts du récit d'élections ; il permet de cerner moralement un candidat. La politique, en effet, apparait avant tout comme une affaire de morale, d'adéquation entre les propos proférés en public et la conduite intime des tribuns (l'inadéquation, voire la contradiction, des deux entraîne, si elle est divulguée, le discrédit de l'homme politique américain ; si Nixon tombe ce n'est point à cause de sa politique, mais parce qu'il a *menti*, comme le prouve *les Hommes du président*, d'Alan J. Pakula, 1976).

Le discours électoral révèle l'idéalisme politique américain ; il permet de rappeler opportunément une ligne, une doctrine que le cinéaste aimerait voir appliquée. Ainsi, par exemple, lorsqu'en plein New Deal, le démocrate Franklin Roosevelt amorce sa campagne pour les élections présidentielles de 1940, la Twentieth Century Fox, dirigée par le producteur républicain Darryl Zanuck, demande à John Ford de réaliser un film sur les années de jeunesse do plus populaire des présidents républicains : Abraham Lincoln (à cette même époque, une autre firme produisit un *Abraham Lincoln*, réalisé par John Cronwell, défendant un point de vue démocrate). Le film de Ford, *Young Mistern Lincoln*, 1939, fut une machine de guerre contre Roosevelt ; il commençait par un discours électoral du jeune Lincoln où, après avoir dénoncé les « *politiciens corrompus de Washington* », celui-ci déclarait : « *Mon programme politique est aussi simple que les danses de vos dames : je suis pour des tarifs protectionnistes élevés, pour la Banque nationale et pour la participation de tous au bien-être* » ; c'est, on le sait, le programme traditionnel du capitalisme républicain ; et les spectateurs de 1939 le reconnurent aisément. A la même époque, un autre cinéaste républicain, Frank Capra, s'en prenait si violemment à ces mêmes « politiciens corrompus », dans *M. Smith au Sénat*, que les sénateurs démocrates s'en émurent au point de qualifier, dans la presse, ce film de « *scandaleux* » parce qu'il proposait « *une image de la démocratie correspondant exactement à celle que les dictateurs des pays totalitaires voudraient que leurs sujets s'en fassent* (1) ».

Parmi les adversaires les plus puissants et les plus obstinés de F.-D. Roosevelt figurait William Randolf Hearst, magnat de la presse, qui ne pardonnait pas au président la réussite économique du New Deal. Un cinéaste viendra au secours du président en ridiculisant Hearst : Orson Welles qui, dans *Citizen Kane* (1941), présentera les ambitions électorales d'un sosie de Hearst faisant campagne, au moyen de ses propres journaux, et au nom de principes bien vagues (« *je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour protéger les déshérités, les mal payés, les mal nourris...* »), contre un personnage assez abject qui triomphera cependant en divulguant un aspect scandaleux de la vie privée de Kane. Welles renvoyait ainsi dos à dos deux misérables politiciens.

FOUILLER dans la vie privée, traquer les faux pas, humilier, au nom d'une conduite passée, tels sont quelques-uns des procédés employés par le Comité des activités anti-américaines qui, dès 1947, cherche à confondre les progressistes américains. Un des cinéastes de la *Liste noire*, Robert Rossen, réalise en cette période un des meilleurs films politiques sur les ambitions électorales : *les Fous du roi* (1949), œuvre pessimiste où le réalisateur s'attache à démontrer que la démocratie américaine corrompt par ses mécanismes mêmes ; un tribun issu du peuple (« *Ecoutez-moi, poires*, dira-t-il dans son premier discours improvisé, *je suis une poire comme vous. L'Etat, c'est vous et vous savez mieux que quiconque ce qu'il vous faut* ») est pris au piège de sa propre soif de pouvoir, il oublie ses propres réquisitoires antérieurs contre la corruption et profite de sa nouvelle puissance autant, et plus, que ses prédécesseurs.

Dans les combats électoraux que ces films montrent, les candidats s'opposent encore avec les vieilles armes de la rhétorique oratoire ; une certaine dimension humaine demeure malgré l'air matois, madré, des politiciens professionnels (le dernier personnage de ce type, conscient d'appartenir à un monde qui disparait, fut le maire incarné par Spencer Tracy dans *la Dernière Fanfare*, de John Ford, en 1958). Dès le début des années 60, les qualités morales de l'homme cèdent devant les impératifs performants de son image de marque.

Joe McGuinnis, l'homme qui « vendit » le candidat Nixon en 1968, déclarera que ce qui compte, c'est désormais « *l'écho obtenu par rapport à l'image et non pas par rapport à l'homme* ».

ON entre alors dans le marketing électoral. Dans *Que le meilleur l'emporte*, 1962, de Franklin Shaffner, aux qualités intrinsèques des hommes (Henri Fonda est un « intellectuel », et Cliff Robertson un « fonceur ») qui s'affrontent pour obtenir l'investiture de leur parti, viennent s'ajouter, de manière déterminante, des considérations d'ordre purement publicitaire (lequel des deux corps vendra le mieux l'image du parti ?).

Cet aspect de la vie politique américaine d'aujourd'hui, où les débats télévisés sont des simulacres politiques réglés dans les moindres détails par une armée de conseillers en sciences de la communication (cf. le débat Carter-Ford, en 1976, et le ridicule de leur posture durant la célèbre panne de son), a été illustré magistralement par *Votez Mac Kay* (1972), *de* M. Ritchie, qui présente un candidat façonné, corrigé, modelé en fonction des résultats de toutes sortes de sondages.

Ce vertige publicitaire conduit les directeurs de campagnes à concevoir de plus en plus les discours électoraux comme des *shows* de variétés, où le candidat est à peine la vedette la plus attendue. Robert Altman, dans *Nashville* (1974), montre comment le politicien Thomas H. Phillips se produit entre deux chansons de « country music » pour tenir des propos de cet ordre : « *Ce dont le pays a besoin, ce sont des réponses à une syllabe.* » La dilution du politique est alors totale, le candidat ne vendant plus que lui-même, que sa marque, sans que la spécificité de sa politique (de toute façon interchangeable) apparaisse. Ainsi, prisonniers de leur rôle (imposé par les médias et leur unanimisme), les candidats politiques semblent aussi artificiels que n'importe quel personnage aseptisé des spots publicitaires ; c'est ce que montre Scorsese dans *Taxi Driver* (1976), où le politicien Palantine, qui a choisi pour slogan : « *Nous sommes le peuple* », paraît surgir, dans un New-York crasseux et croupissant, du monde parfumé et mythique des « pubs » pour savonnettes. Le sourire amidonné de Carter semble, d'ailleurs, de même origine.

I. R.



LE CANDIDAT ET SES IMAGES.

Henry Fonda dans Que le meilleur l'emporte, *de Franklin Shaffner.*

(1) Frank Capra : *Autobiographie*, Stock éditeur, Paris 1976, page 339.

RITUELS FRANÇAIS

« *SUR l'écran, on voit donc débarquer en Basse-Bretagne un superbe nègre. Il est suivi de nombreux bagages sur lesquels s'étalent des inscriptions variées dans le genre suivant : impôt sur le revenu. Belles promesses. Surenchère électorale, etc... Notre nègre se promène dans le campagne, débitant ses boniments devant de braves paysans qui l'écoutent avec défiance (je dois vous dire également que les sous-titres ont été soigneusement traduits en breton). Il est accueilli plutôt froidement. Puis, comme il exagère, les électeurs, qui ne veulent rien savoir, décident de le chasser...* »

Ces lignes, extraites du journal *le Film du 4 mai 1914*, décrivent sans doute ce qui a été le premier film de propagande électorale. Il avait été commandé par un parlementaire du Morbihan qui voulait ainsi démolir son adversaire. L'adversaire s'appelait Morillon. Or, nous dit-on, « *Morillon, en dialecte breton, veut dire nègre !* »

Ce grand ancêtre, fameux même si ceux qui en parlent ne l'ont jamais vu, fondait un genre qui a peu évolué depuis soixante ans : *le film de meeting électoral*, produit ponctuel, dont l'efficacité — donc l'utilisation — se limite aux quelques semaines d'une campagne. Projeté sous un préau d'école, ou dans une arrière-salle de bistrot, il doit frapper vite et fort. Il doit surtout détruire l'adversaire, en frappant éventuellement bas. *Sept ans de malheur*, moyen métrage qui soutenait la candidature de Tixier-Vignancour aux présidentielles de 1965, ou *Priorité à gauche*, diffusé par les socialistes avant les législatives de 1967, ont illustré le genre sous la cinquième. Un genre en déclin — comme les meetings sous les préaux d'école, — tué lentement par la télévision : le film pré-électoral, c'est aujourd'hui le débat télévisé, l'affrontement « é armes égales » devant vingt millions de citoyens atomisés devant leurs récepteurs.

DEUXIEME *sous-genre* dans ce cinéma qui fonctionne aux franges de la politique et de l'histoire : le film de reportage, un matériau tourné pendant que le rituel électoral déroule ses figures. Images classiques des actualités : Charles de Gaulle glissant son bulletin (« oui », je suppose) dans l'urne en bois de la mairie de Colombey, sous le regard attendri-intimidé de l'adjoint au maire... La fièvre au ministère de l'Intérieur, la proclamation des résultats par une Excellence pénétrée de son importance... Là encore la télévision, en direct, a désormais pris un avantage sur le cinéma.

Seuls demeurent des films polémiques (le toujours actuel *Sucre amer* de Yann Le Masson, petit chef-d'œuvre d'ironie à propos de la première élection de M. Michel Debré à la Réunion), ou des films d'analyse (civique, pédagogique, sociologique), comme *les Deux Marseillaises* (de Comolli et Labarthe sur les législatives de 1968 à Asnières), ou *Aux urnes citoyens* (de Bobrowski, sur les municipales de 1971 à Arras).

LE rituel électoral a longtemps été rare dans le cinéma français de fiction, à la différence du cinéma américain qui a très tôt exploité en spectacle l'affrontement des hommes et des idées.

Dans quelques comédies des années 30 affleure un antiparlementarisme qui paraît bien anodin quand on le compare à celui de la presse polémique contemporaine. Le cinéma de grande consommation (un scénario solide, souvent tiré d'une pièce qui avait fait les beaux soirs des boulevards, y sert les comédiens pour lesquels le public se déplace) est un cinéma de droite, qui charge les députés et le « Palais Bourbeux » avec une liberté qui peut surprendre (*Aux urnes citoyens*, de Jean Hémard, avec Léon Bellières, *la Banque Nemo*, de Marguerite Viel, avec Victor Boucher, *Eusèbe député*, d'André Berthomieu, avec Michel Simon, etc). Dans ce cinéma populaire, qui porte déjà l'empreinte en creux de la révolution nationale de Vichy (voir *le Père Lampion*, de Christian-Jaque, ou *Jérôme Perreau*, d'Abel Gance, qui l'un et l'autre, en 1935, « appellent » le maréchal), le député est un personnage convenu, brocardé dans des histoires de jaloux ou de cocus — comme l'industriel, le notaire ou l'aviateur. Sa fonction de parlementaire n'est qu'un costume, et il est tout à fait normal de moquer le costume...

Puis une pause de près de trente ans : sous Vichy, ni élections ni parlementaires, évidemment. Pendant la quatrième, on y revient, mais pas au cinéma. Les députés sont intouchables. Des vaches sacrées, comme en témoignent les ennuis que la censure fait à l'adaptation de *Bel Ami* par Louis Daquin.

Au début de la cinquième, Henri Verneuil reconstitue pour *le Président* un Palais-Bourbon de studio — comme Feyder l'avait fait pour *les Nouveaux Messieurs* aux derniers mois du muet. C'est un accident. Pendant dix ans encore, les élections comme la vie parlementaire restent à peu près bannies des écrans.

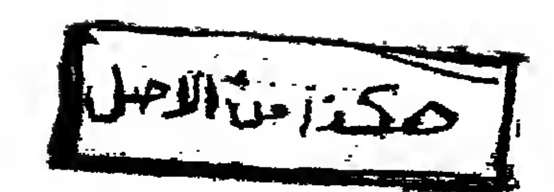
Il faut attendre la République pompidolienne : sans doute la fonction de député est-elle alors suffisamment dépréciée, sans doute les spectateurs de l'après 1968, sous l'influence de l'actualité, mais aussi des films italiens ou américains, demandent-ils des films d'apparence politique. Toujours est-il que cette mise en spectacle de la politique arrive.

Le fait divers sur fond de campagne électorale envahit les écrans : *l'Albatros* de Mocky, portraits de deux notables en crapules qui se déchirent dans un département alsacien, *le Saut de l'ange* de Boisset (campagne à Marseille), *les Noces rouges* de Chabrol (idem, en Touraine)... Dans *Il n'y a pas de fumée sans feu* de Cayatte et dans *Défense de savoir* de N. Trintignant, les scénaristes s'inspirent clairement de la fusillade de Puteaux... Jamais pourtant les questions abordées ne sont politiques. Dans ces deux derniers cas, c'est seulement une vilenie qui est reprochée aux députés mis en cause. On ne leur fait pas grief d'être liés au pouvoir, mais de couvrir l'assassinat d'un colleur d'affiches de l'opposition, de recourir à des coups bas. Ce n'est pas un procès politique qui leur est fait, mais seulement un procès de mauvaise moralité...

Depuis quatre ans, le député est tombé dans le domaine public. On le ridiculise (*La moutarde me monte au nez* de C. Zidi : une campagne électorale en Provence), on le traîne dans la boue (*Mort d'un pourri* de Lautner, ou la corruption d'un député de la majorité), on l'assassine dans une sombre affaire de coucheries (*Tendre poulet*, de de Broca). Que ces deux derniers films soient sortis dans une France déjà mobilisée par l'actuelle campagne électorale est un signe. Le député ni son élection ne sont plus protégés par un tabou. A la fois parce que les différentes censures ont effectivement reculé, et parce que la fonction de parlementaire, après vingt ans de Constitution gaullienne, en a pris un fameux coup.

JEAN-PIERRE JEANCOLAS.

● MANIFESTATION CINEMATOGRAPHIQUE. — Le troisième Festival cinématographique de Bondy sera consacré cette année aux films de propagande et de contre-propagande de la période 1933-1945. Treize programmes, avec de nombreuses œuvres inédites prêtées par le Musée autrichien du cinéma, seront présentés du 17 au 23 février ; on pourra voir notamment des films rarissimes réalisés, pour le service de propagande des armées de leurs pays respectifs, par John Huston, William Wyler, Alberto Cavalcanti, Walter Ruthman, Franck Capra, Josef Von Sternberg et John Ford. Les projections se dérouleront à la salle André-Malraux, avenue de la République, 93140 Bondy. *Renseignements* : Association Bondy Culture, 23 bis, rue Roger-Salengro, 93140 Bondy. Tél. : 847-18-27.





(Photo Gamma.)

...les manipulations électorales

Une triple carence

Pour avoir voulu concentrer les votes des Français résidant à l'étranger dans quelques circonscriptions où les positions de la majorité paraissent menacées, le gouvernement a opportunément attiré l'*attention* sur les manipulations du suffrage universel à des fins partisanes. Mais, si scandaleuse soit-elle, cette manœuvre n'est pas, tant s'en faut, la plus choquante. Par une longue accoutumance, la plupart des citoyens en sont arrivés à considérer avec une cynique indulgence, ou avec une amère résignation, les pratiques antidémocratiques qui faussent plus ou moins gravement l'expression de la souveraineté populaire. A terme, cette attitude porte en elle le dépérissement des libertés que l'on prétend défendre.

La dénonciation de ces trucages et manipulations n'est pas exempte de risques. Elle contribue à nourrir une désaffection à l'égard des institutions démocratiques, elle aggrave le discrédit dont souffre la classe politique, elle encourage les tendances favorables à des formes autoritaires de gouvernement. Mais le silence présenterait de non moins graves *inconvénients* : il cautionnerait une grande diversité d'artifices dont aucun, pris isolément, ne suffirait à anesthésier la démocratie, mais dont la somme est bel et bien en train de la vider de sens et, hélas, de la condamner dans l'esprit de larges couches de la population.

Plusieurs causes contribuent à ce profond malaise annonciateur d'une crise dont on paraît sous-estimer la gravité. Tout d'abord, de nombreuses techniques électorales contribuent à dénaturer et à caricaturer le suffrage universel. En second lieu, l'argent joue dans la compétition politique un rôle déterminant, absolument incompatible avec les principes mêmes de la démocratie. Sur ces deux plans, la France est en retard sur d'autres pays occidentaux qui, avec plus ou moins de bonheur, *se sont efforcés* d'atténuer les effets pervers de pratiques *fort* anciennes et de phénomènes plus récents.

Les articles regroupés ci-dessous illustrent concrètement cette double falsification, à laquelle il convient d'ajouter une troisième dimension, bien souvent rappelée dans les pages de ce journal : le débat politique porte essentiellement sur des problèmes intérieurs, en feignant d'ignorer le contexte mondial qui pourtant détermine l'évolution de nos sociétés. Toute promesse électorale est mensongère, qui ne s'accompagne pas de propositions d'action à l'échelle internationale. Cela est particulièrement vrai alors que la crise économique frappe à travers les frontières. A cet égard, les programmes des partis *sont* tous tragiquement décevants.

Les moyens de détourner la souveraineté populaire

AUCUNE ambiguïté dans les professions de foi — Déclaration d'indépendance américaine, *Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen* — qui fondent le discours démocratique. Le pouvoir n'est légitime que s'il procède de la volonté du peuple représentée par la majorité des citoyens, exprimée par des élections au suffrage universel, libre, égal et secret. Tout pouvoir illégitime doit être aboli. Guidées par les Etats-Unis, puissances et élites du « monde libre » se sont donné pour mission de faire triompher ces grands principes.

Tâche gigantesque de réaliser concrètement ce qui, au départ, était essentiellement le rêve de quelques philosophes. Si la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la *France* conduisent l'expérience depuis près de deux siècles, l'Italie, l'Allemagne et le Japon, après des tentatives avortées, ne s'y sont ralliés que depuis *quelques décennies*. Les uns tirant profit de l'expérience des autres, chacun conservant sa propre identité, tous estiment l'avoir pratiquement menée à terme. C'est un fait communément admis que la démocratie politique y fonctionne normalement, en dépit d'imperfections bien connues. C'est à la défense de cette précieuse conquête, contre tous ceux, ennemis intérieurs et extérieurs, qui la menacent que le citoyen est aujourd'hui convié. « *Nous sommes les sentinelles sur les remparts de la liberté du monde* », proclamait le président J.-F. Kennedy. Tel est l'un des enjeux de la guerre idéologique où le sort de tous est engagé.

Ainsi s'exprime la démocratie libérale. Mais les faits sont têtus et les choses ne sont pas toujours ce que l'ont dit qu'elles sont. La démocratie ne se décrète pas. Si l'utopie demeure aussi *vivante* au cœur de l'homme, elle est trop souvent trahie par la caricature qui l'incarne. Les longues luttes politiques et sociales des masses organisées pour arracher à l'oligarchie bourgeoise le droit de vote n'auront été qu'une étape. Garanti formellement, le suffrage universel, libre, égal et secret n'a conduit nulle part au véritable « *gouvernement du peuple, par le peuple* ». L'énorme pesanteur des facteurs économiques qui déterminent les rapports sociaux a permis à la classe dominante de continuer à utiliser l'idéal démocratique pour maintenir son pouvoir et le légitimer. Elle n'a jamais conçu l'élection que comme le plus sûr *moyen* d'exercer *paisiblement*, au nom de tous mais à son seul profit, les pouvoirs en blanc qu'elle s'attribue.

Elle y *parvient* par deux types de moyens :

— Les uns procèdent de la réglementation juridique des techniques électorales. Restrictions à l'exercice du droit de vote, scrutins majoritaires, *élections* à *plusieurs* degrés, découpage des circonscriptions, patronage des candidatures, cautions et quotas ont pour effet de donner la majorité à une minorité de citoyens représentés par une élite ;

— Les autres empruntent à la pratique capitaliste la *logique* de l'économie marchande. Profondément imprégné par l'idéologie dominante massivement diffusée par les mass media, l'électeur tend à être traité en *consommateur* d'un produit politique dont la promotion mobilise techniques de vente et financement des puissances d'argent.

Aucun *de ces moyens* n'est à lui seul déterminant et leur efficacité varie d'un pays à l'autre. C'est de leur cumul que s'approfondit la contradiction entre l'accroissement du pouvoir politique et l'affaiblissement de sa légitimité. Parce que les conquêtes populaires sont sans cesse remises en cause par l'oligarchie au pouvoir et l'évolution des sociétés libérales, *les* acquis du suffrage universel ne sauraient être considérés comme définitifs. Leur défense passe par l'analyse des déformations et des détournements de plus en plus systématiques qu'ils subissent. En Occident, comme ailleurs, la démocratie reste une idée neuve.

CH. DE B.

Quand les citoyens ne sont pas égaux devant les urnes

La représentation d'une minorité par une élite

Par CHRISTIAN DE BRIE *

« TRES *rarement* il y a eu en Europe des *gouvernements légitimes*, dans quelque *pays* que ce *soit, depuis la première guerre mondiale* », affirmait M. Henry Kissinger quelques mois avant la chute du président Richard Nixon. Parole d'évangile au paradis des bons apôtres. Mais, cette fois, c'est l'aveugle qui est le roi des borgnes. Car si le principe majoritaire veut dire quelque chose, la Maison Blanche n'a jamais été occupée que par une longue lignée d'usurpateurs. D'une élection présidentielle à l'autre, avec des *variations en définitive bien faibles*, il suffit en moyenne de recueillir les suffrages d'un Américain sur cinq, d'un électeur sur trois ou quatre, pour exercer « *démocratiquement* » un pouvoir presque sans partage. C'est au nom de la volonté exprimée tous les quatre ans par 32 à 45 millions de citoyens que le président conduit la mission historique et planétaire des Etats-Unis, imposant légitimement le droit du plus fort non *seulement* à *un peuple* de *plus* de 200 millions d'habitants, mais aussi aux deux tiers de l'humanité.

Quant au Congrès, le principe majoritaire y est encore plus mal respecté. Les démocrates, *qui* dominent *largement* la Chambre des *représentants* depuis vingt ans, ont conquis la majorité des deux tiers avec les voix de 15 Américains sur 100, moins d'un électeur sur quatre.

Par comparaison, dans les autres grandes démocraties occidentales — Grande-Bretagne, Italie, France, Allemagne —, la légitimité est un peu moins mal fondée. A peine. A quelques très rares exceptions près, dans aucun pays, la « majorité » au pouvoir n'a *jamais rassemblé* beaucoup plus d'un tiers des *citoyens* électeurs. On croit rêver, sachant que tous pratiquent le suffrage universel depuis plusieurs décennies.

Mais que, d'une élection à l'autre, 35 % des électeurs se prononcent *pour* un candidat, pour un parti, pour une coalition, et il ne sera question que de « *raz de marée* », de « *victoire incontestable* », de « *vote massif* », de « *majorité confortable* ». Avec 30 % des suffrages, on commentera le « *succès difficile* », voire le « *demi-échec* » du vainqueur qui l'emporte « *de justesse* », « *maintient ses positions* » et n'obtient qu'une « *victoire toute relative* ». En affirmant par exemple qu'à la suite d'un « *raz* de *marée* » (le seul raz de marée en l'occurrence ayant été celui des abstentions, 62 %, record toutes catégories), les démocrates obtiennent la majorité des deux tiers à la Chambre des représentants (élections américaines de novembre 1974) ou que « *les Français ont voté massivement pour les candidats U.D.R.* » (élections législatives de 1968), que veut-on dire alors que ni les uns ni les *autres n'ont rassemblé plus d'un* tiers du corps électoral ?

Certes, les voix, les sièges obtenus par l'homme, le parti, la coalition qui accède au *pouvoir* ou s'y maintient dépassent *toujours les 50 %. Mais c'est* à la suite d'un subtil déshabillage. En passant de la *population* globale aux citoyens, des citoyens aux électeurs potentiels, des électeurs potentiels aux inscrits, des inscrits aux votants, des votants aux suffrages exprimés — seuls pris en compte pour le partage des fonctions et le calcul des pourcentages — le suffrage perd en cours de route son caractère universel.

Plusieurs catégories d'exclus

CAR tous les membres d'une communauté nationale ne sont pas des citoyens à part entière. Il faut en retirer les étrangers, c'est-à-dire pour l'essentiel les millions de travailleurs immigrés, qui participent à la production économique mais non à la vie politique. Ensuite, tous *les citoyens n'ont* pas le droit de vote : certains condamnés, les aliénés, les interdits en *sont* exclus ; les femmes, jusqu'en 1920 aux Etats-Unis, 1928 en Grande-Bretagne, 1944 en France ; *jusqu'aux années 70*, les jeunes de 18 à 21 ans, et pourquoi 18 et pas 19 ou 16 (1) ?

En outre, tous ceux qui sont titulaires du droit de vote, électeurs potentiels, ne peuvent pas l'exercer. Soit qu'ils en soient pratiquement empêchés, soit le plus *souvent* qu'ils *ne* remplissent pas les *conditions formelles* plus *ou* moins strictes : enregistrement, inscription, *résidence. Dans tous* les pays, quelques millions de personnes appartenant pour la plupart aux catégories sociales les plus démunies, les plus instables, les moins instruites, les moins aptes à comprendre et suivre les réglementations administratives, se trouvent éliminées du débat électoral.

Enfin, tous ceux qui ont le droit de vote ne l'exercent pas. Une forte proportion d'électeurs s'abstiennent : 40 à 60 % aux Etats-Unis, 25 à 35 % au Japon, 20 à 30 % en Grande-Bretagne, 15 à 25 % en France, 15 à 20 % en Italie, 10 à 15 % en Allemagne. Quand il s'agit d'*élections* locales ou partielles, le taux de participation chute brutalement et *les* abstentions dépassent en général 50 %, atteignant fréquemment 60, voire 70 %. L'effeuillage du suffrage universel se termine avec la proportion non négligeable des votants qui ne s'expriment pas valablement — bien peu appartiennent aux catégories sociales privilégiées — et dont les votes, blancs ou nuls, ne sont pas pris en compte.

L'idéologie libérale s'accommode mal de ces abstentionnistes pour la plupart volontaires (2). *Les études sur* le *sujet ne manquent* pas, les explications non plus (3). Les motifs d'abstention ne plaident pas en faveur des *démocraties*. *Défaut* d'information et de conscience *politique* : 55 % des Américains interrogés en 1972 ignoraient que des élections législatives allaient avoir lieu. Sentiment qu'il n'y a pas d'alternative réelle, en particulier entre républicains et démocrates, conservateurs et travaillistes, mais aussi en France : Pompidou-Poher, c'est « *bonnet blanc* et *blanc* bonnet » — 30 % d'abstentions à l'élection du 15 juin 1969, *contre* 12 % *seulement le 19 mai 1974* dans l'affrontement entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand.

(Lire la suite page 8.)

* Maître assistant à l'U.E.R. de droit et de sciences économiques de l'université de Reims, auteur de *l'Inégalité par l'impôt* (Le Seuil, 1973) et de *Dossier F comme fraude fiscale* (Alain Moreau, 1975), en collaboration avec Pierre Charpentier.

(1) Le droit social français reconnaît le droit de vote à partir de seize ans pour l'élection des délégués du personnel dans les entreprises.

(2) On estime à 3 à 8 % les abstentionnistes involontaires et les erreurs.

(3) Voir en particulier Alain Lancelot, *l'Abstentionnisme électoral en France*, Armand Colin, Paris, 1968 ; A. Campbell, *The Passive Citizen* ; S.M. Lipset, *l'Homme et la politique*, Le Seuil, Paris, 1963.

(Suite de la page 7)

Circonscriptions trop « sûres », pratiquement sans compétition, voire à candidat unique, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Scepticisme et aliénation politique : en 1972, 79 % des Américains déclaraient n'avoir qu'une confiance faible ou moyenne dans le gouvernement (76,7 % en 1968, 59,9 % en 1964) ; en 1970, 50 % d'entre eux estimaient que le pays était dirigé pour le bénéfice de grands intérêts et non pour le bien de tous (contre 29 % en 1964). Depuis, les pourcentages se sont sensiblement accrus. En Europe, les proportions sont à peine moins élevées (4).

Tous comptes faits, en prenant pour référence le total des électeurs potentiels — citoyens âgés de dix-huit ans et plus — on constate qu'aucun gouvernement, dans aucun pays, n'est majoritaire : dans le meilleur des cas, le pouvoir tire sa légitimité d'une minorité des deux cinquièmes ; dans le pire, d'une minorité d'un quart. En moyenne, il représente un tiers des électeurs. Partout, à l'exception de l'Italie et de l'Allemagne, ceux qui ne participent pas au jeu électoral forment le premier « parti ».

Ni universel, ni vraiment égal

DEUX précautions valent mieux qu'une : qu'un tiers de la population ne participe jamais ou presque à la désignation des gouvernants, c'est un bon résultat pour l'élite au pouvoir, ce n'est pas une garantie suffisante. Il n'est pas assez que dans la plupart des cas ce soient les plus jeunes et les plus vieux, les femmes seules, les minorités raciales, religieuses et ethniques, les habitants des ghettos urbains et des zones rurales isolées et presque toujours les plus déshérités, les moins instruits, bref tous ceux qui auraient de bonnes raisons de contester l'ordre établi, n'ayant aucun intérêt à sa conservation, qui se trouvent en droit ou en fait exclus de la démocratie politique. Il faut encore assurer la sur-représentation des castes privilégiées et de leurs clientèles traditionnelles, des catégories sociales les plus intéressées au maintien du système, les moins aptes au changement, les plus conformistes, tout en préservant l'apparence du pluralisme et l'illusion de l'alternance.

On y parvient par trois moyens principaux :

1°) En faisant élire séparément au suffrage universel différents organes du pouvoir d'Etat, on diminue les risques d'un changement radical, un centre de décision légalement conquis par l'élection pouvant être légitimement annihilé par les autres ; on affaiblit ainsi la volonté populaire éventuellement mise en contradiction avec elle-même. Quand l'élection du président de la République permet, comme c'est le cas en France, de jouer une consultation contre une autre, on assiste à l'ineffable débat sur le point de savoir si le suffrage universel est plus souverain aux élections présidentielles qu'aux législatives.

2°) Combiné avec le précédent, le procédé du suffrage indirect garantit qu'au niveau de certains organes d'Etat la raison — c'est toujours celle du plus fort — l'emporte sur l'imagination. Il a surtout pour effet d'éloigner les gouvernés des gouvernants et de limiter l'action des premiers sur les seconds. Employé pour la désignation des chambres hautes, en France et en Allemagne, comme pour le président des Etats-Unis, il l'est aussi, en fait, pour celle des gouvernements dans les régimes parlementaires : Italie, Grande-Bretagne, Allemagne, Japon.

3°) Le principe « un homme, une voix » (tous les électeurs sont juridiquement égaux) est dénaturé par deux moyens, éventuellement cumulés : l'inégalité des circonscriptions et le système électoral. Le premier produit les effets les plus iniques en France, aux Etats-Unis et au Japon, où le vote d'un électeur peut peser de deux à quatre fois plus lourd dans une circonscription que dans une autre. Le principal effet est de pénaliser les zones les plus actives où se concentre une population urbaine, ouvrière, jeune, au profit des régions les moins dynamiques et des centres villes où se maintient une population âgée, en partie inactive et bourgeoise. Les techniques de représentation nationale des collectivités locales, des régions autonomes et des Etats fédérés produisent des effets analogues, les inégalités étant alors camouflées derrière des arguments décentralisateurs et fédéralistes. Quant au scrutin de type majoritaire — où le vainqueur prend tout — ses résultats sont particulièrement iniques dans tous les pays — Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Japon — où il est pratiqué.

Les distorsions ainsi produites ne sont pas plus neutres que celles résultant des restrictions de droit ou de fait au suffrage universel. Leur effet sélectif s'exerce au profit de certaines catégories de citoyens dont elles garantissent la sur-représentation. Mais le maintien de ces pratiques électorales est toujours justifié par une philosophie de l'ordre politique qui n'a pas grand-chose à voir avec la démocratie : garantir la stabilité, réduire les possibilités de choix, assurer une majorité de gouvernement.

La représentation du peuple par ceux qui ne le connaissent pas

C'EST un fait : dans toutes les démocraties libérales, avec une remarquable constance, le peuple choisit systématiquement ses représentants au sein de la minorité privilégiée. Alors que partout la grande masse des électeurs — lesquels sont à peu près également partagés entre hommes et femmes — est âgée de moins de quarante-cinq ans, constituée de salariés, essentiellement ouvriers et employés, aux revenus faibles ou moyens, d'origine sociale modeste, n'ayant eu accès ni à l'enseignement supérieur ni aux fonctions de responsabilités, le personnel politique est, à l'inverse, presque exclusivement composé d'hommes âgés de plus de cinquante ans, diplômés, issus d'un milieu social aisé, disposant de revenus élevés, hommes d'affaires, industriels, commerçants, membres des professions libérales, cadres supérieurs, hauts fonctionnaires, responsables des appareils syndicaux.

Ni les professionnels ni les analystes politiques ne s'étonnent outre mesure que, d'une consultation à l'autre, le peuple porte délibérément au pouvoir ceux-là mêmes dont les intérêts sont radicalement opposés aux siens et que tout sépare : le milieu social, le niveau de revenu, l'âge, l'éducation, le style de vie et jusqu'au langage.

Désignés par une « section du peuple », les gouvernants se distinguent en outre par leur absence de représentativité. Dans ce domaine, la France fournit une bonne illustration. A l'Assemblée nationale élue en 1968 — l'une des législatures les plus élitistes de toute l'histoire parlementaire contemporaine — près des neuf dixièmes des députés (86 %), représentant moins de 15 % de la population active, appartenaient aux catégories sociales les plus aisées : industriels, professions libérales, cadres supérieurs... Dans la même assemblée, les travailleurs (ouvriers, employés, techniciens, contremaîtres, cadres moyens), soit plus de 70 % de la population active, étaient représentés par seulement 8 % des parlementaires (5). Des ouvriers à l'Assemblée nationale ? Pour quoi faire ? Il n'y en a pas un seul, dans aucun groupe, sauf chez les communistes. Dans la majorité parlementaire, plus de la moitié de la population active n'a pratiquement aucun élu qui soit issu de ses rangs, parle son langage, connaisse ses problèmes, vive sa condition sociale.

La structure de la majorité élue en 1973 présente les mêmes caractéristiques de classe que la précédente. Encore convient-il de préciser qu'il s'agit ici

(4) Voir W.R. Schonfeld et M.F. Toinet, *Les abstentionnistes ont-ils toujours tort ?*, *Revue française de science politique*, Paris, août 1975.

(5) Voir : *le Député français*, R. Cayrol, J.-L. Parodi, C. Ysmal, Fondation nationale des sciences politiques, Armand Colin, 1973.

En toute logique...

Comment se faire des amis et réussir dans la vie

« Dans l'arène politique, aussi bien fédérale que d'Etat, nous avons de nombreux amis dans les deux camps — importants pour l'industrie en général et très importants pour les progrès de notre industrie et, de ce fait, pour le bien-être de tous. Cette année, aux élections d'automne, ces législateurs ont le droit de recevoir une aide de leurs supporters et de leurs amis. Les affaires de Sterling Drug Inc. *représentent la santé de tout le monde, et ce qui arrive à Washington et dans les capitales de cinquante Etats affecte profondément le succès de notre firme aussi bien que votre succès et le mien.* Or Sterling *ne peut pas, aux termes de la loi, contribuer à des campagnes politiques. Le choix est donc difficile ; ou bien nous négligeons nos très importants amis politiques alors qu'ils ont besoin de fonds pour leur campagne, ou bien nous procédons comme la grande majorité des principales sociétés. »*

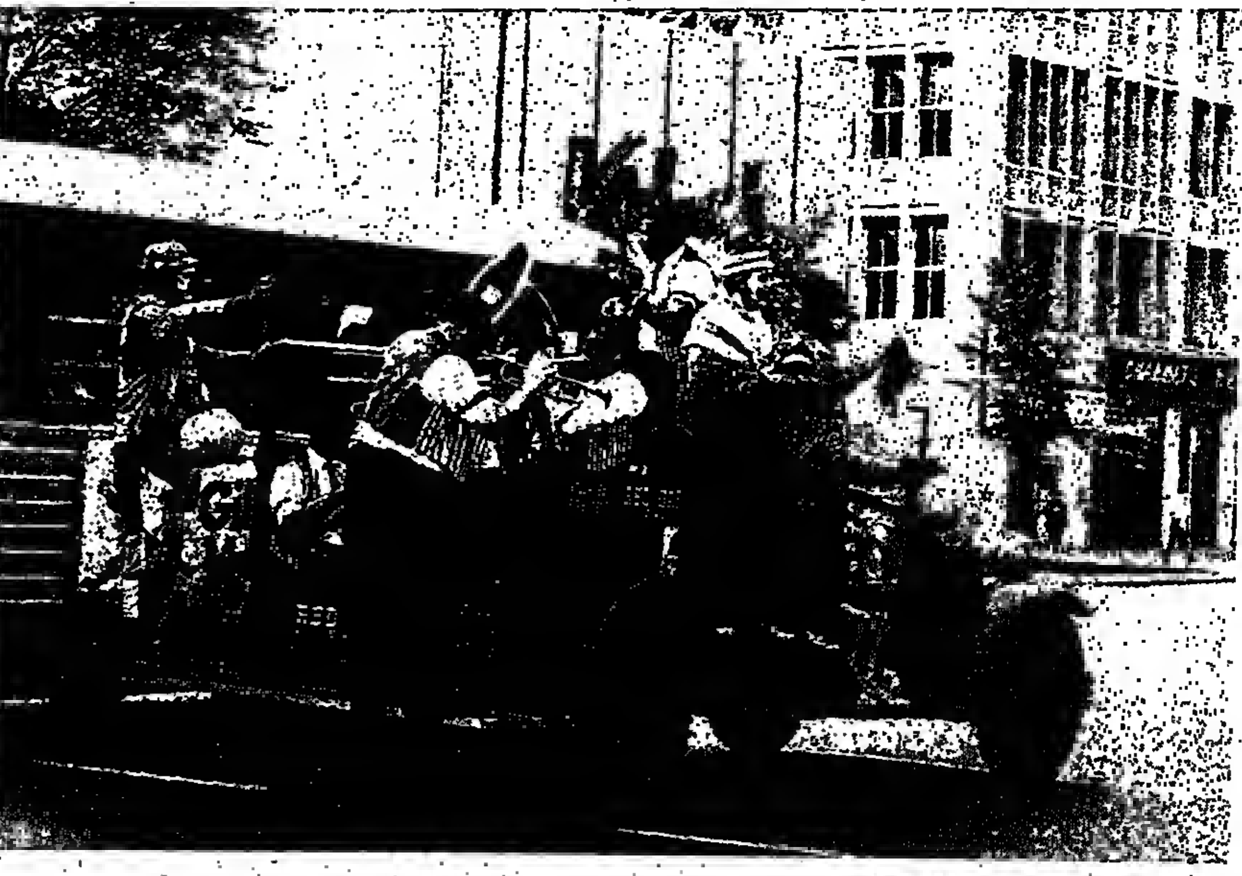
Extrait d'une lettre adressée par deux vice-présidents de la *Sterling Drug Inc.* (produits pharmaceutiques et chimiques) aux cinq cent vingt-cinq employés gagnant plus de 15 000 dollars auxquels il était demandé de verser 0,5 % de leur salaire — de 30 à 200 dollars — sous enveloppe portant mention « *Personnel et confidentiel* ». Au bénéfice de qui ? La direction s'en chargeait : « *Nous nous trouvons dans une bien meilleure situation pour juger* », déclara l'un des vice-présidents.

Morton Mintz et Jerry C. Cohen, *America Inc.*, Editions spéciales, J.-C. Lattès, Paris, 1972.

Christianisme et communisme

« Rappelons une nouvelle fois le caractère inconciliable, en théorie et en pratique, du christianisme et du communisme athée, et, en conséquence, entre la profession de la foi chrétienne et l'adhésion, la complicité ou le soutien à un authentique mouvement marxiste, même quand on affirme ne pas partager son idéologie. Nous ne pouvons pas ne pas dénoncer la gravité avec laquelle le geste de ces frères perturbe la communauté des croyants. Avec une souffrance profonde, en outre, nous nous sentons contraints de les avertir fraternellement que, s'ils entendent persévérer dans leur projet, ils devront considérer les lois qui réglementent, avec une logique interne, la communion ecclésiale et ses infractions. »

Cardinal Antonio Poma, archevêque de Bologne, mai 1976 (les élections législatives italiennes ont eu lieu en juin 1976).



(Photo Raymond Depardon - Gamma.)

A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE LA CONVENTION DEMOCRATE A CHICAGO

Les débordements d'une campagne aux Etats-Unis...

Trois décennies de pouvoir en Italie

UNE INSTITUTION DÉMOCRATIQUE ET CHRÉTIENNE : LE CLIENTÉLISME

Par PERCY ALLUM *

L'ORIGINALITE de la démocratie italienne tient dans le paradoxe suivant : un parti minoritaire — la démocratie chrétienne — tient le pouvoir depuis trente ans sans truquage des élections. Car si le système électoral est des plus équitables — représentation proportionnelle — la présence du plus fort parti communiste du monde occidental conduit la bourgeoisie à bloquer toute alternative à une coalition modérée dominée par la démocratie chrétienne. Ainsi, avec 35 à 40 % des suffrages exprimés (48 % en 1948), la démocratie chrétienne a-t-elle pu non seulement dominer la coalition majoritaire, mais également s'octroyer un pouvoir absolu. Elle est devenue non pas un parti de gouvernement, mais tout simplement le « parti-gouvernement » et M. Agnelli, président de Fiat et du patronat italien, a pu lancer cette jolie formule : « Avec 40 % des voix, la démocratie chrétienne a 80 % du pouvoir. »

Il est vrai que la D.C. tient son pouvoir du fait qu'elle est le plus grand parti italien — « le parti de la majorité relative ». Il est surtout évident qu'être au pouvoir en Italie fournit un formidable instrument pour maintenir et accroître son patrimoine électoral. On ne peut pas comprendre le fonctionnement du système politique italien depuis la guerre si on ne saisit pas ce lien. C'est précisément parce qu'elle domine la coalition gouvernementale, aussi bien dans le temps que numériquement, que la D.C. a accumulé un pouvoir presque sans limites. Aujourd'hui, elle se présente davantage comme une structure de pouvoir avec des ramifications dans tous les centres de décision du pays que comme un parti tel qu'on le décrit dans les manuels de science politique.

Ainsi, avant les élections de juin 1975, 5 024 maires sur un total de 7 870, 22 152 adjoints sur 38 583 appartenaient à la D.C. ; c'est-à-dire qu'avec 39 % des voix le parti avait 53 % des conseillers municipaux, 58 % des adjoints et 64 % des maires. Le phénomène était encore plus caractéristique au niveau des 92 villes chefs-lieux de province : 34 % des voix, 39 % des conseillers, 50 % des adjoints et 76 % des maires. Même situation au sein du gouvernement. Ainsi, par exemple, dans le cabinet Rumor V (centre-gauche regroupant la D.C., le P.S.I., le P.S.D.I. et le P.R.I.), la démocratie chrétienne avait 16 des 22 ministères et 22 des 42 sous-secrétariats d'Etat. Naturellement, les portefeuilles les plus importants sont restés entre ses mains souvent sans interruption : présidence du Conseil (depuis 1945), ministère de l'intérieur (depuis 1946) et ministères économiques.

Il y a en Italie 59 680 organismes publics ou para-publics, dont les deux tiers sont concentrés dans l'assistance sociale (17 628), l'assistance scolaire (14 039) et la prévoyance sociale (8 676). La plupart des présidences sont occupées par des démocrates-chrétiens. En outre, 15 des 21 présidents des instituts de sécurité sociale sont inscrits à la D.C. ; 16 des 26 présidents des principales banques et instituts de crédit ; 75 des 80 présidents de caisses d'épargne ; sans compter les majorités démocrates-chrétiennes dans les conseils d'administration de toutes ces organisations. Enfin, la même situation se retrouve dans le secteur industriel public, où dirigeants des grands holdings et pouvoir politique ont besoin les uns des autres. Ainsi s'est constituée la symbiose entre D.C.-pouvoir économique et D.C.-pouvoir politique, dont le dénominateur commun est la démocratie chrétienne.

Mais l'occupation permanente de l'Etat italien par la D.C. sert surtout à maintenir et accroître son emprise sur l'électorat à travers ce que la littérature politique italienne appelle le « clientelismo ». Il s'agit d'une sorte de troc politique : des voix sont échangées contre des services. Mais l'échange n'est pas bilatéral. Ceux qui donnent leurs voix ne sont pas nécessairement ceux qui bénéficient des faveurs. A peu de chose près, c'est le même mécanisme que celui utilisé par M. Jacques Chirac pour se faire élire député de la Corrèze en 1967, tel que le décrit M. Pierre Viansson-Ponté dans sa Lettre ouverte aux hommes politiques :

« Pendant des mois, vous arrosez, vous inondez littéralement (...) la circonscription de crédits, de bienfaits et de cadeaux ; à fonds perdus, si j'ose dire, puisqu'il s'agit de nos fonds. Vous concentrez vos efforts sur les maires, les conseillers généraux, les notables influents : il s'agit de les convaincre qu'en vous appuyant ils doteront leur région d'un chef de file bien en cour, d'un arbitre disposant d'une réelle autorité et des moyens de la soutenir. »

L'art de payer les voix

CE système est utilisé sur tout le territoire italien, mais il est particulièrement efficace dans les régions sous-développées du Sud et des îles, où la faiblesse des ressources propres rend la population particulièrement dépendante de l'aide que peut apporter l'Etat.

Ce n'est pas une coïncidence si la fameuse Caisse du Midi, créée en 1950, est l'un des centres du clientélisme, comme l'a révélé la polémique entre communistes et démocrates-chrétiens à l'occasion de sa prolongation. Dans une étude consacrée à l'industrialisation d'une province méridionale, les auteurs — Bonazzo, Bagnasco et Casillo — notaient que toutes les demandes étaient transmises aux hommes politiques des divers partis, mais qu'au bout du parcours elles aboutissaient toujours entre les mains des deux ou trois hommes de gouvernement, démocrates-chrétiens, les seuls en fin de compte à pouvoir les satisfaire. Expression d'un pouvoir local qui s'articule sur le contrôle d'une constellation d'organismes économiques et politiques. La plupart des entrepreneurs — petits et grands — reconnaissent que les députés sont des intermédiaires plus efficaces que les administrateurs locaux, et beaucoup plus que les fonctionnaires et les associations professionnelles et syndicales. En fait, tout dépend du pouvoir du notable local chrétien-démocrate : emploi, logement, hôpitaux... Et ce notable se fait payer, par son parti au pouvoir, la voix de son client.

Il faut ajouter que le système de la représentation proportionnelle s'accompagne d'un vote préférentiel. La bataille électorale est généralement beaucoup plus vive pour ces votes préférentiels que pour le scrutin de liste. A travers le jeu des numéros d'ordre, un candidat peut savoir si, dans un bureau de vote, un client a effectivement apporté les voix promises. C'est au cours de cette lutte que se manifeste l'influence de l'argent. Les campagnes électorales, surtout celles de certains candidats démocrates-chrétiens, sont extrêmement coûteuses, ce qui explique les scandales des fonds secrets de la Montedison et des sociétés pétrolières, ainsi qu'une bonne partie des 75 millions de dollars dépensés par la C.I.A. depuis 1957, ainsi que l'a révélé la commission d'enquête du Congrès américain.

L'origine et la consolidation du clientélisme dans l'après-guerre doivent être recherchées dans le type de développement économique choisi par le gouvernement de Gasperi : la « ligne Einaudi ». L'objectif était de faire par-

* Maître de conférence au département de sciences politiques de l'université de Reading.

des hommes politiques censés être les plus proches de la base, à l'écoute forcée de leurs électeurs. Au Sénat, filtré par un collège de notables, à plus forte raison au gouvernement, chasse gardée de la bourgeoisie, la représentativité est encore plus marginale et le gouvernement du peuple par le peuple une clause de style.

La situation est très comparable dans tous les autres pays : Etats-Unis, Allemagne, Italie, Japon, Grande-Bretagne. Partout, le pouvoir politique est principalement exercé par les représentants des classes dirigeantes et consacre la sous-représentation des classes populaires majoritaires. Partout, l'écart sociologique entre le peuple et ses élus, loin de se réduire, a tendance à s'accentuer et l'élitisme est d'autant plus prononcé que l'on se rapproche des véritables centres du pouvoir.

L'indécrottable axiome de la démocratie libérale fournit une autre vérification de ces propositions. Alors que les femmes représentent en moyenne la moitié ou plus du corps électoral, le pouvoir politique reste réservé aux hommes, qui monopolisent les sièges parlementaires : 98,5 % en France, 98 % aux Etats-Unis, 96,8 % en Italie, 95,9 % en Grande-Bretagne, 94,2 % en Allemagne occidentale (6). Certes, on trouve quelques brillantes exceptions, comme Mme Thatcher, dirigeante du parti conservateur britannique, ou Mme Simone Veil, ministre de la santé en France. Elles ne sauraient masquer la réalité : l'exclusion des femmes des responsabilités politiques. Quand elles y accèdent, rarement, c'est presque toujours pour y occuper la place qui leur est naturellement réservée dans nos sociétés : la seconde.

Ce qui est vrai pour la masse des travailleurs, pour les femmes, l'est également pour les minorités raciales et ethniques, comme pour les jeunes. Dans tous les pays, l'âge minimum est plus élevé pour être éligible que pour être électeur. En pratique, un député de moins de trente ans, un sénateur de moins de cinquante ans, un ministre de moins de quarante ans sont des curiosités : benjamins de la politique dont on nous invite à suivre les premiers pas à l'âge où, en majorité, les travailleurs ont déjà effectué la moitié de leur vie professionnelle. Passe encore quand la promotion des élus à l'intérieur du système politique n'est pas contrôlée par une gérontocratie tyrannique, comme c'est le cas au Sénat et à la Chambre des représentants aux Etats-Unis, au gouvernement et au Parlement japonais.

Un zeste d'ouvriers, deux pincées de jeunes, un soupçon de femmes, quelques gouttes de minorités raciales et ethniques : telle est la recette aromatisée de la bonne représentation démocratique faite à base de bourgeois de bonne souche, aisés, instruits, âgés.

Verrouillage et parrainage

SOUS prétexte d'éliminer les « fantaisistes », les démocraties libérales ont multiplié les dispositions restrictives (listes de signatures, dépôts et cautions, accès à l'information) qui empêchent en droit ou en fait les nouveaux venus de se faire connaître, de mener une campagne et de participer à la compétition électorale. Celle-ci tend à être réservée à ceux qui présentent le bon profil dessiné par les professionnels. Dans la plupart des cas, les meilleures chances de succès vont aux candidats au moins issus de la classe moyenne, parlant le langage et ayant les bonnes manières de la bourgeoisie, exprimant les opinions et prenant les positions qui attireront l'attention et le soutien des responsables politiques et des intérêts établis, disposant de moyens financiers ou dépendant de ceux qui en ont pour financer leur lancement local.

Au sein des grands partis et des machines électorales, c'est la plupart du temps à l'échelon le plus élevé, dans le secret des cabinets feutrés d'états-majors, que sont distribuées les investitures, arbitrées les candidatures, arrêté l'ordre des listes. La cooptation du personnel politique est hiérarchisée. Caciques et leaders des grands partis qui arbitrent la sélection occupent les têtes de listes et les circonscriptions les plus sûres. Lorsqu'ils sont membres de l'appareil gouvernemental ou placés à des postes clés dans les commissions parlementaires, cela revient à une assurance tous risques (7).

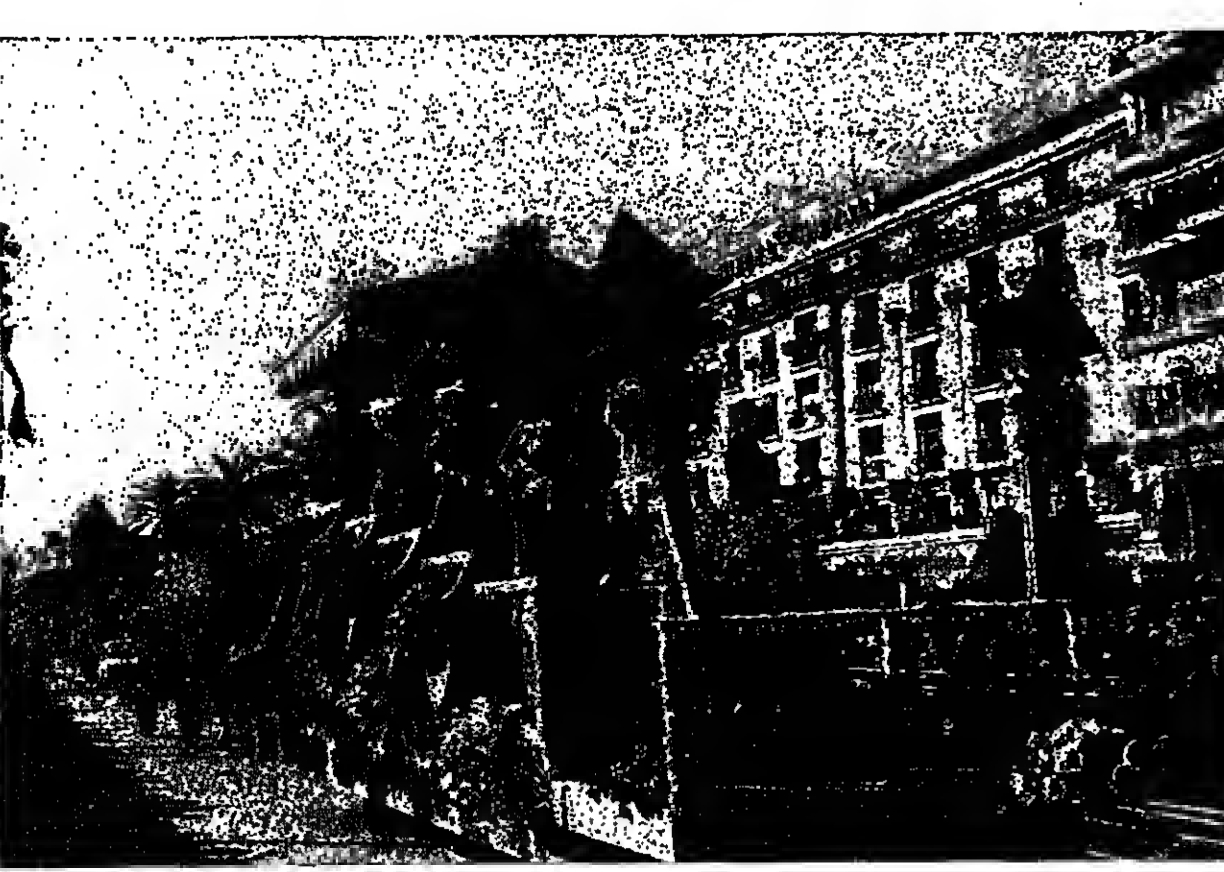
Avec une remarquable logique, la stabilité de l'emploi grandit avec les moyens que confère la fonction politique. « Je crois à la division du travail », expliquait aux investisseurs privés un sénateur républicain de Pennsylvanie, Boies Penrose, au début du siècle : « Vous nous menez jusqu'au Congrès. Nous votons des lois qui vous permettent de gagner de l'argent. Grâce à vos profits, vous pouvez nous apporter, pour nos campagnes électorales, une aide financière qui nous permettra de retourner voter des lois grâce auxquelles vous serez à même de gagner encore plus d'argent » (8). Moins naïfs, beaucoup d'hommes politiques bien en place aujourd'hui ont conservé la méthode qui a fait ses preuves.

CHRISTIAN DE BRIE.

(6) Voir : *Les Femmes françaises face au pouvoir politique*, Albert Brimo, Editions Montchrestien, Paris, 1975.

(7) Aux élections législatives françaises de 1973, les trente membres du gouvernement avaient posé leur candidature. Treize furent élus au premier tour, quinze au second, deux furent battus.

(8) *Main basse sur le pouvoir*, Ralph Nader, J.-C. Lattès, « Edition spéciale », Paris, 1973.



(Photo Giribaldi-Gamma.)

LE DEFILE DU CARNAVAL DANS LES RUES DE NICE
...sacrifient le débat politique à des manifestations folkloriques.

Contre la thèse de la manipulation du suffrage universel

Par MONICA CHARLOT *

« L'INCONVENIENT des élections libres, aurait confié un jour Molotov à Ernest Bevin, c'est qu'on ne peut jamais être sûr de leur résultat. » L'inconvénient de la thèse sur la manipulation, c'est qu'elle suppose une complicité et une unité totales dans les réactions des gouvernements, des élus et des électeurs. Elle suppose aussi, à tort, que les mêmes effets proviennent toujours et partout des mêmes causes. Prenons, par exemple, le problème de la sur-représentation. Est-elle nécessairement faite au profit des catégories sociales les plus intéressées à la conservation de l'ordre établi ? Il est difficile, en Grande-Bretagne, de soutenir ce point de vue. Les deux seules parties du Royaume-Uni qui sont sur-représentées sont l'Ecosse (soixante et onze sièges, soit 11 % des sièges pour 9 % des électeurs inscrits) et le Pays de Galles (trente-six sièges, soit 5,52 % pour 5 % des inscrits). Or c'est justement dans ces deux pays que la résistance au pouvoir établi est la plus forte, au point de menacer l'unité du royaume. Pour le reste, le découpage des circonscriptions est périodiquement révisé, afin de tenir compte de l'évolution démographique, et dépend non pas du gouvernement mais de l'ensemble des partis représentés à la Chambre des communes — ce qui exclut le « charcutage » des circonscriptions au profit de la majorité du moment.

Passons au choix des candidats. Certes, en Grande-Bretagne, les « candidats à la candidature » sont sélectionnés par une minorité, par une élite, comme dans toutes les démocraties. Mais il ne s'agit guère de notables ou d'hommes d'argent, de représentants de la classe politique ou de la classe dominante. Il s'agit des militants des sections locales de chaque parti. On peut contester leur représentativité, mais les intérêts qu'ils défendent sont surtout idéologiques. Et, conservateurs, libéraux ou travaillistes, ils sont toujours moins « conservateurs » que leurs électeurs.

La thèse de la manipulation n'est pas exempte d'une certaine naïveté. En Grande-Bretagne, l'argent ne manque pas pour les campagnes électorales — en dépit de la limitation légale des dépenses au niveau des circonscriptions. Mais l'argent des syndicats s'oppose à l'argent des patrons. Les syndicats, en effet, financent à 80 % les campagnes du parti travailliste. Faut-il renvoyer la gauche et la droite dos à dos parce qu'elles seraient corrompues par l'argent ? Ou estimer que la pression de l'argent syndical est pure, et la pression de l'argent patronal condamnable ? Ou encore prêcher le jeûne et l'abstinence en matière de propagande électorale ? Présenter son point de vue aussi pédagogiquement et de façon aussi variée que possible, est-ce là de la manipulation ? L'artisanat électoral est-il, en soi, une vertu ? Faut-il limiter la campagne au porte-à-porte et autres activités bénévoles de quelque trois millions et demi de militants de tous bords, 11 % des électeurs britanniques ?

L'événement, aujourd'hui, dans une campagne électorale, se produit presque toujours à la radio-télévision. Or le temps d'antenne, en Grande-Bretagne, ne s'achète pas. Il est partagé entre les groupes représentés à la Chambre des communes, ou attribué aux partis qui présentent un nombre minimum de candidats — tous critères qui avantagent finalement l'opposition face à la majorité et les partis moyens face aux grands.

L'expérience montre d'ailleurs que le pouvoir de l'argent ne se confond pas avec le pouvoir tout court. L'argent est nécessaire, il ne suffit pas à gagner les élections. La campagne des maîtres de forges britanniques n'a pas empêché la renationalisation de l'acier par Harold Wilson. La campagne d'amalgame entre communisme et travaillisme menée en février 1974 par Aims of Industry, l'équivalent britannique de Paix et Liberté, a essuyé un échec très net en dépit des millions dépensés. Le message publicitaire, le slogan électoral visent à capter les sentiments dominants de l'électeur, ils ne les créent pas. Un bon slogan est celui qui révèle à elle-même l'opinion publique pour mieux la rassembler. Ainsi du fameux slogan conservateur de 1959 : Life's Better with the Conservatives, *la vie est meilleure avec les conservateurs. Il a eu pour le parti conservateur une résonance extraordinaire en 1959 ; et un effet boomerang en 1964.*

Mais l'argument le plus faux des tenants de la thèse de la manipulation du peuple souverain est sans doute celui de la trahison de la volonté populaire par la désignation d'un gouvernement fondé sur une « majorité » d'un tiers seulement du corps électoral. C'est assimiler, en effet, à l'opposition la totalité des abstentions, que les abstentionnistes soient totalement apolitiques et apathiques, inscrits sur les listes électorales par erreur ou dégoûtés de tous les partis en présence.

C'est aussi nier l'existence, légalement reconnue, et la fonction positive de l'opposition dans le système britannique. C'est oublier que l'immense majorité des électeurs qui n'ont pas voté pour le parti vainqueur mais pour l'un de ses adversaires ont en commun avec les électeurs du parti vainqueur un certain nombre de valeurs — à commencer par la croyance dans la légitimité du pouvoir sorti des urnes, fût-ce à la majorité relative. Mais ce consensus va plus loin. Il comprend le rejet de tous les totalitarismes, de gauche comme de droite ; la condamnation de la violence politique ; l'inclusion de la Grande-Bretagne dans le camp occidental ; l'acceptation d'un Welfare State qui n'est pas un Etat-Providence mais un système où les injustices les plus flagrantes sont sans cesse dépistées pour être corrigées, etc.

Profession de foi que tout cela ? Sans doute. Mais à force de décrier, plus ou moins injustement, la démocratie et les libertés dites bourgeoises, on les dévalorise et on les menace, en dépit de l'attachement de la quasi-totalité des organisations politiques et des citoyens aux valeurs qu'elles représentent. Pour les remplacer par quoi ?

* Professeur à Paris-III.

ticiper l'Italie à la concurrence internationale après vingt ans d'autarcie fasciste. Tirant parti de la « guerre froide », il fut facilité par l'expulsion des communistes en mai 1947 et la scission syndicale de juillet 1948. Pour gagner les élections d'avril 1948, le gouvernement dut mobiliser toutes les autres classes de la société italienne. La période de « guerre froide » terminée, il fallut trouver d'autres liens dans une conjoncture où l'idéologie se relâchait. C'est ainsi qu'à travers toute une série de mesures sectorielles, dont la réforme agraire et la politique méridionale n'ont été que les principaux aspects, la démocratie chrétienne a créé un bloc de pouvoir périphérique. En fait, après 1948, son électorat a augmenté dans le Sud, non dans le Nord, parce que la clé de ce bloc de pouvoir est bien le clientélisme.

La stabilité et la permanence de la D.C. sont fondées sur l'opinion commune qu'il n'y a pas de solution de rechange. Avec l'avance du parti communiste, l'alternance au pouvoir risquerait de faire sombrer la fortune électorale de la D.C. Comme l'a remarqué récemment l'un de ses dirigeants, si le parti ne réussit pas à reconquérir le terrain, il risque de « succomber définitivement ». On comprend sa résistance à toute ouverture.

La stabilité et la permanence de la D.C. sont fondées sur l'opinion commune qu'il n'y a pas d'alternative possible. Or l'avance du parti communiste aux élections législatives de juin 1976 a été telle que le partage du pouvoir semble aujourd'hui plus ou moins inévitable et, par la suite, l'alternance est devenue, pour la première fois, une possibilité réelle. Avec elle risquerait de sombrer la fortune politique de la D.C. Comme l'a remarqué l'année dernière l'un de ses dirigeants, si le parti ne réussit pas à reconquérir le terrain, il risque de « succomber définitivement ». On comprend alors sa résistance à toute ouverture vers le « compromis historique » proposé par le parti communiste et, par ailleurs, l'étrange coïncidence qui veut que chaque fois que la participation communiste au gouvernement semble imminente, le terrorisme reparte de plus belle.

PERCY ALLUM.

Les décalages dans la société britannique

DERRIÈRE LA VITRINE

Par BERNARD CASSEN

AU Royaume-Uni, lors des élections législatives d'octobre 1974, sur environ vingt-neuf millions d'électeurs, quinze millions votèrent pour des candidats perdants ; le parti travailliste s'octroya 50,2 % des sièges avec 39,2 % des voix, les conservateurs obtenant 43,6 % des sièges avec 35,8 % des voix. Cette considérable sur-représentation se faisait au détriment des laissés-pour-compte du bipartisme : principales victimes, les libéraux obtenaient seulement 2 % des sièges avec 18,3 % des suffrages, les nationalistes écossais et gallois étant spoliés dans une moindre mesure (1). Résultats caricaturaux ? Personne ne les a contestés, pas plus que les travaillistes n'avaient récusé les résultats de 1951 où les conservateurs, tout en obtenant un nombre de voix inférieur au leur (treize millions sept cent dix-sept mille contre treize millions neuf cent quarante-huit mille), conquirent largement la majorité des sièges au Parlement (trois cent vingt et un contre deux cent quatre-vingt-quinze) et mirent ainsi fin au deuxième gouvernement Attlee.

Le système d'arrondissement à un seul tour (préconisé un temps en France par M. Michel Debré) est un scrutin guillotine, qui donne une véritable rente de situation aux deux grandes formations organisées nationalement et qui condamne le seul tiers-parti également présent dans la majorité des circonscriptions, le parti libéral, dans la mesure où ce dernier, faisant figure honorable à peu près partout, peut arriver assez fréquemment en seconde position mais très rarement en première (seulement treize fois en 1974).

Les nationalistes présentent un cas de figure différent. Leurs suffrages sont concentrés dans les circonscriptions écossaises et galloises, aussi en 1974 ont-ils pu obtenir respectivement treize et trois sièges. Au plan des statistiques nationales, cette concentration leur donne des résultats moins iniques que ceux des libéraux, mais elle peut aussi créer des situations locales aberrantes. Ainsi, dans la circonscription écossaise de Dunbartonshire-East, en octobre 1974, la candidate nationaliste, Mme Bain, fut élue avec quinze mille cinq cent cinquante et une voix contre quinze mille cinq cent vingt-neuf à son concurrent conservateur, quinze mille cent vingt-deux au travailliste et trois mille six cent vingt-six au libéral. On peut tenir pour assuré que le point central du programme politique de Mme Bain, l'indépendance écossaise, dressait contre elle la majorité des électeurs de la circonscription (trente-quatre mille deux cent soixante-dix-sept contre quinze mille cinq cent cinquante et un), ce qui ne l'empêcha pas d'être désignée pour les représenter.

Si l'on ajoute que, dans un tel système, les circonscriptions (d'ailleurs découpées et remises à jour avec impartialité par une commission indépendante du pouvoir) sont à 90 % « sûres », c'est-à-dire que, sauf cataclysme politique, elles disposent d'une majorité suffisamment confortable pour l'un ou l'autre parti, le résultat national se faisant sur les 10 % de sièges « marginaux » restants, on peut être étonné du maintien d'un fort pourcentage de participation électorale (72,8 % en octobre 1974). Plus significative est la baisse du pourcentage total de suffrages des conservateurs et des travaillistes : 96,8 % en 1951, 90 % en 1966, 75,4 % en février 1974, 75,1 % en octobre 1974. Un quart des électeurs sont réfractaires à l'un et à l'autre parti et, malgré la pénalisation que leur inflige le mode de scrutin, réagissent par un « vote de protestation ».

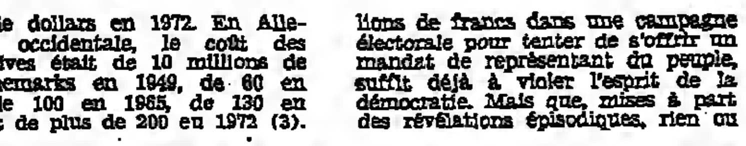
Le système électoral, pour certaines catégories sociales, ne permet qu'un accès minimal à la députation. Dans son ouvrage classique Voters, Parties and Leaders (2), Jean Blondel a minutieusement démontré la représentativité sociale décroissante des cadres des partis par rapport aux membres, des députés par rapport aux cadres, et des ministres par rapport aux députés. La représentativité des membres des partis par rapport aux électeurs est très faible chez les conservateurs (qui, malgré l'appui électoral d'un grand nombre d'ouvriers, n'ont que fort peu de « militants » parmi eux) mais satisfaisante chez les travaillistes. Dans son ouvrage sur le système politique britannique, Monica Charlot (3) constate que « les conservateurs continuent à recruter la majorité de leurs élus dans les professions libérales et les milieux d'affaires ; ils n'ont qu'un seul élu ouvrier alors qu'un bon tiers environ de la classe ouvrière vote conservateur. Dans le groupe travailliste, les milieux d'affaires sont toujours aussi peu représentés (9 % en 1970 comme en 1951), mais la part relative des députés d'origine ouvrière (37 % en 1951, 31 % en 1970) tend à diminuer au profit des représentants des professions libérales. Indéniablement, le parti travailliste recrute de moins en moins ses parlementaires dans les milieux ouvriers et fait la part belle à la " méritocratie " ».

(Lire la suite page 10.)

(1) Nationalistes écossais : 1,7 % des sièges et 2,9 % des voix ; nationalistes gallois : 0,5 % des sièges et 0,6 % des voix.

(2) Jean Blondel, *Voters, Parties and Leaders, The Social Fabric of British Politics*, Penguin Books, édition remise à jour en 1975. Il existe une traduction française assez ancienne, *la Société politique britannique*, Armand Colin, Paris, 1964.

(3) Monica Charlot, *le Système politique britannique*, Armand Colin, Paris, 1976.


Le débat politique éclipsé par les techniques du "marketing"

La parole d'or des puissances d'argent

FAUT-IL être surpris que, dans nos sociétés marchandes dominées par la logique du profit, l'argent entretienne avec la politique des rapports intimes qui s'intensifient en période électorale ? *« Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler. »* Un siècle après Lamennais, les réflexions désabusées des présidents Eisenhower et Pompidou projettent une lumière crue sur les réalités électorales :

« Nous avons mis le symbole du dollar sur la fonction publique et, aujourd'hui, bien des hommes capables, qui voudraient se porter candidats, n'ont pas les moyens de le faire. Beaucoup de gens se figurent que, dans notre pays, la politique est déjà un sport réservé aux riches. Cet aspect de nos affaires inspire de tristes réflexions sur notre régime électoral » (1).

« Les ressources des partis politiques ne sont pas ce que l'on croit. Elles sont peu claires en général, pour des raisons très variées et pas forcément immorales. Je veux bien qu'on les contrôle, cela ne changera pas grand-chose » (2).

Tout est dit, ou presque. Le rôle de l'argent dans les élections n'est pas ce que l'on croit. C'est vrai : il est beaucoup plus important et s'est prodigieusement amplifié au cours de la période récente. Il échappe pratiquement à tout contrôle comme en témoigne la prolifération des textes qui, avec un grand luxe de détails, s'épuisent dans une vaine réglementation jamais respectée ni sanctionnée. Tant par son origine que par sa destination, le financement électoral fait de la politique *« un sport de riches »*.

Aux Etats-Unis, pour l'ensemble des élections, les dépenses passent de 140 millions de dollars en 1952 à 175 en 1960, à 200 en 1964, à 300 en 1968, et à plus de 400 millions de dollars en 1972. En Allemagne occidentale, le coût des législatives était de 10 millions de deutschemarks en 1949, de 60 en 1957, de 100 en 1965, de 130 en 1969, et de plus de 200 en 1972 (3).



(Photo Gamma.)
APRES LA BATAILLE.
Quand le produit politique obéit à la logique de la marchandise

Que, dans une société où presque tout s'achète, M. Nelson Rockefeller puisse jeter 10 millions de dollars, M. J.-J. Servan-Schreiber 2 millions de francs dans une campagne électorale pour tenter de s'offrir un mandat de représentant du peuple, suffit déjà à violer l'esprit de la démocratie. Mais que, mises à part des révélations épisodiques, rien ou presque ne filtre de la liaison organisée et permanente entre les partis et les puissances d'argent témoigne assez de l'impunité dont jouit la criminalité financière. C'est bien de corruption qu'il s'agit partout quand, de la pègre aux organisations patronales, les circuits noirs du dollar, du yen, de la lire ou du franc, « blanchis » dans les comptes à numéros des paradis fiscaux, les fondations et les bureaux d'études fictifs, viennent conforter les hommes au pouvoir. Mais il est dit qu'il n'est pas bon de parler de ces choses-là. Comme le mentionnait l'interdiction faite à la presse japonaise d'enquêter sur l'enrichissement du premier ministre Tanaka, *« cela ne peut servir que les communistes »*.

« Au début de 1972, avant même de se déclarer officiellement candidat, le sénateur Muskie avait déjà dépensé un million de dollars, et les « élections primaires » n'allaient pas tarder à multiplier la note. En 1970, sur quinze candidats briguant des sièges de sénateurs importants, onze étaient millionnaires — et ils furent élus (...) D'origine très modeste, le sénateur Muskie, considérant les énormes ressources et les concours dont disposait Edward Kennedy, disait avec humour : « Je suis quand même content de découvrir qu'un garçon pauvre peut devenir président de ce pays si, en chemin, il trouve 20 millions de dollars (100 millions de francs) pour payer les frais de sa campagne » (4).

Certes, tous les hommes politiques ne sont pas millionnaires, ni aux Etats-Unis, ni ailleurs. Mais, sachant que, par exemple, un siège de sénateur américain coûte en moyenne 1,5 million de dollars, un mandat de député français de 80 000 à 200 000 F, les candidats les moins fortunés dépendent inévitablement des bailleurs de fonds électoraux qui, pour l'essentiel, ne sont ni des militants, ni des donateurs anonymes. Aux Etats-Unis, *« il est estimé que 90 % des fonds politiques sont donnés par 1 % de la population »* (5). *« La plus grande partie des fonds utilisés dans une campagne provient des hommes d'affaires : des hommes d'affaires, parce que la loi interdit aux affaires elles-mêmes de contribuer »* (6). Ainsi s'exprimait en 1967, à la tribune du Sénat, le représentant de la Louisiane, président de la commission des finances, Russel Long, qui ajoutait : *« Les investissements faits dans ce secteur sont souvent considérés comme devant rapporter mille fois la mise. »* Parole d'expert : l'honorable parlementaire se qualifiait lui-même de *« chéri de l'industrie du pétrole et du gaz naturel »*.

Ce qui est vrai aux Etats-Unis l'est aussi au Japon, et dans une moindre mesure en Europe. Pour l'essentiel, l'argent vient des milieux d'affaires et va naturellement aux candidats et aux partis qui défendent leurs intérêts. *« La plupart du temps, les contributions importantes émanent de ceux qui bénéficient déjà de privilèges. Ils n'en réclament pas de nouveaux. Ce qu'ils veulent, c'est que l'on conserve le statu quo »* (7). Telle est en définitive la fonction des partis modérés ou conservateurs même si, à titre de police d'assurances multirisques, les gens d'argent ont pris l'habitude de *« beurrer les deux côtés de la tartine »* et de corrompre les oppositions respectables.

Le « marché politique »

« UNE analyse des télévisions, des radiodiffusions, et de la grande presse des nations occidentales montrerait qu'elles développent inlassablement les thèmes de la supériorité de la production capitaliste, des dangers du socialisme, de la nécessité de la concentration des entreprises, de la compétence et du sérieux des hommes d'affaires, de l'incompétence et de la versatilité des politiciens, de la sclérose et de la cherté des services publics, de la nocivité de toute idéologie — c'est-à-dire de toute représentation d'une société différente de la société actuelle, — du caractère irresponsable et pathologique des intellectuels — susceptibles d'imaginer des critiques en profondeur de l'ordre établi » (8).

Sur la scène électorale, le citoyen tend à être traité par les gouvernants comme l'est, sur le marché, le consommateur. *« L'oligarchie économique a réussi par la publicité ce que les dictatures avaient tenté par la propagande : imposer au public d'acheter des produits ou de soutenir des idées (...) qu'un pilonnage intensif par les mass-media rend familiers et indispensables »* (9).

Comme l'acquisition individuelle de l'objet, le scrutin a l'apparence d'une prise de décision personnelle, mais il ne peut être isolé de ce quadrillage permanent. La dynamique propre de la démocratie industrielle diminue l'hiatus entre le statut socio-économique du client et celui de l'électeur, désormais beaucoup moins traité, lui aussi, en souverain qu'en cible pour campagne promotionnelle de vente. L'optimum à atteindre, dans un cas comme dans l'autre, étant qu'il réclame ce qu'on prévoit de lui fournir.

L'irruption des techniques de vente et de publicité sur le marché électoral est un phénomène récent. Hommes et partis se sont lancés dans des études préalables qui conditionnent l'efficacité de la nouvelle action politique : réunion et exploitation méthodique de toutes les données susceptibles de fournir une description objective du *marché* dans le but d'avoir prise sur lui. Etude de l'image que l'opinion publique se fait des programmes, des candidats et des partis en concurrence. Etude des motivations psychologiques de l'électeur pouvant jouer pour ou contre le *produit* politique que l'on présente. Multiplication des sondages d'opinion : sondages pré-électoraux et enquêtes de conjoncture qui visent moins à prévoir les résultats d'une consultation ou à tester la popularité d'un leader qu'à guider le choix d'une stratégie pour la *promotion* d'un homme, d'un parti, d'un programme ; ils permettent de rassembler des données sur la hiérarchie des enjeux, les réactions de l'électorat aux thèmes des campagnes, avant et après leur mise au point, les attitudes de telle ou telle catégorie sociale à l'égard d'un candidat ou d'un adversaire, les chances qu'il a de l'emporter, ses zones de force ou de faiblesse en fonction de différents critères ; ils sont complétés par les enquêtes par simulation, les études sémantiques, les entretiens en profondeur.

(1) Dwight D. Eisenhower, 1958, cité par Morton Mintz et Jerry S. Cohen dans *America Inc.*, J.-C. Lattès, « Edition spéciale », Paris, 1972.
(2) Georges Pompidou, conférence de presse du 23 septembre 1973.
(3) Voir R. Kraehe, *le Financement des partis politiques*, université de Rouen, P.U.F., 1972.
(4) Claude Julien, *le Suicide des démocraties*, Grasset, Paris, 1972.
(5) *Time*, 23 novembre 1970.
(6) *Main basse sur le pouvoir*, déjà cité, page 99.
(7) *Idem*.
(8) Maurice Duverger, *Janus, les deux faces de l'Occident*, Fayard, Paris, 1972.
(9) *Idem*.

BIBLIOGRAPHIE

LES ELECTIONS SONT-ELLES LA DEMOCRATIE ? — Serge-Christophe Kolm.
★ Editions du Cerf, Paris, 1977, 138 pages, 29 F.

« Si le peuple voulait autre chose que ce qui existe, un candidat le proposerait et il serait élu par définition. Donc ce qui existe est ce que le peuple veut. » Telle est la logique du suffrage universel qui, en régime démocratique, fonde la légitimité de nos gouvernants et le consentement des citoyens.

Postulat en forme de sophisme car, en réalité, l'absence de choix, la centralisation, l'irrévocabilité des élus, une information superficielle, la sélection *a priori* des dirigeants et des candidats permettent à une caste de monopoliser le pouvoir. *« Le résultat est l'aliénation politique poussée qui ravale les citoyens au rang de sujets. (...) Le peuple vote et les princes gouvernent. (...) L'élection n'est pas la délégation fondamentale mais l'onction suprême, le sacre. »* En moins de deux siècles, ont est passé *« de la monarchie de droit divin à l'oligarchie de droit populaire. »*

Une critique percutante des systèmes électoraux occidentaux mais aussi un plaidoyer passionné pour la démocratie à conquérir.

CITOYENS ET CANDIDATS, LA PRATIQUE DES ELECTIONS. — Jean-Pierre Cot et Pierre Gaborit.
★ Robert Laffont, coll. « Défense d'ignorer », Paris, 1977, 212 pages, 38 F.

Qui vote ? Comment s'inscrire sur les listes électorales ? Qui peut être candidat ? A quoi sert un bureau de vote ? Comment dépister et faire sanctionner une fraude électorale ? Ce petit livre répond très clairement et précisément à ces questions et à beaucoup d'autres.

Mais on y trouve aussi l'analyse des différents modes de scrutin et de leurs effets, la mesure des inégalités de représentation résultant du découpage des circonscriptions, l'étude des systèmes de financement des campagnes électorales et de la structure de l'électorat français. Très bien documenté, complété d'un index, ce vademecum du praticien fournit aussi les éléments d'une réflexion politique sur la démocratie électorale. Deux auteurs qui connaissent parfaitement leur sujet et ne cachent pas leur engagement politique.

Ch. de B.

(Suite de la page 9)

La classe ouvrière, qui constitue en gros les deux tiers de l'électorat, est donc « représentée » par l'ouvrier de service chez les conservateurs, et très minoritairement dans le parti travailliste, qui en est pourtant sociologiquement l'expression. Les milieux d'affaires et les professions libérales (2 % de la population) jouissent d'un quasi-monopole chez les conservateurs et bénéficient d'un traitement de faveur chez les travaillistes.

Autre indice de la non-représentativité sociale des députés, leur formation scolaire : 75 % des conservateurs et 18 % des travaillistes ont été éduqués dans des écoles secondaires privées et payantes, ces bastions des privilèges que sont les « public schools ». Environ 69 % des conservateurs et 57 % des travaillistes sont passés par l'Université (4). Or seulement 3,7 % des enfants britanniques fréquentent les « public schools » et 4 % l'Université (5). La classe dirigeante britannique — l' « élite », l' « establishment », selon le point de vue théorique que l'on adopte — n'a nullement à se plaindre du suffrage universel tel qu'il fonctionne et qui, à certains égards (taux très élevé d'inscriptions sur les listes électorales, absence de charcutage des circonscriptions, contrôle partiel du financement des campagnes), peut servir ailleurs de référence. Et pourtant, le système connaît des grincements qui pourraient ne pas être simplement conjoncturels et qu'on ne peut s'empêcher de relier à la crise générale de la société britannique.

Etouffer les voix dissidentes

LA pression en faveur d'une réforme électorale (la représentation proportionnelle) s'est accrue ces dernières années, le parti libéral en ayant fait un thème de ses campagnes (6). Il y a toutefois peu de chances qu'elle aboutisse, ne serait-ce que parce que c'est aux parlementaires à qui elle serait fatale qu'il reviendrait de la voter. Aucune des deux grandes machines — conservatrice et travailliste — n'y a intérêt, chacune préférant sans doute que l'autre soit au pouvoir plutôt que de le partager elle-même avec un tiers-parti. L'intérêt bien compris de chacune des deux grandes composantes du consensus politico-social se confond ainsi avec celui du maintien même de ce consensus. Non pas que les libéraux (ou même les nationalistes) se situent à l'extérieur de cet accord idéologique, dont l'élément essentiel est la conservation de la propriété privée des moyens de production.

Ouvrir les vannes de la représentation proportionnelle serait permettre à des groupes actuellement marginalisés (de gauche ou d'extrême droite) d'accéder à la représentation parlementaire et de faire de Westminster une caisse de résonance. Or ce sont ces voix dissidentes qu'il s'agit précisément de ne pas faire entendre. La « Mère des Parlements » sait toujours trouver les moyens techniques nécessaires. C'est ainsi par exemple que, dans le cadre de la campagne radio-télévisée, le parti communiste britannique et les nationalistes gallois et écossais n'ont disposé que d'un temps d'antenne ridiculement faible (cinq minutes) par rapport aux partis travailliste ou conservateur (cinquante minutes) et libéral (trente minutes). Certes, le parti communiste n'a jamais représenté plus de 0,4 % de l'électorat, mais ce n'est pas avec ses cinq minutes par élection, diffusées de surcroît à une très mauvaise heure d'écoute (18 h 30) et non annoncées dans les programmes hebdomadaires (7), qu'il pourra atteindre beaucoup d'adhérents ou d'électeurs !

Quant au Front national, formation raciste d'extrême droite qui, en 1976 et 1977, a réussi certaines percées locales jusqu'à disputer aux libéraux leur statut de troisième parti, il n'est guère mieux traité. La B.B.C. ne lui a en effet toujours pas accordé de droit de réponse après l'attaque en règle dont il a été l'objet en décembre 1977 au cours d'une émission télévisée élaborée par le parti travailliste. A gauche et dans l'intelligentsia libérale, on considère que, par sa doctrine ouvertement raciste, il s'est lui-même exclu du champ d'application du pluralisme. A droite, on le tient pour un voisin insuffisamment respectable mais, dans certains secteurs, on n'exclut pas totalement de l'utiliser si d'aventure il prenait du poids dans l'avenir.

On pourrait ainsi résumer la philosophie du système politique britannique en matière de diffusion de masse des idées : tout — ou presque — dans le cadre du consensus capitaliste, quelques miettes — servant d'alibi — en dehors de ce consensus. Il n'y a nullement matière à s'indigner qu'un ordre social menacé se défende. On peut cependant remarquer que les grands principes qui le fondent en théorie sont subtilement modulés dans la pratique lorsque le besoin s'en fait sentir. Pourraient-ils être mis entre parenthèses le cas échéant ? L'affaire irlandaise a permis d'adopter une législation répressive nouvelle et de développer des appareils policiers comme la Special Branch (l'équivalent de la D.S.T. en France), pour lesquels l' « ennemi intérieur » va de l'IRA aux dirigeants syndicalistes en passant par les communautés d'immigrants. Certains secteurs de services secrets ne seraient-ils pas tentés de mener leur propre politique « antisubversive » à l'insu des autorités légales ? On ne peut qu'être préoccupé quand on entend M. Wilson déclarer après avoir quitté le pouvoir : « Je ne suis pas sûr qu'au cours des huit derniers mois où j'ai été premier ministre j'ai su entièrement ce qui se passait en matière de sécurité. » Devant les impasses économiques, le pessimisme des classes dirigeantes quant à l'avenir du pays, s'exprime ouvertement dans les articles, les livres et les discours (8).

Les pressions en faveur d'un gouvernement d' « urgence » ou de « salut national », plus ou moins « musclé », pourraient alors devenir très fortes. La nécessité pour maintenir le système de faire payer la note de la crise aux salariés, et de maintenir un niveau élevé du chômage, pourrait ouvrir une période de confrontation dont on avait eu un avant-goût lors de la grève des mineurs de l'hiver 1973-1974, lorsque le gouvernement de M. Heath proclama l'état d'urgence et amena le pays au bord de la paralysie, avant de se faire battre aux élections de février 1974. Si, dans un tel contexte et au lendemain d'une victoire électorale, le mouvement nationaliste écossais s'avisait de revendiquer plus que ce que l'Etat britannique est disposé à concéder en matière de revenus du pétrole de la mer du Nord, il constituerait un ennemi — extérieur celui-là — à désigner d'office à la vindicte populaire. C'est dans ces moments que peut devenir irrésistible la « tentation totalitaire », celle qu'évoque plaisamment le héros d'un roman (9) qui n'est pas que de pure politique-fiction : « Précéder les marxistes sur le chemin de l'illégalité où ils ne manqueraient pas de s'engager. »

BERNARD CASSEN.

(4) David Butler et Anne Sloman, *British Political Facts 1900-1975*, Macmillan, Londres, 1975, p. 155.
(5) A.H. Halsey, *Trends in British Society Since 1900*, Macmillan, Londres, 1972, p. 165 et p. 189.
(6) Voir *The Disillusioned Voter's Guide to Electoral Reform* (Guide de l'électeur désabusé pour la réforme électorale), de Christopher Mayhew, ancien député travailliste qui a rejoint les rangs libéraux (Arrow Books, 1976).
(7) Voir Monica Charlot, *la Démocratie à l'anglaise*, Armand Colin, Paris, 1973, pp. 118-122.
(8) Voir dans ce même numéro le reportage intitulé « le Mal britannique ».
(9) Bertrand Poirot-Delpech, *les Grands de ce monde*, Gallimard, Paris, 1976 (voir *le Monde diplomatique*, mai 1976).

Un discours vide de sens

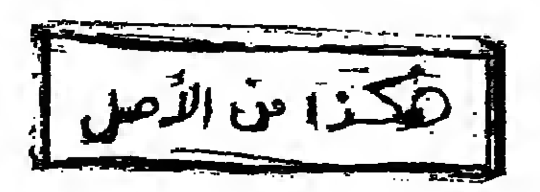
LE DRESSAGE A LA CONSOMMATION POLITIQUE

Par PIERRE CHARPENTIER *

A LA reprise et au perfectionnement des limitations traditionnelles que les pays libéraux ont apportées depuis près d'un siècle et demi au principe du suffrage universel, en raison de la crainte qu'il inspirait à la conservation sociale, la Ve République ajoute de nouveaux moyens de contrôle et de prévention de la volonté populaire au profit de la classe dominante en liaison étroite avec l'apparition et la croissance rapide en France des formes les plus élaborées du capitalisme moderne à caractère monopoliste et multinational. Les techniques publicitaires d'incitation et de maîtrise du comportement qui visent la décision d'achat du consommateur débordent en effet largement aujourd'hui le secteur marchand pour envahir le domaine de la chose publique et tenter d'assujettir, par des voies semblables et à travers un appareil idéologique de nature en tous points comparable, le choix réputé libre et éclairé du citoyen. Beaucoup plus efficace, et bien moins voyant, que le recours à des mesures législatives et réglementaires, leur emploi consacre et aggrave singulièrement l'inégalité de fait des forces politiques selon qu'elles se situent ou non du côté des détenteurs de la puissance économique et financière du capital.

Les firmes géantes n'attendent pas les sollicitations du marché, parce que la loi de la rentabilité maximum de l'investissement la

* Maître-assistant de sciences politiques à la faculté de droit de Reims.



Nourris des multiples informations ainsi recueillies, les ordinateurs stockent et traitent logiquement une masse considérable de données. L'intervention systématique des instituts de sondage et des centres de calcul informatique sur le marché électoral a ainsi profondément modifié, comme sur le marché des marchandises, l'élaboration des stratégies et les conditions de la prise de *décision* politique. Elle fonde un certain nombre de choix : choix du terrain d'action, de ce que l'on dira et surtout de ce que l'on ne *dira pas*, définition de l'image de marque, programmation de la durée et des différentes phases de la campagne de publicité politique, détermination de leur contenu. Cette nouvelle technologie a favorisé l'éclosion d'une profession inconnue il y a un demi-siècle : les conseillers en campagne politique (10).

« Des campagnes électorales clés en main » : c'est le slogan publicitaire des nouveaux promoteurs du produit politique. Ils prolifèrent partout, même en France et en Italie, réputées rebelles. Ainsi par exemple, dès novembre 1966, les candidats gaullistes étaient conviés par groupes d'une cinquantaine à *des séminaires* de travail dans une auberge de la région parisienne afin d'y apprendre l'art de *« vendre le gaullisme »*.

Mais la promotion du produit politique passe aussi par l'utilisation des procédés de communication qui permettent d'atteindre l'électeur et d'exercer sur lui l'effet de persuasion recherché. Ces procédés sont multiples, les nouveaux s'ajoutant aux anciens. *Plus* que le choix de tel ou tel d'entre eux, c'est leur accumulation programmée et la répétition qui assurent l'efficacité.

Tous les spécialistes en conviennent, c'est une règle du genre : en matière de publicité, le saupoudrage ne paie pas ; un flot de tracts, de banderoles, de brochures, de journaux, de panneaux d'affichage, d'interviews et de reportages, de sondages et d'enquêtes, d'émissions radiophoniques et de débats télévisés submerge l'électeur comme le consommateur. Publication et diffusion industrielle de messages publicitaires rythment les campagnes électorales de toutes les démocraties libérales. *« Désormais, le candidat-produit doit conquérir un électorat-marché et déclencher des votes-achats »* (11).

Le code de la persuasion

C'EST sur les désirs profonds et inconscients du citoyen, au-delà, voire en dépit de ses opinions, que la persuasion se propose d'agir. D'une part, en adhérant et se conformant à un système de référence qui est celui de la culture de masse ; d'autre part, en produisant et en diffusant un ensemble hiérarchisé de signes qui s'imposent à l'électeur. Dans un cas comme dans l'autre, le produit politique obéit à la logique de la marchandise. Les conséquences n'en sont pas négligeables. Tout d'abord, une exigence de standardisation, non seulement parce que *l'offre de messages est* de plus en plus concentrée, mais aussi parce que ceux-ci doivent satisfaire un public aussi large que possible. Dans le cadre d'un *marché* politique monopolistique (parti dominant ou bipartisme), les messages politiques tendent à être fondamen*talement conservateurs en ce sens* qu'ils entretiennent et favorisent tout ce sur quoi il existe déjà un consensus.

Ensuite, le message publicitaire, qu'il soit ou non politique, procède essentiellement par affirmation. Les choses deviennent vraies en affirmant qu'elles le sont : *« la majorité, c'est vous » = « la blancheur, c'est Persil » ; « I like Ike » = « C'est Shell que j'aime » ; « Avec les communistes, c'est mieux = « Avec France-Inter, écoutez la différence »*... Les uns et les autres consacrent le recul général de la réflexion et de l'analyse propre au discours rationnel.

Enfin, le bonheur de tous les individus, pris individuellement, devient le but ultime de la persuasion. Le candidat, le parti (comme le produit, l'entreprise), sont *« au service de »*. Le message a pour fonction de produire de la sociabilité, de la participation, de la sollicitude, qu'il s'agisse de la *« décrispation »* ou du *« supplément d'âme »* ; tout ce que Jean Baudrillard appelle très justement *« la lubrification des rapports sociaux »* (12). Dans tous les cas, adhésion et conformité exigent que soient masqués les antagonismes et les contradictions. Elles n'en demeurent pas moins, s'affrontent et parfois explosent sur d'autres terrains. Mais parce que l'électeur doit effectuer un choix, la production de différenciations formelles qui ne mettent pas en cause la conformité au modèle est une nécessité. *« La politique travailliste et la politique conservatrice sont plus semblables que différentes. La Renault 8 et la Simca 1 000 sont plus semblables que différentes (...). Les concurrents produisent à peu près la même chose mais la concurrence subsiste à la fois comme choix possible entre des différences de portée limitée et comme pure possibilité de choix »* (13). Pour entretenir cette différenciation, le message politique multiplie la diffusion de pseudo-événements créés artificiellement : interviews, communiqués, voyages, conférences de presse. Ce qui se passe sur les écrans de télévision se substitue aux événements réels. L'exaltation de la nouveauté et de l'inédit s'inscrit dans le cadre d'un spectacle ludique : face-à-face, débats télévisés, jeux radiophoniques. La personnalité réelle du candidat, l'analyse logique et contradictoire du programme en sont exclues comme le sont, dans la publicité marchande, la présentation des caractéristiques objectives des produits et les buts effectifs poursuivis par l'entreprise.

En définitive, dans la plupart des pays, en particulier aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne, les similitudes sont telles — dans l'organisation des partis, le mode de financement, les méthodes électorales, l'idéologie, les programmes — que les vendeurs de produits politiques, comme les producteurs de marchandises, limitent la compétition aux techniques d'emballage et à la promotion de l'image de marque du candidat. Dès lors, la question n'est plus de savoir s'il subsiste des différences entre les produits offerts sur le marché électoral, mais si, finalement, les différences changent quelque chose. Ce n'est pas la moindre preuve de l'efficacité de l'appareil culturel d'Etat qu'une éventuelle dictature du prolétariat — référence devenue toute théorique — soulève en 1978 beaucoup plus d'émotion et d'inquiétude que la dictature, pourtant bien réelle cette fois, de la marchandise.

Ch. de B.

(10) Voir sur ces points : *la Persuasion politique*, Monica Charlot, Armand Colin, « Dossier U2 », Paris, 1970.

(11) R.G. Schwartzenberg, *l'Etat spectacle*, Flammarion, Paris, 1977.

(12) *La Société de consommation*, Jean Baudrillard, S.G.P.P., Paris, 1970.

(13) *La Consommation de masse*, Olivier Burgelin, S.G.P.P., Paris, 1970.

Généralisations abusives

Paris, mars 1977 : victoire de M. Jacques Chirac aux élections municipales. *« Merci aux Parisiens de m'avoir accordé leur confiance. Une large majorité de Français refusent l'aventure collectiviste »*, déclare le nouveau maire.

Les Parisiens ? Une large majorité de Français ? Les listes du leader R.P.R. ont totalisé 213 000 voix au deuxième tour, 230 000 au premier, soit... 26 % des 825 000 suffrages exprimés, 17 % des 1 275 000 électeurs inscrits dans les vingt arrondissements de la capitale intra-muros, seuls concernés, où vivent 2,5 millions de Parisiens.

Recherches universitaires

DÉMOCRATIE ET REPRÉSENTATION

N'EST-IL pas anachronique de consacrer aujourd'hui une thèse de plus de 700 pages au « gouvernement représentatif » (1), après les traités de John Locke, de Thomas Hobbes, d'Althusius, après les discours de Sieyes, de Thouret, de Barnave et des hommes de 1789, après les commentaires de Benjamin Constant, après le flot d'écrits qui accompagne la naissance de la IIIe République, après les pamphlets désillusionnés de Robert de Jouvenel, de Daniel Halévy, d'Albert Thibaudet, d'André Tardieu ? Maurice Duverger ne tranchait-il pas, dans ses *Partis politiques* : *« Tout est dit et l'on vient trop tard en cette matière »* ? Sur ce terrain labouré par les chercheurs et les « politiques », M. Dominique Turpin a eu, cependant, le mérite de revenir à l'analyse juridique, alors que les travaux de ces vingt dernières années étaient menés dans une perspective de science politique et de sociologie. Et l'auteur a, en grande partie, gagné son pari — qui était de renouveler un thème aussi classique — avec son étude au ton fort vif.

Recherche approfondie de droit public, ou essai d'humeur ? Le balancement des titres, fort brillants, des parties et chapitres — « La représentation contre la démocratie », « La démocratie par la représentation », « Un mythe, le gouvernement de la nation souveraine par ses représentants », « Une mystification, le gouvernement de la nation par les représentants souverains », etc. — s'il est celui des *bonnes leçons d'agrégation*, n'est pas totalement adapté à l'austérité des développements de droit constitutionnel comparé et d'histoire des idées qu'il recouvre. On louera M. Turpin d'avoir voulu réellement défendre une « thèse », alors que la signification originaire de cette « épreuve » est trop souvent émoussée aujourd'hui... Mais pourquoi n'avoir pas tiré toutes les conséquences de ce choix — la première d'entre elles étant de « *faire court* » et d'acérer ainsi la démonstration ?

CETTE étude sur la démocratie représentative comporte deux parties nettement différenciées. La première — la plus classique — est à un juriste de droit public de qualité ce que sont les figures imposées aux patineurs internationaux : elle lui permet de passer inlassablement au crible l'apport des anciens auteurs et de faire ainsi

Par CHARLES ZORGBIBE

la preuve de son agilité dialectique, de sa très vaste culture juridique, voire de son érudition. La seconde a pour but de mesurer le principe représentatif à l'aune des régimes politiques d'aujourd'hui, et d'étayer la construction théorique de M. Turpin, ardent à rapprocher les notions de représentation et de démocratie. Malgré son caractère novateur, cette partie nous semble cependant susciter une double réserve.

D'une part, le lien établi, au nom d'un commun rousseauisme, entre les régimes socialistes et celui de la Ve République gaullienne, — *les premiers comme le second transcendant le système représentatif* classique au profit du parti unique, dans un cas, du chef de l'Etat, dans l'autre — n'est-il pas artificiel ? Passe encore pour la filiation rousseauiste du marxisme — selon nous, excessivement soulignée par les juristes de l'Hexagone. Mais que dire du prétendu rousseauisme gaulliste, sinon qu'il n'a guère dépassé le message très personnel de René Capitant ? Claude Mauriac, dans le dernier volume du *Temps immobile*, rapporte, sur ce point, de significatifs propos de Malraux... Et où est l'originalité de ce renforcement du principe de *représentation* en la *personne du chef de l'Etat — qui est aujourd'hui* la « technique » la mieux partagée au monde, aussi chère aux caudillos des dictatures latines qu'aux premiers secrétaires du parti dans les régimes socialistes ?

D'AUTRE part, les développements consacrés à l'interprétation socialiste de la démocratie nous semblent relever d'une conception trop formelle et datée, et marquer les limites de l'approche juridique traditionnelle. Est-il encore possible de saisir le principe et la *réalité* des *régimes socialistes à travers les écrits* de bonne compagnie des juristes universitaires des années 50 ? N'est-il pas essentiel, désormais, de recourir à la vision « extradisciplinaire » d'un Alain Besançon, d'un Glucksmann, voire de Soljenitsyne dans *le Chêne et le Veau* — ce merveilleux éclairage de la vacuité d'une régime politique ? Dans cette perspective, le passage sur la réintroduction de la représentation dans le modèle socialiste serait à reprendre : aux idylliques considérations sur le « *renouveau de la démocratie* », fondées sur les analyses parfois surprenantes de croyants grimés en observateurs, il importerait de substituer la description d'une réelle mais parfois éphémère et toujours limitée « *pluralisation du pouvoir* ». Si la compétition entre différents groupes révèle l'érosion du modèle monolithique originaire des structures partisanes et étatiques, la nature des factions rivales n'en reste pas moins fondamentalement oligarchique — dans la mesure où elle n'est pas arbitrée par le corps électoral, voire par ce corps électoral relativement large que pourraient constituer les membres du parti.

(1) Dominique Turpin, *De la démocratie représentative*, thèse (multigraphiée) de doctorat de droit public, université de Paris-Nord, deux tomes de 335 et 412 feuillets.

---

leur interdit. *Elles créent la demande* qui doit correspondre à la production dont elles ont au préalable déterminé la quantité, la qualité et les prix ; elles cherchent à modeler en permanence les goûts et les besoins, à l'aide d'un immense réseau opérationnel de communications sociale unilatérale et d'un flux constant de messages, usinés par la nouvelle industrie culturelle, qui essaie de conditionner l'individu afin de réduire sa conduite personnelle au *schéma collectif* du *geste souhaité*. En somme, la technostructure de la grande entreprise ne peut plus se dispenser de capter la force de consommation, qui va ainsi rejoindre la force de travail depuis longtemps retenue prisonnière. Avec la même rigueur, l'Etat du capitalisme hautement développé tente de fabriquer l'électeur comme les *entreprises s'efforcent* déjà de produire le client. L'un des traits caractéristiques de l'œuvre accomplie par le *gaullisme a été* certainement d'implanter ce type de méthode au cœur de la relation gouvernants-gouvernés, *et* d'avoir voulu assurer de cette façon la cohérence interne de la formation socio-économique française.

Provoquer des réflexes

L'ACTUALITE électorale offre de remar*quables exemples de convergence* entre la syntaxe publicitaire et le langage politique qui permettent d'éclairer le processus de mobilisation des médias et de leur tir croisé. En aucun cas il ne s'agit d'*informer* ni de faire comprendre. Il faut provoquer des réflexes antérieurement enseignés et que, dans telle ou telle situation *ponctuelle*, on *réactive* par des stimuli appropriés. Voyez le portrait du premier ministre, cette denrée nouvelle qui réclame une clientèle. « Barre, c'est un garagiste de province à qui l'on achèterait les yeux fermés une Peugeot d'occasion. » — « Il a l'air d'un forgeron appliqué. » — « Il y a du paysan dans cet homme-là. » — « *Il a la* densité du commissaire Maigret. » (1). Une succession d'images martelées dont le contenu et l'enchaînement ne *sont pas neutres* en fonction des stéréotypes *répandus* par la culture de masse, et qui a pour objectif d'entraîner chez le *lecteur* ou l'auditeur une réaction de Pavlov.

Le chef du gouvernement, lorsqu'il présente aux Français son plan d'action, chausse les mêmes *bottes. Habilement conseillé, sans doute*, il utilise l'une des recettes éprouvées de la publicité qui consiste à ne pas déclarer qu'on vend *ce que l'on vend vraiment. Chacun sait*, bien entendu, que Bonux ne vend pas de lessive mais qu'il désire faire des cadeaux. Non *pas, d'ailleurs, celui qu'on croit*, puisque le le vrai cadeau Bonux, *c'est la blancheur. Aucune analyse, aucune explication* du phénomène ne se trouvent dans les interventions « grand public » de M. Raymond Barre : ce n'est pas de la crise qu'il traite. Le but de son discours est de *placer* à propos de la crise des arguments opératoires autrement plus solides qu'un exposé didactique. Il rappelle aux Français des thèmes que toute une éducation leur a rendus soigneusement familiers : la fatalité, le mystère, la culpabilité, la révérence des diplômes et des autorités légitimes. La hausse des prix, c'est ce mal sournois venu d'ailleurs, ce *mal* étrange et étranger en provenance des pays arabes via le pétrole dont l'origine réside dans quelque cataclysme naturel et cyclique. *L'inflation, c'est l'éruption* du volcan de la Soufrière. Il n'y a rien à faire, sinon à organiser tant bien que mal l'évacuation faute d'avoir su être prudent à temps. Voilà ce que c'est que d'avoir vécu au-dessus de ses moyens ! Baissez la tête ! Quant à nous, qui sommes raisonnables et compétents, nous allons essayer de *réparer vos bêtises*.

Ici, on pénètre dans un univers clos qui se substitue à la réalité objective, qui forme à soi *sa propre référence et qui repose sur la simulation* généralisée. D'où le recours fréquent des professionnels de la politique à cette dynamique commerciale de la vitrine, stratégie fondamentale de l'art contemporain de vendre : l'illusion du choix entre des biens qui s'annoncent comme concurrents mais que leur composition ne distingue en *rien. Ce qui ne les empêche* pas de s'opposer vigoureusement en se disputant les faveurs des *clients* éventuels par le biais d'une compétition qui se situe au seul niveau de l'emballage.

Le « pluralisme organisé », le remplacement hâtif des étiquettes-sigles sur des marchandises anciennes pour faire croire à leur nouveauté — double métamorphose des U.D.R. en R.P.R. et des R.I. en P.R., — le pseudo-événement de la querelle entre le président de la République et le maire de Paris renvoient irrésistiblement à ce genre de stratégie. Là, le *« marketing » politique rencontre* la vieille théorie de la réserve électorale dangereusement appauvrie par le ralliement à la majorité *des* centristes de M. Jean Lecanuet et des radicaux de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

La dimension spectaculaire qu'acquiert l'élection *et l'autonomie* qu'elle lui confère par rapport aux luttes réelles qui se déroulent dans le pays vident de son contenu la doctrine classique du mandat représentatif. La décision du peuple souverain, que l'on voudrait encore majestueuse, cesse d'être significative au regard *même de ce qui la fonde*. Et ce divorce entre la pratique concrète de la démocratie et le modèle de référence destiné à la légitimer finit par susciter le malaise intellectuel des avocats du libéralisme avancé. Trois cent mille voix : qui donc en définitive a désigné le président Giscard d'Estaing ? André Malraux ne *disait-il pas à la télévision*, quelques mois avant *sa* mort, que la majorité était bien autre chose, dans l'esprit des doctrinaires du dix-huitième siècle, qu'une grandeur statistique, la différence d'un point ou quelquefois moins, la traduction chiffrée des jeux de la politique et du hasard, et que le terme, sous peine de contresens historique grave, devait être pris comme synonyme de consensus, c'est-à-dire de *majorité* sociologique ? La République *giscardienne* en est loin, et c'est peut-être chez elle une forme de nervosité angoissée qui explique l'orchestration, fréquente maintenant et sur le mode du malheur, du thème de la France coupée en deux, ainsi que la montée rapide, au hit-parade des mots fétiches du vocabulaire politicien, de « consensus » qui relègue soudain « *majorité* » en vertu de l'adage selon lequel la mauvaise monnaie chasse toujours la bonne.

Ce fameux *« billet de retour » dont* elle accuse si volontiers ses adversaires d'être démunis en secret, il y a longtemps que la bourgeoisie cherche désespérément à le perdre. Seulement, malgré son ingéniosité, l'énormité des moyens qu'elle mobilise, et une absence quasi-totale de scrupules, elle n'est jamais tout à fait sûre de l'avoir *complètement égaré. D'où* l'inquiétude grandissante qu'elle manifeste depuis quelques années, au fil des scrutins, et au fur et à mesure que la crise du capitalisme s'approfondit.

Une société de conflit

FAUT-IL rappeler que la bourgeoisie se nie en tant que classe sociale et que son idéologie la conduit à s'en remettre officiellement au *principe de la volonté générale, librement* formée et exprimée en dépit de toutes les restrictions de droit ou de fait qu'elle présente souvent non comme le résultat d'un projet délibéré, ou le produit du fonctionnement de son système, mais comme l'effet provisoire, inacceptable et inaccepté, des imperfections de la nature et des œuvres humaines auxquelles l'humanité doit, hélas ! consentir ? Faut-il rappeler encore que la société bourgeoise constitue par essence une société de conflit, qu'elle reconnaît, circonscrit et rationalise la *confrontation des idées et des intérêts, et que* l'objet de sa légalité est principalement de codifier l'affrontement dans tous les domaines, y compris dans celui de la dévolution du pouvoir gouvernemental ?

Toutefois, les partisans d'un changement réel de société doivent se garder des illusions naïves sur les chances offertes par une voie aussi étroite. La bourgeoisie entend demeurer maîtresse de l'arbitrage d'une compétition à laquelle elle participe et, lorsqu'il lui arrive de ne plus posséder le contrôle du suffrage jusqu'à l'issue de la partie, elle est capable, d'un bon coup d'épaule, de renverser le décor ou — si elle peut faire l'économie d'une telle extrémité — de peser de tout son poids sur le *maillon le plus proche — et par conséquent le* plus faible — de la coalition qui la conteste. L'actualité vient d'en apporter la preuve. Par le caractère précis et concret des *transformations qu'il proposait, le programme* commun de gouvernement avait introduit dans le dispositif politico-spectaculaire des élections un élément qui lui était complètement étranger : il soumettait au choix des citoyens une alternative authentique susceptible d'entraîner des résultats immédiatement tangibles. Il était donc *urgent qu'il disparaisse*, ou qu'il *soit* dépouillé de toute réalité sérieuse avant même que le rideau se lève.

C'est pourquoi, plus que jamais aujourd'hui, après cette défaite, le combat électoral des partis de gauche ne conserve de signification véritable que s'il est organiquement lié à la poursuite de la lutte des classes et à la construction d'un rapport de forces suffisant pour imposer à l'intérieur du jeu institutionnel qui *tend vers le plus haut degré possible* de manipulation un seuil d'honnêteté relative, *et pour garantir en cas de succès* le respect de la victoire populaire.

PIERRE CHARPENTIER.

(1) Florilège de la presse écrite et audiovisuelle composé par *le Canard enchaîné* du 13 octobre 1976.

Tendances au mondialisme et au totalitarisme ?

L'ORIGINE ET LA FONCTION DE L'ÉTAT

Par FRANÇOIS CHATELET *

LA vogue est aujourd'hui à la question de l'Etat : succédant au problème de l'idéologie dominante qui, après avoir fait les beaux jours de la critique, encombre encore actuellement les travaux universitaires, et à celui des mécanismes de pouvoir, qui continue d'essaimer en de multiples domaines, voici que l'Etat vient au-devant de la scène.

Il n'y a pas lieu de déplorer un tel glissement d'intérêt. Il signifie, en principe — il devrait impliquer — à la *fois* la recherche d'une plus grande précision dans l'interrogation et la volonté d'en venir à l'essentiel, de définir *ce* pourquoi il y a de l'idéologie et *le* pourquoi de la réussite du pouvoir ; il signifie, en principe — il devrait impliquer — l'abandon des explications qui, de près ou de loin, sous le nom de matérialisme historique, fabriquent des systèmes d'instances à partir desquelles se déduise, selon une pauvre nécessité abstraite, les superstructures institutionnelles de répression. *La simplification* apparente que constitue le passage à la question de l'Etat — en tant que *celui-ci détermine* un type tout ensemble spécifique et universel de domination — introduit *théoriquement* la complexité, la rigueur et l'ampleur permettant d'aborder moins démuni l'énigme de l'obéissance généralisée.

Théoriquement. Car il faut avouer que la plupart des publications de ces derniers mois faisant référence dans leur titre à la notion d'Etat ne contribuent pas souvent à définir un abord plus aigu de la question (pour ne pas parler des entretiens complaisants et des conférences « haut-le-pied » donnés ici ou là, où la dénonciation du Mal absolu tient lieu d'analyse).

Il faut sans doute s'habituer à ceci — qu'on pourrait désigner comme *entropie des médias* — que le crédit qui s'attache à un concept s'accompagne aussitôt d'un certain gâchis dans son traitement. On peut se demander par exemple pourquoi Jean-Pierre Delilez intitule son livre *l'Etat du changement* (1), sinon pour inscrire le programme étroitement politique qu'il propose en fonction de la lutte électorale actuelle dans un champ théorique susceptible d'attirer le lecteur. Au vrai, ce n'est qu'un tract, développé et arrangé, dont il est difficile de dire qu'il est argumenté.

Le prétexte donné de cette simplification est — bien sûr, — le souci de la « réalité concrète ». Il s'agit donc de décrire, au sens le plus banal du terme, la situation gouvernementale française actuelle : maintenant, l'Etat réformateur ; demain (ou après-demain), l'Etat du changement. Le premier est la manière d'être et d'exercer le pouvoir adoptée par la classe dominante à l'époque du capitalisme monopoliste d'Etat, puisqu'il est bien entendu que l'Etat (bourgeois) *« n'a absolument pas changé de nature »* et que, comme chacun sait, il est en crise. L'Etat réformateur correspond à un des combats d'arrière-garde que mènent les possédants pour maintenir l'exploitation. Il s'oppose à l'Etat conservateur et au mouvement de transformation réelle « *par des mesures d'endiguement et de freinage* » et par une adaptation souple au minimum de « *réformes inévitables* ». L'Etat du changement est celui qui, réalisant le maximum de ces « *réformes inévitables* », amorce une transition vers la transformation véritable, c'est-à-dire vers le socialisme.

Pour ce qui est du socialisme (et du pouvoir qui lui correspond), on n'en sait pas très long, puisqu'on s'en tient aux termes de la *Vulgate*. L'analyse de la transition est un peu plus détaillée, mais, au fond, ce qu'on y apprend, c'est que l'initiative devant conduire au nouvel Etat est menacée sourdement... par le réformisme. Ce dernier, qui opère lui aussi, semble-t-il, les « *réformes inévitables* », se refuse à battre en brèche les oligarchies financières. Bref, contre le changement qui ne change pas et contre le changement qui change sans rien changer, il faut un changement qui change. Celui-là est garanti par le sigle P.C.F. Quant au problème de la nature de l'Etat, il n'en est pas dit mot.

Hors des formalismes

LA préoccupation de politique électorale oblitère le texte de Delilez. C'est la volonté pédagogique qui hypothèque celui d'Yves Leclercq. *Théories de l'Etat* (2) est construit, il est vrai, de bien étrange façon. Tout se passe comme si son auteur se référait, pour exposer et pour critiquer les conceptions examinées — libérale, stalinienne — à un arrière-fond supposé connu du lecteur, le marxisme de Marx (enrichi quelque peu par Gramsci), qui est tenu d'entrée de jeu pour vrai, mais qui n'est jamais exposé.

La méthode est d'autant plus paradoxale qu'on sait bien que, dans un héritage passablement embrouillé, un des legs les plus délétères de Marx a été probablement son omission de toute analyse approfondie du fait de l'Etat. Dès lors, l'exposé, dont le but est de préparer le militant à une compréhension objective et claire de la situation contemporaine par une étude des erreurs passées, est en constant porte-à-faux.

Il est pertinent, par exemple, d'organiser le chapitre consacré au libéralisme autour d'une lecture des classiques, de Hobbes à Hegel. Mais on déchante bien vite : cette lecture se réduit à des aperçus, à des références superficielles et déliées de tout contexte. *Le Léviathan*, le *Deuxième traité du gouvernement civil*, *la Richesse des nations*, les *Principes de la philosophie du droit* ne sont plus que des catégories abstraites apparaissant à point nommé dans une démonstration exsangue.

Les pages portant sur le débat réforme-révolution sont plus fournies et Lénine y figure, on s'en doute, en bonne place ; mais il n'existe que comme problématique et la discussion se situe dans les « sommets théoriques ». Le chapitre « *la Troisième Internationale* » a une meilleure assise historique et Yves Leclercq y trouve occasion de souligner les obscurités du texte de Marx à propos, en particulier, de la nécessité du mouvement historique. Une certitude toutefois s'en dégage : que son auteur est désormais sorti de ce formalisme qui, *sous* le nom de matérialisme historique, envahit aujourd'hui le conformisme et, prenant pour prétexte Marx et la révolution, construit de gros concepts vides dans un désert — un désert qui donne soif d'histoire réelle.

Ce n'est pas le formalisme qui guette Henri Lefèbvre. Ce diable d'homme qui a publié une trentaine de livres, qui s'est toujours voulu marxiste orthodoxe et qui, même dans les moments de la pire orthodoxie, s'est efforcé d'inventer, qui a fait de la modernité sa vocation principale, s'attaque à la question de l'Etat.

De l'Etat (3) : le programme est ambitieux : *quatre volumes prévus*, avoisinant chacun quatre cents pages — et peut-être plus, — si on en juge par l'exposé des thèmes figurant dans l'introduction générale. C'est en effet — à partir de la situation contemporaine, — une histoire et une géographie des Etats modernes remontant à l'installation de l'Etat-nation et s'étendant au monde entier. En partie généalogie des idées, en partie histoire des formations gouvernementales, en partie critique conceptuelle, en partie description empirique, cette somme non systématique se donne pour objectif de dissiper le mystère de l'Etat (et, du coup, du politique) en donnant le panorama de ses transformations, de ses parties constitutives et des légitimations qui en ont été données : il s'agit de découvrir « *le fondement de l'Etat... en cherchant, dès le départ, le fondement social de l'étatique* » ; donc, d'assurer une *constante* circulation entre l' « essence » Etat et les phénomènes sociaux et politiques.

Il apparaît très vite que l'ampleur de la question posée entraîne Henri Lefèbvre à prendre pour objet de ses analyses non l'Etat au sens strict, mais les pouvoirs politico-économiques — depuis le seizième siècle — dans leur généralité. Il *raisonne* en sociologue historien — qui emprunte au *corpus* marxiste ce qui lui paraît efficace, mais qui prend appui aussi bien sur Nietzsche que sur Shonfield, sur Freud que sur Revueltas.

Un point de vue anthropologique

ON ne saurait lui reprocher son absence de méthode, puisque la méthode, dans son usage contemporain, est trop souvent une manière d'accommoder les lieux communs. Le lecteur est cependant surpris du fait que évoquant avec bonheur le problème historique de l'apparition de l'Etat moderne comme *forme* du pouvoir gouvernemental (qui dure jusqu'à nos jours), il ne s'interroge pas avec une grande précision théorique et historique sur la signification de cet événement, et qu'ayant noté qu'un *consensus* s'est établi autour de cette « *invention* », il se contente finalement d'une description sociologique nuancée, mais peu éclairante. C'est probablement cette constante confusion entre Etat, appareils d'Etat et pouvoirs sociaux spécifiés qui le conduit à avancer cette notion stupéfiante de mode de production étatique. Il est vrai, pourrait-on dire à sa décharge, qu'il y a bien longtemps, et contre tout bon sens, qu'on parle d'Etat socialiste !

Le texte d'Henri Lefèbvre s'est voulu *foisonnant* ; il est disparate et fourmille d'intuitions. Nicos Poulantzas s'est voulu raisonnable et utile : il n'est pas sûr qu'il soit convaincant. Il est clair que *l'Etat, le pouvoir, le socialisme* (4) représente pour son auteur sinon une rupture, au moins une réorientation. Cela essentiellement dans la théorie de l'action politique.

De même que la critique par Louis Althusser de la philosophie de l'histoire lui avait permis de prendre ses distances par rapport au catastrophisme optimiste de Georg Lukàcs, de même ici la réflexion sur les rapports de force actuels dans les pays occidentaux lui donne occasion de rompre avec la nouvelle dogmatique des instances mises en place sous le nom d' « althussérisme ». Il en résulte une souplesse grâce à laquelle la question du pouvoir devrait pouvoir être entreprise de manière plus satisfaisante.

Le gain n'est pas évident. Si la dernière partie de l'ouvrage apporte des notations empiriques intéressantes sur les perspectives offertes par un régime combinant démocratie représentative et démocratie directe, il reste que la mise en question de la *Vulgate* est peu fructueuse. La discussion annoncée des thèses de Michel Foucault et de Gilles Deleuze tourne court, faute d'une compréhension réelle des points de vue critiqués.

Assimiler Deleuze à la métaphysique spiritualiste ressortit aux techniques simplificatrices des théologiens anciens et nouveaux. Quant à la polémique contre Foucault, elle méconnaît l'essentiel. Les œillères « dialectiques » de Poulantzas lui interdisent de voir que l'analyse de Foucault n'est pas relationnelle, mais différentielle, et que son positivisme se fonde de soi-même. Que Foucault oublie dans sa démonstration l'Etat comme condition de possibilité des pouvoirs et comme lieu de leur légitimité, que sa référence à la plèbe soit un déni de rigueur n'autorise pas qu'on le contourne aussi facilement.

Ne parlons pas de la récusation de Claude Lefort et de la revue *Libre*, exécutées comme « *vieilleries éculées* », alors qu'*Un homme en trop* et cette revue définissent, contre la ratiocination doctrinaire et la mainmise politique, une volonté ferme d'interroger *les choses mêmes*.

Cette incompréhension est fonction de l'outrecuidance de la sociologie marxiste. La déduction de l'Etat et de son pouvoir par Poulantzas se satisfait aisément. Elle est générale : on souhaiterait qu'elle prenne appui, puisqu'elle est sociologique, sur des analyses empiriques du type de celles que Pierre Birnbaum et une équipe de chercheurs viennent de publier sur les élites dirigeantes en France (5) (analyses qui ne sont que la chronique de l'Etat, mais, sans s'y référer, comment en saisir la logique ?).

Il y a plus grave : la déduction abstraite — si abstraite qu'on a envie de lui rappeler les pages combien concrètes et vivantes de Marx dans la huitième section du livre I du *Capital* — qui prend pour origine la division du travail intellectuel et du travail manuel et complique progressivement ce schéma simple en y ajoutant des éléments produits par les mutations sociales, celles-ci regroupant tout uniment les données idéologiques et les réalités de pouvoir, les changements de mœurs et les données économiques, pour en arriver à la « *matérialité de l'Etat contemporain* », Etat qui, au niveau des luttes politiques, est la « *condensation des rapport de forces* ».

Il est heureux que soit abandonnée l'idée de l'Etat produit et instrument de la classe dominante. *Mais* on est étonné que soit écartée toute interrogation sur la nature de l'Etat comme souveraineté. S'il est grave d'ignorer l'histoire de l'installation de la *forme* Etat, ce n'est pas pour des raisons académiques : c'est qu'on en vient à tout oublier du poids des relations internationales et de la guerre, à recevoir sans explication — comme si cela allait de soi — qu'on puisse dire qu'il y a des Etats capitalistes (car enfin « Etat capitaliste » est un pléonasme ou une absurdité !), qu'il y en a de socialistes. Bref, c'est se condamner à ne rien comprendre au principe Etat, alors que les théoriciens classiques ont développé à propos de cette idée des démonstrations plus que jamais pertinentes. Décidément, ce capharnaüm qu'est la sociologie marxiste est le tombeau des meilleures intentions.

Le projet de Jean-William Lapierre est d'un tout autre ordre. *Vivre sans Etat ?* (6) a deux fins déclarées : d'une part, renforcer et étayer les thèses proposées dans l'*Essai sur le pouvoir politique*, paru il y a dix ans, les nourrir contre les critiques qui leur ont été opposées et les confronter avec les conceptions plus récentes ; d'autre part, entrer directement en polémique avec les idées exposées par Pierre Clastres dans *la Société contre l'Etat*.

La réponse de J.-W. Lapierre à la question que constitue son titre est négative ; et le sous-titre en résume l'argument : *Essai sur le pouvoir politique et l'innovation sociale*. Le point de vue adopté est anthropologique. Cela implique que l'ouvrage s'efforce de dégager des conclusions universelles, valables pour toutes les sociétés de tous les temps et qu'il fonde ses conclusions sur une induction large et minutieuse empruntant à la fois à l'étude des sociétés animales, à celle des sociétés dites sauvages — la documentation ethnologique est très riche et donne lieu à de nombreuses *discussions* — et à l'histoire, de la plus haute antiquité à l'époque moderne.

Il ne saurait être question de résumer les résultats acquis, sinon pour rappeler que, selon J.-W. Lapierre, « *la seule définition du champ politique applicable à n'importe quelle société humaine (...) est celle qui se réfère aux processus de régulation et d'action collective dans une société globale* » et qu'il y a cinq conditions universelles à l'existence sociale humaine : schématiquement, une population se reproduisant régulièrement, produisant sa subsistance et des surplus, communiquant à l'intérieur de soi par un code et parvenant à coopérer et à coordonner son activité en dépit des tensions et des conflits.

Ce qui est plus intéressant, dans la perspective de cette recension, c'est que *Vivre sans Etat ?* est résolument et placidement progressiste : la vertu du progrès — un progrès qui est pensé dans les termes d'Auguste Comte ou d'Herbert Spencer plutôt que dans ceux du Marx du *Manifeste communiste* — y est posée comme principe. Cette prémisse était admise, et, étant posé comme donnée de fait que toute société possède une capacité d'innovation, il en résulte logiquement que l'Etat comme pouvoir politique est bon, puisqu'il est la meilleure forme permettant à l'innovation de produire efficacement ses effets.

Sans doute est-ce là simplifier. Mais il ne semble pas que J.-W. Lapierre ait saisi en profondeur la signification des recherches de Pierre Clastres. Toute société requiert un *consensus*. Mais il n'est nullement nécessaire que ce *consensus* soit confisqué par une réalité transcendante — chef, institution ou Etat — et s'incarne en celle-ci, qui, désormais, prétend à la pérennité et exerce sa liberté hors de la société, c'est-à-dire contre elle. Des sociétés sans Etat et sans rien qui y ressemble existent : comme l'ont montré Sahlins et Jacques Lizot, elles ne sont pas dans le dénuement technique et intellectuel ; elles ont simplement refusé que le progrès fasse effet. Il ne s'agit pas de les prendre pour modèle, mais, grâce à elles, de concevoir plus profondément les racines de la domination.

De Dieu à l'Etat

MARCEL GAUCHET, dans un important article du numéro 3 de la revue *Libre*, « La dette de sens et les racines de l'Etat » (7), se place dans cette perspective. Plus exactement, maintenant fermement le refus de toute idée d'un cheminement inéluctable de l'humanité ou d'une quelconque nécessité *a priori* contraignant l'existence sociale, il s'efforce de répondre à la question : que s'est-il passé pour que l'Etat apparaisse ? Et, pour ce faire, il se demande s'il n'y a pas « *un point depuis lequel tenir ce qu'il y a de commun aux sociétés sans Etat et aux sociétés avec Etat* ». Ce point, selon lui, c'est la dette de sens, « *ce que durant des millénaires les hommes ont reconnu devoir aux dieux, ce que les sociétés ont à peu près toujours cru devoir aux opérations des autres, aux décrets de l'au-delà ou aux volontés de l'invisible* ».

La « *dissymétrie entre maîtres et sujets, la distance subitement instaurée entre gouvernants et gouvernés, la dépossession de la communauté au profit d'un pouvoir qui se sépare d'elle* » qu'implique l'Etat « *se situent dans le prolongement d'une sujétion première et d'une dépossession antérieure, celles-là mêmes qui s'expriment dans la ferme conviction de ce que les hommes doivent l'ordre de leur monde à l'intervention de puissances autres* ».

Il faut bien souligner que la sujétion et la dépossession introduites par la confiscation étatique sont foncièrement différentes de celles qui caractérisent les sociétés sans Etat, habitées par le sacré : là, « *la scission des maîtres du sens d'avec le commun des mortels* » passe entre les hommes ; ici, elle sépare présents et absents, vivants visibles et maîtres de l'au-delà, « *de telle façon que, sujets de l'invisible, les hommes le sont tous également* ». « *L'extériorité du fondement social... est le fait premier de l'histoire des sociétés* » : il préexiste à l'Etat, qui n'en est qu'un avatar tardif.

Cette thèse originale et puissante étant posée, Marcel Gauchet s'applique à montrer, contre Durkheim, que la religiosité des sociétés primitives n'est pas nécessitée par leur primitivité et, contre Lévi-Strauss, que la pensée mythique n'est pas une sorte d'état premier ou spontané de la pensée, imposé aux sauvages par leur situation matérielle. Il apparaît, au contraire, que pour les sociétés sans Etat, la religion constitue « *une pièce effective (...) du dispositif social* ». Choisir un fondement au lien social qui soit extérieur à la société, c'est « *empêcher que quiconque parmi les hommes puisse parler au nom de la légitimité dernière de la chose collective et depuis le lieu du fondement — c'est-à-dire exercer le pouvoir. L'extériorité symbolique du fondement social contre la séparation de l'autorité politique* ».

A partir de là, Marcel Gauchet esquisse à grands traits les conditions dans lesquelles s'instaure l'autre « choix », celui de l'Etat. Il a fallu « *une transformation majeure du discours religieux par rapport à sa forme primitive* » — est-ce l'apparition du monothéisme ? — et, « *à l'autre bout* », une liquidation de la religion pour que s'accomplisse l'Etat : « *Là où était Dieu, c'est à l'Etat d'advenir* ».

Les sociétés sont constitutivement malades d'un mal étrange qui « *les porte à se disjoindre de ce qu'elles croient qui les cause et garantit leur ordre légitime* » ? Face à cette conception qui, enfin, pose directement et rigoureusement la question de l'Etat (et de sa monstrueuse « réussite »), on peut se demander si la dette de sens, en raison même de sa généralité, n'est pas un de ces principes ressortissant à la métaphysique de la société. Une telle notion ne risque-t-elle pas de peser d'un poids aussi lourd que celles que véhiculent les philosophies de l'histoire ? Même si elle élimine tout nécessitarisme, n'est-elle pas à sa manière une « dernière instance » ?

Marcel Gauchet appelle à « *une volonté sans précédent d'affronter les raisons du pouvoir* ». Mais, pour y parvenir, ne faut-il pas d'abord lever l'hypothèque que constitue toute explication à validité universelle ? Ne convient-il pas d'insister, ainsi que l'établit l'intelligibilité historienne, non seulement sur la radicale disparité des *organisations* sociales (et multiplier les différences, l'opposition « sans Etat/Etat » étant déjà elle-même trop massive), mais encore sur le fait que, dès que s'institue un pouvoir séparé, se produisent, du sein de la société même, des fuites et des oppositions singulières, dressées contre les mécanismes spécifiques de sujétion ? Et, aujourd'hui que la forme Etat est devenu mondiale et tend au totalitarisme, n'importe-t-il pas surtout de comprendre les forces de dissolution s'exerçant contre elle ? Et, par l'analyse et l'histoire des mécanismes de dépossession, les rendre plus volontaires encore.

---

* Philosophe et écrivain, auteur de *Chronique des idées perdues* (Stock) et de *l'Histoire des idéologies* (ouvrage collectif en trois volumes, Hachette).

(1) Editions sociales, Paris, 1977, 236 pages, 20 F.

(2) Editions Anthropos, Paris, 1977, 229 pages, 45 F.

(3) « 10-18 », Paris, 1977. Parus : I. *L'Etat dans le monde moderne*, 391 pages, 17 F ; II. *Théorie marxiste de l'Etat de Hegel à Mao*, 433 pages, 17 F ; III. *Le mode de production étatique*, 375 pages, 17 F.

(4) P.U.F., Paris, 1977, coll. « *Politique* », 300 pages, 49 F.

(5) P. Birnbaum, *les Sommets de l'Etat. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Le Seuil, Paris 1977 ; avec C. Barucq, M. Bellaiche, A. Marié, *la Classe dirigeante française*, P.U.F., 1978, 190 pages, 49 F.

(6) Le Seuil, Paris, coll. « *Esprit* », 375 pages, 59 F.

(7) Editions Payot, Paris, novembre 1977, 17,90 F. A signaler dans ce numéro : P. Clastres, *Malheur du guerrier sauvage* ; J. Lizot, *Population, ressources et guerre chez les Yanomami*.

EMPIÉTEMENT DE LA SCIENCE, DÉSARROI DE LA PENSÉE

Régulation et crise du capitalisme

LA théorie économique est en crise. L'illusion keynésienne d'*une régulation étatique* permettant d'assurer le plein emploi, de maintenir une croissance régulière et d'acheter la « paix sociale » a vécu. L'offensive du mouvement ouvrier et la maturation des contradictions du capitalisme ont laissé la théorie économique incapable de comprendre la crise et l'Etat impuissant à la maîtriser. Les marxistes eux-mêmes n'y ont pas échappé, eux qui, conquis par la croissance des années 60, n'avaient pas hésité à révolutionner Marx pour adapter sa critique de l'économie politique aux *illusions* keynésiennes. Les luttes contre la parcellisation du travail et les nouvelles formes de salariat ont remis celles-ci au centre de l'analyse du développement capitaliste et de ses contradictions. Ce n'est pas un hasard si ce renversement, *cette remise de Marx sur ses pieds, a permis de* mettre en évidence dès le début des années 70 la maturation d'une nouvelle crise du capitalisme (1) : en-delà de ses manifestations financières, monétaires, culturelles, sociales, ce renversement en désignait l'origine et l'enjeu, la lutte pour la production et l'appropriation du produit social. La brèche ainsi ouverte *dans* la théorie, la crise l'a considérablement élargie, comme en témoignent des travaux récents (2).

L'ouvrage de Michel Aglietta (3) s'inscrit dans cette ligne, même s'il n'en revendique pas directement la filiation et situe son propos par rapport à la critique de la théorie néo-classique et de son concept d'équilibre général. Approfondissant les formes de la plus-value en interrogeant l'évolution historique de l'accumulation capitaliste aux Etats-Unis, M. Aglietta montre comment la contrainte de valorisation du capital a induit les formes contemporaines d'organisation du travail et de consommation, dont l'articulation constitue le principe même du fordisme. En se saisissant du mode de consommation, le capital génère une expansion de la circulation marchande qui contient les liens nécessaires entre la section I (production des moyens de production) et la section II (production des moyens de consommation) pour « contrecarrer la tendance au développement inégal de la section I ». Ces liens, spécifiques au fordisme, « généralisent les transformations majeures du procès de travail qui d'une part élèvent la composition organique du capital, d'autre part amortissent cette hausse dans l'évolution temporelle du capital constant par abaissement de la valeur unitaire des moyens de production et élèvent le taux de plus-value par abaissement de la valeur sociale de la force de travail ».

La transformation des conditions de reproduction de la force de travail se cristallise dans ce que M. Aglietta appelle la « formation d'une norme sociale de consommation ouvrière » qui détermine le « salaire nominal de référence », et pousse à un « encadrement de la lutte économique de classes par la *négociation collective* » qui se développe aux Etats-Unis à partir du New Deal, comme condition d'une « continuité d'un procès de consommation dominé par les marchandises produites en grande masse ». Cette théorie de l'articulation des deux sections spécifique au fordisme appelle toutefois deux remarques. D'une part, la norme sociale de consommation ne détermine pas rigidement le salaire nominal de référence *dans la* mesure où elle est liée à la part de la consommation alimentaire dans le budget ouvrier et à la nature de cette consommation, et donc à la façon dont

Par ANDRE GRANOU *

le capitalisme se saisit de la production agricole et lève l'obstacle de la propriété foncière (qu'Aglietta aborde avec le principe de la frontière mais qu'il ne développe pas dans l'analyse du fordisme). *D'autre* part, la stabilité du salaire nominal assurée par la négociation collective (procédure dont Aglietta souligne qu'elle entre en crise avec le fordisme) n'est pas synonyme de « rigidité » imposée par la continuité de la consommation : dès que les conditions de production de capital entrent en crise, elle est remise en cause. L'austérité, tout en provoquant une crise de surproduction, étant alors la condition d'une sortie capitaliste de la crise à travers une baisse des salaires et un redéploiement de la section II vers la section I, rupture qui peut être étalée ou brutale non pour des raisons d'accumulation mais en fonction des rapports de classe (4).

ANCRANT la compréhension du mouvement du capital dans la transformation des formes du *salariat*, cette analyse « nie que la concentration du capital soit le processus le plus *fondamental dans le mouvement historique* du capitalisme du vingtième siècle ». Cela ne veut pas dire que l'étude de la concentration soit sans objet. Mais, comme le montre M. Aglietta dans la deuxième partie de son ouvrage, elle est le produit des lois de la concurrence qui résultent de ce que « le capital est par nature fractionné en capitaux qui sont des centres de décision individuels, autonomes du point de vue de leur mise en valeur ». En particulier, il rompt avec la fausse conceptualisation de la notion empirico-descriptive de branches et de secteurs pour fonder celles-ci sur la formation de « normes de production et d'échange » sous la contrainte de valorisation (5). Il renverse la perspective d'analyse de la centralisation financière et de ses formes (*l'entreprise géante et le groupe financier*), de la *formation* des prix et des facteurs de différenciation des taux de profit, du développement du crédit et finalement des formes des crises financières. Sur ce dernier point, il montre que l'inflation, sous sa forme rampante, est une condition permissive du cycle du capital au stade du fordisme, en même temps qu'elle est, sous sa forme cumulative, la manifestation de la crise financière. Cette analyse reste toutefois limitée par sa restriction à la formation sociale américaine. Or, si l'accumulation du capital est mue par ses propres rapports internes et non par son extension impérialiste, celle-ci est partie intégrante du fordisme en ce sens qu'il crée la base d'une organisation des procès de travail directement sur une base internationale, et implique par conséquent une unification de l'espace de la valeur à l'échelle internationale. Le renversement dans l'analyse des lois de la concurrence trouve ici un prolongement permettant de fonder l'analyse du système monétaire et financier international sur la mise en valeur du capital à l'échelle internationale.

De même il est dommage que M. Aglietta n'ait pas étendu ce renversement à l'analyse du financement public et à la production des formes étatiques liées à l'accumulation du capital et à la reproduction de la force de travail (en-delà de quelques remarques incidentes). Il aurait aidé le lecteur à comprendre l'affirmation qui tombe en conclusion, selon laquelle « la théorie de la régulation du capitalisme fonde le concept de capitalisme monopoliste d'Etat ». Certes il précise, contrairement à l'acception habituelle de cette notion (6), que « le capitalisme monopoliste d'Etat ne saurait être *défini* à partir des seuls rapports de concurrence » mais des lois générales de l'accumulation. Mais il justifie aussi la reprise de cette notion par l'affirmation que « c'est dans l'Etat exclusivement que peut s'établir une cohésion des formes structurelles, sans cesse mise en cause et sans cesse reproduite par le compromis fluctuant de la politique économique ». Or ou *bien cette cohésion* par l'Etat modifie l' « unité organique des conditions de reproduction élargie du rapport salarial » et, comme l'écrit l'auteur, « on peut légitimement parler de capitalisme monopoliste d'Etat », mais toute l'analyse des nouvelles formes du salariat comme moteur du développement historique du capitalisme en est remise en cause ; ou bien cette cohésion signifie la nécessité d'une forme d'organisation sociale propre au mode de production capitaliste, et celle-ci n'est en rien spécifique au fordisme, même si celui-ci lui donne des formes particulières ; il n'est plus *légitime alors* de *parler de « capitalisme* monopoliste d'Etat ». En retrouvant ainsi la périodisation couramment admise mais dont il a démontré que les fondements théoriques étaient faux, M. Aglietta escamote un débat rendu urgent par ses implications politiques immédiates.

Plus fondamentalement, cette reprise du *capitalisme monopoliste* d'Etat *traduit* un *glissement* théorique présent tout au long de l'ouvrage dans la notion de « régulation », définie comme « la manière dont se reproduit la structure déterminante d'une société dans des lois générales ». Fondée sur les concepts de procès et de *reproduction, opposés aux sujets autonomes* de l'économie marginaliste (les agents économiques), la régulation est l'ensemble des transformations par lesquelles l'accumulation du capital obéit à une nécessité interne de valorisation. Mais, ce faisant, M. Aglietta prête au capitalisme une capacité de régulation de ses transformations — même si elles s'effectuent à travers des ruptures — qui expulse les classes sociales comme sujet de ces transformations et fait obstacle à la compréhension de la crise comme *effet de leurs luttes*, alors qu'il les considère comme un moment de la régulation. L'histoire réelle apparaît dès lors comme histoire nécessaire, développement mécanique des effets d'un rapport social fondamental contradictoire, alors qu'elle est l'histoire de luttes entre classes antagonistes dont l'issue n'est jamais définitive.

Si cet ouvrage pose de nombreuses questions *et suscitera certainement* un *vif débat, c'est* qu'il constitue un apport important à l'analyse du capitalisme contemporain et de sa crise et, même s'il dit s'en tenir à l'écart, aux « débats d'idées qui agitent les différents courants de la pensée marxiste ».

* Auteur de *la Bourgeoisie financière au pouvoir*, éditions Maspero, Paris, 1977, 312 pages, 45 F.

(1) Cf. notamment M. Bosquet, *le Capitalisme quotidien*, édit. *Galilée* ; A. Granou, « La nouvelle crise du capitalisme », *les Temps modernes*, novembre 1973 à février 1974 ; B. Guibert, « L'enjeu de la crise », *les Temps modernes*, avril 1975 ; B. Billaudot, « La crise actuelle du capitalisme », *Critique socialiste*, octobre-novembre 1975 ; brochure de la C.F.D.T., *la Crise*.

(2) Cf. Billaudot, *l'Accumulation intensive du capital*, thèse d'Etat, Paris, 1976.

(3) Michel Aglietta, *Régulation et crise du capitalisme, l'expérience des Etats-Unis*, édit. Calmann-Lévy, Paris, 1976, 334 pages, 55 F.

(4) Sur ce point, cf. la thèse de B. Billaudot, o.c.

(5) Conceptualisation que développe C. Palloix dans son nouvel ouvrage, *Procès de production et crise du capitalisme* (à paraître aux éditions PUG-Maspero).

(6) Qui oppose le stade dit de « *libre concurrence* » à celui dit « *monopoliste* ». Cf. le traité d'économie marxiste du P.C.F., *le Capitalisme monopoliste d'Etat*.

Affrontements frontaliers et divergences idéologiques

Le conflit vietnamo-cambodgien

(Suite de la première page.)

Le 4 janvier dernier, M. Pham Van Dong déclarait que Hanoï s'opposerait « *aux manœuvres de division des impérialistes et des réactionnaires qui tentent de semer la discorde entre le Cambodge et le Vietnam* » car, a-t-il ajouté sans ambages, « *l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea sont essentielles à la préservation de l'indépendance du Vietnam* ». En d'autres termes, ceux qui tentent de saboter la solidarité entre les deux pays menacent également leur indépendance. On peut alors se demander si Hanoï ne met pas en doute l'indépendance du régime cambodgien pour la simple raison que ce dernier lui est hostile.

Bien que des rumeurs persistantes à Hanoï fassent état de « *prisonniers non cambodgiens* » — vraisemblablement chinois — capturés par les Vietnamiens au cours d'une opération militaire à la frontière, le Vietnam s'est abstenu d'accuser nommément la Chine. Mais les Cambodgiens, quant à eux, ont affirmé avoir découvert sur un tank vietnamien des corps d'Européens qui se seraient exprimés en russe avant de mourir (information qui nous a été donnée par un porte-parole de l'ambassade du Cambodge à Pékin que nous avions interrogé de Hongkong par téléphone).

Les deux P.C. et la lutte de libération

QUEL que soit le bien-fondé de ces accusations réciproques au sujet de la participation directe des deux grandes puissances communistes, il reste que l'origine du conflit vietnamo-cambodgien remonte au moins à 1954, à une époque où le mouvement communiste était encore unifié, et même, peut-être, à une tradition séculaire d'inimitié et d'amertume.

Tout en se défendant de vouloir *rouvrir* de vieux dossiers, les dirigeants cambodgiens ne cessent de faire allusion à la perte de territoires qui a réduit l'empire *jadis puissant d'Anghor — s'étendant* de la Birmanie à l'ouest jusqu'à la mer de Chine à l'est — à la superficie actuelle du Cambodge. Nourrie de souvenirs pleins d'expériences amères, les dirigeants khmers ont surtout cherché depuis l'indépendance à préserver l'intégrité territoriale de leur pays. Bien que, dans le passé, le Cambodge ait dû céder des portions de son territoire aussi bien à la Thaïlande (Siam) qu'au Vietnam (Annam), une rancune toute particulière semble viser les Vietnamiens, pourtant alliés de naguère. Le mouvement communiste cambodgien, qui débuta avec le parti communiste indochinois sous la direction d'Ho Chi Minh, a essuyé un grave revers à la conférence de Genève de 1954. Alors que les Vietnamiens obtenaient la moitié nord du Vietnam et le Pathet-Lao deux provinces du Laos, le mouvement de résistance cambodgien fut prié de se démanteler dans l'attente de jours meilleurs... Bien que les pressions chinoise et soviétique aient joué un rôle important dans la reconnaissance par Hanoï des droits légaux du roi Norodom Sihanouk, les dirigeants vietnamiens virent également dans cette concession une manœuvre tactique nécessaire à la consolidation du mouvement communiste en Indochine. Lors d'un discours prononcé en septembre dernier, le premier ministre cambodgien, M. Pol Pot, a révélé combien cet événement pesait lourd dans la mémoire de son peuple : « *Ce combat révolutionnaire de notre peuple et le butin de guerre qui avait été conquis*, a-t-il rappelé, *ont été réduits à néant par les accords* de *Genève* de *1954.* »

A la suite de la dissolution officielle du mouvement de résistance cambodgien, de graves problèmes internes apparurent. Les dirigeants qui, comme Son Ngoc Minh, plaçaient l'intérêt de l'Indochine au-dessus de leur propre intérêt et qui avaient soutenu la position vietnamienne, furent expulsés du parti, dont la direction passa aux mains d'ultra-nationalistes formés à Paris comme MM. Saloth Sar (Pol Pot) et Ieng Sary. Pendant les années 60 et surtout depuis 1965, quand Sihanouk donnait refuge aux communistes vietnamiens, le parti cambodgien, pourchassé par la police de Sihanouk, ne reçut guère d'assistance de son allié indochinois d'autrefois.

Il faut attendre le coup d'Etat de Lon Nol en 1970 pour voir se resserrer l'alliance entre les communistes khmers et vietnamiens. Les Vietnamiens avaient besoin de l'appui des communistes cam*bodgiens pour mettre en échec la tentative américaine* — par l'intermédiaire de Lon Nol — de détruire les « sanctuaires » dont ils disposaient dans les parties est et nord-est du pays. De leur côté, les Cambodgiens avaient grand besoin des renforts, du matériel et de l'entraînement fournis par les Vietnamiens pour faire face au défi de Lon Nol. Bien que des milliers de soldats vietnamiens aient contribué à tourner en déroute deux des principales offensives de Lon Nol et à la libération de plus de la moitié du Cambodge, l'alliance prit virtuellement fin en janvier 1973, lorsque les Vietnamiens *signèrent les accords de Paris avec les* Américains. Aujourd'hui, les Cambodgiens accusent Hanoï d'avoir voulu les forcer à négocier avec Lon Nol pour que la paix soit rétablie dans toute l'Indochine. Les Cambodgiens ayant refusé de suivre ce conseil, le résultat fut, comme nous le disait un diplomate cambodgien avant la *rupture entre les deux pays*, que « *les B-52 qui bombardaient le Vietnam allèrent pilonner le Cambodge pendant cinq mois et demi* ».

Bien que les forces vietnamiennes soient restées au Cambodge après 1973 et que, effectivement, elles lui aient apporté une aide militaire appréciable, les relations se dégradèrent rapidement. La montée de la méfiance et de la rancune se traduisit par l'assassinat de cadres khmers formés à Hanoï et par l'expulsion des résidents vietnamiens hors du Cambodge en 1974-1975. Une déclaration officielle de Phnom-Penh prétend aujourd'hui que, avant 1970, le Vietnam « *a constitué un groupe de malfaiteurs et les a entraînés afin de former une armée cambodgienne spéciale pour s'en servir sur le sol cambodgien, créant un Etat dans l'Etat, dans le but de combattre et détruire le pouvoir d'Etat révolutionnaire cambodgien* ». Finalement, quand la guerre prit fin en mars 1975, déclare maintenant le premier ministre Pham Van Dong, « *les autorités de Kampuchea ont maltraité des nationalistes vietnamiens, en ont tué des milliers, dépouillant des dizaines de milliers d'autres et les renvoyant au Vietnam* ». Après la libération, les deux pays se sont également affrontés à propos du contrôle des îles du golfe de Thaïlande que l'on disait riches en pétrole. Ainsi, avec la fin de la guerre, les différences idéologiques entre les deux partis, leurs rancunes historiques avaient pris de nouvelles *dimensions. La frontière non délimitée* de leurs territoires respectifs allait devenir le symbole de ce conflit.

La crise de 1977 à Phnom-Penh

IL est impossible de vérifier l'accusation cambodgienne selon laquelle le Vietnam aurait depuis 1975 essayé de créer un *nouveau* parti au Cambodge, à l'aide d'une « *poignée de traîtres* » khmers, mais il est incontestable que le parti cambodgien a connu une crise sérieuse en mars-avril 1977, crise qui s'est soldée *par une purge à grande échelle dont* au moins deux ministres, Hu Nim et Toch Phoeun, ont été les victimes. Il est vraisemblable également que les opposants à la politique de M. Pol Pot — qualifiée par les Vietnamiens de « *communisme infantile* » — qui avaient proposé une politique intérieure plus modérée et une politique extérieure moins chauvine ont été condamnés comme « *agents vietnamiens* ».

La chronologie du conflit territorial, fournie aussi bien par Hanoï que par Phnom-Penh, montre qu'en dépit des affrontements armés et du sang versé, les deux adversaires ont continué à dialoguer jusqu'en mai 1976, date à laquelle le Vietnam a présenté un projet d'annexion de vastes parts des eaux territoriales cambodgiennes. Cependant, le comité de liaison chargé de la question de la frontière a continué de fonctionner, au moins formellement, jusqu'en mars 1977. En juin 1977, le Vietnam proposa à nouveau des négociations ; mais, à ce moment-là, les combats frontaliers avaient pris des proportions sérieuses et les Cambodgiens refusèrent ces négociations, les considérant comme des *manœuvres de diversion*.

La suite des événements — tentative alléguée de coup d'Etat, intensification du conflit frontalier depuis avril — suggère que c'est peut-être l'élimination d'une faction pro-Hanoï au sein du parti cambodgien qui a *été* la détonateur du conflit ouvert. Si cette hypothèse est exacte, l'attaque vietnamienne serait conforme à la définition classique de Clausewitz : « *la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens* ». Le Vietnam est peut-être en train d'essayer de donner une *leçon* à des voisins intransigeants et turbulents, et de persuader définitivement le parti cambodgien de l'intérêt qu'il a à avoir un voisin amical.

Le déclenchement des hostilités et le moment choisi semblent néanmoins jouer en faveur du Cambodge plutôt que du Vietnam, ce qui a incité certains observateurs à avancer l'hypothèse d'une initiative cambodgienne. Bien que le Cambodge ait décidé de rompre les relations diplomatiques le 25 décembre, cette décision (et les accusations contre le Vietnam qui l'accompagnaient) ne fut rendue publique que le 31 décembre, au moment où le ministre vietnamien des affaires étrangères avait déjà commencé sa tournée des pays de l'ASEAN. Le Cambodge a peut-être, de cette manière, tenté de prendre de court la diplomatie vietnamienne, en dénonçant l'agression et en rendant public un conflit vieux de plus de sept ans.

NAYAN CHANDA.



Idéologie sioniste et mouvement ouvrier

COMMENT LES TRAVAILLISTES ONT ORGANISÉ LE POUVOIR EN ISRAËL

Par ELI SHA'ALTIEL *

EN Israël, la portée historique du chambardement du 17 mai 1977 va bien au-delà de l'importance politique de l'événement. L'avènement de M. Menahem Begin signifie la fin de l'hégémonie des travaillistes sur le système politique qui se perpétuait depuis plus de quarante ans (1). La mise au clair des raisons historiques qui amenèrent les mouvements ouvriers à une position dominante au sein des structures du Yishouv (2) dans l'Eretz Israël sous mandat (3) et dans le mouvement sioniste en général ne peut que faciliter la compréhension de la nature historique et sociale de l'entreprise sioniste. Rejetés dans l'opposition, les dirigeants du parti travailliste, l'Alignement, pourraient bien aussi chercher dans ces éclaircissements les raisons de leur éloignement du pouvoir. Il pourrait apparaître par exemple que les mêmes éléments qui expliquent l'ascension du mouvement travailliste aient précipité son déclin. En d'autres termes, le mouvement ouvrier, qui, il y a quarante ans, élaborait avec un réel succès une ligne idéologique et une stratégie pratique, aurait échoué précisément à cause de son incapacité à comprendre les mutations de la base sociale sur qui reposait son pouvoir.

Au lendemain de la première guerre mondiale, la déclaration Balfour (2 novembre 1917) et l'alignement du mouvement sioniste sur le gouvernement britannique donnaient un nouvel élan aux espérances messianiques de larges couches du peuple juif. A leur grand désappointement, les dirigeants du mouvement s'aperçurent, dans leurs efforts pour donner corps à cet espoir, que le peuple juif n'était pas prêt à investir ses capitaux dans la construction de la Terre. Le vœu fondamental des sionistes, que les capitalistes juifs du monde entier participent à l'effort commun grâce à leurs capitaux privés, fut bientôt déçu. Au cours des années 20, le mouvement sioniste traverse une crise grave. La réalité palestinienne oblige les dirigeants du mouvement à réviser leur modes de penser. En réaction contre cette crise, David Ben Gourion, jeune et énergique dirigeant du parti Ahdout Ha'avoda, élabore la théorie sioniste révolutionnaire, dont le rôle dans l'essor du mouvement ouvrier peut difficilement être sous-estimé.

Ben Gourion reprenait les analyses de Ber Berochov, le théoricien du parti Po'aley Sion, auquel il avait appartenu lors de son immigration en Palestine au début du siècle. Au terme d'une analyse sociologique où transparaît clairement l'influence marxiste, Ben Gourion concluait que seul le mouvement ouvrier pouvait mener à bien le projet sioniste en Israël. Parce que les travailleurs n'avaient aucun intérêt économique au succès de l'entreprise, leur volonté de mobilisation ne dépendrait pas de sa rentabilité.

Le capital national, la collecte des modestes contributions des masses juives à travers le monde, servirait à financer le projet, et non plus les investissements de millionnaires. Le mouvement ouvrier serait le détenteur de ce capital, car lui seul regroupait les gens prêts à se dévouer entièrement à la cause de la révolution juive. Quel qu'on puisse penser de ses récents développements, il est indéniable que le mouvement sioniste à ses débuts était animé par un véritable débat idéologique à propos de sa dimension sociale. Les distorsions introduites dans ce débat dès lors qu'il s'agissait des populations indigènes constituent un autre problème, qui retient beaucoup l'attention aujourd'hui mais ne relève pas de notre propos.

DANS la période qui suivit la première guerre mondiale, pour la première fois de leur histoire, la possibilité s'offrit aux partis ouvriers de diriger le Yishouv conformément à leur idéologie propre. Convaincus que les racines du « problème juif » résidaient dans l'anomalie sociologique de l'existence juive en diaspora, ces partis, fondés à l'époque de la seconde aliyah (1905-1914) (4), cherchèrent à révolutionner la vie du peuple juif. Des années durant, ils tentèrent de donner corps à leur vision ; ils parvinrent à mettre sur pied des entreprises et des institutions particulièrement originales, qui reflétaient leur désir de bâtir une société naturelle et progressiste. Pourtant, leur pouvoir politique restait modeste. Les dirigeants ouvriers se décidèrent donc à utiliser les diverses organisations qu'ils avaient installées comme bases de pouvoir politique. L'Histadrout des travailleurs (fondée en 1921) et plus précisément les deux partis ouvriers, Ahdout Ha'avodah et Hapoel Hazaït, qui fusionnent en 1930 dans le Mapaï (5), en vinrent à dominer l'ensemble du Yishouv.

Ahdout Ha'avodah, le parti de Ben Gourion, Ben Zvi (6) et Katzenelson (7), suscite un regain d'intérêt parmi les historiens israéliens qui cherchent à démêler les raisons de son hégémonie. Deux études récemment parues sur ce parti mettent en évidence le type de problèmes fondamentaux qui semble passionner ces chercheurs quant à l'histoire du Yishouv et du sionisme (8).

Le professeur Jonathan Shapiro, sociologue à l'université de Tel-Aviv, affirme que le succès du parti ne s'explique qu'en termes de politique du pouvoir. Shapiro s'inspire de méthodes largement utilisées par les sociologues et les politicologues américains pour décrire le fonctionnement des machines politiques régionales aux Etats-Unis. Il en tire la conclusion que la force du Ahdout Ha'avodah réside dans la grande habileté de ses dirigeants, en particulier Ben Gourion et Katzenelson, à organiser les activités du parti en exploitant la situation économique des années 20 pour développer son influence. Les organisations ouvrières, l'Histadrout en particulier, fondées pour défendre les intérêts des travailleurs, devinrent des centres de pouvoir économique et politique et servirent d'instruments dans la lutte pour le contrôle de l'ensemble du mouvement sioniste.

LES vétérans du mouvement ouvrier ont réagi avec aigreur aux thèses de Shapiro. A leurs yeux, cette théorie attribue aux dirigeants du mouvement, qui disposent aujourd'hui de la stature de « pères fondateurs », des motivations machiavéliques qui n'ont jamais été les leurs. La vieille garde préfère une autre étude, celle du professeur Joseph Gorni, de l'université de Tel-Aviv également.

Gorni a centré sa réflexion sur l'idéologie du parti Ahdout Ha'avodah. A la lecture de cette immense et remarquable recherche, la conviction se forge que l'Ahdout Ha'avodah s'est développé et finalement imposé parce que son analyse théorique répondait aux préoccupations fondamentales des pionniers juifs des années 20. Gorni voit dans l'itinéraire de l'Ahdout Ha'avodah la combinaison de deux éléments : les grands principes révolutionnaires importés par ses membres de leurs pays d'origine, tout particulièrement ceux du populisme russe ; une idéologie nationaliste fondée sur le désir de détacher l'idéal de la renaissance nationale juive de ses racines traditionalistes et religieuses.

Les études de Shapiro et Gorni sont toutes deux typiques de la nouvelle approche des historiens israéliens. Les générations précédentes, dans leur souci de fournir au sionisme des justifications idéologiques et morales, avaient braqué toute l'attention sur la pensée sioniste. Pour les jeunes chercheurs, cette préoccupation a déformé la signification du sionisme du point de vue historique. Ils estiment que l'émergence du sionisme a constitué la solution aux problèmes sociologico-existentiels du peuple juif et que le souci d'apologie morale est parfaitement superflu ; qu'une discussion sur la praxis du sionisme explique aussi les transformations de l'idée sioniste. Cette approche plus ouverte promet de nouvelles découvertes historiques dans un esprit de plus grande objectivité scientifique ; découvertes que les chercheurs précédents, parfois inconsciemment, redoutaient et tentaient même de masquer.

* Fondation Van Leer à Jérusalem.

(1) Selon les termes utilisés pour distinguer les objectifs de la lutte entre les partis sionistes.
(2) Société des pionniers juifs en Palestine.
(3) En gros, la Palestine sous mandat.
(4) Le mot *aliyah* désigne les vagues d'immigration successives.
(5) Mot formé des initiales du parti des travailleurs d'Eretz Israël.
(6) Deuxième président d'Israël.
(7) Principal théoricien du pragmatisme travailliste.
(8) Jonathan Shapiro, *Ahdout Ha'avodah : l'organisation du pouvoir*, Am Oved, Tel-Aviv, 1975, 252 pages (en hébreu). Joseph Gorni, *Ahdout Ha'avodah 1919-1930 : Les principes idéologiques et le système politique*, Hakibbutz Hameuchad, Tel-Aviv, 1973, 453 pages (en hébreu).

« LES PALESTINIENS, UN PEUPLE », un livre de Xavier Baron

LES Palestiniens, un peuple : un livre essentiel, un livre important (1). Son auteur n'est pas un militant qui aligne les slogans et les discours. Correspondant de l'A.F.P. à Beyrouth, Xavier Baron est un journaliste qui s'est fait historien pour rappeler un certain nombre de faits et d'événements à l'origine de la grande injustice dont sont victimes les Palestiniens. Coupable, la conscience occidentale a souvent fermé sa mémoire quand il s'est agi de rectifier l'histoire et d'informer les jeunes générations sur la question palestinienne. Xavier Baron, en observateur bien informé et bien documenté, raconte l'histoire de ce peuple qui refuse d'être annulé.

Au commencement, l'utopie : un foyer en Palestine pour le peuple juif victime de l'antisémitisme européen. La voie de salut, ce sera le sionisme. L'utopie finit par ressembler à une urgence, du fait de l'holocauste nazi. La terre de Palestine se vend et s'achète. Les Arabes mettront du temps pour comprendre la gravité de ce qui se passe. Pourtant, dès 1891, un premier cri d'alarme est lancé : les notables de Jérusalem veulent, par un décret, mettre fin à l'implantation des colons juifs. A cette première réaction, l'administration coloniale opposa un refus. Avec la déclaration Balfour et le mandat britannique sur la Palestine, la mainmise sur les terres est facilitée : l'éviction des Arabes contient les germes du conflit. Ainsi est né le problème palestinien.

Novembre 1935 : c'est la mort du premier résistant palestinien, le cheikh Ezzeddine al-Qassam. Alors que le mufti Haj Amine al Husseini prêchait pour « *une solution politique* », Al Qassam saisit très vite l'ampleur de la menace pesant sur son peuple et décida de déclencher la lutte armée. A la myopie politique du mufti, s'ajoutait l'aveuglement des souverains arabes qui, en 1936, préférèrent faire confiance à « *leur amie la Grande-Bretagne* ».

La suite sera une histoire ponctuée de guerres et de faits accomplis. Le peuple palestinien sera nié, refoulé, trahi par les pays « frères » quand il n'est pas exécuté dans son espoir et sa volonté d'exister.

Lorsque M. Yasser Arafat se présenta le 13 novembre 1974 à la tribune des Nations unies en disant : « *Je suis venu porteur d'un rameau d'olivier et d'un fusil de révolutionnaire. Ne laissez pas tomber le rameau de ma main* », lorsqu'il exprima ainsi devant le monde entier le rêve palestinien, telle fut la réplique du représentant israélien : « *Lorsque l'Assemblée générale a invité l'O.L.P., elle a opté pour la sauvagerie... (...). L'O.L.P. restera ce qu'elle est et où elle se trouve : hors-la-loi et en dehors de la Palestine.* »

Au moment où le premier ministre israélien, M. Begin, dans ses discours et déclarations officiels, assimile les Palestiniens de l'O.L.P. aux nazis et qualifie les territoires occupés de « *terre d'Israël libérée* », Xavier Baron donne d'utiles éléments de réponse à la question que certains se posent encore : « *Mais, ces Palestiniens, d'où viennent-ils ?* »

T.B.J.

(1) Xavier Baron, *les Palestiniens, un peuple*, éd. le Sycomore, 72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris, 1977, 426 pages, 57 F.

Politique énergétique, choix de société

Le développement nucléaire et l'avenir des libertés

Par MAURICE T. MASCHINO

IL n'est pas sûr qu'à insister sur les risques du programme électronucléaire, comme on le fait généralement et, parfois, avec les meilleurs arguments — tel ce groupe de scientifiques qui vient de publier Electronucléaire, Danger (1) — on parvienne à mobiliser l'opinion. Non que ces dangers ne soient pas réels : explosion d'une chaudière ou d'un réacteur, fuites de plutonium, contamination du milieu naturel, dégénérescence de l'espèce (cancers, leucémies, stérilité) — les pires catastrophes peuvent se produire.

Mais à cette échelle-là, le pire n'est justement pas pensable : si l'homme intègre déjà si mal sa propre mort à son devenir personnel, il conçoit encore moins celle de l'humanité : tôt ou tard, se dit-il, savants et techniciens trouveront bien la parade. Comme le confirment toutes les enquêtes, les habitants des régions où l'on construit une centrale, une fois passé le premier moment d'inquiétude ou de révolte, finissent par se résigner : le cataclysme annoncé (ou redouté) n'a pas eu lieu.

Mais est-ce bien de cela qu'il s'agit ? Attentifs à mesurer la qualité de l'air ou la pollution des eaux, ils ne remarquent pas qu'ailleurs quelque chose a changé. Que c'est ce changement, précisément, qui a rendu possible la construction de la centrale. Qu'ils vivent déjà dans une autre société — où le techno-fascisme est de plus en plus une réalité. Comme le montre Jean-Philippe Colson dans le Nucléaire sans les Français (2), la démocratie libérale, en France, cède progressivement la place à une totalitarisme technocratique qui exerce un pouvoir de plus en plus discrétionnaire sur l'ensemble des citoyens. C'est là, dans l'immédiat, le danger le plus grave.

Alors que dans d'autres pays — Italie, Suède, Norvège, Allemagne de l'Ouest, Etats-Unis, — les gouvernements ont été contraints de restreindre, parfois d'interrompre, la réalisation de leur programme nucléaire, la France continue de construire ses centrales. Sans le moindre débat public. Sans la moindre consultation démocratique : ni les citoyens ni leurs représentants n'ont été associés à la définition d'une nouvelle politique énergétique.

Le Parlement n'a été saisi à aucun moment de la question nucléaire, « toutes les décisions, constate J.-Ph. Colson, sont le fait de l'exécutif » ; s'il lui arrive de consulter la « Commission pour la production d'électricité d'origine nucléaire », c'est lui-même, en quelque sorte, qu'il interroge : ne participent à cet organisme que de hauts fonctionnaires, des représentants des grandes firmes ou de leurs groupes, des membres du C.N.P.F.

Fait-il mine de solliciter l'avis des élus locaux, c'est pure démagogie : la construction d'une centrale commence, généralement, avant même l'ouverture de l'enquête d'utilité publique. Une enquête qui s'accomplit souvent en période de congé. Avec des dossiers incomplets. Et incompréhensibles aux non-initiés. Comme le recommande un document d'E.D.F. que cite J.-Ph. Colson, « il paraît préférable d'éviter les actions d'information directe et généralisée du public ».

Si le public — si le peuple — peut encore faire entendre sa voix sur des questions qui, pour importantes qu'elles soient, sont néanmoins secondaires (libéralisation de l'avortement, taxation des plus-values, réforme de l'enseignement ont été discutées au Parlement), il est déjà condamné au silence quand il y va de sa vie et de son avenir ; manifeste-t-il, la répression s'abat, brutale : ceux de Malville, l'été dernier, en ont fait la douloureuse expérience.

Société policière ? L'implantation de centrales nucléaires sur l'ensemble du territoire (cent soixante-dix en l'an 2 000 dans quarante sites différents) y conduit, inévitablement. J.-Ph. Colson, les auteurs d'Electronucléaire, Danger et, d'une façon générale, tous ceux qui réfléchissent sur la question en sont convaincus.

Protéger les installations contre tout risque intérieur ou extérieur, assurer la sécurité des convois qui sillonnent le pays, chargés d'uranium ou de plutonium, veiller sur les lieux où seront enfouis les déchets radio-actifs (dangereux pendant des milliers d'années), autant d'exigences qui rendront illusoire l'exercice des libertés. Surveillé, pris en charge dès la moindre manifestation de révolte, voire d'originalité, chaque citoyen n'aura d'autre possibilité que de se conformer au modèle de vie qui lui aura été imposé.

La crise actuelle est donc moins celle de l'énergie que de la démocratie. Comme l'explique Michel Bosquet dans Ecologie et politique (3), les hommes n'ont désormais d'autre choix qu'entre une société où les producteurs s'autodétermineront souverainement et la barbarie. Déjà, ici et là, et pas seulement à l'Est, certaines pratiques en témoignent.

Ainsi, révèle Michel Bosquet, des psychiatres américains procèdent à des interventions chirurgicales sur des citoyens indociles : détenus, fous, enfants turbulents, femmes : « Le Dr Franck Ervine, psychiatre à Boston, propose de lobotomiser — c'est-à-dire de détruire... les facultés créatrices et réflexives — des gens dont les actes dépassent un niveau acceptable de violence » ; d'autres envisagent (et réalisent, à échelle encore réduite) l'implantation d'électrodes sur des individus qui sont dès lors téléguidables à distance ; et le Dr Peter Breggin constate : « Nous sommes en train de créer une civilisation où ceux qui s'écartent de la norme s'exposent au risque d'une mutilation cérébrale. » Si ce n'est encore qu'un risque, il est toutefois inhérent un type de société qui se constitue sous nos yeux.

Face à ce péril, les prétendus avantages de l'énergie nucléaire paraîtront bien dérisoires. D'autant plus qu'ils sont éminemment contestables. Loin d'assurer l'indépendance nationale, la politique actuelle conduit à son abandon : la France, rappelle J.-Ph. Colson, dépend, pour son approvisionnement en uranium enrichi, des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. ; la technologie utilisée est américaine ; les capitaux empruntés sont étrangers ; et les bénéfices escomptés reviendront en priorité aux sociétés privées — notamment Creusot-Loire, du groupe Empain-Schneider — chargées de la construction, de l'entretien et de l'exportation des centrales.

Une autre politique serait assurément possible : meilleure utilisation du potentiel énergétique, diversification des sources (le charbon ne manque pas), exploitation de l'énergie solaire. Et Louis Puiseux, dans le dernier chapitre de la Babel nucléaire (4) (qui est une sorte de fresque des rapports de la technique et des civilisations à travers l'histoire), évoque les ressources que le soleil pourrait fournir :

« Il suffirait de couvrir de miroirs à peine un tiers du Sahara pour obtenir, avec un rendement de 10 %, quelque 500 000 milliards de kWh, c'est-à-dire quatre-vingts fois la consommation mondiale d'électricité de 1976. »

Faudra-t-il, pour « changer de cap » — mais ne sera-t-il pas trop tard ? — qu'une centrale explose, que des milliers d'hommes, contaminés, soient relégués dans un « goulag » aseptisé ? Si aucune force sociale ne bloque la machine infernale que l'Etat perfectionne de jour en jour, ce cauchemar pourrait un jour devenir réalité.

(1) *Electronucléaire, Danger*, Le Seuil, Paris, 1977, 160 pages, 10 F.
(2) Jean-Philippe Colson, *le Nucléaire sans les Français*, Maspero, Paris, 1977, 187 pages, 14 F.
(3) Michel Bosquet, *Ecologie et politique*, Galilée, Paris, 1975, 187 pages, 40 F.
(4) Louis Puiseux, *la Babel nucléaire*, Galilée, Paris, 1977, 303 pages, 45 F.

MAGHREB ET PALESTINE. — J.-P. Chagnollaud

★ Ed. Sindbad, « la Bibliothèque arabe », Paris, 1977, 268 pages, 45 F.

Dans les années 70, le poète palestinien Mahmoud Darwich était allé réciter des poèmes dans différentes villes du Maghreb. Rarement une manifestation culturelle eut un retentissement aussi considérable dans la population. Le poète est un symbole. C'est la présence d'un rêve et les prémisses d'une aspiration profonde et d'une identité reconquise. Le Maghreb a eu de tous temps un attachement très fort — politique et affectif — à la cause palestinienne. Cette solidarité fondamentale a ses racines dans une histoire commune, celle de la dépossession coloniale et de l'éveil de l'expression nationaliste. Le Maghreb des peuples ne marchande pas son soutien : solidarité verbale ou solidarité de combat (aide matérielle ; envoi de troupes marocaines sur le Golan). En Algérie, le F.L.N. ainsi que la nouvelle charte rappellent que « *la destinée de la nation arabe, l'existence arabe elle-même dépendent du destin de la cause palestinienne* ». Si l'unité maghrébine est aujourd'hui une utopie, il existe cependant entre les trois pays un lien essentiel, qui n'implique pas une attitude commune : la Palestine.

L'auteur de cet essai bien documenté trouve qu' « *au Maghreb, il y a un acteur du conflit du Proche-Orient — l'Algérie — et deux témoins — le Maroc et la Tunisie* ». C'est un point de vue. Les trois Etats n'ont-ils pas été plus ou moins témoins durant la guerre civile au Liban, ménageant la Syrie qui bombardait les camps palestiniens ?

T.B.J.

WAR CLOUDS ON THE HORN OF AFRICA : A CRISIS FOR DETENTE. — Tom J. Farer.

★ Carnegie Endowment for International Peace, New-York-Washington, 1976, 157 pages.

La corne de l'Afrique orientale présente, comme le précise dans la préface le président de la Fondation Carnegie (qui avait confié au professeur T.J. Farer la préparation du livre), « *tous les éléments d'un conflit international grave : hostilité historique profonde, revendications nationales aiguës, problèmes économiques pressants et intervention nuisible de l'extérieur* ». Tout ceci compliqué encore davantage par la proximité du conflit israélo-arabe et par l'intérêt porté par les deux superpuissances à la partie nord de l'océan Indien.

Tom Farer nous livre, dans les première et deuxième parties de son ouvrage, une très bonne analyse des racines historiques du conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée d'une part et l'Ethiopie et la Somalie d'autre part. L'auteur montre comment ces deux anciennes colonies italiennes n'ont cessé de contester le statut politique et les tracés territoriaux qui leur avaient été imposés après la seconde guerre mondiale sur l'initiative des puissances occidentales mais aussi en fonction des pressions exercées par l'Ethiopie.

La troisième partie du livre est consacrée à la situation dans la Corne, dans le contexte des relations américano-soviétiques et israélo-arabes. L'auteur prêche la modération aux stratèges et politiciens américains malgré les progrès des Soviétiques, expliquant que l'intérêt de l'Afrique orientale et centrale pour l'Occident est marginal. De même, croit-il, l'engagement des Etats-Unis pour le maintien de la sécurité d'Israël ne doit pas entraîner forcément un refus américain catégorique de l'existence d'une Erythrée indépendante.

Conçu comme une « *recherche anticipatoire* », le livre expose, dans sa dernière partie, de nombreux « scénarios » sur l'avenir de la Corne. Toutes les possibilités semblent être envisagées, y compris l'installation de l'O.L.P. en Erythrée ou celle des Soviétiques à Djibouti. Toutes, sauf deux : la rupture entre l'Ethiopie et les Etats-Unis et l'alliance entre l'Ethiopie et l'Union soviétique... Ce qui prouve que, dans cette région, l'imprévisible l'emporte souvent sur les analyses des experts les plus compétents.

O. K.

La Belgique en mutation

BRUXELLES : des idées neuves pour la capitale du Vieux Continent

A tant décrire, commenter, analyser les difficultés entre Flamands et Wallons nées d'une coexistence qui ne fut pas toujours pacifique, on en serait presque venu ces dernières années à oublier que la capitale de la Belgique elle-même en a longtemps été à la fois le théâtre privilégié et l'un des enjeux majeurs. Non sans réalisme, la révision constitutionnelle de 1971 puis les modalités d'application lentement élaborées sur le terrain en ont largement tenu compte, puisque voici la capitale belge et son agglomération promues région à part entière, à l'instar de la Flandre et de la Wallonie. Il est vrai que des évolutions successives et parfois contradictoires, s'agissant en particulier de l'importance respective des deux principales communautés linguistiques, sont venues compliquer encore la tâche des législateurs, dont les réformes entrent maintenant en vigueur.

Sans doute les difficultés intercommunautaires ne se sont-elles pas trouvées effacées par la soudaine magie de ces mesures nouvelles, quelle qu'en soit l'ampleur. Nous publions en particulier le témoignage d'un néerlandophone et celui d'un francophone à ce sujet. De même, le développement urbain se trouve-t-il compliqué et entravé par les limites imposées par la loi à l'agglomération bruxelloise, tandis que, d'un autre côté, de nouvelles formules de concertation et d'action tentent de se faire jour. Tels les innombrables comités d'habitants, formule qui ne peut laisser indifférents des citoyens français en quête de nouvelles formes de participation et de démocratie locale.

« Le Monde diplomatique » présente ainsi, avec ce supplément consacré à Bruxelles, le dernier volet de l'étude qu'il a entreprise sur « La Belgique en mutation ». Cette étude, commencée en novembre 1976 avec la Wallonie, avait été poursuivie en mars 1977 par un supplément sur la Flandre. Elle complétait celle que « le Monde » avait consacrée au même sujet avec trois suppléments successifs : « Wallonie, terre romane » (4-5 octobre 1976), « Flandre, carrefour d'influences » (20-21 février 1977) et « Bruxelles, capitale de l'Europe » (14 décembre 1977).

Le rôle joué par Bruxelles à l'égard de l'ensemble des pays de la C.E.E. de même que les conséquences pour la capitale belge du fait qu'elle soit aussi celle de l'Europe communautaire ne sont pas négligés dans ce supplément. D'autant moins que la vocation européenne de Bruxelles ne date pas d'aujourd'hui, ni même de la naissance des institutions dont elle est aujourd'hui le siège. Dans le domaine culturel en particulier, l'histoire et la géographie se sont conjuguées pour lui donner une stature et un rayonnement internationaux.

Enjeux pour une région

Par CATHERINE MICHEL et XAVIER MABILLE

COMME beaucoup de capitales occidentales — et plus encore sans doute que la plupart d'entre elles, — Bruxelles a été, pendant la majeure partie du dix-neuvième siècle et la première moitié du vingtième, le lieu d'une double centralisation, celle des institutions politiques et administratives de l'Etat, celle du siège des grandes entreprises. Double concentration donc : des centres de décision politique et économique, publics et privés ; des effectifs du secteur tertiaire. Centralisation et concentration qui rendent compte du ressentiment des autres régions à l'égard de Bruxelles.

La population active occupée dans la région bruxelloise compte cinq cent quatre-vingt-huit mille personnes et représente 20 % des effectifs totaux pour la Belgique. Ils se répartissent en cent trente mille agents des services publics (24 % du total national), trois cent dix-neuf mille employés des services privés (30 % du total national), et cent trente-neuf mille travailleurs de l'industrie (10 % du total national).

Sur cent travailleurs occupés dans la région bruxelloise (mais pouvant habiter dans d'autres régions du pays), cinquante-quatre sont dans les services privés, vingt-quatre dans l'industrie et vingt-deux dans les services publics. *Cette structure* de l'emploi conditionne bien des problèmes de la région.

Dans ses limites territoriales récemment fixées par un accord politique, Bruxelles est une région urbaine d'environ 7 kilomètres de rayon, peuplée d'un million d'habitants et donnant de l'emploi, on l'a vu, à quelque six cent mille personnes. La région ainsi définie présente les mêmes caractéristiques et connaît les mêmes enjeux que les *grandes métropoles occidentales.*

Une forte minorité étrangère

LA population bruxelloise a augmenté jusqu'en 1967, date à laquelle elle atteignait un million soixante-dix-neuf mille habitants. Depuis 1967, des familles quittent chaque année l'agglomération urbaine sans être remplacées par de nouveaux habitants. Comme dans d'autres grandes villes européennes, les *jeunes ménages* à revenus moyens et supérieurs vont s'installer en banlieue, mais continuent à travailler en ville, contribuant ainsi à aggraver les problèmes de circulation et de nuisances qui les avaient fait fuir.

Pendant plusieurs années, cette importante émigration a été masquée par une immigration croissante d'étrangers : depuis quinze ans, cent trente-huit mille Belges ont quitté la ville, qui compte aujourd'hui un million quarante-deux mille habitants, avec 21 % d'étrangers.

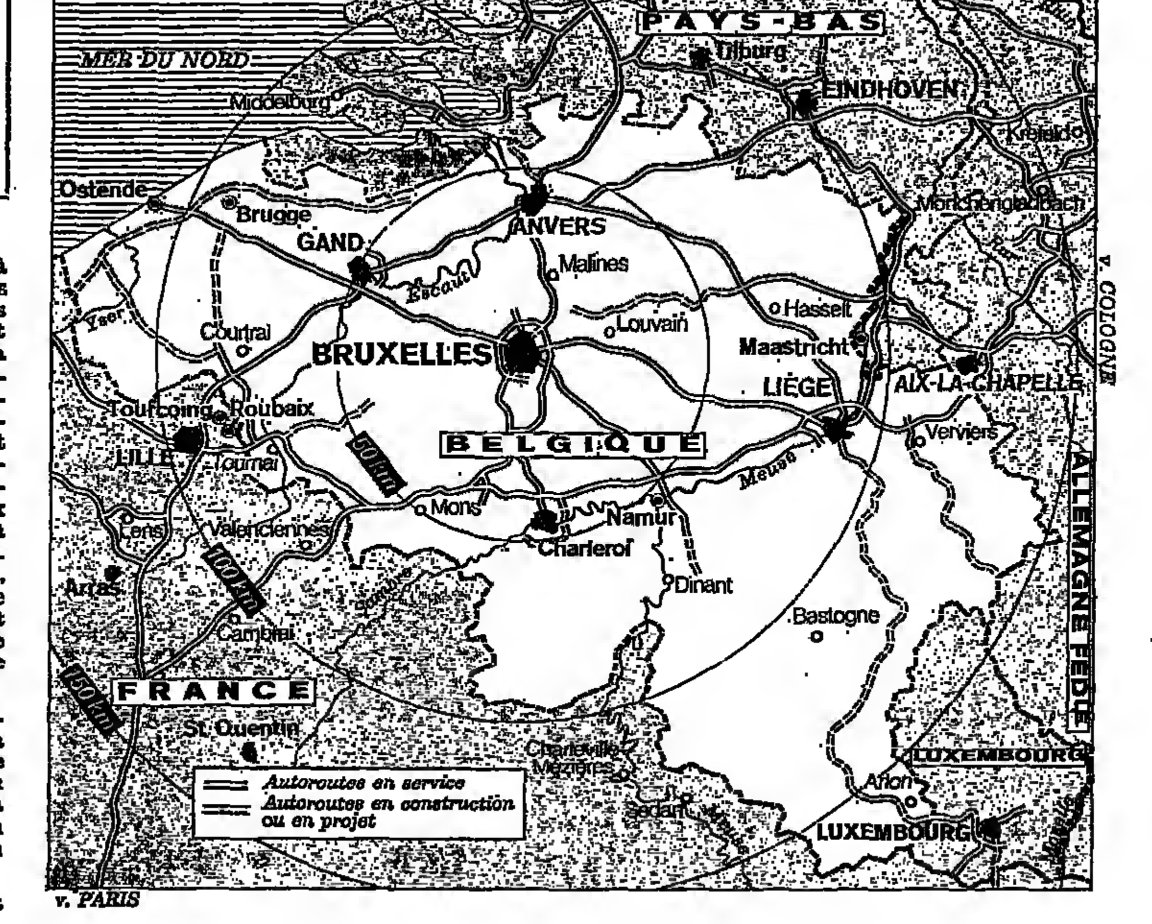
Ce double mouvement de sortie des Belges et d'entrée des étrangers a pour résultat la coexistence de plusieurs populations bruxelloises : d'une part, les Belges, qui sont en moyenne de plus en plus pauvres et de plus en plus âgés (25 % de personnes de plus de soixante ans) et qui jouissent de la totalité des droits politiques ; d'autre part, la *population étrangère* particulièrement jeune (8 % seulement de personnes de plus de soixante ans), féconde (36 % des naissances) et *sans droits* politiques. La forte minorité étrangère est elle-même formée de deux catégories très différentes : 1) des diplomates ou fonctionnaires des organismes internationaux qui siègent à Bruxelles, originaires des pays de la C.E.E. ou d'autres pays industrialisés, et qui représentent la fraction la plus aisée (35 à 45 %) de la population étrangère ; 2) des travailleurs pauvres (de 55 à 65 % des Bruxellois non belges), le plus souvent originaires du bassin méditerranéen, le plus souvent peu qualifiés et groupés dans de vieux quartiers se transformant peu à peu en véritables petits ghettos. En période de crise économique, les manifestations de xénophobie *se multiplient* à leur égard et on leur reproche soit d'être chômeurs, soit de prendre le travail des nationaux.

La population active bruxelloise (résidant et travaillant à la fois dans la région) représente environ 12 % de la population active nationale, alors que la population totale de la région représente 10 % de la population du pays.

La main-d'œuvre féminine est plus importante dans la capitale, où l'on trouve plus aisément des services qui facilitent le travail familial et ménager et des emplois physiquement moins pénibles.

En général les Bruxellois sont soit beaucoup plus qualifiés (8 % d'universitaires à Bruxelles et 4 % dans le pays), soit beaucoup moins qualifiés (9 % de travailleurs sans qualification et 4 % dans le pays), que le reste de la main-d'œuvre belge, et cette dernière particularité n'est pas sans influence sur l'évolution du chômage. Car Bruxelles est fortement touchée par la crise : les chômeurs de la région, qui ne représentaient pas 7 % du chômage national en 1970, en représentent 11,5 % dès 1976.

Cela n'empêche pas d'ailleurs que Bruxelles reste un important centre d'emplois qui attire un grand nombre de travailleurs résidant dans d'autres régions. Ces *navetteurs*, comme on dit, étaient 188 000 en 1961 et 245 000 en 1970 : augmentation spectaculaire *due à la fois* à la multiplication des emplois administratifs à Bruxelles et au fait que beaucoup de travailleurs bruxellois vont habiter en banlieue. L'ampleur de ce mouvement pendulaire, qui se fait souvent en automobile, et la forte concentration administrative privée et publique ont joué un rôle important dans les changements du paysage urbain.



Essor des groupements d'habitants

A l'occasion de l'exposition universelle de Bruxelles en 1958, les autorités ont entrepris d'adapter la région à l'automobile en faisant construire des tunnels, des autoroutes urbaines et autres voies rapides allant jusqu'au centre de la ville. Comme ailleurs, on a pu constater que ces travaux ne facilitaient que *momentanément* les choses et augmentaient l'attraction exercée par les quartiers ainsi desservis où les emplois se concentraient de plus en plus. Les constructions de tours ont abîmé bien des perspectives urbaines. Enfin *tomba la décision* d'installer un réseau de métro.

Les chantiers qui déchirèrent la ville ont provoqué des bouleversements. Las de vivre dans une cité véritablement « éclatée », les habitants ont eu tendance à s'organiser pour faire entendre leur voix, afin que Bruxelles ne se réduise pas à un nœud routier et ferroviaire à l'usage des « eurocrates » et des fonctionnaires *internationaux*. Bruxelles est la ville au monde où les groupements d'habitants sont les plus nombreux (plus d'une centaine de comités de quartier). Faut-il s'en réjouir ou s'en plaindre ? On ne sait, d'autant que *ces différents mouvements* n'agissent pas tous pour l'application d'une seule et même politique d'aménagement (ici aussi, il y a les riches et les pauvres), bien qu'ils soient regroupés dans une fédération qui tente d'unifier les objectifs.

Les plus *optimistes* attendent *beaucoup de ces groupes de pression* et estiment que les oppositions actuelles constituent une « crise de jeunesse ». On pourrait le croire, à constater que les groupements d'habitants voient actuellement d'un œil plus favorable qu'auparavant les entreprises bruxelloises qu'hier encore on souhaitait expatrier.

Dans un espace aussi exigu, il est difficile de lutter contre la spéculation foncière, d'endiguer la fuite des habitants, mais aussi la fuite des entreprises, car Bruxelles est aussi une ville industrielle et veut le rester.

Depuis toujours, la ville est un centre administratif important dont la fonction s'est encore développée avec l'installation de la C.E.E. et de l'OTAN. Cependant, depuis toujours aussi, Bruxelles est un grand centre industriel. Il y a quinze ans, l'emploi industriel y représentait 15 % du total national : cette part est actuellement tombée à 10 %. Depuis environ dix ans, des entreprises industrielles, à l'étroit dans le milieu urbain, quittent la ville et vont s'implanter dans les parcs industriels aménagés dans les autres régions. En outre la crise touche particulièrement certains secteurs, et la ville a perdu de ce fait environ vingt-cinq mille emplois industriels de 1974 à 1976. La situation est d'autant plus préoccupante qu'on peut enregistrer ou prévoir un certain repli des quartiers nationaux de multinationales installés à Bruxelles, ainsi qu'un mouvement de décentralisation des entreprises privées et de certains services publics. La régionalisation en cours doit normalement entraîner une décroissance de l'appareil administratif centralisé jusqu'à présent dans la capitale.

(Lire la suite page 21.)

Dans ce supplément :

(PUBLICITÉ)

BRUXELLES CŒUR ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE



BRUXELLES, capitale, politique et administrative du royaume de Belgique, est aussi la capitale du Marché commun et le siège de la Commission exécutive de cette Communauté européenne.

Bruxelles est devenue, au cours de ses mille ans d'histoire, une ville internationale groupant, outre la C.E.E. et l'OTAN, les sièges ou représentations de toutes les grandes sociétés, associations, organisations publiques ou privées du monde entier

L'homme international se sent dès lors vraiment chez lui à Bruxelles ! La mise en place d'une véritable politique régionale, correspondant encore mieux aux critères d'activités et aux ambitions réelles d'une ville d'un million d'habitants, augmente encore le capital de confiance et de sympathie qu'inspire Bruxelles ville ouverte au monde entier.

En effet, à la suite de la politique de décentralisation dans laquelle la Belgique s'est engagée depuis quelques années, Bruxelles a mis en œuvre les outils d'un nouvel essor économique.

Vous trouverez, ci-dessous, une description de l'infrastructure industrielle, économique, sociale et culturelle de Bruxelles qui, j'en suis convaincu, vous intéressera et fera, peut-être, de vous un nouveau Bruxellois.

HENRI SIMONET,
Secrétaire d'État à l'économie régionale bruxelloise.

Carte d'identité

Bruxelles :

- 4° 21' 12" longitude est,
- 50° 50' 5" latitude nord,
- Climat tempéré,
- 16 000 hectares,
- 1 050 000 habitants,
- 650 000 travailleurs,
- 33 000 entreprises privées.

Bruxelles est la capitale de la Belgique, petit pays de 10 millions d'habitants, qui a réussi à se hisser en huitième position parmi les puissances commerciales mondiales.

Bruxelles est le cœur politique, économique et administratif de l'Europe : elle abrite les organes de décision et d'exécution des Communautés européennes, de l'Union Benelux, de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, ainsi que de nombreuses autres organisations internationales publiques et privées.

[Bru]xelles est un carrefour du négoce, position à laquelle concourent son équipement structurel et sa situation géographique centrale en Europe.

Bruxelles est un carrefour ferroviaire et un carrefour autoroutier ; les réseaux belges sont les plus denses du monde et sont reliés à tous les réseaux européens.

Bruxelles est un carrefour aérien ; l'aéroport de Bruxelles national, à dix minutes de voiture du centre de la ville, est desservi par trente-huit compagnies de navigation aérienne.

Bruxelles est reliée, par voies d'eau navigables, aux réseaux étrangers.

Bruxelles est reliée à la mer par un canal maritime qui donne accès au port d'Anvers et de là aux ports de Zeebrugge, de Gand, d'Ostende.

Bruxelles est un centre de télécommunications entièrement automatisées relié au réseau mondial par câble et antennes de télécommunications spatiales.

Les aides aux investissements

IL existe en Belgique une législation d'aide aux investissements. Les entreprises peuvent en bénéficier quelle que soit leur forme juridique ou leur nationalité.

Dans une région aussi développée que Bruxelles, les aides, directes et indirectes, les plus importantes sont accordées préférentiellement aux entreprises qui investissent dans la recherche et le développement industriels.

Les aides financières

En ce qui concerne le financement des investissements, l'État ou la région supporte une partie des charges d'intérêt liées aux emprunts

Cette aide peut atteindre 4 % de la charge d'intérêt des trois quarts de l'investissement pendant huit ans.

D'autre part, sous certaines conditions, l'État peut *faciliter* l'obtention de crédits par l'entreprise en attachant sa garantie au remboursement de ces crédits, quant au capital et aux intérêts.

Enfin, l'investisseur privé peut aussi obtenir la participation financière de l'une ou l'autre société publique compétente.

En ce qui concerne les taxes, les nouveaux investisseurs peuvent être exonérés pendant cinq ans du précompte immobilier (impôt direct perçu sur les immeubles à raison d'une valeur juridiquement fixée par la puissance publique).

Dans le parc industriel à vocation de recherche et associé aux universités, l'État — en plus des aides décrites ci-dessus — couvre entièrement les frais d'infrastructure, c'est-à-dire l'aménagement routier et l'installation des diverses canalisations nécessaires.

Précisons que les bénéficiaires d'aides restent libres de s'adresser aux institutions privées ou publiques de leur choix pour le financement de leurs investissements.

Les aides à l'exportation

Les mesures d'aide aux exportations — qui ne sont pas propres à la région bruxelloise — consistent en facilités de financement et en réductions d'intérêts.

L'Office national du Ducroire, qui a pour vocation de stimuler les exportations, assure par ailleurs les risques de crédit ; il peut aussi financer directement certaines opérations d'exportation.

Les aides à la formation du personnel

Lorsqu'une entreprise souhaite s'installer ou étendre ses activités, la puissance publique peut l'aider à se procurer un personnel qualifié.

C'est ainsi que l'Office national de l'emploi peut financer partiellement la formation du personnel. Celle-ci sera donnée, selon les besoins de l'entreprise, soit au sein de celle-ci, soit dans les centres de l'ONEM, soit encore à l'étranger.

Toutefois, les aides en la matière portent seulement sur la formation de techniciens qualifiés, à l'exclusion de toute fonction commerciale ou administrative.

Le montant de l'aide peut aller de 25 % à 50 % du coût total, comprenant rémunérations, charges sociales, indemnités et frais de séjour éventuels à l'étranger.

Régime fiscal pour les cadres étrangers

Pour les cadres et dirigeants étrangers qui résident et travaillent en Belgique, le revenu soumis à l'impôt peut être diminué à concurrence de 30 % ou 1,5 million de francs belges

Cette mesure peut, selon les cas, être appliquée pendant cinq ou huit ans.

Centre européen de foires et d'expositions

Dans un rayon de 200 kilomètres autour de Bruxelles, habitent trente millions de personnes, au Benelux, à l'ouest de l'Allemagne et au nord de la France.

Pour faciliter les dialogues, les échanges, les achats et ventes au sein de ce vaste marché, Bruxelles s'est dotée, en matière de foires et expositions, d'un outil varié, qui met à la disposition des fabricants et des exportateurs un grand choix de manifestations, de locaux et de services.

Le Parc des expositions dispose de onze halls qui occupent 110 000 mètres carrés couverts, et de vastes terrains qui se prêtent à des expositions à l'air libre.

Il est situé en bordure de Bruxelles, en liaison directe avec le centre-ville et les autoroutes périphériques.

Quarante manifestations s'y déroulent annuellement et sont organisées, pour la plupart, par la Foire internationale de Bruxelles.

Il s'agit tantôt d'expositions accessibles au grand public des consommateurs, tantôt de salons spécialisés réservés à de nombreux secteurs professionnels.

Outre ses vastes locaux, le Parc des expositions offre à l'organisateur un grand nombre de commodités, dont vingt-cinq mille parkings et un choix complet de services techniques, administratifs et commerciaux, tels que la traduction simultanée, le secrétariat ; il s'occupe des problèmes d'accueil et de restauration ; il prend en charge toutes réservations d'hôtels et de moyens de transport, et peut assurer les services de publicité, presse et promotion, l'aménagement de stands, l'organisation conjointe de colloques, de journées d'études et de congrès.

A proximité du parc s'étend le Brussels International Trade Mart, qui met en location 150 000 mètres carrés de locaux, destinés à l'exposition permanente de prêt-à-porter, textiles d'ameublement et meubles.

Enfin, le Centre international Rogier propose, au centre de la ville, quelque 15 000 mètres carrés de salles agrémentées de différents services.

Plusieurs organismes spécialisés en foires et expositions, quelque 300 000 mètres carrés de locaux polyvalents et tous les services adéquats réunissent donc, en faveur de chaque organisateur, tous les éléments de succès et de rentabilité qu'il exige.

DES MILLIERS DE CHERCHEURS

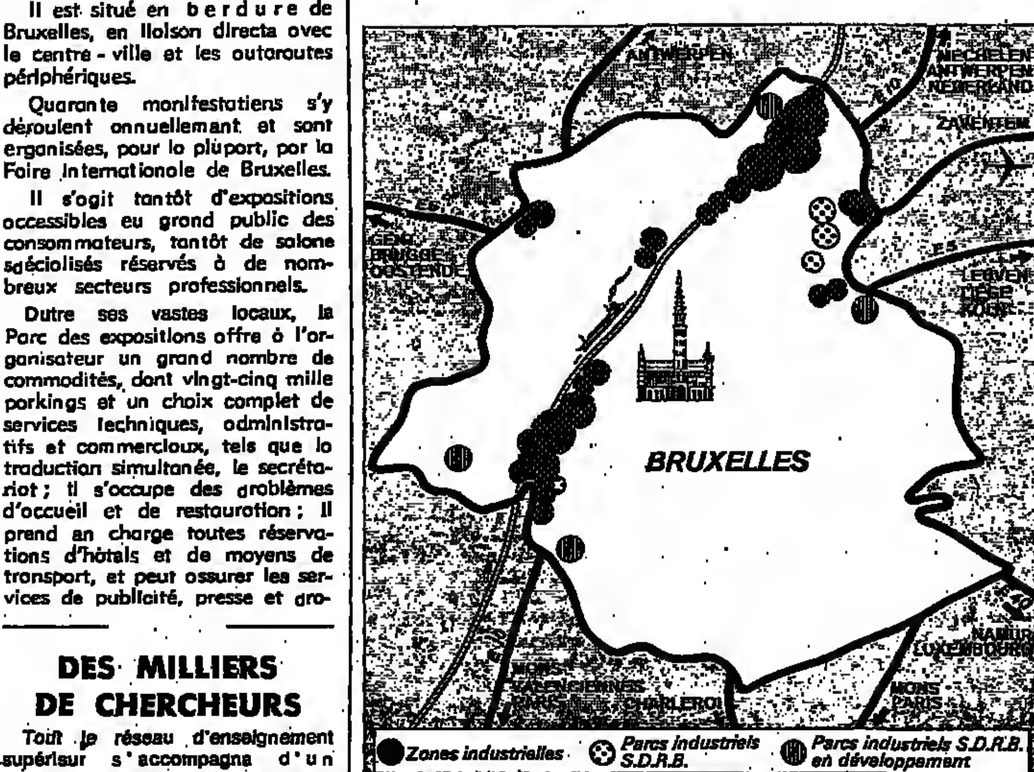
Tout le réseau d'enseignement supérieur s'accompagne d'un ensemble de centres de recherche.

Les universités sont, bien évidemment, les lieux privilégiés où s'exerce la recherche fondamentale et appliquée. Les deux universités *bruxelloises représentent* ensemble un potentiel de recherche très important : on y trouve quelque trois mille chercheurs de toutes disciplines et plusieurs équipes jouissent d'une réputation internationale.

Les secteurs de pointe sont trop nombreux pour être énumérés ici, mais citons entre autres, en matière de recherche appliquée, les métaux non ferreux, l'automatique, la métrologie nucléaire, l'énergie solaire, l'électrotechnique, le génie chimique et, en matière médicale, la néphrologie, la cardiologie, la biomécanique osseuse, la toxicologie, etc.

Dans la mise en place de la nouvelle politique industrielle bruxelloise de recherche et de développement, les parcs industriels scientifiques sont associés à chacune des deux universités.

La Société de développement régional de Bruxelles (S.D.R.B.)



La Société de développement régional de Bruxelles est l'institution publique chargée de l'exécution de la politique économique de la région.

Dans le cadre des options régionales de développement, la S.D.R.B. s'attache à plusieurs types d'activité :

● Accueil des entreprises

Dans tous les cas où une entreprise a des besoins en espace, la S.D.R.B. est à même de lui proposer des solutions :

— qu'il s'agisse de l'implantation d'une nouvelle entreprise dans la région,

— ou qu'il s'agisse d'une entreprise bruxelloise désirant s'agrandir.

● Service aux entreprises

La S.D.R.B. propose aussi aux entreprises un service d'information qui les renseignera sur toutes les matières susceptibles de les intéresser

— permis divers ;
— crédit et aides financières ;
— parcs et autres terrains industriels ;
— etc.

● Affectations industrielles

La S.D.R.B. participe à l'aménagement du territoire régional. L'industrie occupe

— zones industrielles 675 ha ;
— zones industrielles compatibles avec l'habitat 353 ha.

● Parcs industriels scientifiques

100 ha de ces zones industrielles ont la vocation de parcs scientifiques associés directement aux universités bruxelloises

UNE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Huit Bruxellois sur cent sont diplômés de l'enseignement supérieur universitaire ou technique — proportion tout à fait exceptionnelle.

Selon les dernières estimations, 12 % des travailleurs bruxellois ont achevé des études de niveau supérieur (universitaire ou autre), tandis que 18 % ont terminé des études secondaires

L'enseignement technique supérieur est spécialisé en mécanique, en électricité et en chimie. La ville abrite également plusieurs centres de formation paramédicale.

En ce qui concerne l'enseignement universitaire, Bruxelles possède deux universités complètes : l'Université libre de Bruxelles (environ treize mille étudiants) et la Vrije Universiteit Brussel (environ cinq mille étudiants)

L'infrastructure bancaire

● Les exportations de la Belgique représentent près de la moitié du *produit national brut* : les importations sont de la même importance. Aussi, la Belgique a-t-elle toujours eu besoin d'un système bancaire ouvert, permettant des contacts aisés et rapides avec l'étranger.

● Depuis 1944, la Belgique a instauré un double marché des changes.

● Un « marché réglementé » sert de cadre aux transactions sur marchandises et sur services ; dans le cadre des accords de Bretton Woods d'abord et du « serpent » monétaire européen ensuite, les autorités monétaires belges interviennent sur ce marché pour assurer le respect des cours extrêmes convenus.

● Un « marché libre » traite toutes les autres opérations et notamment les transferts de capitaux. La loi de l'offre et de la demande régit les cours pratiqués sur ce marché et les autorités belges peuvent, par ce mécanisme, laisser, tant à leurs citoyens qu'aux étrangers, le libre choix d'investir ou de désinvestir en francs belges, sans devoir soutenir le cours de la devise.

● Les opérations courantes de paiement s'effectuent sans autorisation, sur le marché qui leur est destiné : seules des transactions importantes de caractère commercial font l'objet d'un contrôle *avant* exécution, en période de flottement monétaire et de risques spéculatifs (la présentation du modèle de change sert de justification auprès de la banque pour le dénouement de l'opération : c'est ce qui contraint l'importateur belge à régler par virement et non par chèque ses achats de marchandises à l'étranger)

● Sur le marché libre, l'I.B.L.C. demande, en principe, pour toute opération, dans un but statistique, une déclaration écrite et signée du donneur d'ordre sur la nature de la transaction : désinvestissement, exportation ou rapatriement de capitaux, revenus locatifs etc

● Les banques étrangères ont été bien accueillies à Bruxelles et nombreuses sont celles qui y ont ouvert des succursales ou des filiales ; elles dépassent d'ailleurs, en nombre, les banques belges (De grandes maisons françaises, privées et nationales, y sont actives et très appréciées.)

● La clientèle étrangère, commerciale ou privée n'est pas soumise à une réglementation ; le respect du double marché des changes est la seule contrainte. L'ouverture de compte, l'émission de chèques, l'importation ou l'exportation de devises ne connaissent pas d'autres limites.

Vivre à Bruxelles

PEU de villes européennes ont connu *en quelques années* à peine un rythme de développement comparable à celui de Bruxelles.

Les grands travaux urbains, les idées européennes ont contribué à modifier considérablement le visage de cette ville au caractère quelque peu traditionnel. Siège de huit cents organismes internationaux et d'un corps diplomatique de cent cinquante-huit ambassades, Bruxelles est animée d'une vitalité sans cesse croissante. Cependant, l'achat ou la location de logements ne pose aucun problème. Le choix est possible entre plusieurs formules : studios, appartements, maisons, villas, dans différents types d'environnement.

Le réseau d'enseignement tant secondaire qu'universitaire est très varié et les écoles étrangères sont également bien représentées. Lycée français, École européenne, École internationale, British School of Brussels, etc

En raison de son caractère international, toutes les religions sont tolérées et représentées

Les gourmets ne se sentiront pas dépaysés, car, placée sous le signe du bien-manger, la capitale offre mille trois cents restaurants où les cuisiniers belges et étrangers défendent dignement leur réputation.

Les emplettes… un vrai plaisir… ! Vous trouverez tout ce que vous avez chez vous et encore beaucoup plus, car ici c'est le rendez-vous des produits du monde entier.

Bruxelles est en permanence le théâtre de manifestations et d'activités culturelles organisées dans toutes les langues. Du spectacle d'opéra et ballets aux manifestations folkloriques, en passant par les expositions, concerts et galeries d'art, le calendrier bruxellois présente une gamme étendue de possibilités

A la mesure du rôle qui lui a été assigné par la conjoncture européenne et mondiale, Bruxelles compte 140 hôtels offrant quelque 8 000 chambres dont 6 000 sont de première classe.

Mais malgré cette fièvre d'agir, de construire, d'améliorer, d'innover, Bruxelles reste elle-même ville de charme où il fait bon vivre.

Les relations économiques, industrielles, scientifiques ou culturelles présupposent de nombreux contacts, nationaux et internationaux

Conscients de l'apport donné par ces échanges, l'État, la ville, les *communes ont suscité* l'installation de multiples locaux munis d'équipements ultra-modernes, dotés de services capables de répondre aux soucis des organisateurs officiels ou privés les plus exigeants.

L'Office de tourisme de l'agglomération bruxelloise (TIB), quant à lui, a créé Bruxelles-Congrès, département chargé de la promotion et de l'information spécialisée

Se retrouvent associés grâce à Bruxelles-Congrès, les salles, l'hôtellerie, les agences de voyages, les transporteurs et ce, dans un esprit de service qui offre aux organisateurs une garantie d'efficacité et de prix permettant à Bruxelles d'aligner une gamme de lieux de rencontre et d'expositions au centre de l'Europe à des prix extrêmement compétitifs

Les facilités techniques ainsi offertes sont considérables : trois centres de congrès avec auditorium, équipés de traduction simultanée, restauration, surfaces d'expositions et parkings. De surcroît, dix salles de conférences et dix-neuf hôtels de première classe équipés peuvent recevoir tous types de conférences jusqu'à 8 000 participants.

Le logement de ceux-ci dans 8 000 chambres dont 6 000 de luxe est prévu pour 17 000 personnes.

Tous les hôtels sont très proches du Palais des congrès et des centres commerciaux du haut et du bas de la ville où le shopping est international et la gastronomie, un des fiefs de la cité.

A Bruxelles, ville aux dimensions humaines, la sécurité existe, dans l'harmonie d'un confort jamais démenti

Les services d'accueil sont polyglottes par nature et par métier. Bruxelles est bâtie en forme de cœur, vous la sentirez battre pour vous.

POUR TOUTE INFORMATION

SECRETARIAT D'ETAT A L'ECONOMIE REGIONALE BRUXELLOISE
Rue de la Loi, 50, Boîte 12
1040 BRUXELLES
Tél. : (32-2) 511-06-56

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DE BRUXELLES
Avenue des Arts, 39, Boîte 8
1040 BRUXELLES
Tél. : (32-2) 513-70-23

« Les derniers des Belges ? »

Par LUC AUBRY

Beudelaire disait de Bruxelles qu'elle est une capitale de singes, qu'elle sent le savon noir, que la cuisine y est dégoûtante, élémentaire, et que les animaux y sont tristes car les chiens n'y sont pas plus caressés que les femmes. Du Bruxellois, le poète pensait qu'il est bête mais résistant comme les mollusques, qu'il ne rit jamais quand il faut et ne boit du vin que par vanité, préférant le faro, de la bière deux fois bue. Jugement pour le moins excessif, un peu à la manière de la chanson de Brel sur les Flamands. Du moins l'auteur des Fleurs du mal avait-il raison quand il écrivait que le visage du Belge se confond avec celui du Bruxellois.

AU moment où Wallons et Flamands se sentent la tripe régionale ou communautaire, le Bruxellois est même le dernier des Belges, le dernier des *« patriotes »*. *Mais* son patriotisme n'est ni cocardier ni claironnant. Telles sont bien sa force et sa faiblesse. Avant d'être le carrefour de l'Europe, Bruxelles est — faut-il le dire ? — le carrefour de la Belgique. Dans ces conditions, un « Bruxellois » est aussi difficile à définir qu'un « Américain » : Il y a les Américains d'origine allemande, polonaise ou irlandaise, même s'il existe de « vrais Américains » — ceux dont les ascendants soot arrivés avec la *Mayflower*. Il y a aussi de « vrais Bruxellois », installés dans la capitale depuis plusieurs générations, mais la majorité des habitants de la capitale sont des Wallons émigrés, des Flamands francisés ou non. Comment les sociologues et les hommes politiques peuvent-ils trouver un commun dénominateur à cette population de plus d'un million d'habitants ?

Diviser les Bruxellois selon la langue — seloo leur *communauté culturelle, comme on dit aujourd'hui* — n'a pas toujours grand sens. Le recensement linguistique fut — surtout dans la capitale — un référendum, beaucoup optant pour le Français bien qu'*il ne fût* pas leur langue maternelle, mais parce que c'était la langue qu'ils voulaient parler. Dans de nombreuses familles, le bilinguisme, réel ou prétendu, est une manière typiquement bruxelloise de mélanger le mauvais néerlandais et le français incorrect, en ne parlant vraiment bien aucune des deux langues. Ces gens-là, qui sout belges assurément, auraient de la peine à se présenter comme francophones ou comme néerlandophones. Ils ne sont pas davantage wallons ou flamands, au sens ethnique du terme. Alors ? Il faut bien se faire une raison, même si le qualificatif u'est plus dans le vent : ils sont *belges*, tout simplement.

Patriotisme difficile à définir ?

C'EST très simplement, en effet, très naturellement, que le Bruxellois, surtout s'il habite la capitale depuis sa naissance, comme son père et son grand-père, est « *le dernier des Belges* ». Peut-être parce qu'il a des cousins en Wallonie et en Flandre, parce que l'un de ses arrière-grands-pères était liégeois et qu'un autre était né à Hasselt. Il se dit *« bon Belge »*, et l'est assurément, dans la mesure où il ne sacrifie à aucun nationaliste du Nord ou du Sud. Il parle français chez lui et dans les affaires, comprend plus aisément le patois flamand de Bruxelles que le néerlandais correct, et veut faire de ses enfants des Belges bilingues.

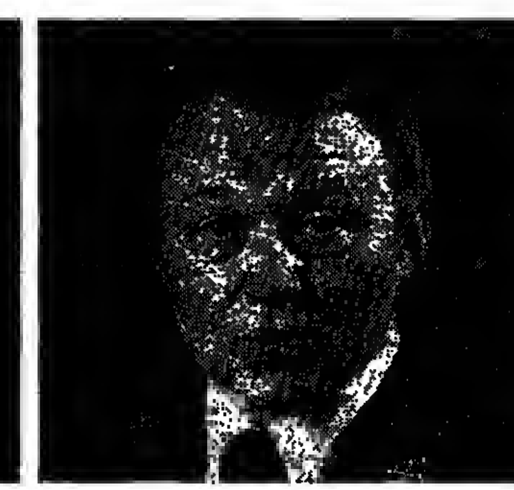
Ce patriotisme belge de la plupart des Bruxellois — même *parmi ceux qui votent pour* le Front démocratique francophone parce que c'est le premier parti de la capitale — est malaisé à définir. Ce n'est pas le culte de la *« Belgique de papa »* : cette Belgique-là, *qu'on le veuille ou* non, n'existe plus guère. La génération précédente a vécu une époque libertine et héroïque. Dans ses souvenirs se mêlaient les Foch de *l'Illustration et* les Feydeau *de... la Petite Illustration*. C'était la Dame de chez Maxim's dans les taxis de la Marne.

Pour les Belges de cette époque-là, la patrie était une belle fille quelque peu dépoitraillée, déployant son drapeau et chantant *la Brabançonne* en français. Pour les Bruxellois qui ont traversé sans frémir trente ans de querelles communautaires, la Belgique d'aujourd'hui est, plus simplement, un pays où il fait bon vivre, où l'on peut se sentir chez soi à Bruxelles, à Anvers ou à Liège, à condition de se donner la peine de parler un peu la langue de l'endroit. Etre Belge, c'est maintenir des raisons de vivre ensemble sans chercher à réhabiliter Déroulède, c'est parler sa langue — sans honte — et celle des autres — sans complexes. C'est pouvoir être wallon sans céder au folklore, c'est retrouver des amis de Courtrai au bord de la Semois et un fumet plus belge que liégeois dans les romans de Simenon. C'est aussi se sentir flamand *« avec la mer du Nord pour dernier terrain vague »*, et chanter *« le plat pays »*.

Quand Brel aimait « Marieke »...

CAR il faut bien en revenir à Brel. Celui d'il y a dix ans, qui n'était pas encore passé de l'amour à la haine à l'égard de ceux qui *« aboient flamand »*. Brel qui aimait tant *« Marieke, il y a longtemps entre les tours de Bruges et Gand »*, mais aussi Jef et Madeleine, les moules, les frites et le tram trente-trois. Brel, dont Pol Vandromme, dans un livre récent (paru aux éditions Labor, à Bruxelles), disait très justement : *« Brel est né à Bruxelles, à la veille des fêtes du centenaire. Ici, la Belgique d'avant le nationalisme linguistique, la Belgique-creuset d'avant les ethnies à faux pedigrees, vint à peu près à bout de son travail assimilateur. En quelques décennies, cette ville flamande, tout en gardant dans ses pierres comme dans ses réjouissances ce caractère spécifique, se francisa, mais sans jamais être vraiment une ville française... La Flandre est la Colline inspirée de Brel. Un petit Bruxellois l'a gravie lors de ses premières vacances, et c'est son regard brabançon qu'il promène sur ce bout de sol à l'infini du monde, entre le sable et l'eau, avec par-dessus le ciel même de Magritte et ses nuages en mouettes ou en colombes... A la Flandre flamande, Brel apporte son héritage brabançon de Bruxellois francophone. Brel est flamand un peu comme on pourrait dire que Stendhal est italien... »*

Jacques Brel éclaire ainsi ce que peut être un Bruxellois, ce que peut être un Belge, même s'il éclate parfois en sarcasmes à l'égard de son pays. Le plus cruel, c'est-à-dire le plus lucide, quand il parle de la Belgique, o'est certainement pas Coluche.







La ville aux cent comités d'habitants

Par MAURICE CULOT

Bruxelles est fréquemment citée dans les facultés d'urbanisme comme l'exemple à ne pas suivre en matière d'aménagement urbain. Il est indéniable que cette ville d'un million d'habitants a été plus sûrement détruite par l'urbanisme que par les guerres. Mais il faut aussi constater que, depuis quelques années, son nom est régulièrement associé à ceux d'Amsterdam et de Bologne. C'est qu'en effet, au-delà d'un visage et d'un corps profondément mutilés, il s'y passe des choses étonnantes.

Il a fallu moins de dix ans pour que Bruxelles devienne « la ville aux cent comités d'habitants ». Des comités qui sont parvenus à organiser une forme de contestation et d'action urbaines inédite, lucide, coordonnée, qui pose publiquement et sans ambiguïté le problème de la démocratisation des processus de décision. *Des batailles essentielles ont été gagnées*, dont la portée dépasse le cadre d'un régionalisme étroit.

LA prolifération des comités d'habitants, encore inexistants à la fin des années 60, résulte principalement de trois phénomènes. Le premier consiste en *la limitation de la région bruxelloise* à un territoire minuscule. En fait, ville et région se superposent sur la zone urbaine, l'agglomération formée *par* dix-neuf communes. Le caractère politique de cette limitation artificielle à la croissance de Bruxelles fit naître dans la population un fort sentiment d'appartenance à sa région, et rendit évidente la nécessité pour celle-ci d'élaborer un programme de développement régional et urbain spécifique, qui préserve l'avenir tout en garantissant les chances d'un dialogue sur pied d'égalité avec les régions flamande et wallonne.

Le deuxième phénomène est celui de la modification des équilibres politiques traditionnels, provoquée par les conflits communautaires et la naissance de nouveaux partis. Plus précisément, à Bruxelles, par celle du Front démocratique des francophones. Les ruptures d'alliances traditionnelles et la précarité *des nouvelles majorités* communales imposèrent aux partis politiques, à partir de 1970, de rester à l'écoute des mouvements de contestation urbains.

Le troisième phénomène, enfin, est constitué par les agressions systématiques dont Bruxelles est l'objet depuis la fin des années 60 : autoroutes urbaines, expropriations massives de zones d'habitat au profit d'opérations spéculatives (le seul projet du quartier nord nécessite le déplacement de 10 000 personnes, la population du centre historique est passée en quelques décennies de 150 000 habitants à moins de 50 000 aujourd'hui), « pourrissement » des quartiers anciens, déménagement des industries, destruction des espaces verts, etc.

Une association régionale

C'EST le caractère concomitant de ces phénomènes qui explique en grande partie qu'entre 1970 et aujourd'hui plus d'une centaine de comités se soient formés, et qu'une majorité d'entre eux se soient fédérés au sein d'une association régionale, Inter - Environnement - Bruxelles, par souci de coordination et d'efficacité.

A cette fièvre de la contestation, il fallait un révélateur. Elle devait le trouver en 1969. Cet été-là, la révolte gronde dans le petit quartier de la Marolle. L'État projette d'exproprier toutes les habitations pour étendre les archives du palais de justice. *David affronte Goliath* et, après une lutte désormais connue sous le nom de « *bataille de la Marolle* », les habitants obtiennent l'abandon de la *procédure* d'expropriation, ainsi que des garanties pour la « réhabilitation » de leur quartier. *Première victoire* symbolique, qui créait les conditions psychologiques nécessaires à l'éclosion de comités partout dans Bruxelles.

Il ne faudrait cependant pas négliger l'impact d'une autre lutte qui se déroulait au même moment, mais, cette fois, dans le quartier chic de l'avenue Louise. Le projet de l'érection de la tour I.T.T. au-dessus du parc de l'abbaye de la Cambre soulève les protestations des riverains. Les autorités politiques de la ville de Bruxelles affirment sans rire qu'il n'y a pas lieu de s'affoler, puisque « *la tour I.T.T., entièrement construite en verre, sera translucide* » ! Ainsi traités, les *habitants* bourgeois de l'avenue Louise, pourtant peu enclins à se mobiliser, constituent *un* comité particulièrement actif. L'affaire I.T.T. fut exemplaire dans la mesure où elle reçut une énorme publicité et où des hommes politiques bruxellois en vue y furent impliqués.

Ces deux premières luttes urbaines — la Marolle et I.T.T. — mirent en évidence, au début des années 70, le fait que la qualité de l'urbanisme ne dépendait pas du savoir-faire des techniciens, mais bien de la seule qualité du débat préalable aux décisions.

C'est à l'Atelier de recherche et d'action urbaines (l'A.R.A.U.), association fondée en 1968, qu'allait échoir la mission d'organiser ces débats et de fournir les moyens techniques aux comités pour faire pièce à la toute-puissance de l'autorité politique sur son propre terrain. L'A.R.A.U. est, en quelque sorte, un « club de réflexion urbaine », qui rassemble des progressistes venus des différents horizons de la gauche qui partagent au moins *deux grands principes : d'une part*, il importe de démocratiser les processus de décision et de mettre fin aux pratiques de l'« *urbanisme du fait accompli* » ; d'autre part, il s'agit d'empêcher la mainmise des sociétés financières sur la ville, dans la mesure où celle-ci constitue une structure de participation privilégiée et fait partie du terrain *naturel* de la lutte des classes.

Dès *lors*, l'image de la *ville socialiste* ne se matérialise pas dans des visions architecturales futuristes, mais doit surgir des luttes quotidiennes *au sein* même de la ville actuelle, celle à laquelle s'identifie la population.

Voilà près de dix ans que l'A.R.A.U. occupe le terrain par des conférences de *presse*, des présentations de contre-projets, des actions de formation (école urbaine, visites politiques de la ville, etc.) et les différents points de la charte urbaine de l'A.R.A.U. sont aujourd'hui *repris* et *défendus par* les *comités d'habitants*, par les hommes politiques — en tout cas dans leurs discours — qui s'accordent à plaider pour la « *continuité urbaine* », la « *mixité des fonctions* », le rejet du « *zoning* », etc.

Où en est-on aujourd'hui ?

L'UNE des revendications primordiales des comités d'habitants portait sur le « plan de secteur » de Bruxelles. Autrement dit, face aux menaces permanentes qui pesaient sur leurs quartiers, leurs emplois, leurs espaces verts, la structure et la forme de leur ville, les habitants réclamaient un plan de sauvegarde ayant force de loi. Non pas *un plan* qui fige la ville une fois pour toutes, mais bien un outil de gestion dynamique qui organise les conflits plutôt qu'il ne les étouffe, et qui fixe des *modalités* démocratiques à leur règlement.

C'est là toute l'originalité et la spécificité du plan de secteur de Bruxelles, mis en chantier en 1973 à l'initiative du socialiste Guy Cudell et signé en mars 1976 sous forme de projet par le social-chrétien Paul Van den Boeynants.

Si le projet de plan de secteur constitue une victoire des habitants, acquise à force d'obstination et du travail accompli au sein de la fédération d'Inter - Environnement - Bruxelles, c'est aussi une victoire de la démocratie.

Le fonctionnement schématique du projet de plan de secteur, qui a déjà force de loi en attendant d'être appliqué sous sa forme définitive, peut être décrit de la manière suivante : le plan autorise tout ce qui *est a priori favorable* à la *région* bruxelloise (le logement, les petites et moyennes entreprises, les espaces verts, les transports publics), *mais* il interdit tout ce qui est de *nature* à engendrer la fuite des habitants et des emplois, comme la multiplication et la concentration *des* zones de bureaux, les autoroutes et toutes les voies qui constituent un encouragement à la pénétration automobile, la destruction des ensembles architecturaux.

Un tel plan se heurterait vite à des situations absurdes si on l'appliquait sans dérogation aucune. Or c'est la manière dont est organisée la procédure de dérogation qui constitue véritablement l'élément innovateur du projet de plan de secteur. En effet, ces dérogations peuvent *être accordées par le ministre régional* responsable, à la seule condition qu'elles soient justifiées et qu'elles aient fait l'objet de discussions préalables au sein d'une commission de concertation. Spécialement constituée à cet effet, cette commission est composée de quatre *partenaires* : l'*administration* régionalisée de l'urbanisme, le conseil d'agglomération (ces deux institutions ayant une vision globale des problèmes d'aménagement), la société de développement régional (plus spécialement concernée *par* les problèmes d'emploi) et la commune intéressée, qui *défend* le point de vue local.

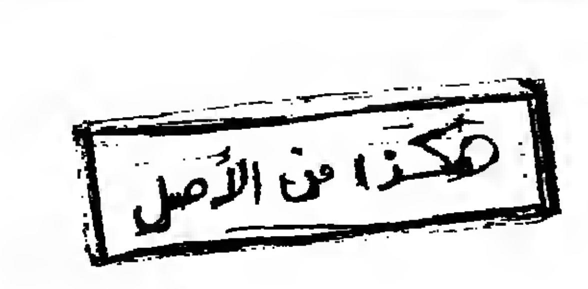
La population est associée à la *décision* par le biais d'une enquête publique, annoncée à grand renfort d'affiches rouges obligatoirement apposées sur le lieu visé par la *dérogation*. De telle manière que les habitants, *prévenus* à *temps* des projets de modification du plan de secteur, puissent agir en conséquence et demander à présenter leur point de vue devant la commission de concertation.

L'avis de la commission régionale

LE projet de plan de secteur n'est donc pas un « bon plan » qui résoudrait pour des *décennies* tous les problèmes d'urbanisme : c'est *un* plan qui donne des garanties aux habitants et qui porte son propre dynamisme. Il impose aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités et aux habitants de s'organiser, de se mobiliser en permanence.

Le *revers* de la médaille est qu'il ne s'agit pour l'instant que d'un projet de plan de secteur, et que, avant d'être coulé dans sa forme définitive, il doit être soumis à l'avis de la commission régionale d'aménagement du territoire. Or la composition de cette commission et les travaux d'aménagement en cours donnent à penser que son avis final, qui sera remis aux deux ministres régionaux compétents d'ici quelques semaines, risque d'aller davantage dans le sens des spéculateurs et des bâtisseurs d'autoroutes.

Il est vrai que les ministres Simonet et Defosset, respectivement membres du parti socialiste et du front *démocratique* des francophones, et qualifiés en matière d'économie régionale bruxelloise et d'urbanisme, pourront facilement trouver des arguments pour réfuter les avis de la commission régionale. Encore faut-il qu'ils veuillent tenir les engagements qu'ils ont pris à cet égard devant leurs électeurs...



Les artistes « utiles » et les autres

Par JEAN FRANCIS

BRUXELLES est, sans doute, la seule ville au monde où le mot « artiste » constitue plutôt une insulte. Dire de quelqu'un qu'il est un « artiste », à Bruxelles, c'est l'assimiler à une catégorie d'individus assez peu recommandables. En fait, cette dégénérescence d'un vocable — après tout l'un des plus beaux de la langue française — marque l'une des originalités (déplorables) de la région centrale du pays. Cette originalité est faite d'une dissociation très nette entre le monde bourgeois ou populaire, et celui où quelques-uns pratiquent les arts.

D'un côté, la fidélité à ce qui marqua la naissance et la vie ultérieure de la région : commerce, industrie, poursuite du *profit* : de l'autre, *activité* intellectuelle, culturelle, dont on ne voit pas le rendement financier immédiat, donc l'utilité. Les seuls arts qui, au cours des siècles passés, ont bénéficié de la sympathie populaire et de la bourgeoisie sont des arts dont le produit était consommable, négociable, *utile*. Les commerçants, caste dirigeante, comme les artisans, n'accordaient de prix qu'aux arts qui pouvaient marquer leur réussite sociale, leur richesse, voire leur opulence. De là la primauté d'arts comme ceux de la tapisserie, de la dentelle, de la peinture. On ne prisait, finalement, que ce qui donnait l'occasion de « paraître ».

Paradoxalement — mais est-ce si paradoxal, après tout ? — il existe, tout au long de l'histoire de Bruxelles, un courant prodigieux qui regroupe, en une guirlande éclatante, les noms des plus grands artistes. Et au niveau de l'apport au patrimoine commun des peuples de la vieille Europe, artistes « *utiles* » et « *inutiles* » se rejoignent. Le phénomène de la contestation artistique a toujours été plus marqué à Bruxelles qu'ailleurs. Ces artistes, en effet, égarés dans une société matérialiste et utilitaire, remettaient en question, dès le départ, toutes les valeurs sur lesquelles elle était fondée, ce que Brel appelle « *une quelconque Belgique* ».

Entre la société et les artistes, le clivage a toujours été important. J'ai lu, de mes yeux lu, un document judiciaire belge où le magistrat, parlant d'un poète parmi les plus considérables, arguait du fait que le prévenu « *se livrait à la poésie* » pour jeter sur lui suspicion et opprobre ! Il est vrai qu'on « *se livre* » également à la prostitution, aux jeux de hasard ou aux vices les plus répugnants...

En fin de compte, cependant, ce divorce entre la société et les artistes a donné naissance à une succession remarquable de créateurs importants, en réaction contre cet état d'esprit. A l'époque où les richesses matérielles se traduisaient par la possession de toiles, de tapisseries, de meubles et de demeures somptueuses, l'explosion artistique fut énorme. Du Maître de la vue de Sainte-Gudule — son « *Instruction pastorale* » se trouve au Louvre — jusqu'à Breughel le Vieux, Bruxelles fut *l'un des centres picturaux de* l'Europe. Mais il n'y eut pas que la peinture : la sculpture, tant sur pierre que sur bois, connut un essor prodigieux, parti de la cité dominée par les tours de saint Michel et saint Gudule. C'est d'ici que Claus Sluter s'en alla étoiler la Bourgogne de son génie ; c'est d'ici que partit Louis van Bodeghem pour dresser dans le ciel de Brou l'édifice religieux qui fait son renom.

Des dizaines de sculpteurs, de peintres, de buchiers bruxellois, envoyèrent vers tous les ailleurs le témoignage de leur génie. Parmi eux, ce Jean Borman, sculpteur sur bois, qui dota de retables émouvants les églises de la région ; des peintres, aussi, comme Roger de la Pasture, Bernard van Orley, Denys van Alsloot...

Et puis, c'est l'Inquisition. Il n'y a plus de vie sociale ; il n'y a plus de vie même. Et l'on constate que cette société matérialiste avait finalement permis l'éclosion de la vie de l'esprit. Dès le seizième siècle, c'est l'éteignoir qui s'abat sur la région. Les meilleurs s'exilent, qui en France, qui en Angleterre, qui en Hollande, qui en Allemagne. Finalement, certains de ces pays doivent une partie de leur essor intellectuel, celui de leur « culture « nationale », à ces exilés venus de Bruxelles et des autres régions des provinces des Pays-Bas espagnols.

Au moment où les pouvoirs religieux et civil se conjuguent pour étrangler toute tolérance, toute liberté de l'esprit, on constate que cette société du seizième siècle était sur le point de réaliser la miraculeuse synthèse entre le *matérialisme* commercial et industriel et les activités spirituelles de l'implacable répression qui fait alors des Pays-Bas espagnols, et de Bruxelles en particulier, un désert spirituel, il faudra longtemps à la région pour se remettre. En 1740 encore, Voltaire, séjournant à Bruxelles, écrivait à M. de Fromont :

« Pour la triste ville où je suis
» C'est le séjour de l'ignorance,
» De la pesanteur, des ennuis,
» De la stupide indifférence ;
» Un vieux pays d'obédience,
» Privé d'esprit, rempli de foi. »

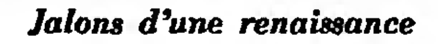
Il est vrai que l'Espagne régnait encore ; qu'elle avait confié les provinces des « pays de par-deçà » aux archiducs Albert et Isabelle, dont la dévotion était un mode de gouvernement ; que l'archiduchesse Marie-Elisabeth, qui leur succéda, était tout aussi dévote, et que l'influence considérable de son conseiller privé, le père Amiot, de la Compagnie de Jésus, n'était pas faite pour assouplir la censure de fer qui sévissait.

On attendra longtemps avant de sortir de ce tunnel. Au milieu du dix-neuvième siècle, Gérard de Nerval écrivait, non sans ironie : « *Les Bruxellois aiment beaucoup jouer, boire et fumer ; c'est ce qui les a engagés à créer plusieurs sociétés littéraires. Le « Cercle des Arts » de Bruxelles,* disait-il, *rendez-vous de la bonne société et du monde des affaires, s'honore de posséder quelques très forts joueurs de billard* ».

Reste pourtant que, même durant ces siècles de vaches maigres, des artistes de toutes les disciplines firent en sorte qu'à côté de la société dite « *bonne* » se créât et se développât un milieu où le mot *artiste* était une raison de gloire, un signe de courage social, une volonté de s'opposer.

(Photo ambassade de Belgique.)

L'HOTEL DE VILLE, JOYAU D'ARCHITECTURE GOTHIQUE.



Jalons d'une renaissance

AUJOURD'HUI, alors que Bruxelles a enfin reconquis sa place dans le monde des arts, on peut identifier les jalons de cette renaissance. Par-dessus les siècles obscurs, entre les Sluter, les Breughel, les Borman, les Marnix de Sainte-Aldegonde — considérable écrivain du seizième siècle — et les Magritte, Delvaux, Alechinsky, Jean Brusselmans, Somville ou Folon, Michel de Ghelderode, Crommelynck ou Paul Willems, des sculpteurs importants comme Jacques Moeschal, des poètes comme Brel ou Pierre della Faille, la chaîne semble renouée. Il s'établit à nouveau une sorte d'accord tacite entre la société et les artistes

La meilleure preuve semble bien en être l'assimilation totale du « fait » Béjart par la société bruxelloise. Des dizaines de milliers de spectateurs ont couru et courent à chaque représentation du chorégraphe des *Ballets du vingtième siècle*, et c'est à Bruxelles que Maurice Béjart a trouvé les conditions les meilleures pour l'exercice de son art. L'exemple n'est pas unique : la tradition séculaire d'une région qui accueillit de partout les *grands musiciens est redevenue* vivace et populaire. Le concours Reine-Elisabeth, manifestation internationale, n'est pas seul à attirer les foules. Tous les concerts de la société philharmonique provoquent un engouement *qui dépasse* largement les limites des seuls milieux de spécialistes.

Comme à la veille du moment où l'Espagne et l'Inquisition arrêtèrent brutalement l'essor artistique, la société bruxelloise semble réussir la synthèse, l'intégration de l'art dans la vie de tous les jours.

Tout, dans cette évolution, a contribué à la naissance de ce phénomène. Il demeure, en effet, ce fond de sensibilité qui traverse les siècles. Il demeure le résultat de cette alchimie mystérieuse qui fait de Bruxelles un phénomène linguistique unique, un creuset où deux langues, deux cultures se rencontrent, se disputent, s'échangent pour exprimer une sensibilité propre.

La chose n'est pas nouvelle : Georges Chastellain, chroniqueur des ducs de Bourgogne, fut le premier à exprimer, en français, cette sensibilité propre aux régions du nord. Michelet disait de lui : « *Portant dans le style la violence de Van Eyck et Rubens, il domptait notre langue française, la forçait, sobre et pure qu'elle était jusque-là à recevoir d'un coup tout un torrent de mots, d'idées, et de s'enivrer bon gré, mal gré aux sources mêlées de la Renaissance* ».

Cet apport de violence, ce torrent de mots et d'idées, caractérisent en définitive l'apport personnel des écrivains de langue française qui naquirent, vécurent ou travaillèrent à Bruxelles : Ghelderode, Crommelynck, Verhaeren, Willems, Brel et le plus grand d'entre eux, ce Charles de Coster, auteur de *Thyl Ulenspiegel*. L'originalité de ceux-là — ils la doivent à la *région qui* fut la leur — réside dans le fait qu'ils peignent avec des mots, qu'ils traduisent en mots les images de leur univers intérieur.

Images : voilà le mot-clé. Ces artistes parlent à l'imagination parce qu'ils sont, de nature, proches de la réalité.

La réalité de tous les jours

LA preuve — s'il en fallait — de la réalité de cette propension à garder, comme on dit, les pieds sur terre, on la trouve dans le folklore de la région de Bruxelles. Toutes les images du langage populaire font appel à la réalité de tous les jours. Quand, dans *le Mystère de la Passion*, représenté par les marionnettes bruxelloises de Toone VI, Judas Iscariote va se pendre, ce n'est pas aux feux de l'enfer qu'il pense, ce n'est pas à son destin futur qu'il fait allusion. Tout simplement, il regrette de quitter les choses sensibles. « *Adieu, les fleurs et les petits oiseaux !* ». *Mourir, pour lui*, c'est ne plus *voir* les choses. C'est une réaction de peintre, une réaction que toute la littérature de nos régions justifie : ici, tout commence par les yeux. C'est ainsi que l'on devient voyant...

Que Bruxelles ait apporté une somme considérable de manifestations de sa vision personnelle à l'histoire des arts, de la culture de l'Occident, semble aujourd'hui incontestable. Cet apport est parfaitement original, à cause, précisément, de la sensibilité propre de la région. Que cette sensibilité s'exprime en français la rattache étroitement à la culture française. Mais cette dernière en retire à son tour un *enrichissement* qu'on ne saurait méconnaître.

Dès lors, ne faut-il pas plaider pour que la France, les milieux culturels français, reconnaissent cet apport tumultueux de Bruxelles au patrimoine de la communauté de langue française ? Ne faut-il pas espérer que Paris admettra cet enrichissement et ouvrira plus grandes ses portes aux manifestations de ce bouillonnement culturel qui, finalement, touche et embrase la plupart des foyers culturels de langue française... hors la France ?

Supplément Bruxelles

La capitale belge vue par...

UN FLAMAND

LE Flamand, à Bruxelles, c'est l'étranger dans son pays, le Palestinien à Jérusalem. On le tolère, sans plus, alors que tout, à chaque instant, lui rappelle le passé flamand de la ville : la Grand-Place et ses frontons aux inscriptions en vieux néerlandais, les noms des rues et des impasses, les bistrots, le folklore, le Manneken-Pis lui-même — dont le nom n'a jamais été traduit. Le cœur de Bruxelles était flamand, mais on en a transplanté un autre...

Etre Flamand dans la capitale, c'est aussi difficile que d'y être Grec ou Turc — peut-être même davantage. A Schaerbeek, la ségrégation avait été la plus brutale — un guichet particulier pour les Flamands à la maison communale, — mais elle avait l'avantage, au moins, d'être franche. Ailleurs, elle est plus sourde et hypocrite. Essayez donc de vous faire servir en néerlandais dans un grand magasin. La vendeuse commencera par vous ignorer, et, si vous persistez, comme dit Brel, à « aboyer » flamand, elle appellera une de ses collègues pour lui dire, méprisante : « C'est pour toi, ma chère ; je ne comprends pas... »

PARTOUT, ostensiblement, on vous répondra en français, même si la question a été bien comprise. On fera bien plus d'efforts pour tenter de rassembler quelques mots d'espagnol ou de portugais. Ce sera l'occasion de montrer aux autres qu'on a passé des vacances à la Costa-Brava ou en Algarve. Les Anglais et les Américains n'ont pas de problèmes : ils sont accueillis à bras ouverts, eux. La capitale s'est toujours piquée d'avoir la « double appartenance ». C'est vrai : elle est à la fois anglophile et « francolâtre ».

Qu'un francophone se rende à Anvers et n'y puisse s'exprimer dans sa langue, il fait une scène. Pour le Flamand à Bruxelles, c'est le lot quotidien. Quand il ouvre la bouche, les sourcils derrière le guichet se froncent. Il dérange, et, par lassitude, s'incline, se met au français. Comme tout le monde. Même dans le tramway, sa langue lui est interdite : les conducteurs sont marocains...

Au bureau, s'il veut soigner son avancement, l'immigré flamand s'adressera en français à son chef de service. Celui-ci lui expliquera d'ailleurs avec condescendance que tel ministre flamand de la capitale, futur chef de gouvernement, parle le français sans accent. « C'est un faux Flamand, mon cher, il ne parle que le français à la maison. » Un tel autre, poursuivra-t-il, défenseur de la langue de Vondel, envoie ses enfants en pension à Genève. Un autre encore, membre influent du parti nationaliste flamand, a épousé une Française. « Les Flamandes sont trop fortes et mal dégrossies. Rien de tel qu'une Parisienne. »

Et ainsi de suite.

ANT. VAN OVERSCHELDE.

L'agglomération bruxelloise : composition linguistique

VILVOORDE
WEMMEL
JETTE
BRUXELLES
EVERE
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES
Région de langue néerlandaise
Région de langue française
Région bilingue (français-néerlandais)
Région de langue néerlandaise avec minorité de langue française protégée

UN WALLON

BRUXELLES, pour les Wallons, c'est d'abord le quai d'une gare. Celle du quartier Léopold, encore un peu provinciale, pour les Namurois et les Luxembourgeois. Celle du Midi, poussiéreuse comme leurs corons, pour les gens du Borinage et du Centre. Celle du Nord, impersonnelle, pour les Liégeois.

D'habitude, le Wallon ne s'attarde pas à Bruxelles. L'élégance de l'avenue Louise et les maisons cossues d'Uccle et d'Ixelles ne le retiennent pas. Si l'accent prononcé, un peu germanique, des Marolles et d'Anderlecht le désoriente, l'anglais et l'américain omniprésents, à la table voisine d'un restaurant ou à l'enseigne des vitrines, le dépaysent, littéralement. Le Bruxellois de la rue, surtout pour qui vient de Liège, est lui-même fermé, distant, citadin au sens le plus péjoratif du terme. Les tours des promoteurs anglais ou de la Communauté européenne donnent l'impression classique d'une ruche, dans laquelle le visiteur d'un jour n'a décidément pas son alvéole. Il n'y a guère que les « ghettos » méditerranéens de Saint-Gilles et du Nord pour lui rappeler les cités charbonnières et industrielles du sillon de Sambre et Meuse.

Et puis, Bruxelles est le lieu et le symbole de la centralisation. La jeune Gaumaise qui brigue un poste de secrétaire dactylographe au bureau des finances de Virton doit se lever à 5 heures du matin et faire deux heures de train pour se présenter dans la capitale, avec mille autres, au concours du secrétariat permanent au recrutement. De même, c'est là qu'il faut souvent courir, aussi bien pour consulter un spécialiste que pour défendre un dossier administratif.

C'EST dire que Bruxelles incarne aussi l'Etat unitaire. On lui attribue une domination dont la Wallonie souffre confusément, et qui provient, en fait, de la majorité démographique et politique flamande. N'est-ce pas à Bruxelles que le gouvernement et le Parlement dictent leur loi ? Bruxelles est donc le pouvoir central, et les Wallons, qui ont souvent leur commune pour patrie, ne l'aiment pas trop. Liège et Charleroi en parlent comme d'une rivale victorieuse...

En revanche, malgré le démenti récent des statistiques, Bruxelles jouit encore en Wallonie d'une solide réputation de cité florissante, au point qu'aller y travailler fait figure de promotion sociale.

Quelle famille du sud du pays n'a pas aujourd'hui un parent au moins dans la région bruxelloise ? Et même si les cercles régionaux qui s'y sont organisés n'ont pas toujours conquis l'influence qu'ils souhaiteraient y avoir, la lointaine capitale est maintenant reliée à la Wallonie par mille attaches familiales. Ce sont autant de lettres et de coups de téléphone qui en relatent la vie quotidienne, plus attachante que l'agitation des rues...

Mais c'est surtout à l'évolution politique que Bruxelles doit ses nouvelles amitiés wallonnes. Ce que nombre de Wallons regardent comme la mainmise des partis flamands sur les rouages de l'Etat a d'abord été ressenti et combattu par Bruxelles. Les administrations centrales et communales de la capitale ont progressivement limité l'accès des francophones aux fonctions qu'elles offraient, les obligeant à s'organiser. Le Front démocratique des francophones (F.D.F.), né des luttes linguistiques, est apparu comme le fer de lance de la communauté française, au fur et à mesure que la Wallonie a ressenti elle-même les effets, économiques ceux-là, de la prépondérance flamande. En s'attaquant à l'Etat unitaire, instrument de cette domination, les francophones de Bruxelles sont apparus comme les pionniers d'un combat commun, et les Wallons se sont mis à faire la part des choses : Bruxelles était plus un vassal qu'un suzerain.

Bruxelles est devenue, du même coup, un interlocuteur. Les ailes bruxelloises des partis traditionnels, souvent dépendantes des états-majors wallons ou nationaux, ont progressivement cédé la place au Front démocratique des francophones (F.D.F.) ou lui ont emboîté le pas, donnant à la région centrale une certaine cohérence dans l'expression politique. Entité autonome dans son conseil régional, partenaire au sein du conseil culturel français, la troisième région du pays est devenue un pion déterminant dans le jeu des alliances au niveau national.

AINSI, on a attribué à la solidarité entre le premier parti de Wallonie, le P.S.B. (parti socialiste belge), et le premier parti de Bruxelles, le F.D.F., la réussite des récentes négociations du palais d'Egmont, et la conclusion du pacte communautaire auquel le nouveau gouvernement de M. Tindemans a lié son sort. Po[illegible] litique wallon eu[illegible] les n'est plus la c[illegible]lisatrice, mais un[illegible] partenaire, sinon alliée. Ce qu'il pouvait y avoir de complexes à son égard disparaît en même temps que se prépare la transplantation à Namur des administrations fédérées du futur pouvoir wallon. Qui plus est, les prochaines alliances politiques régionales, en Wallonie, s'échafaudent en termes de réciprocité avec Bruxelles.

Enfin, la crise économique a terni bon nombre de clichés sur la capitale. Si le chômage n'y atteint pas encore les taux-records de la Wallonie, il y progresse plus rapidement que partout ailleurs. Le déclin démographique vide Bruxelles de sa population aussi rapidement que la prospérité l'avait remplie. Les plus lucides, en Wallonie, voient la région centrale entrer dans son autonomie avec les mêmes charges et la même absence de moyens que le sud du pays. La rivale prodigue d'hier est perçue aujourd'hui comme une sœur d'infortune.

Chose encore inimaginable voilà quelques années et signe d'une révolution des mentalités wallonnes à l'égard de Bruxelles, un ministre wallon de la culture vient de proposer de donner au centre régional bruxellois de la Radio-Télévision belge une importance égale à celle des centres régionaux wallons. Les griefs que ceux-ci adressaient à l'hégémonie de l'institut de radio et de télévision installé à Bruxelles se sont mués en un sentiment de satisfaction devant une équité bien comprise. Les réticences que provoqua une capitale s'effacent, semble-t-il, quand celle-ci n'a plus d'autre prétention que d'être reconnue région.

LUC MARÉCHAL.



Enjeux pour une région

(Suite de la page 15)

Pareille décentralisation est l'objet d'un large consensus, mais, comme elle coïncide avec une perte d'habitants et une diminution de la force industrielle, et comme, en outre, beaucoup d'énergies ont été paralysées par les conflits linguistiques, la situation est préoccupante et incite certains responsables à promouvoir une nouvelle politique économique.

Les problèmes politiques de la région sont dominés depuis dix ou quinze ans par la coexistence de francophones et de Flamands et par les effets du mouvement de « francisation » à l'œuvre de longue date et qui a modifié les proportions des deux groupes. Bruxelles — semblable en cela à toutes les grandes métropoles — témoignait traditionnellement d'une plus grande instabilité électorale que les autres régions du pays, et les grandes familles politiques — libérale, socialiste et sociale-chrétienne — y faisaient alternativement figure de premier parti. Aujourd'hui, la région possède son parti dominant (35 % des électeurs), le F.D.F. (Front démocratique des francophones), dont la naissance et la croissance ont été favorisées par le mouvement d'hostilité aux lois linguistiques de 1963. Depuis juin 1977, le F.D.F. participe à un gouvernement de large coalition. La carte politique et la carte économique correspondent assez bien. Les entreprises industrielles s'ordonnent autour d'un axe orienté de nord-est à sud-ouest. C'est dans les communes et les quartiers du nord et de l'ouest que la minorité d'expression néerlandaise est la plus importante. C'est là aussi que se situe, même dans la population francophone, la plus forte implantation socialiste. Le quart sud-est de l'agglomération, d'allure plus résidentielle, est de longue date plus francisé ; c'est devenu le lieu d'implantation principal du F.D.F. Les dix-neuf communes bruxelloises sont dirigées soit par des majorités homogènes soit par des coalitions de partis.

Nécessité d'une nouvelle politique économique

L'INSTITUTION supracommunale de l' « agglomération » est dirigée depuis 1970 par une coalition de F.D.F., de libéraux et d'indépendants (le Rassemblement bruxellois). Son action a subi des limitations du fait que l'autorité de tutelle (provinciale ou nationale) a été pendant la majeure partie de la période sous l'influence d'une autre coalition politique.

L' « agglomération » est, en vertu du récent accord politique sur les communautés et les régions, appelée à disparaître ; ses fonctions seront reprises par les organes « à créer » de la « région ».

Le récent accord apporte aussi un règlement aux problèmes posés par la présence de francophones dans les communes flamandes de la périphérie (en dehors des six communes où des « facilités » furent instaurées pour les francophones en 1963).

Dans le contexte d'une nouvelle organisation politique de la Belgique centrée sur les communautés culturelles et les régions, l'avenir de Bruxelles est fortement conditionné par le type de relations à instaurer entre francophones et Flamands. Dans ce contexte aussi — et dans celui de la crise économique actuelle, — son avenir est tout aussi conditionné par la politique industrielle qui peut y être menée.

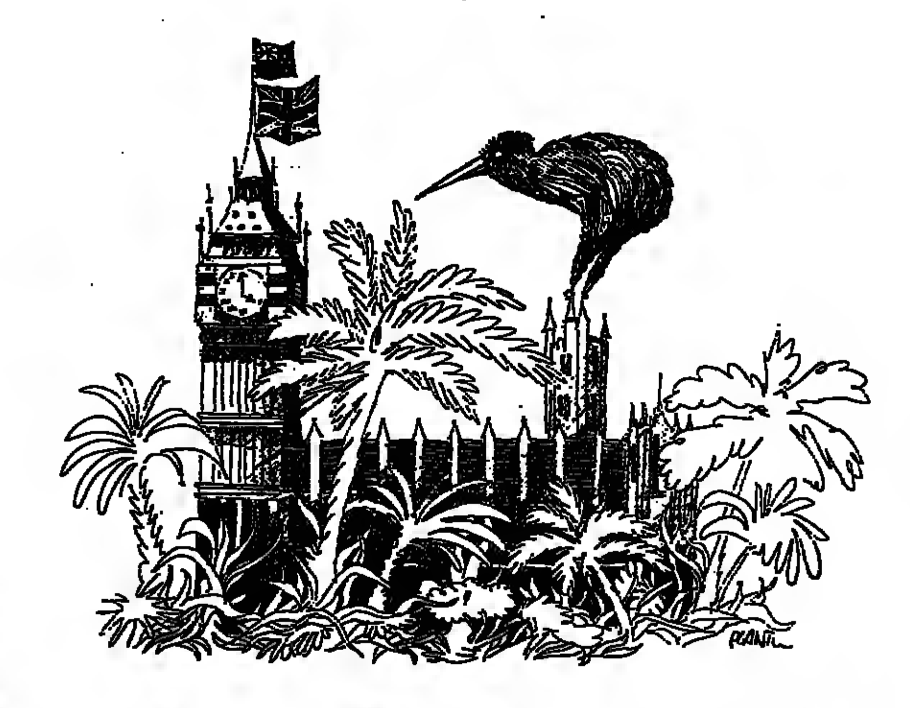
Or celle-ci est sous le poids de nombreuses contraintes. La part des budgets régionalisés attribuée à Bruxelles s'élève à 9 % du total national (pourcentage à mettre en relation avec ceux qui ont été cités au début de cet article). Bruxelles n'est pas réputée zone de développement et ne reçoit donc que peu d'aides de l'Etat. L'expansion industrielle doit y être compatible avec le milieu urbain. Bruxelles n'a que des disponibilités limitées en terrains industriels. Son principal atout réside dans les qualités d'une certaine main-d'œuvre.

Compte tenu de ces éléments, compte tenu aussi de la « désindustrialisation » des dernières années et de la croissance relative du secteur des services, les responsables de la politique économique régionale sont décidés à stimuler l'implantation d'un certain nombre d'industries, notamment dans les parcs industriels scientifiques gérés par la société de développement régional.

CATHERINE MICHEL
et XAVIER MABILLE.

Renouveau maori et inquiétudes des Blancs

LA NOUVELLE-ZÉLANDE A LA RECHERCHE DE SON PASSÉ



Par JEAN CHESNEAUX *

TROIS millions d'habitants sur une terre presque aussi vaste que l'Italie — le dernier-né des pays de colonisation blanche (début du dix-neuvième siècle) — la plus méridionale et la moins accessible des grandes terres émergées — un sentiment très fort d'archaïsme et d'isolement... Pour s'affirmer comme nation malgré tous ces handicaps, de quels ancrages historiques dispose la Nouvelle-Zélande ?

Les Maori, Polynésiens arrivés en pirogues par vagues successives depuis le onzième siècle, fiers de leurs exploits nautiques qu'exalte le mythe de la Grande Flotte, n'ont précédé que de quelques siècles les colons blancs « *pakeha* » (étrangers).

Ils sont aujourd'hui trois cent mille ; ils ont donc rattrapé leur effectif probable du dix-huitième siècle, après une longue période de déclin démographique (ils étaient tombés à quarante mille), politique, culturel. On ne se gênait pas chez les *pakeha* pour les appeler une « dying race », tout en rendant hommage à leur génie historique et à leurs qualités morales... Le renouveau maori, partout sensible, s'exprime beaucoup plus dans une « volonté de différence », une manière de vivre, que dans des supports alimentaires, vestimentaires ou autres. C'est le *maoritanga* (coutume maori) : forme d'accueil des étrangers, solidarité familiale très étendue, affirmation des origines tribales, rites de mariage et funérailles. Toute cette vie collective maori se noue autour du *marae*, enceinte de palissades sculptées qui affirme l'identité maori à travers un *bâti social*. On en trouve beaucoup, à la ville comme à la campagne ; beaucoup sont tout récents, signe très net de réveil politique.

Soixante-dix pour cent des Maori ont quitté leur habitat tribal traditionnel et habitent les villes, dispersés dans les quartiers pauvres, déclassés par le racisme latent. Une vieille bagnole en ruine signale une famille maori aussi sûrement qu'une famille noire aux Etats-Unis. Quelle identité maori peuvent conserver ces déracinés, comment rester maori dans la jungle des villes ?

Pour la bourgeoisie maori, installée dans les départements maori des universités, les bureaux des affaires maori, les conseils d'administration des *marae* et autres fondations foncières, la solution est dans la défense des valeurs culturelles traditionnelles combinée à l'intégration politique dans le cadre de l'ordre établi. Les conseils des affaires maori, organismes légaux à rôle consultatif, facilitent cette intégration, de même que les bataillons maori de l'armée perpétuent de vieilles traditions guerrières. Sur le plan électoral, les quatre « sièges maori » du Parlement sont acquis aux travaillistes depuis le pacte signé en 1935 entre ceux-ci et les notables maori. Un *maori*, pour la première fois, fut ministre des affaires maori dans le cabinet travailliste, jusqu'aux récentes élections.

Les mouvements maori de gauche, comme *te Makatite* (les Voyants) ou *te Tamntoa* (les Jeunes Guerriers), répliquent que les Maori n'ont plus besoin de se définir par leur particularisme tribal, mais par tout ce qui les unit contre l'ordre social *pakeha*, c'est-à-dire capitaliste. Ils mènent de nombreuses luttes locales, pour défendre ce qui reste des anciennes terres *maori*, contre les promoteurs immobiliers ou touristiques, les aérodromes, les camps militaires, les compagnies forestières. Ils s'inspirent des tactiques gauchistes de « confrontation », par exemple en 1977 avec l'occupation, pendant de nombreux mois, du site de Bastion-Point, en plein cœur d'Auckland. Ils transgressent délibérément le *maoritanga* et refusent de soumettre les jeunes aux vieux, les femmes aux hommes, les hôtes aux invités. Ce qui heurte violemment les options culturalistes de la bourgeoisie maori modérée.

Les Maori vivent les contradictions des Noirs américains, mais à travers les ancrages historiques des Indiens. Le sens du passé est très fort chez eux. Souvenir de leurs migrations ancestrales périlleuses. Période intermédiaire (fin dix-huitième-début dix-neuvième siècle) où les contacts avec les Blancs étaient déjà très actifs (essor de l'artisanat et du commerce), mais restaient contrôlés par les Maori : quelle technique adopter ou non, quelle institution conserver ou non... Renaissance maori depuis la perte de l'indépendance, notamment avec les Eglises dissidentes chrétiennes, dont celle de Rotana reste très vivante aujourd'hui.

Le traité de Waitangi de 1840, signé par les chefs maori et le représentant de la reine Victoria, et qui remettait à celui-ci la souveraineté politique, est un bon raccourci des contradictions de la conscience historique *maori*. Ce fut une duperie. Les chefs signataires gardaient leur pouvoir tribal coutumier *rangatiratanga*, terme qu'ils comprenaient et ne transféraient à l'Angleterre que *leur « pouvoir souverain »*, leur *kawatananga*, terme factice, équivalent phonétique de *government*, que les missionnaires avaient forgé et qui était dénué de sens pour eux, donc sans importance politique. Ils déchantèrent vite, quand vinrent les spoliations de terres, les obligations fiscales et administratives de toute sorte. Pourtant, rares sont les Maori qui considèrent Waitangi comme une image d'oppression et d'humiliation. A Waitangi, à l'extrême nord du pays, dans la merveilleuse dentelle littorale de la bay of Islands, qui surpasse même la baie d'Along, on visite la Treaty House, religieusement entretenue depuis 1840 et où Maori et *pakeha* viennent en grand nombre. On y célèbre chaque année l'anniversaire du traité, le 6 février, devenu le New Zealand National Day. Pour la *majorité* des Maori, c'est un symbole de statut social, la reconnaissance de leur identité maori et l'assurance d'une parité avec *les pakeha*, d'une égalité au moins de principe entre tous les sujets de la reine.

Pourtant, comme aux Etats-Unis à l'égard des Indiens, on sent que se développe un certain complexe de « *national guilt* », au moins dans la jeunesse étudiante, les milieux chrétiens de gauche, les intellectuels, le mouvement écologiste et le mouvement des femmes. On perçoit l'amorce d'une révision des verdicts historiques, l'éventualité qu'après tout le pouvoir *pakeha* et l'ordre *pakeha* n'ont pas les mains si blanches. Ce n'est pas le sauvage génocide direct d'Australie et de Tasmanie, *mais* c'est néanmoins un bilan de discrimination sociale et économique mal camouflée, de dépossession des terres maori, de déculturation...

* Professeur à la Sorbonne (Paris-VII). l'auteur a visité les universités néo-zélandaises comme « French Scholar of the year ».

Un pays de tradition pionnière

LE cadre naturel très exceptionnel de la Nouvelle-Zélande a été profondément remodelé par la colonisation. La faune, presque inexistante, sauf les oiseaux, a été importée d'Angleterre, de même que les plantes cultivées, nombre d'arbres et d'arbustes. Cette nature est grandiose du fait de l'évolution géologique et biologique du pays (surrection volcanique tardive et isolement) : les cauris de cinq mille ans, aussi puissants que les séquoias, le bush luxuriant mais froid et humide du fait de la latitude élevée, les sources d'eau chaude et les cônes volcaniques, les immenses plages de sable noir, que la mer a rongé sur les laves et dont les brumes dessinent un paysage très « *weird* » à la H.P. Lovecraft. Cette étonnante richesse, cette fascinante diversité fouettent aujourd'hui un vigoureux mouvement écologiste néo-zélandais, dressé contre tous les désordres provoqués en moins d'un siècle par le capitalisme sauvage à la recherche de rentabilité immédiate : déchets toxiques de pâte à papier, massacre des paysages et des lacs par les complexes hydro-électriques, destruction presque totale de la forêt primitive au profit des pâturages à moutons et des plantations de résineux acidifiant, prairies à moutons gavées de superphosphates épandu par avion.

La nature a été brutalement soumise par la colonisation, et la tradition pionnière reste très forte, presque mythologique. Chacun habite sa maison de bois, les immeubles à étage sont presque inconnus, même dans les grandes villes démesurément distendues. Les week-ends sont consacrés à bricoler chez soi *(« get on your own »)*.

De cette tradition pionnière découle un rapport au passé qui est très ténu, très fragile. En ville comme à la campagne, on s'installe dans le provisoire, facilement renouvelé et amélioré. On liquide le passé encombrant et peu rentable (maisons, gares, boutiques, bâtiments publics), d'autant plus aisément qu'on a beaucoup bâti en bois, abondant et bon marché. Le bâti néo-zélandais reste éphémère et renouvelable et le béton pointe à peine, dans les universités, les hôpitaux, les bâtiments officiels, les immeubles d'affaires — sous la même forme dépouillée et massive qui a envahi toute la planète dans les années 60 *(architecture of brutalism)*.

Donc, le passé pèse peu et s'envole vite. D'où la recherche presque pathétique d'ancrages un peu lointains, un peu authentiques. La moindre carte postale ancienne est une pièce rare. Les sites-témoins de l'époque pionnière sont répertoriés et mis en valeur avec piété. Dans la Bay of Islands, base blanche dès les années 1820, on mène implacablement le touriste vers le plus vieux « pub », la plus vieille boutique, la plus vieille charrue, la plus vieille église, la plus vieille ferme, le plus vieux chêne de toute la Nouvelle-Zélande, et la tombe de la première femme blanche née dans le pays. Autre signe de cette recherche d'ancrages anciens, à contre-courant de la rénovation sauvage des villes, la mode des arbres généalogiques, vendus en blanc dans les supermarchés, et qu'on est invité à remplir pour au moins quatre générations.

Les « musées de poche » se multiplient sur les routes, autour d'une ferme ou d'une boutique un peu ancienne. Le musée technologique de Dunedin, le musée des transports anciens d'Auckland sont plus importants. L'accent y est mis sur l'outillage ménager du dix-neuvième siècle, sur le travail du bois et de la pierre. Quelles motivations peuvent avoir les nombreux visiteurs qui s'y pressent : nostalgie du passé, fierté des « progrès » réalisés, curiosité pour une technologie si différente qu'elle en est presque exotique, expression confuse d'un malaise, en réaction contre la production standardisée, consommée passivement, destinée à être jetée le plus vite possible et renouvelée ?

A 20 000 kilomètres de distance, aux antipodes mêmes de la Grande-Bretagne, les Néo-Zélandais y restent viscéralement attachés. Bien sûr, ces liens ont une solide base économique : la vieille division du travail entre la ferme et l'usine. La Grande-Bretagne constituait le principal marché du beurre, du mouton, des œufs de Nouvelle-Zélande. Et il y a soixante millions de moutons dans le pays...

Mais les liens idéologiques sont au moins aussi forts. La Grande-Bretagne, c'est une image historique d'ordre et de respectabilité, après les débuts plutôt mal famés de la colonie. C'est une référence d'identification : la reine, souveraine partout présente et qui fait de fréquentes visites effectives. Le Parlement de Wellington, copie scrupuleuse de celui de Westminster avec ses *wigs* et ses *whips*. Le loyalisme impérial, concrétisé par l'engagement actif des troupes néo-zélandaises dans les deux guerres mondiales. Ces liens vivaces avec l'Angleterre s'expriment aussi dans les programmes d'études et toute la vie scolaire, dans l'environnement familial et domestique, dans le Christmas (en plein été austral), dans le week-end victorien où la vie sociale s'arrête (pas même de trains le dimanche).

L'Angleterre, mais aussi *l'Ecosse !* Notamment dans l'île du Sud, souvent si proche du climat, du relief, de la végétation écossais. On élabore avec une piété touchante une toponymie factice qui rappelle l'Ecosse sans la reproduire : la rivière Balclutha, les villes d'Invercargill et de Dunedin...

Solidarité « atlantique »

LA Grande-Bretagne, mais non la France ! Bien que le chevalier Du Fresne ait enterré en 1770, avant d'être tué par les Maori pour avoir violé un tabou, une bouteille aux armes de France sur la plage de l'îlot de Muturoa, dans la Bay of Islands (on ne l'a jamais retrouvée). Bien qu'en 1838, deux vaisseaux chargés de colons de Ruffec (Charente-Maritime), escortés d'un navire de guerre, soient arrivés dans la baie d'Akeroa (île du Sud) avec seulement deux heures de retard sur un navire anglais (venu il est vrai de l'île du Nord et non des antipodes). A Akeroa, on amuse encore les touristes avec des rues et des enseignes aux noms français, mais l'occasion a été perdue d'un cocorico antarctique, et ne s'est jamais retrouvée.

La Grande-Bretagne, mais aussi les Etats-Unis, dans le cadre de la solidarité « atlantique » scellée par Roosevelt et Churchill, affirmée à l'époque de la guerre froide. La fidélité pro-britannique des Néo-Zélandais ne les a pas retenus, en 1950, de s'aligner sur l'anticommunisme militant de Washington et de refuser de reconnaître Pékin comme Londres l'avait fait immédiatement. D'inquiétantes images de jonques chinoises traversant le Pacifique par milliers comme autrefois les pirogues maori, flottaient confusément dans les esprits. Dans les années 60, Wellington a finalement troqué le sterling pour le dollar, comme le Canada et l'Australie.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun a pourtant pris les proportions d'un désastre national. Ces orphelins se sentent trahis, abandonnés par la mère patrie, non seulement dans leur balance commerciale, mais dans leur conscience sociale la plus intime. Il leur faut désormais « compter sur leurs propres forces ».

Vers une identité « kiwi »

LE kiwi, ce bizarre oiseau primitif, inconnu du reste du monde sauf des joueurs de scrabble, boule de plumes nocturne, dépourvu d'ailes mais muni d'un long bec contourné, est devenu le symbole politique et culturel de l'identité néo-zélandaise. Se déclarer « kiwi », ce n'est pas nécessairement être né au pays, mais c'est y avoir été au moins éduqué, par opposition aux émigrés de fraîche date. L'oiseau est omniprésent dans le tourisme, le commerce, les articles de consommation courante, et la référence kiwi, plus fréquente chez les *pakehas*, tend aussi à être assumée par les Maori. Elle a émergé lentement vers le milieu du siècle et s'est accélérée avec le relâchement des liens commerciaux préférentiels avec Londres.

La conscience « kiwi » s'est aussi renforcée avec l'émergence d'Etats-archipels dans tout le Pacifique, anciennes colonies insulaires devenues membres de l'ONU à part entière : Samoa, Fidji, Nauru, Tonga, îles Cook, bientôt les Salomon et les Nouvelles-Hébrides. La Nouvelle-Zélande, qui est aussi signataire du traité de l'Antarctique, découvre qu'elle fait partie de cet espace « Pacifique » autonome et le mouvement pour un Sud-Pacifique non nucléaire est très vigoureux. La France est donc deux fois mise en accusation avec véhémence, comme coupable de prolifération nucléaire et comme puissance coloniale attardée. Les archipels français, dont l'extension des eaux territoriales à 200 milles accroît brusquement l'importance, sont perçus comme un défi anachronique et cupide. Marquises, Gambier, Touamotou, Toubouai, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, on les connaît, on les cite souvent, alors qu'en France, même à l'extrême gauche...

Parmi tous ces nouveaux Etats du Sud-Pacifique, la Nouvelle-Zélande joue pourtant un rôle ambigu. Elle est l'un des leurs, mais elle reste en même temps un relais actif du système capitaliste mondial, et la principale base des grandes multinationales dans cette région. Elle tend aussi à développer pour son propre compte des relations d'« échange inégal » avec ses voisins. En 1976, ses ventes à Fidji ont représenté 23,4 millions de dollars, ses achats 4,9 seulement. Le déséquilibre de sa balance commerciale avec Tonga, Samoa et Fidji a dépassé 25 millions de dollars, à son avantage. Le gouvernement conservateur tend à accentuer cette orientation de « sous-impérialisme régional ».

Les « kiwi » sont à la recherche de leur avenir, et donc de leur passé. La vieille allégeance coloniale britannique ne suffit plus. On va donc cultiver l'image idéalisée, presque mythique, d'une démocratie pionnière, d'une « *Classless New Zealand* » qui n'a pas connu les affrontements brutaux de l'Europe, de l'Amérique du Nord ou même de l'Australie. On rappelle l'évolution sans secousses vers la justice sociale et la gestion publique élective d'organismes économiques comme les ports *(harbour boards)*, qui avait déjà frappé A. Siegfried il y a un demi-siècle. La Sécurité sociale est apparue très tôt, le niveau de vie a longtemps été un des plus élevés du monde. Les travaillistes ont remplacé les conservateurs sans heurts apparents en 1935-1949, 1957-1960, 1972-1974. Les syndicats sont peu combatifs. Pourtant, derrière cette façade de consensus unanimiste, il y a maintes lignes de fractures anciennes et nouvelles. La dualité maori-*pakeha*, creusée par l'arrivée récente d'un sous-prolétariat venu des autres archipels polynésiens. Les luttes ouvrières très violentes de 1912-1913, 1926, 1951. Et le kiwi tend souvent, disent les féministes du mensuel *Broadsheet*, à n'être qu'un *hobboi*, un mâle qui sent la sueur du rugbyman et la mauvaise bière des beuveries entre *mates* (copains).

En 1976, alors qu'était consommée la perte du marché « automatique » britannique pour les moutons de Nouvelle-Zélande, le recensement a révélé pour la première fois un recul démographique net. Une image idéalisée s'est cassée. Là-bas comme ailleurs, il faut affronter la fin du vingtième siècle et de ses dures réalités.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438

Supplément

La CÔTE-D'IVOIRE sous le signe de l'expansion



Depuis son accession à la souveraineté en août 1960, la République de Côte-d'Ivoire n'a cessé de vivre dans l'expansion. Contrairement à la plupart des Etats africains, et notamment aux pays qui possèdent avec elle une frontière commune, la Côte-d'Ivoire na cessé de prospérer.

La richesse ivoirienne semble relativement assurée dans la mesure où elle repose presque exclusivement sur l'agriculture. En effet, premier producteur mondial de café et de cacao, l'ancienne colonie française de l'Ouest africain ne dispose pratiquement d'aucune ressource minérale importante. Toutefois, la découverte, au cours du quatrième trimestre de l'année dernière, d'un gisement pétrolier au large de la ville de Grand-Bassam pourrait marquer l'entrée de la Côte-d'Ivoire dans le « club » africain des producteurs de pétrole.

Les dirigeants d'Abidjan, qui ont résolument opté pour le capitalisme libéral, coopèrent étroitement avec la France. M. Giscard d'Estaing, qui s'est rendu le mois dernier en visite officielle en Côte-d'Ivoire, y a été suivi, peu après, par MM. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, et Bourges, ministre de la défense. Pour plus de 40 %, le capital ivoirien reste détenu par des intérêts français, et la République ivoirienne est le premier partenaire commercial de la France. Cette dernière, et avec elle les autres pays de la Communauté économique européenne, reste le partenaire privilégié de l'équipe gouvernementale aux destinées de laquelle — phénomène rare en Afrique au sud du Sahara — M. Félix Houphouët-Boigny préside sans interruption depuis la proclamation de l'indépendance.

Continuité politique et succès économique

Par YVES PERSON *

L'INDEPENDANCE politique, proclamée unilatéralement le 7 août 1960, n'a pas marqué un tournant dans l'histoire de la Côte-d'Ivoire. Le P.D.C.I. (R.D.A.), consacré par les élections de 1956, détenait un pouvoir exclusif dans le conseil de gouvernement formé en 1957 et avait déjà adopté l'orientation politique et économique qu'il allait maintenir jusqu'à présent.

Ce n'est pas le lieu d'évoquer l'histoire ancienne, qui s'éclaire peu à peu, de ce pays de 322 000 kilomètres carrés, étendu des savanes soudanaises au golfe de Guinée et de la forêt libérienne à celle du Ghana. Découpé, comme toute l'Afrique, par la colonisation, il a été prélevé sur quatre grandes zones ethnolinguistiques, celles des peuples Kru et Akan, dans le Sud, où ils sont politiquement autochtones, malgré des mouvements récents, puis celles des Voltaïques, également très anciens dans le Nord-Est, et des Manding, relativement récents dans le Nord-Ouest (zone détachée en 1900 du Soudan français).

Traversée par le commerce soudanais des Dioula dès le quatorzième-quinzième siècle, relativement épargnée, à partir du seizième siècle, par la traite des Noirs en raison du caractère difficile de sa côte et de ses habitants, la Côte-d'Ivoire n'a été colonisée qu'à l'extrême fin du dix-neuvième siècle, en dehors de quelques comptoirs occupés de 1843 à 1871. Les Français ont d'ailleurs fait de leur mieux pour l'échanger contre la Gambie, ce qui en aurait fait la moitié occidentale d'un vaste pays incluant la Gold Coast (Ghana).

Après une résistance remarquablement tenace des sociétés sans Etat du Sud, qui a nécessité des opérations militaires jusqu'en 1915 et même 1919-1920, la Côte-d'Ivoire, domptée par la force, a connu entre les deux guerres mondiales la colonisation la plus dure de l'Ouest africain francophone. Cela est dû à son climat, favorable aux cultures d'exportation comme le café et le cacao, ce qui a suscité la création de grandes plantations européennes. Le travail forcé et la discrimination contre les planteurs africains l'ont éveillée à la lutte politique et ont donné à celle-ci un caractère particulièrement violent après 1945.

Naissance du nationalisme ivoirien

ON sait que l'association des planteurs africains, créée par un médecin issu de l'école William-Ponty, de Dakar, Félix Houphouët-Boigny, héritier du chef coutumier des Akwe, en Pays Baoulé, est à l'origine du P.D.C.I., fondé en avril 1946. A la fin de cette même année, ce parti était le catalyseur du grand mouvement interterritorial, le Rassemblement démocratique africain (R.D.A.), fondé à Bamako. Ce fut pendant longtemps le seul parti de masses de l'Afrique noire, porté en avant par un grand courant populaire. Il luttait pour l'égalité des individus et la liberté politique des Africains, qu'il concevait d'ailleurs sans rupture totale avec l'ancienne métropole. Le retour en force de l'esprit colonial à la fin de 1946 l'*incita* à s'apparenter au parti communiste français, le seul qui acceptait de le soutenir. Il est cependant net que, si le P.C.F. marqua fortement son organisation comme on le voit jusqu'à présent, il n'eut presque aucune influence sur son idéologie, contrairement à ce que prétendaient ses adversaires.

Il reste que cet apparentement servit de prétexte à une répression très violente, marquée d'incidents sanglants, qui frappa le P.D.C.I., de 1947 à 1950. A cette date, il était clair que cette alliance nuisait aux buts recherchés, si bien qu'en septembre 1950, grâce à l'appui de M. François Mitterrand, alors ministre de la France d'outre-mer, le R.D.A. rompit son apparentement contre une promesse d'arrêt de la répression qui remplit d'indignation tout l'*establishment* colonial.

Les premiers résultats ne furent pas bons, mais le P.D.C.I. put reconstituer son appareil ; il conclut un compromis avec le colonat français et triompha aux élections de 1956, montrant qu'il avait conservé toute son audience populaire et que le virage de 1950 était accepté par les masses.

M. Félix Houphouët-Boigny commença alors une carrière ministérielle en France, où les décisions essentielles allaient être prises pendant ces années décisives. L'idée d'une loi-cadre évolutive, pour décoloniser discrètement en Afrique, l'attention du parti colonial étant retenu par l'Indochine puis par l'Algérie, paraît être venue dès les années 1954-1955 au ministre Robert Buron et à M. Senghor. Elle sera imposée habilement, à la limite de l'inconstitutionnalité, par le socialiste Gaston Defferre, en 1956. L'influence de M. Houphouët-Boigny y est sensible dans l'insistance sur les exécutifs territoriaux et non fédéraux. La Côte-d'Ivoire se plaignait depuis longtemps de financer la croissance de Dakar et son leader craignait d'être entraîné dans l'aventure si le pays se fondait dans un ensemble plus vaste dont il ne contrôlerait plus l'évolution politique. Sa position est déjà nette : hostilité à toute fédération interafricaine qui limiterait sa liberté d'action, mais maintien des liens fédéraux entre l'Afrique et l'ancienne métropole, aussi longtemps qu'il le faudra.

En avril 1957, le conseil de gouvernement de la loi-cadre est donc formé, sous la vice-présidence, puis la présidence d'Auguste Denise, compagnon d'enfance de M. Houphouët-Boigny, qui poursuit son action à Paris.

Son rôle sera important lors de la crise de 1958, pour faire écarter un premier projet de Communauté, trop centré sur la France, et pour faire adopter le second, qui maintient d'ailleurs des liens organiques et consacre l'éclatement des fédérations.

C'est sur ce refus des exécutifs fédéraux que le R.D.A. a éclaté en septembre 1957 à Bamako puis, en septembre 1958, la Guinée vote « non » au référendum.

Les déboires de la Communauté

DANS le cadre de la Communauté, la République de Côte-d'Ivoire, proclamée en décembre, établit sa Constitution, et M. Houphouët-Boigny quitte Paris où il estime qu'il n'est plus nécessaire. Il prend la direction du gouvernement et le titre de premier ministre le 26 mars 1959. Une administration ultra-centralisée, sur le mode français, va être mise en place et se ramifier en une dizaine d'années.

On sait que la poussée générale de l'Afrique vers l'indépendance et les contradictions dues à la poursuite de la guerre d'Algérie allaient faire éclater la Communauté dès 1960. Dès décembre 1959, le général de Gaulle accepte le principe du « *transfert des compétences* », c'est-à-dire de la souveraineté, à la fédération du Mali, dès lors réduite au Sénégal et au Soudan, qui proclamera son indépendance en juin 1960. Cette décision ulcéra le premier ministre ivoirien. Puisque la France négociait et concédait tant à des adversaires de la Communauté, il décida que la Côte-d'Ivoire prendrait unilatéralement son indépendance en août, se réservant de négocier par la suite des accords de coopération. Le 27 novembre 1960, M. Félix Houphouët-Boigny est élu président de la République, la fonction de premier ministre disparaissant, et l'Assemblée nationale demeure sous la présidence de Philippe Yace.

Depuis lors ce pays a connu une croissance économique constante et remarquable, et une vie politique sans crise grave, ce qui est tout à fait exceptionnel et, à vrai dire, unique en Afrique noire.

Ces constatations n'ont de sens que si l'on compare la situation ivoirienne à celle d'autres pays décolonisés, de taille analogue, sur le même continent.

(Lire la suite page 29.)

* Professeur à la Sorbonne.

Les objectifs du plan ont été dépassés

EN Côte-d'Ivoire, la croissance a toujours paru être le fruit d'une conjoncture économique exceptionnelle qui se modifie d'une année à l'autre, mais qui, depuis maintenant plus de dix-sept ans, continue à être « exceptionnelle ».

En pleine période de stagnation économique généralisée, la Côte-d'Ivoire a réussi à maintenir un taux de croissance moyen proche de 9 % pendant ces trois dernières années (1975 - 1977), dépassant ainsi les objectifs d'un plan que l'on s'accordait à trouver plutôt ambitieux, voire utopique en 1975.

On a assisté à une remontée assez remarquable de l'économie ivoirienne après la crise de 1973-1974, crise qui ne l'avait pas épargnée, mais dont les conséquences avaient été, somme toute, assez amoindries puisque la croissance se contentait de fléchir, sans pour autant s'interrompre comme dans les grands pays industrialisés.

Ainsi le taux de croissance était tombé à + 3 % en 1974, ce qui, compte tenu de la croissance démographique rapide, correspondait à une quasi-stagnation du revenu par tête. Ces résultats s'inscrivent dans la tendance générale des pays en développement, qui ont bénéficié à cette période d'un boom sur les matières premières des années 1973-1974, qu'il s'agisse du pétrole, bien sûr, ou des autres produits de base, les produits agricoles notamment. On avait assisté à un décalage important entre la crise dans les pays industriels et ses répercussions dans les pays fournisseurs de produits primaires, qui supportaient apparemment mieux qu'on ne le craignait les conséquences du relèvement du prix du pétrole et de la récession qu'il devait entraîner.

A la date où l'on devait subir dans la plupart des autres pays les effets de la chute des cours des produits de base qui s'est effectivement produite en 1974-1975, la Côte-d'Ivoire a une fois de plus bénéficié de ces concours de circonstance qui comblent de joie les partisans du président Houphouët-Boigny et confondent les détracteurs obstinés qui attendent depuis des années que se réalisent leurs prévisions catastrophiques. Les désastres qui se sont abattus sur le principal producteur de café, le Brésil, et les avatars politiques et climatiques de divers autres pays producteurs de moindre importance ont, totalement et durablement, déséquilibré le marché mondial du café, au profit des producteurs, puisque les cours ont quadruplé en quelques mois, s'élevant à des niveaux jamais atteints.

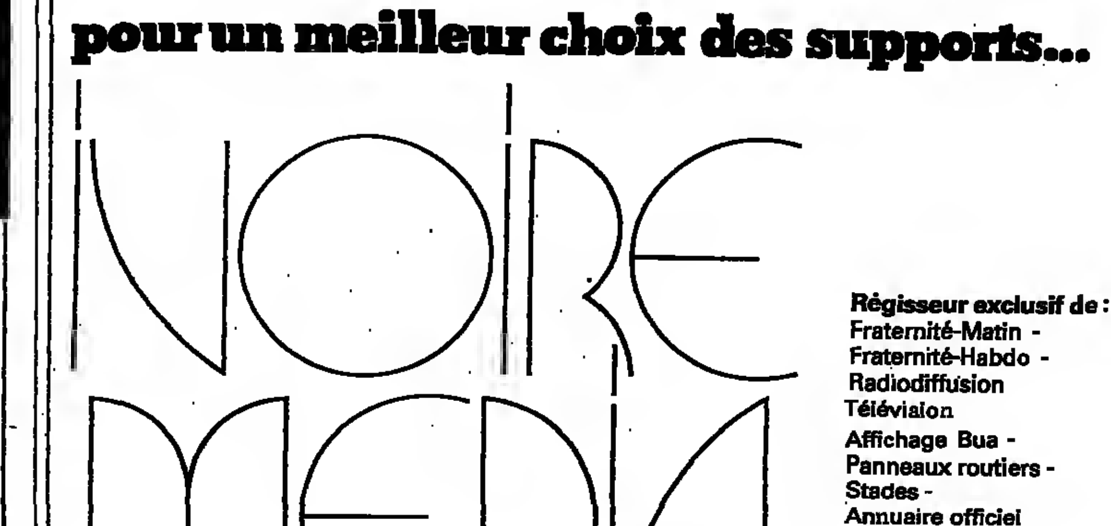
Progression régulière du revenu des planteurs

L'AGRICULTURE est bien entendu à la base de toute l'organisation économique du pays. Les 800 000 planteurs de café, les 600 000 planteurs de cacao (qui sont assez souvent les mêmes), les 400 000 planteurs de coton du Nord, représentent bien la grande majorité de la population active et leur production l'essentiel des richesses du pays (si l'on considère que le coton conditionne le fonctionnement présent et le développement futur de l'industrie textile ivoirienne qui est l'un des piliers de l'industrie naissante).

En 1977, les conditions climatiques n'ont pas été favorables et, si des progrès ont été réalisés dans certains secteurs et si les chutes de production ont été, somme toute, mineures, c'est en grande partie en raison des efforts permanents de développement, d'investissement, d'extension des cultures, qui ont évité de transformer cette stagnation en petite catastrophe. Dans son rapport économique et financier, M. Kone Abdoulaye, qui a la responsabilité de l'économie ivoirienne en tant que ministre, rappelait qu' « *il est nécessaire que les Ivoiriens aient une conscience aiguë du rôle primordial de l'agriculture dans le processus de développement et qu'à ce titre le pays y consacre l'essentiel de ses forces, qu'il s'agisse des hommes, des capitaux ou des connaissances* ».

Ainsi la production agricole reste stable en 1977, bien que l'on s'attende à une chute de la récolte de café de la campagne en cours, mais les effets dépressifs sur les échanges extérieurs ne devraient se faire sentir que vers la fin de l'année 1978. En revanche, il n'y a pas eu de chute du revenu agricole. Le rôle politique du paysan est trop important pour que le gouvernement ne suive pas avec attention l'évolution du revenu de cette catégorie sociale, alors qu'il exerce sur les fonctionnaires une pression assez forte et que l'on a assisté, au nom de l'austérité, à une diminution du pouvoir d'achat moyen des agents de l'Etat entre 1976 et 1977 (l'augmentation accordée au 1er janvier 1978 ne vient compenser qu'en partie ce phénomène).

(Lire la suite page 28.)



LETTRE D'ABIDJAN

Manhattan sous les tropiques

Par GEORGES LORY

LA nuit tropicale tombe brusquement sur Abidjan dès que les bureaux se vident ; l'été permanent ne connaît pas de longues soirées. L'instant où la ville bascule dans le monde des étoiles est le plus grand moment de la capitale. Pour en profiter, rien ne vaut le sommet d'une des multiples tours fichées au cœur de la cité. Des milliers de lumières miroitent dans la lagune pour saluer la métropole la plus scintillante d'Afrique noire. Abidjan s'est dotée en outre d'un liséré splendide, d'un périphérique à faire rêver plus d'un Parisien : le boulevard lagunaire, qui serpente le long de l'eau, tout chargé à cette heure de globules rouges et blancs circulant à petite vitesse.

Cette surpopulation automobile affole les nostalgiques d'une Afrique broussarde et non polluée. Abidjan est une ville artificielle qui ne représente pas le continent, regrettent-ils. Mais l'exode rural semble bien irréversible en cette fin de siècle. L'Afrique des mégalopoles, avec buildings et bidonvilles, est fille du développement. Les encombrements du Plateau se retrouvent à Dakar, Lagos ou Kinshasa.

Abidjan, bourgade paisible, n'a commencé à croître que dans les années 50 ; le percement du canal de Vridi en fit un port protégé, l'indépendance une capitale prestigieuse.

Comptant trois cent quarante mille habitants en 1965, Abidjan dépassait le million en 1977. Des banlieues-champignons se sont greffées à la périphérie, déjouant parfois le calcul des planificateurs. Le parc automobile a doublé depuis 1972.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que la circulation atteigne son point de saturation ? Des cadavres de taxis rouges rappelent que la Côte-d'Ivoire détient le triste record mondial du nombre d'accidents par habitant.

Le développement spectaculaire de l'économie du pays explique ce phénomène. Les sociétés de transport terrestre sont de plus en plus sollicitées. Pour faire face à la demande, il leur arrive de confier des poids lourds à des chauffeurs inexpérimentés. Les compagnies de taxi exigent un gros rendement de leurs conducteurs, aussi ces derniers, épuisés, font-ils appel à des néophytes pour les remplacer. La facture du progrès est élevée. Débordés, les compagnies d'assurances ont pensé fermer boutique. Des mesures draconiennes vont être prises en 1978.

Si Abidjan est un port particulièrement bien conçu, sa configuration ne facilite guère la circulation automobile : le centre administratif de la capitale est situé sur une presqu'île, vrai Manhattan sous les tropiques. Rallier le Plateau par voie maritime devient hasardeux depuis qu'un matin de brume une pinasse s'est mystérieusement renversée.

Mais que les automobilistes qui pestent dans leur voiture climatisée contre les goulets d'étranglement prennent patience, vertu toute africaine, à la vue des cars poussifs, brinquebalants et bondés qui mettent parfois deux heures pour relier la banlieue d'Abobo-Gare, au centre. Les bus, à chaque arrêt, sont pris d'assaut aux heures de presse et donnent lieu à des bagarres au point que le chanteur Daouda a parlé d'Abobo-la-Guerre.

La « Buick Society »

UNE lectrice de *Jeune Afrique* se plaint qu'Abidjan soit une ville où sévisse l'apartheid.

Elle n'a apparemment pas l'expérience de ce qu'est l'apartheid, heureusement pour elle, car la capitale de la Côte-d'Ivoire est une ville accueillante où se mélangent toutes sortes d'immigrants. Du côté africain, les Voltaïques sont les plus nombreux, suivis par les Guinéens, les Ghanéens, les Maliens et les Sénégalais. De la Méditerranée, viennent surtout les Français et les Libanais. Tous, étant d'implantation récente, ont tendance à reformer le cercle tribal, mais on ne constate aucun phénomène de rejet qui caractérise l'apartheid.

Les Libanais, évalués à quatre-vingt mille sur l'ensemble du territoire, et dont beaucoup ont fui la guerre civile, tiennent le commerce. La communauté française (trente mille personnes pour la capitale) est assez disparate et se renouvelle tous les cinq ans environ.

Mis à part les Volontaires du service national et les missionnaires, les Blancs d'Abidjan mènent la vie agréable des gens riches, et c'est ce qui doit choquer cette lectrice de *Jeune Afrique*. Faut-il rappeler l'arrivée aux affaires de toute une frange de la haute bourgeoisie ivoirienne qui a fait fortune dans le café ou le cacao ? Il existe désormais une classe dominante qui se reconnaît dans *l'Herbe sauvage, film d'Henri Duparc*, qui est un véritable reflet de la « Buick Society » abidjanaise, société qui se veut libérée des tabous par l'argent, dont le totem est l'Hôtel Ivoire. Dominant la lagune, ce complexe hôtelier et commercial autant que sportif (il possède la seule patinoire d'Afrique noire) symbolise l'Abidjan moderne.

L'Hôtel Ivoire, également centre culturel, est en soi un phénomène sociologique, car il draine tous les jours des centaines d'Africains en quête de rêves : il représente les aspirations d'une génération montante.

L'argent devient, comme dans toute ville en développement intensif, le nerf de la vie quotidienne. Ce jeune fonctionnaire au ministère des finances, qui espère passer dans le secteur privé, où il triplera son salaire ; ce couple d'instituteurs, qui décide d'envoyer l'aînée de ses neuf enfants à l'université ; ce lycéen, qui fait des petits métiers le soir : toute une couche d'abidjanais s'est mise au travail avec acharnement pour parvenir au bien-être moderne. C'est ainsi qu'en dépit d'une hausse sensible des produits alimentaires et des loyers) dans le centre, un studio coûte de 2 500 à 4 000 FF par mois) on voit fleurir des antennes de télévision et se multiplier le nombre des voitures. Les valeurs traditionnelles tendent à s'estomper : un nouvel Africain naît à Abidjan.

Prenez le « maquis »...

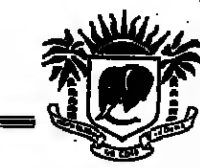
SOUS toutes les latitudes, les Français se livrent à leur sport favori, la gastronomie. C'est pourquoi les grandes surfaces offrent un choix culinaire impressionnant. Le jeu consiste à se rencontrer par équipes de six ou de huit et à commenter avec courtoisie les prouesses réalisées par le Mossi de service. Parfois aussi, l'on se déplace à l'extérieur dans un restaurant dont la variété est aussi surprenante que les prix (un repas ordinaire revient à 60 FF).

Dans ces conditions, peu d'Ivoiriens pourraient survivre (le SMIG tourne autour de 400 FF par mois). Aussi foisonnent dans la nuit les braseros où grillent des bananes plantains. Place de l'ONU, à Treichville, se dégustent les brochettes ou le poisson. Dans la chaude ambiance de ce quartier trop géométrique, la bière locale circule généreusement. Les « restaurants de quartier » offrent des repas substantiels pour toutes les bourses : du riz-sauce à 3 FF au foutou banane-sauce graine : on en sort toujours l'estomac calé. Parallèlement à la vogue des *chawarma*, sandwich du Proche-Orient, se développent les *maquis*.

Un *maquis*, pour échapper à tout contrôle, n'a pas de salle donnant sur la rue. Il s'agit généralement de la cour intérieure d'un particulier où sont disposés quelques bancs et des nattes en bambou. La gérance est confiée à la maîtresse de maison, car le *maquis* sert de revenu d'appoint au ménage, dont le mari travaille à l'extérieur. Le service est assuré par des jeunes filles de la famille venues directement du village. On y boit ce que l'on veut, ce qui explique l'affluence des pochards en fin de semaine ; mais les prix très modérés pratiqués dans les *maquis* contribuent à leur succès : c'est une façon efficace de lutter contre la vie chère.

Les *maquis* fleurissent à Abobo-Gare, cette zone qui a poussé en dehors des schémas d'urbanisme. Elle accueille les immigrants ruraux et joue le rôle de sas entre la vie de la campagne et la collectivité urbaine. C'est à Abobo-Gare que les mythes de l'Afrique tropicale demeurent les plus vivaces. C'est de là que naissent les fantasmes, que se rencontrent les transporteurs mécontents, que se propagent les rumeurs. Le téléphone arabe d'Abobo est en passe de détrôner Radio-Treichville.

Les rumeurs n'entament pas le caractère jovial des Abidjanais, mais laisse intact leur scepticisme. La spéculation sur le riz, en juin dernier, avait lourdement grevé le panier de la ménagère ; aussi, l'oreille collée au transistor, ont-ils applaudi à toutes forces à « l'esprit du



20 juillet », qui réclame une moralisation de la gestion publique.

Les Abidjanais, confiants dans l'avenir, ont terminé l'année 1977 par une série de fêtes. L'annonce de la découverte de gisements de pétrole suffisants pour couvrir la consommation intérieure a été dignement célébrée, le chef de l'Etat s'accordant même une exceptionnelle coupe de champagne. Le 11 novembre donne lieu à une cérémonie franco-ivoirienne au monument aux morts. Cette année, une brume de circonstance donnait le ton, et, n'était-ce la moiteur ambiante, on se serait cru en automne européen : l'Aïd-el-Kébir, appelé ici la Tabaski, est férié comme la Noël. Entre ces fêtes religieuses s'intercale un jour de liesse : la fête de l'Indépendance. Prétexte à de grands aménagements urbains, la fête nationale revêt un caractère bon enfant. Les Ivoiriens, en effet, ne sont pas belliqueux et n'exhibent pas leurs armes avec ostentation. Ils préfèrent souligner avec fierté les richesses qu'ils ont produites : le défilé des militaires est suivi de cohortes de femmes en pagnes multicolores et de chars couverts des fruits de la terre ivoirienne. La saison sèche bat son plein au moment des fêtes. Vent froid qui vient du désert, l'harmattan s'est levé avec à-propos la nuit de Noël, respectant la tradition d'un 25 décembre froid et venant grossir les rangs des enrhumés du climatiseur.



Planteur et poète

ABIDJAN essaie malgré tout de se débarrasser de l'image d'une ville préoccupée essentiellement par l'argent. Ayant atteint un niveau de vie appréciable dans certains quartiers, la capitale peut désormais se doter d'une vie culturelle digne d'elle.

Partant de la boutade qu'on ne saurait être à la fois planteur et poète, les premières années après l'indépendance avaient été consacrées au seul développement économique et scolaire du pays. L'arrivée d'un poète au ministère des affaires culturelles (1) changera vraisemblablement cet état de choses.

Comme la plupart des nations d'Afrique, la Côte-d'Ivoire est confrontée à des problèmes linguistiques ; si le français, langue officielle du pays, est l'objet d'un enseignement intensif, il est patent qu'il ne peut être adopté d'un coup par l'ensemble de la population. Les Abidjanais ont transformé le français en un créole savoureux qui a droit de cité dans les dessins publicitaires et humoristiques de *Fraternité-Matin*, le quotidien national. Le dioula fait figure de *lingua franca* dans la vie courante, mais son manque d'unité l'empêche de s'imposer comme langue littéraire.

On attend toujours qu'émerge de la génération qui a suivi celle de Bernard Dadié un écrivain qui soit le témoin d'une Côte-d'Ivoire en mutation. Les succès de librairie comme *Djigbo*, de Fatou Bolli, ou *Aller retour*, de Gaston Ouassenan, ne sont pas encore convaincants.

Abidjan attire de plus en plus les artistes du monde entier. L'Hôtel Ivoire est en mesure d'accueillir les vedettes internationales. Mann Dibango se veut Abidjanais de cœur, et la renommée d'Ernest Djédjé dépasse les frontières nationales, mais les artistes ivoiriens demeurent rares. Le Centre culturel français expose les œuvres d'artistes béninois, nigérians et ghanéens.

Grâce à un excellent choix de films, ce centre est l'un des rares endroits où l'on puisse apprécier le cinéma africain de qualité tel que le conçoivent Oumarou Ganda, Daniel Kamwa, Mory ou Alassane. En effet, Abidjan vit sous un quasi-monopole de distribution cinématographique, ce qui donne, en dépit de nombreuses salles dans le centre et la périphérie, un niveau général assez moyen, ce dont se lamente régulièrement le critique tourmenté du quotidien ivoirien.

Journal agréable à lire, *Fraternité-Matin* accorde une large place au sport national et international (au point que les résultats du football français y figurent). La rubrique judiciaire très moralisante impressionne par la sévérité des magistrats : un voleur d'œuf reçoit fréquemment une peine de voleur de bœuf. Le journal ouvre ses colonnes à des enquêtes sur les petits métiers d'Abidjan : le *bouteli*, ramasseur de bouteilles, l'aiguiseur ambulant, le « *pousse-pousse pétrole* » qui vend de petites quantités d'essence.

A mesure que la ville étend ses tentacules le long de la lagune vers la forêt, les corbeaux et autres oiseaux de mauvais augure s'apprêtent à quitter Abidjan. Seuls quelques balbusards tournent encore autour des bâtiments en construction.

Aux manguiers à l'occiput dégarni pendent « *des grappes de fruits inouïs* » qui s'égaillent à heure fixe : des milliers de chauves-souris s'envolent en piaillant pour virer autour des gratte-ciel. Ils laissent crier, insensibles aux ultra-sons : le règne froid du béton est solidement implanté.

GEORGES LORY.

(1) M. Bernard Dadié, auteur de plusieurs romans et pièces de théâtre.



(Photo ministère de l'information de Côte-d'Ivoire.)

L'IMMEUBLE SIAM A ABIDJAN.





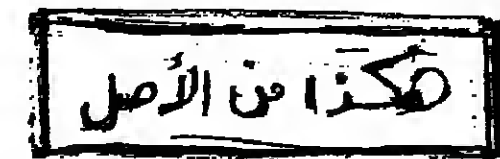




A NOS DEBUTS, ABIDJAN-BOUAKE se faisait en 12 heures.



ET AVEC NOS NOUVEAUX TRAINS nous n'en sommes plus qu'à 5heures. Avec tout le confort: Bar-Restaurant.



COOPÉRATION

Partenaire privilégié pour la France

LES échanges économiques entre Paris et Abidjan s'accroissent. En 1976, la Côte-d'Ivoire devenait le cinquième partenaire des industries françaises exportatrices de biens d'équipement. Les contrats signés portaient sur un montant global de 2 milliards de francs, dépassant ainsi les marchés conclus au Gabon et au Maroc.

De son côté, la France est le premier client de la Côte-d'Ivoire, absorbant 87 % de sa production d'ananas frais, 69 % de sa production de bananes et 57 % de sa production de caoutchouc. La France a bénéficié en premier lieu de l'expansion de l'économie ivoirienne. La Côte-d'Ivoire est son premier fournisseur en bois tropicaux, en café et en cacao.

Si la contribution française au décollage économique ivoirien augmente en valeur absolue, elle diminue en valeur relative, car elle s'insère de plus en plus dans l'assistance collective de la C.E.E.

L'aide aux investissements ayant un aspect économique, qui caractérise la coopération financière bilatérale publique entre la France et la Côte-d'Ivoire, concerne trois secteurs :

1° *Les subventions et prêts du Fonds d'aide et de coopération.*

Créé en 1959, le FAC est destiné à financer les concours apportés par la France aux pays d'Afrique dans le domaine économique et financier, parfois même en matière culturelle et sociale. Il est alimenté par des crédits ouverts chaque année par la loi de finances française et inscrits au budget du ministère de la coopération.

Les décisions sont prises par le comité directeur, après de nombreuses consultations avec les responsables des pays concernés. Le volume de l'aide totale accordée *à la Côte-d'Ivoire s'élève,* de 1959 à 1976, à 22 milliards de francs C.F.A., répartis en 73 % de subventions et 18 % de prêts.

C'est à l'enseignement que va la majorité des sommes allouées ; *il est probable cependant que* l'aide s'orientera de plus en plus vers de petites actions dynamiques dans le secteur rural.

2° *Les prêts de la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.).*

Née pendant la dernière guerre, la C.C.C.E. a géré de 1946 à 1960 le Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES). Elle est devenue l'agent comptable du FAC à la création de celui-ci en 1959.

Elle apporte son concours sur ses ressources propres sous forme de prêts. C'est en général à l'Etat ivoirien qu'elle prête ses fonds, ou, avec l'*accord* de celui-ci, à des sociétés à participation publique. Exceptionnellement, il lui arrive d'aider des entreprises privées.

Les conditions faites par la C.C.C.E. sont très favorables : le taux d'intérêt n'excède jamais 5 % et la durée de remboursement s'étale entre cinq et vingt ans, parfois plus.

En 1975, à l'occasion des travaux du barrage de Taabo, la C.C.C.E. a été autorisée à consentir des prêts aux conditions du marché. Cette innovation a permis d'accroître sensiblement le volume des engagements en Côte-d'Ivoire (17 milliards de francs C.F.A. pour la seule année 1976, sur un total de 68 milliards).

Les prêts de la C.C.C.E. ont essentiellement porté sur l'agriculture et la pêche (39 %), l'infrastructure (30 %) et l'immobilier (21 %).

3° *Les emprunts obligataires.*

Six emprunts obligataires garantis par la France et l'Etat ivoirien ont été lancés depuis l'indépendance, d'un montant total de 14,5 milliards de francs C.F.A. En 1972, la France a renoncé au recouvrement des annuités de remboursement du capital et des intérêts des prêts consentis par le FIDES avant 1960. Le montant des dettes ainsi remises s'élève à 6,29 milliards de francs C.F.A.

La Côte-d'Ivoire reçoit à elle seule le tiers de l'aide en personnel pour l'Afrique au sud du Sahara.

Depuis 1968, une procédure spéciale a favorisé le développement de l'assistance technique. Il s'agit de la globalisation des charges financières : la France prend à sa charge un forfait fixé par accord (actuellement 3,6 milliards de francs C.F.A.), toutes les dépenses au-delà de cette somme étant supportées par la Côte-d'Ivoire.

Le personnel de l'assistance technique est constitué de quatre groupes qui ont chacun leur statut particulier : fonctionnaires détachés, contractuels, militaires en service détachés et volontaires du service national. A la fin de 1976, ils représentaient trois mille deux cent cinquante agents, répartis dans le secteur administratif (8 %), technique (5 %), social (7 %) et dans l'enseignement (82 %).

L'enseignement télévisuel se développant, les effectifs détachés dans l'enseignement primaire décroissent, tandis que l'enseignement supérieur et technique accueille de plus en plus de coopérants. L'accent est mis ces derniers temps sur la formation des *formateurs.*

Les progrès économiques réalisés par la Côte-d'Ivoire nécessitent la mise à sa disposition de personnel de haute qualification. Parallèlement à l' « ivoirisation » des cadres, on assiste à un changement dans l'affectation des coopérants dont le niveau technique s'est considérablement amélioré : ils sont désormais orientés vers des emplois de conception et de conseil.

Le coût d'une telle opération est très élevé, surtout depuis la globalisation de l'aide : 15 milliards de francs C.F.A. à la charge de la Côte-d'Ivoire en 1976.

La coopération franco-ivoirienne se caractérise en outre par l'échange de bourses. Pour l'année 1976-1977 le gouvernement français a accordé quarante-cinq bourses pour l'université d'Abidjan, et sept pour les écoles Inter-Etats. De plus, cinquante-cinq bourses ont été délivrées à des étudiants ivoiriens pour poursuivre leurs études en France. Enfin, soixante-cinq bourses de stages ont été accordées à des Ivoiriens pour qu'ils se perfectionnent en France dans leur secteur d'activité.

L'effort culturel et social

AVEC le développement de la radio et de la télévision (le nombre des récepteurs a été multiplié par vingt-deux en dix ans), les relations culturelles franco-ivoiriennes s'adressent désormais à un très large public. L'action culturelle en 1976 s'est vue dotée d'un budget supérieur à 20 millions de francs C.F.A. L'accent est mis sur l'encouragement à la lecture, et à cet effet une aide spéciale est destinée aux bibliothèques (celle du Centre culturel français d'Abidjan a enregistré cinquante-deux mille ouvrages depuis sa création).

Dans le domaine social, les programmes de développement ivoiriens furent à l'origine axés sur *trois grandes actions* : l'*hôpital* de Bouaké, le C.H.U. de Cocody et la léproserie d'Aozopé. La coopération franco-ivoirienne porte de plus en plus sur la formation sur place de personnel médical et para-médical.

Dernier domaine des échanges entre les deux pays, la recherche scientifique est régie par une convention conclue en 1962, aux termes de laquelle les organismes de recherche s'engagent à effectuer en Côte-d'Ivoire des études concourant au développement social du pays. L'organisme le plus connu est l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer), chargé d'effectuer des études sur le milieu naturel et humain.

La coopération de deux pays qui s'accordent parfaitement est appelée à évoluer avec leur développement *économique.* Il est prévisible que dans les années à venir les projets de la Côte-d'Ivoire s'orienteront vers de grandes réalisations industrielles à partir des produits agricoles. *Les besoins en capitaux seront* donc plus forts que par le passé. Le personnel de l'assistance technique n'augmentera vraisemblablement pas en raison de l' « Ivoirisation » des cadres, et la *demande de spécialistes* augmentera plus vite que la demande en personnel d'exécution ou en enseignants.

Un marché financier organisé

Le rôle de la Bourse des valeurs

LA Bourse des valeurs d'Abidjan est de création récente. Conçue avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations et de sa filiale la SEDES, celui de la Commission des opérations de Bourse et de la Compagnie *des agents de change,* elle n'est devenue pleinement opérationnelle qu'en avril 1976 avec la réalisation des premières cotations. C'est la première Bourse des valeurs existant dans un pays d'Afrique noire d'expression française.

La création et l'animation d'un marché financier en Côte-d'Ivoire s'expliquent par le stade de développement aujourd'hui atteint par le pays et par les possibilités réelles de mobilisation d'une épargne, privée ou publique. Elles s'inscrivent de façon tout à fait logique *dans le modèle* de développement de type capitaliste et libéral choisi par le gouvernement dès l'accession à l'indépendance.

Alors que, de 1968 à 1974, les épargnants ivoiriens n'avaient investi que 1 360 millions de francs C.F.A. par le canal des appels publics à l'épargne, 1 333 millions de francs l'ont été au cours de la *seule année 1975,* 2 210 millions de francs en 1976 et sensiblement autant en 1977.

A ce jour, vingt et une sociétés, qui, toutes, avaient des actionnaires français, ont fait appel public à l'épargne. Treize d'entre elles sont inscrites à la cote de la Bourse d'Abidjan (deux d'entre elles, Bracodi et Gonfreville l'étant également à la cote de la Bourse de Paris) et *plusieurs* autres seront prochainement cotées. Ces vingt et une sociétés comprennent : quatre banques et établissements financiers, cinq sociétés commerciales, trois sociétés d'auxiliaires de transport, six *sociétés* industrielles, une société de travaux publics, deux sociétés de services.

Le pourcentage moyen d' « ivoirisation » de ces vingt et une sociétés est actuellement de 30,3 % dont 22,3 % avec les *seuls actionnaires* privés ivoiriens, le reste étant détenu par l'Etat ou divers organismes publics, comme la Sonafi, la Caisse de stabilisation, etc.

La fraction du capital détenue par des actionnaires ivoiriens — publics ou privés — permettait d'atteindre ou dépasser la majorité dans cinq cas et d'atteindre ou dépasser la minorité de blocage dans quatre cas.

En s'appuyant sur les travaux de la Banque des données financières, la Bourse des valeurs a recensé plus de cent vingt autres sociétés ayant plus de 100 millions de *fonds* propres et faisant ressortir une rentabilité suffisante pour permettre d'envisager un appel public à l'épargne et, éventuellement, une introduction à la cote. La moitié de ces sociétés *comportent* déjà une *participation* ivoirienne, *dont* le taux moyen ressort à 11,7 %, mais avec seulement 2,9 % d'actionnaires privés. C'est dire qu'un vaste champ d'action est aujourd'hui ouvert à la Bourse des valeurs.

Un fait important à souligner est que le total des fonds propres des cent vingt sociétés ainsi recensées — de l'ordre de 50 milliards CFA — n'est guère supérieur au total de la capitalisation boursière des sociétés cotées et des fonds propres des sociétés ayant déjà fait appel public à l'épargne mais non encore cotées. Certes, le mode de calcul de ces chiffres ne les rend pas strictement comparables, mais ils font suffisamment ressortir que ce sont les sociétés les plus importantes par leur taille qui sont venues les premières sur le marché financier et ont largement ouvert leur capital aux actionnaires ivoiriens.

A l'avenir, on devrait progressivement voir apparaître sur le marché des sociétés d'une surface financière plus modeste.

La Bourse des valeurs d'Abidjan apparaît ainsi non seulement comme un instrument de mobilisation de l'épargne pour l'accroissement des fonds propres des sociétés, mais aussi comme l'instrument d'une politique dont l'objectif est de ménager une place croissante aux nationaux dans l'économie ivoirienne.



LES RELATIONS AVEC LA C.E.E.

Une chance supplémentaire

LA création de la Communauté économique européenne a eu des conséquences importantes pour la Côte-d'Ivoire. A la différence de plusieurs autres pays francophones, elle a en effet gagné sur deux tableaux. Au début des années 60, les principales exportations ivoiriennes ne bénéficiaient plus guère des préférences douanières sur le marché français. Les tarifs français favorisant les importations de fèves de cacao et de bois d'œuvre en provenance de la zone franc avaient été supprimés en 1957. Seul le café recevait une préférence tarifaire de 20 % en plus d'un régime effectif de soutien des prix. Cependant, la production ivoirienne de café — ainsi que celle de cacao et de bois — était déjà bien supérieure aux besoins du marché français. L'association à la C.E.E., qui ouvrait de nouveaux marchés, a vraiment constitué l'un des facteurs principaux de la rapide croissance des exportations. L'aide financière de la C.E.E. a aussi joué un rôle important dans la diversification économique.

A l'expiration de la convention de Yaoundé, la C.E.E. a négocié un nouvel accord avec quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.). La convention de Lomé signée en février 1975 modifie l'accord précédent sur un certain nombre de points et améliore encore les perspectives euro-ivoiriennes :

— Sur le plan des échanges : la garantie d'un libre accès au marché européen n'est plus assortie de la réciprocité des préférences tarifaires ;

— Un système de stabilisation des recettes d'exportation a été mis en place : le STABEX ;

— Des accords pour la coopération industrielle ont été préparés et permettront d'intensifier les transferts d'activité industrielle vers l'Afrique ;

— L'aide financière de la C.E.E. à la Côte-d'Ivoire continuera d'être consistante, mais, comme cette dernière représente un des pays les plus prospères de la région, les conditions d'octroi de cette aide auront tendance à être de plus en plus rigoureuses.

I. — Les échanges

LES principaux marchés des exportations ivoiriennes se trouvent surtout en Europe. De plus, le pays dépend des pays industrialisés en ce qui concerne ses achats de biens d'équipement et de produits manufacturés. Le rôle de la France et de la C.E.E. en cette matière est particulièrement important. Au cours des quinze dernières années, le changement le plus notable a été la diminution des échanges avec la France au profit de ceux avec les autres pays de la C.E.E.

A. — Entre 1960 et 1974, la proportion des *exportations* vers la France a été *réduite de moitié*, alors que celle avec les autres pays de la C.E.E. a plus que doublé. Il semble que cette tendance se maintient. Les exportations vers les Etats-Unis ont relativement diminué dans les années 70, alors qu'elles augmentaient vers les autres pays développés.

L'évolution récente des échanges commerciaux avec l'Europe des Neuf a confirmé l'importance des exportations ivoiriennes vers ces partenaires traditionnels.

C'est en effet en Europe que se situent le premier acheteur de bois (l'Italie) et le meilleur client pour le cacao et l'huile de palme (les Pays-Bas). La France, quant à elle, a acheté en 1974 37,65 % du tonnage du café exporté, 63 % des bananes en valeur, 54,05 % des ventes d'ananas. Elle reste le principal acheteur, avec 25 % des exportations ivoiriennes, suivie par les Pays-Bas et l'Italie, la République fédérale d'Allemagne venant avant les Etats-Unis.

Le bois d'œuvre ivoirien est devenu de plus en plus apprécié en Europe. La C.E.E. accordait un droit préférentiel de 9 % à l'huile de palme de la Côte-d'Ivoire, et celle-ci a bien réussi sur ce marché. L'effet de ces préférences est frappant ; il est difficile de prédire quel sera l'impact de la Communauté élargie après la convention de Lomé *puisque celle-ci accorde les mêmes* avantages à beaucoup d'autres pays, mais il est évident que la concurrence augmentera pour certains produits agricoles qui comptent beaucoup dans les exportations de la Côte-d'Ivoire

B. — La part de la France dans les *importations* de la Côte-d'Ivoire a beaucoup diminué mais demeure importante car les autres pays de la C.E.E. n'ont pas pu s'emparer d'une proportion du marché ivoirien semblable à celle qu'ils occupent dans les exportations de la Côte-d'Ivoire. Comme la plupart des industries visant à remplacer les importations en Côte-d'Ivoire sont directement liées à des sociétés-mères en France, il n'est pas surprenant de constater que la proportion d'importations en provenance de la France reste importante.

LES EXPORTATIONS IVOIRIENNES A DESTINATION DE L'EUROPE DES NEUF

Destinataires	1973	1974	1975	1970
France	49,2	76,1	69,1	99,9
Italie	21,3	27,5	16,8	36,3
Rép. féd. d'Allemagne	20,7	27	22,5	28,5
Pays-Bas	14,9	45	26,5	51,4
U.E. Belgo-Luxembourgeoise	6,9	7,6	4,2	6,6
Grande-Bretagne	6,4	8,6	6,3	15,6
Danemark	6,46	0,78	0,7	1,6
Irlande	6,31	0,21	0,31	6,8
Total	120,17	192,76	146,41	247,7
Part de l'Europe des Neuf dans l'ensemble des échanges commerciaux (en %)	62,9 %	66 %	57,6 %	61,5 %

(en milliards de francs C.F.A.)

La France continue de satisfaire la totalité de la demande ivoirienne de blé et la moitié

LES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES PAYS DE LA C.E.E.

Origine	1973	1974	1975	1976
France	69,7	90	94,9	119,6
Italie	6	10	12,5	12,4
Rép. féd. d'Allemagne	12,7	14	13,1	21,9
Pays-Bas	6	7,7	7,3	12,4
U.E. belgo-luxembourgeoise	3,1	7	5,7	7,1
Grande-Bretagne	2,9	5	8,3	9,7
Danemark	0,37	0,39	0,42	0,8
Irlande	0,03	0,05	0,11	0,3
Total	100,80	134,14	142,33	184,2
Part de l'Europe des Neuf dans l'ensemble des échanges commerciaux (en %)	63 %	57,8 %	58,9 %	59,2 %

(en milliards de francs C.F.A.)

environ de celle de produits laitiers et de sucre. En ce qui concerne les produits intermédiaires et les biens d'équipement,

Le régime douanier privilégié dont bénéficiaient en Côte-d'Ivoire les marchandises importées de l'ancienne Europe des Six a pris fin le 1er juillet 1975, avec l'application par le gouvernement des nouvelles dispositions de la convention de Lomé qui autorisent les pays A.C.P. à ne plus devoir consentir d'avantages réciproques aux pays membres du Marché commun en échange du régime de suspension des droits de douane accordé à l'entrée en Europe pour les produits en provenance des A.C.P. La seule obligation qui a été souscrite par les pays A.C.P. a été de ne pas accorder à un pays tiers un régime douanier plus favorable que celui appliqué aux pays membres de la C.E.E. La Côte-d'Ivoire a décidé de rétablir les droits de douane sur les marchandises et produits importés d'Europe à compter du 1er juillet 1975.

Cette suppression des avantages douaniers jusqu'alors accordés aux importations provenant de la Communauté a permis à la Côte-d'Ivoire de disposer au titre des recettes douanières en 1975 de sommes deux fois plus élevées qu'initialement prévues — 4 900 millions au lieu de 2 300 millions et, en 1976, de 12 milliards de francs C.F.A. pour l'exercice 1976.

Par ailleurs, la Communauté économique européenne a continué à manifester l'intérêt qu'elle porte à une fourniture régulière de produits agricoles à ses partenaires A.C.P., à des conditions de plus grande stabilité. Dans cette optique, la Commission de Bruxelles a décidé de venir à la rencontre des préoccupations exprimées, notamment par la Côte-d'Ivoire, acheteur traditionnel de blé de la Communauté, en prenant les mesures destinées à augmenter sensiblement l'allégement des coûts d'importation de cette céréale au titre de la campagne 1976-1977.

C'est ainsi que le collège européen a porté le montant de restitution communautaire de 35 U.C.E. (1) par tonne de blé exporté (soit 9 450 francs C.F.A.) à 45 U.C.E. (12 150 francs C.F.A.) au 1er octobre 1976 et à 65 U.C.E. (17 550 francs C.F.A.) à compter du 1er janvier 1977 et jusqu'à la fin de la campagne d'achats fixée au 31 juillet 1977. Il s'agit par conséquent d'un accroissement très important — 87 % — du montant de la subvention prise en charge par le budget communautaire couvrant la totalité des quantités de blé de la C.E.E. exportées vers la Côte-d'Ivoire. Elles ont représenté

140 tonnes du 1er août 1976 au 31 juillet 1977. En atteignant 2,6 milliards pour cette même plus de 60 % des produits métallurgiques de base, 70 % de l'appareillage électrique et 30 % du matériel mécanique proviennent encore de France. Le reste de la C.E.E. a pu augmenter sa part dans les produits d'un caractère plus général tels que les denrées alimentaires et les plastiques. De plus, la diversification de l'aide a permis aux pays de la C.E.E. d'augmenter leurs ventes de biens d'équipement ; au début des années 70, la C.E.E. représentait environ 15 % et 30 % respectivement des importations ivoiriennes d'appareillage électrique et mécanique.

période, cette aide mérite d'être soulignée dans la conjoncture actuelle, fortement influencée par les effets de la sécheresse qui avait réduit la production céréalière communautaire.

II. — Le STABEX

LA convention de Lomé a consacré son titre II aux *« recettes provenant de l'exportation des produits de base »* et a mis en place un système de stabilisation de ces recettes (STABEX) pour prémunir les pays A.C.P. contre les risques de baisse de production ou de chute des cours, facteurs séparés ou conjugués de régression en valeur des exportations surtout agricoles. Le STABEX a reçu une dotation de 375 millions d'U.C., équivalent de 98 milliards de francs C.F.A.

Si le système adopté par la convention de Lomé ne constitue encore qu'une réponse imparfaite au problème de la détérioration des termes de l'échange, il représente cependant une assurance pour les mauvaises années, puisqu'il apporte une garantie de transfert de ressources financières aux A.C.P. dont les recettes d'exportation sont peu diversifiées et sont donc étroitement dépendantes d'un ou plusieurs produits.

Sur les trois produits ivoiriens éligibles au STABEX (café vert, bois bruts, cacao en fèves) en fonction de la part qu'ils représentent par rapport à la valeur globale des exportations, seuls les bois bruts avaient accusé en 1975 un déficit en valeur vers la Communauté supérieur à 7,5 % au niveau de référence. Il en est résulté un droit à transfert compensatoire de 15 millions d'U.C. qui a fait l'objet d'une convention signée le 8 juillet 1976 (équivalent à 4 080 millions de francs C.F.A.).

L'analyse des causes de cette perte de recettes d'exportation a confirmé que la Côte-d'Ivoire n'avait pas appliqué une politique volontairement restrictive d'exportation de bois en grumes pour favoriser l'approvisionnement de l'industrie locale mais que la récession du marché européen avait contraint les importateurs à limiter leurs achats. La vigoureuse reprise des exportations de grumes en 1976 et 1977 (déjà sensible au cours du dernier trimestre 1975) a confirmé cette analyse.

III. — Aide technique et financière

A/ Au 31 décembre 1977, l'aide financière de la Communauté, cumulée depuis 1961, se décompose comme suit (en milliards de francs C.F.A. :

— Subventions du Fonds européen de développement (FED) (y compris bonifications d'intérêt des prêts B.E.I.) : 34,645 ;

— Prêts du FED à conditions spéciales : 11,212 :

— Prêts de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) : 14,835 ;

— STABEX : 4,480.

Pour ce qui concerne la B.E.I., la Côte-d'Ivoire reste l'Etat associé où la Banque compte le montant le plus élevé de prêts consentis de 1965 à 1974 (38 % de ses engagements dans les Etats associés).

B/ *Perspectives de la coopération financière et technique avec la C.E.E. dans le cadre de la convention de Lomé.*

La Côte-d'Ivoire, faisant partie du lot de ceux des Etats A.C.P. les moins défavorisés ou mieux assurés de leur développement, est moins généreusement traitée par le 4e FED que sous le régime des conventions de Yaoundé I et II.

Il. Le concours qu'elle peut espérer de la B.E.I. reste un atout important mais dépendra de la qualité et de la rentabilité des projets (industriels, touristiques et miniers) présentés par leurs promoteurs. La Côte-d'Ivoire ne négligera cependant pas les modalités et conditions attractives des prêts du FED à conditions spéciales ou des prêts de la B.E.I. bonifiés de trois points d'intérêt ni ne sous-estimera le rôle moteur qu'a joué dans le passé le FED dans le plan palmier, la riziculture, la modernisation de la RAN, le développement de la culture cotonnière et d'autres projets importants où les financements de la Communauté ont constitué le noyau le plus favorable des concours extérieurs obtenus.

Il est également probable que, pour réussir, une véritable politique d'aide au développement régional doit s'appuyer sur les Etats A.C.P. les plus dynamiques et que la Côte-d'Ivoire a donc un rôle important à jouer dans sa zone géographique pour la conception et la mise en œuvre des projets régionaux dont dépend l'avenir de plusieurs de ses voisins et pour lesquels la convention de Lomé a prévu des dispositions particulières de financement.

Quant au STABEX, l'espoir de la Côte-d'Ivoire est évidemment de ne pas y avoir recours et de voir les cours de ses principaux produits d'exportation se maintenir à des niveaux élevés. Rappelons que, pour donner droit à un transfert compensatoire au titre du STABEX, il faut que pour chaque produit la valeur des recettes d'exportation pour l'année considérée présente une chute de valeur supérieure à 7,5 % par rapport au niveau de référence déterminé par la moyenne annuelle des quatre années précédentes. Cette stabilisation des recettes d'exportation ne concerne que les quantités de produits exportés vers la Communauté.

(1) Au taux de parité, 1 U.C.E. : 276 francs C.F.A.



Les objectifs du plan ont été dépassés

(Suite de la page 23)

Les prix des principaux produits agricoles sont fixés par le gouvernement, et la Caisse de stabilisation des prix sert bien évidemment de régulateur entre les cours mondiaux, au comportement erratique, et les revenus des planteurs. Ceux-ci progressent très régulièrement depuis des années, du moins en données brutes (90 milliards en 1976, 99 en 1977 et probablement 120 milliards en 1978).

Il est certain que les charges des agriculteurs s'alourdissent ; engrais et machines sont encore pour l'essentiel importés et les prix intérieurs de détail *progressent suffisamment* rapidement pour que les augmentations réelles du revenu agricole soient sensiblement moins fortes que ne le laissent paraître les chiffres bruts.

La politique de diversification des cultures a dans son ensemble réussi, et les productions d'huile de palme, de caoutchouc, de bananes et d'ananas sont importantes, mais des difficultés ont fini par apparaître dans certains secteurs. Les moins graves mais les plus caractéristiques sont sans doute celles que connaissent depuis des années les planteurs de bananes. Terrains peu appropriés, unités de production trop petites, la culture de la banane exige en Côte-d'Ivoire beaucoup de savoir-faire et d'application. Les nouvelles générations de planteurs ne devaient sans doute pas en avoir assez puisque la production a très fortement chuté, en quantité et en qualité, menaçant à terme la place de la Côte-d'Ivoire sur le marché français.

Il s'agit d'une spéculation qui n'intéresse qu'un petit nombre d'individus dans la région entourant Abidjan. Cependant, le gouvernement a réagi rapidement et énergiquement à deux reprises, en 1975 et tout récemment en décembre, où le secrétaire général du parti n'a pas eu de mots *assez vifs pour stigmatiser* l'incompétence, voire la malhonnêteté, des gens qui s'occupent de l'encadrement et de la commercialisation du produit.

L'autre faiblesse du système agricole est la riziculture. Le problème le plus complexe et peut être le plus grave. Soucieux de développer la production nationale de riz pour faire face à une demande toujours croissante, le gouvernement avait choisi une politique de soutien par les prix. Mais, en mettant le prix d'achat minimum du paddy à un niveau trop élevé, le gouvernement s'est condamné à subventionner de façon durable et très coûteuse et l'agriculture et la consommation. Cette situation s'est révélée intenable et la SODERIZ, société d'Etat qui usinait et commercialisait le riz, a sombré dans cette opération. *Aujourd'hui, la Côte-d'Ivoire* reste un pays producteur de riz, mais elle est loin d'avoir atteint cette autosuffisance que l'on annonçait *il y a deux ans*.

Il ne s'agirait que d'un aspect ivoirien de l'éternel problème du soutien de la production agricole, si les conséquences n'avaient été cette année plus graves. La rupture de l'approvisionnement en riz s'est conjuguée à une sécheresse qui a réduit l'offre de produits vivriers et provoqué une flambée des prix alimentaires comme on n'en avait pas connu depuis longtemps. Avec les importations de riz, les choses et les prix sont rentrés dans l'ordre, mais ce phénomène illustre bien et la complexité et la fragilité *de certains équilibres intérieurs*.

Un taux de croissance industrielle supérieur à 10 % par an

L'INDUSTRIE ne pose pas ces problèmes. Son activité ne représente que 17 % du produit intérieur brut et elle n'emploie aujourd'hui que soixante mille personnes. Bon an, mal an, son taux de croissance dépasse les 10 %. Le président de la Chambre d'industrie se plaignait il y a peu du rôle encore faible de ce secteur dans la vie économique et invitait le gouvernement à lui apporter les aides nécessaires.

Il est certain qu'à bien des égards l'industrie n'est pas le secteur prioritaire dans l'esprit de la plupart des responsables. Il s'agit là d'une tendance profonde, et le président Houphouët-Boigny a, dès le début, laissé, de façon très pragmatique, le secteur industriel aux soins d'intérêts expatriés, s'attachant en revanche à *reprendre la maîtrise totale* de l'agriculture.

De fait, l'industrie alimentaire et les industries annexes, qui se sont développées en Côte-d'Ivoire, *l'ont été sous l'impulsion* d'entrepreneurs européens, français dans la plupart des cas. Ce n'est que lorsqu'il a fallu réaliser de plus grandes unités, destinées, soit à traiter massivement les produits agricoles, soit à produire pour les exportations, que le gouvernement s'est intéressé à l'industrie.

En 1977, celle-ci est dans son ensemble assez florissante. L'essentiel de la production est encore destiné au marché local, et, par conséquent, assez protégé. L'exportation est, quant à elle, plus capricieuse. Le secteur du textile, qui a été choisi il y a plusieurs *années comme devant être* l'un des piliers de l'appareil industriel, est bien entendu soumis aux aléas de rigueur, bien que la Côte-d'Ivoire ne se soit pas encore attaquée au secteur de la confection, secteur qui a posé le plus de problèmes à la C.E.E. et provoque les réactions protectionnistes récentes.

De même l'industrie du bois — qui est encore peu sophistiquée puisqu'il s'agit surtout de scieries — n'a pas connu en 1977 les succès de l'année précédente.

L'activité économique soutenue *par les très importants investissements* publics de ces dernières années a donc profité au secteur industriel, bien qu'il apparaisse une détérioration tendancielle des résultats financiers des entreprises, ce que certains expliquent par l'aggravation de la fiscalité et la hausse de charges salariales au cours des dernières années.

L'autre sujet de préoccupation est le ralentissement de l'investissement privé dans ce secteur, phénomène sans doute lié à la baisse des résultats, mais qui s'inscrit plus globalement dans le mouvement général de baisse de l'investissement constaté dans le monde.

On trouve en face un secteur public particulièrement animé et pour le moment florissant.

L'animation provient de la multitude des projets mis en *place, des institutions spécialisées* créées depuis quelques années pour couvrir tous les aspects de la vie économique et sociale, et la récente tendance à la réorganisation et au dégraissage de ce secteur n'a pas encore modifié le paysage. Ainsi il n'y a pas moins de trois ministères qui s'occupent de l'enseignement, chacun étant secondé par des offices divers, établissements publics autonomes qui ont leur budget, leur programme, etc., et ce qui est valable pour l'enseignement se retrouve bien sûr pour l'agriculture où des sociétés de développement assurent l'encadrement ou la production, pour le tourisme, le transport, etc.

Une telle prolifération d'organismes répond le plus souvent à un légitime souci d'efficacité et de rationalité, mais n'est en définitive viable que parce que les finances publiques ivoiriennes sont florissantes et peuvent *alimenter tous ces budgets*. Elles le peuvent parce que, dans une économie de croissance rapide et soumise à une inflation non négligeable, les autorités n'ont pas craint d'accroître la pression fiscale. L'ambiance d'expansion a rendu l'opération plus indolore, mais la Côte-d'Ivoire se trouve aujourd'hui avec un taux de pression fiscale déjà élevé pour un pays en voie de développement. Il est vrai qu'une part non négligeable de l'activité échappe encore à l'impôt et à la statistique et que la pression réelle est sans doute plus faible qu'il n'y paraît. *Quoi qu'il en* soit, le budget de fonctionnement de 1978 se situe à 223 milliards de francs, il a presque doublé depuis 1975.

Mais les progrès les plus spectaculaires restent ceux du budget d'investissement : 54 milliards en 1975, 60 en 1976, 245 en 1977 et probablement plus de 250 *milliards en 1978*.

L'explication : le café et le cacao d'une part, la Caisse autonome d'amortissement d'autre part. Les surplus dégagés sur les *marchés internationaux*, lors de la vente des 300 000 tonnes de café et des 230 000 tonnes de cacao, ont permis à la Caisse de stabilisation, qui éponge la différence entre le prix de vente et le prix d'achat au planteur, de financer très généreusement le budget d'investissement.

Et comme, par ailleurs, on ne prête qu'aux riches, un flux de crédits extérieurs s'est offert à la Côte-d'Ivoire, crédits que la Caisse autonome d'amortissement est chargée de mobiliser et de gérer.

Telles sont les raisons du boom des investissements publics en Côte-d'Ivoire : complexes sucriers, bateaux de commerce, autoroutes, aéroports, barrages, raffineries, etc. Il a régné durant les deux années écoulées une ambiance de pays pétrolier — grâce au café et au cacao. Va-t-elle se prolonger maintenant que la Côte-d'Ivoire est entrée précisément dans le club des pays pétroliers ?

A court terme, s'il est vrai que l'existence de ce pétrole tend à rassurer les investisseurs *et les* banquiers, elle se traduira tout d'abord par un surplus de dépenses. On parle de plus de 100 milliards de francs d'investissements à réaliser soit dans les forages, soit dans les complexes pétro-chimiques : les *500 000 tonnes promises pour 1980* restent donc très modestes et les bénéfices nets du pétrole ivoirien ne devraient apparaître que plus tard. C'est la raison pour laquelle, après l'annonce claironnante du mois d'octobre, les autorités ivoiriennes sont plus modérées quand elles commentent la découverte.

Importance de l'encadrement étranger

AU milieu de la côte du golfe du Bénin, le pays apparaît effectivement comme une enclave un peu exceptionnelle. A l'ouest, pas de routes ; à l'est, pas d'essence ; au nord, pas d'eau. En Côte-d'Ivoire, en revanche, on trouve tout cela et surtout les ruptures de stocks sont rares, les puits se multiplient, les routes s'allongent ; le pays se transforme *progressivement* en une campagne, un peu triste, avec ses villages en dur et son école plus ou moins *télévisuelle*, son magasin PAC, les hôpitaux dans les préfectures, les dispensaires dans les sous-préfectures. La Côte-d'Ivoire profonde apparaît comme un pays en voie d'« agriculturisation » et de scolarisation.

Il y a peu de pays qui aient consacré autant de crédits à l'éducation. Les résultats sont éloquents (1), mais les besoins sont encore largement supérieurs, tant il est vrai que la mutation culturelle est sans doute la plus difficile à réaliser. Chemin faisant, le gouvernement s'est lancé dans une réforme de l'enseignement, opération qui véhicule toujours sa part de rêve et de déception. *Car il s'agit* de résoudre l'éternel problème de l'inadaptation des hommes aux besoins prévisibles d'une économie en pleine mutation. Il faut tout à la fois fournir des agriculteurs plus ouverts aux techniques de culture et d'organisation modernes, former les cadres techniques encore inexistants, sans pour cela négliger une éducation qui mène à l'enseignement supérieur, où seront sélectionnés les managers et les enseignants de demain...

Car au-delà des inquiétudes que peut faire naître une expansion rapide soutenue par des cours de produits particulièrement capricieux, un autre problème peut apparaître assez rapidement : on ne réalise pas un taux de croissance de 8 % durant des années successives sans qu'apparaissent des problèmes de main-d'œuvre et singulièrement des problèmes de cadres.

L'une des difficultés majeures des sociétés d'Etat, qu'un ministre *est aujourd'hui chargé* de réformer, vient peut-être de là : les hommes en place n'étaient sans doute pas forcément mal choisis, ils étaient sûrement trop peu nombreux, vu leurs responsabilités, pour s'épauler, et, au besoin, se surveiller. Aussi compte tenu des projets en cours, il n'est pas impossible que la Côte-d'Ivoire ait encore dans les *années à venir à recourir à un* encadrement étranger toujours croissant. L'« ivoirisation » est de fait plus difficile à réaliser en pleine expansion qu'en période de croissance ralentie, où elle peut apparaître alors comme politiquement indispensable.

Une stratégie inchangée

A court terme, la situation est assez satisfaisante. Si le rythme de la croissance *doit* se ralentir en 1978, on ne s'attend pas à un effondrement de cours du café et du cacao, et les avoirs extérieurs, qui tournent autour de 100 *milliards* de francs à l'heure actuelle, ne devraient pas manquer dans les mois à venir.

A plus long terme, la stratégie ivoirienne demeure inchangée. Les plans sucriers, maïs, soja, tendent à prouver que le gouvernement souhaite encore être l'un des principaux fournisseurs de produits agricoles de la Communauté économique européenne *avec laquelle il réalise aujourd'hui* l'essentiel de ses échanges commerciaux ; mais il se dessine actuellement une stratégie complémentaire sinon alternative.

Pour des raisons politiques et économiques évidentes, le président Houphouët-Boigny semble vouloir insérer plus profondément son pays dans son environnement africain. Conscient depuis longtemps du danger qu'il y a à laisser se développer un *hinterland* de sous-développement autour d'une Côte-d'Ivoire prospère, le président ivoirien a très *tôt milité pour la création* d'organismes communautaires (conseil de l'entente, union monétaire ouest-africaine, union douanière, et plus récemment la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et dépassant le seul cadre francophone qui caractérisait les organisations précédentes : la CEDEAO doit regrouper dans une union écono*mique* la *quasi-totalité* des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Mais il y a dans ce cas un élément nouveau : le Nigéria domine de toute sa masse démographique et pétrolière l'Afrique de l'Ouest et la Côte-d'Ivoire, « David économique » représenté comme le *seul outsider*, armé de *sa stabilité* politique, de son organisation économique et de son ambition légitime.

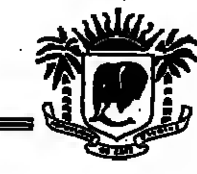
Mais, à tout prendre, il semble qu'il n'y ait pas d'autre choix : la CEDEAO représente un marché potentiel d'environ cent vingt millions d'habitants qui est le marché naturel de la Côte-d'Ivoire ; *on s'est aperçu que* fruits et légumes ivoiriens trouvaient tout aussi bien des acheteurs au Nigéria qu'en Europe, il en va de même pour les contreplaqués au Sénégal, les textiles au Mali ; moyennant quelques accords de protection habilement négociés, la Côte-d'Ivoire devrait trouver pour son industrie les débouchés que sa compétitivité relativement faible lui refuse sur les grands marchés européens.

Abidjan apparaît aujourd'hui comme un îlot de calme, de méthode et d'organisation dans une Afrique qui se cherche. Les services fonctionnent, les autos roulent, les avions et les trains respectent les horaires et tout cela sans qu'il y ait à fournir de pourboire, de bakchich, de dash... comme dans bien des pays. Cela explique l'expansion de cette ville : les banques s'y installent, de nombreuses entreprises y fixent leur siège africain.

Si rien ne vient modifier le goût de l'organisation et ce sens de la prévision que semble avoir réussi à inculquer à ses compatriote le président Houphouët-Boigny, la Côte-d'Ivoire et Abidjan continueront à être l'un des pôles de développement de l'Afrique, ce qui, en vingt ans et à partir de quelques hectares de forêt tropicale, n'est rien de moins qu'une assez belle performance.

(1) Les enfants sont scolarisés à plus de 60 %.





Continuité politique et succès économique

(Suite de la page 23)

La stabilité politique a été assurée en grande partie par le prestige du président, profondément ancré dans les masses populaires depuis l'époque de la lutte anticoloniale, quelles que soient les critiques dont puissent faire l'objet, à tel ou tel moment, certains aspects de l'action du gouvernement. Ces crises mineures ont entraîné des remaniements correspondant à des changements de tactique, mais non d'orientation. Le plus spectaculaire a eu lieu en juillet 1977.

Cependant cette stabilité n'est vraiment établie qu'à partir de 1963. Depuis 1957, la mise en place du gouvernement autonome et l'évolution rapide de l'Afrique avaient agité les esprits. Les choix fondamentaux n'étaient pas clairs dans les esprits de nombreux jeunes intellectuels qui rentraient au pays pour participer au pouvoir. Malgré leur loyalisme total au président, ils inquiétaient souvent les vieux cadres du parti et leur action avait de sourds ressentiments populaires. Ceux-ci s'étaient exprimés en 1958 par une regrettable chasse aux Dahoméens (et Togolais), qui avait obligé ces derniers à quitter le pays. Une certaine incertitude régnait donc dans les esprits : l'orientation n'était pas nette et tout paraissait possible. C'est alors que, en 1962 et 1963, sans doute sur l'initiative de subalternes trop zélés, on annonça la découverte de complots, et il en résulta la condamnation à de lourdes peines d'hommes politiques importants. Quelques années plus tard, ceux-ci ont été entièrement réhabilités et certains, comme M. J.-B. Mockey, participent au pouvoir dans les premiers rangs. Mais s'il est désormais admis que ces complots étaient imaginaires, ils avaient permis d'en finir avec l'effervescence de l'indépendance et la Côte-d'Ivoire choisit dès lors un cap qu'elle a tenu fermement jusqu'ici.

Les syndicats de l'U.N.T.C.I. de Camille Gris, étroitement liés, mais non subordonnés au parti pendant la lutte anticoloniale, avaient rallié en 1956 l'U.G.T.A.N. de M. Sekou Touré. Après 1958, ils rompirent avec lui, mais les unions de fonctionnaires déclenchèrent une grève dure en 1959. Après leur échec, les syndicats furent fortement repris en main, leur leader et leur aile gauche étant évincés lors des « complots ». Depuis lors, l'U.G.T.C.I., constituée en 1962, n'a pu exercer qu'une faible influence sur le pouvoir. Lors de la crise de 1968, ses efforts pour peser sur les décisions en matière de SMIG n'aboutirent pas et ses dirigeants tirèrent les conséquences de cet échec.

L'université d'Abidjan, autonome dès 1961, attirait une population d'étudiants, où l'on pouvait présumer que les idées d'opposition fleuriraient. Il est d'ailleurs remarquable que le gouvernement a toujours accueilli avec une étonnante inquiétude leurs moindres manifestations et réagi avec une vigueur sans doute excessive. Or ces mouvements n'ont jamais eu qu'une faible ampleur, même en 1967 et 1968, quand l'Union des étudiants fut dissoute, ou en 1970, lors du débarquement de Conakry. En 1971, et au début de 1976, on peut encore signaler quelques incidents, les derniers suscitant un projet de réorganisation de l'Université. Ils n'ont jamais pu déboucher hors du campus.

Quant à l'armée, son loyalisme paraît sans failles. Le service national qu'elle encadre est considéré comme l'un des fondements de l'unité nationale. Elle a cependant connu une certaine agitation en 1973, suivie d'une épuration et de l'entrée de ministres militaires au gouvernement.

Malgré la riche diversité ethnique du pays et les disparités régionales aggravées par la croissance excessive d'Abidjan, les tensions communautaires ont rarement pris un ton dramatique depuis le règlement du problème du Sanwi. Il faut cependant signaler la sédition de Kragbe Niagbé qui a exprimé en 1973 la frustration de certaines communautés Bete qui ont le sentiment d'être marginalisées et privées de leurs terres.

Après dix-sept ans de vie indépendante, la Côte-d'Ivoire est donc un pays où n'existent ni partis ni presse d'opposition, mais où l'on ne trouve plus aucun prisonnier politique et où il n'y a jamais eu d'exécution pour raison politique. Ces derniers traits sont assez rares dans l'Afrique contemporaine pour qu'on prenne la peine de les relever.

Une politique extérieure modérée

L'INDEPENDANCE donnait à la Côte-d'Ivoire l'accès à l'ONU et l'obligeait à définir une politique internationale. Pour l'Afrique, à peine libérée, les problèmes majeurs étaient celui de l'unité, idéal panafricain impossible à renier mais démenti par la réalité, et celui des rapports du tiers-monde avec les pays occidentaux et le monde dit socialiste.

La Côte-d'Ivoire se trouvait immédiatement confrontée à l'hostilité de la Guinée qui s'enfonçait dans le désastre économique et la tyrannie depuis la rupture de 1958, et à celle du Ghana de N'krumah qui espérait pousser l'Afrique à l'unité immédiate. Ce dernier travaillait d'ailleurs contre son propre but, par volontarisme et impatience, car il s'opposait à tout regroupement régional qui aurait pu servir d'étape. Il se brouilla ainsi avec tous ses voisins immédiats, et notamment la Côte-d'Ivoire, en soutenant les tendances sécessionistes du Sanwi, une petite fraction du domaine Agni.

Hostile aux fédéralismes africains, la Côte-d'Ivoire avait contribué à l'échec du Mali en 1959 et lui avait substitué les structures souples du Conseil de l'entente l'unissant à la Haute-Volta, au Niger et au Dahomey. Elle y retrouvait une partie des sections modérées du R.D.A. qui poursuivaient des routes diverses depuis l'éclatement du mouvement en 1958.

Avec la Guinée, les relations vont rester presque constamment mauvaises, malgré un rapprochement surprenant et sans suite, en 1972, lors de la visite du président Houphouët-Boigny à Farana.

Avec le Sénégal, par contre, le rapprochement s'esquissera dès 1965, quand les deux Etats seront à l'origine de la formation de l'OCAM (Organisation de coopération africaine et malgache), puis en 1970 de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest. Il sera encore resserré en 1971 par la visite du président Senghor, et des vues généralement communes en politique étrangère le confirmeront depuis lors.

Cependant, l'unité africaine, invoquée par N'krumah, ne pouvait être éludée. Le Ghana était au cœur d'un regroupement préliminaire, dit progressiste, le « groupe de Casablanca ». Dès 1960, la Côte-d'Ivoire contribua à la formation du groupe modéré dit « de Monrovia ». Contre l'attente générale, les deux groupes acceptèrent un compromis qui aboutit à la formation de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) en mai 1963. Le président Houphouët-Boigny se rendit personnellement à Addis-Abeba pour y participer. La rivalité des deux tendances s'y poursuivit cependant, paralysant largement l'action de la nouvelle organisation dont l'existence ne pouvait pourtant pas être mise en cause en raison de la force de l'idéologie unitaire.

La chute de N'krumah en 1966 soulagea la Côte-d'Ivoire qui établit désormais avec le Ghana des relations assez bonnes et même excellentes à l'époque du docteur Busia (1969-1972). D'autant plus que la récession économique d'un pays riche mais mal géré prouvait que le défi de 1957 avait été gagné.

Dans le cadre de l'O.U.A., la Côte-d'Ivoire allait poursuivre une ligne modérée, dont elle s'écarta cependant durant la guerre civile du Nigéria en reconnaissant le Biafra en 1968, peut-être par hostilité conjointe au fédéralisme et à l'anglophonie. Par contre, en 1973, après la guerre d'octobre, la Côte-d'Ivoire a suivi le mouvement en rompant avec Israël, mais assurément sans plaisir comme le montra peu après l'entrevue, en Suisse, du président Houphouët-Boigny avec Mme Golda Meïr.

A partir de 1973, la Côte-d'Ivoire a préconisé et pratiqué le dialogue avec l'Afrique du Sud, ce qui l'a fait vivement critiquer. Il faut cependant souligner qu'elle n'a, bien sûr, fait aucune concession sur le principe de l'apartheid et on peut seulement estimer qu'il y a une certaine naïveté à croire que les Afrikaaners — des Blancs en fait métissés — sont susceptibles de renoncer à l'idéologie qui fonde leurs privilèges et est leur raison d'être.

Après 1974, la Côte-d'Ivoire a prêché la conciliation entre les divers mouvements nationalistes qui se disputaient l'Angola et elle a très fermement condamné l'intervention cubaine en 1976. Le président Houphouët-Boigny paraît actuellement très soucieux d'éviter une extension de l'influence du camp dit socialiste en Afrique.

Et cependant, depuis 1975, la Côte-d'Ivoire n'a pas cessé d'étendre et de diversifier ses relations avec l'Europe orientale, bien que, naturellement, des rapports privilégiés soient maintenus avec la France et les Etats-Unis, comme l'explique leur prédominance dans le domaine économique.

L'expansion des exportations agricoles

C'EST en effet l'expansion économique qu'il convient d'examiner, car c'est ce domaine que ses dirigeants jugent déterminant et sur lequel ils demandent à être jugés. Pour eux, tout doit être subordonné à la production qui permet seule de lutter efficacement contre les aliénations radicales que sont la mort et la misère. On sait la colère avec laquelle ils ont accueilli, voici plus de dix ans, le jugement de l'économiste Samir Amin qui parlait à leur sujet de « *croissance sans développement* ». Il faudrait, bien entendu, définir le développement, qui est selon moi de l'ordre des relations humaines. Mais si l'on entend par là un ensemble d'actions entièrement autofinancées et autogérées, seules deux ou trois *super-puissances* en sont actuellement capables dans le monde.

Or, si l'on considère uniquement sa croissance, l'expansion économique de la Côte-d'Ivoire a été un succès remarquable et à vrai dire unique en Afrique. On parle de « miracle ivoirien ». Ce succès a été fondé sur un développement très rapide des cultures d'exportation, le cacao reprenant au café la première place perdue depuis la guerre, tandis que la banane et l'ananas élargissaient sans cesse leur place. La hausse des cours du café, au cours des années récentes, est venue à point pour permettre à ce pays de franchir un palier, en attendant l'apparition de nouvelles productions. Des instituts de recherche ont, en effet, permis par la suite le développement rapide du palmier à huile et du caoutchouc de plantation (hévéa). La production du bois, gagnant chaque année de nouvelles zones, et notamment les forêts classées de l'Ouest, n'a pas cessé de se développer, mais son avenir est conditionné par la reconstruction en peuplement serré des espèces exploitables. Le secteur minier est resté secondaire (diamant, manganèse), mais de grands gisements de fer doivent être ouverts dans l'Ouest et du pétrole vient d'être trouvé en quantité appréciable au large de Bassam. Ce puissant démarrage a permis, entre 1960 et 1975, de créer une importante industrie de transformation, financée en partie par des capitaux locaux et qui participe désormais aux exportations.

En 1974, les exportations ont atteint 292 milliards de francs C.F.A. contre 232 milliards d'importations. Le budget de l'Etat a atteint 181 milliards. Le revenu par tête d'habitant s'est élevé, en 1975, à 120 000 francs C.F.A., soit l'un des plus hauts d'Afrique en dehors des Etats pétroliers.

Cette politique économique a été résolument guidée, dès l'origine, par les principes du libéralisme économique et a été rendue possible par l'afflux remarquablement important du capital étranger. Elle a permis la constitution d'un capital autochtone déjà important.

Dans les limites de cette logique, cette action a été menée de façon remarquablement habile et efficace. Si des scandales ont éclaté périodiquement, si des faits de corruption sont incontestables, et souvent dénoncés par le président, ils ne paraissent pas dépasser le niveau sans doute inévitable pour une croissance de ce type dans ce contexte socio-culturel.

Cette transformation très rapide des structures économiques a eu des répercussions sociales considérables mais l'argent disponible a été surtout utilisé, dans cette première période, à la réalisation d'un équipement important et à des œuvres de prestige.

L'histoire économique de la Côte-d'Ivoire moderne a connu un tournant en 1950, avec l'ouverture du port d'Abidjan, et celui-ci n'a cessé depuis lors de se développer, atteignant, en 1975, un trafic de 6 600 000 tonnes. Autour du port, la ville s'est développée de façon spectaculaire, passant de deux cent mille habitants en 1960 à un million en 1976, tandis que la population de l'Etat passait de trois millions à plus de sept millions, dont un tiers d'étrangers. La minorité européenne elle-même, illustrant la prospérité économique, a doublé depuis l'indépendance, dépassant quarante mille personnes. La ruée vers les villes, qui ne paraît pas contrôlable, ne concerne pas qu'Abidjan, mais aussi Bouaké, Man, Daloa, etc. Jusqu'à ces dernières années, cependant, la capitale a concentré la plus grande partie des investissements. Elle s'est couverte d'un nombre impressionnant de gratte-ciel dont les feux nocturnes proclament l'orgueil.

Parmi les réalisations importantes on peut signaler le port de San-Pedro, le barrage de Kossou sur le Bandama, et le complexe sucrier de Ferkessedougou. Les investissements à long terme paraissent d'ailleurs avoir été excessifs et présenter certains dangers pour l'équilibre financier.

L'équipement social et culturel s'est accru en proportion. En 1975, l'enseignement atteignait le chiffre surprenant de 1,3 million d'élèves, dont dix mille dans le supérieur. Mais la culture nationale n'y a guère de place.

Tandis que l'économie agricole était de plus en plus liée au marché mondial, les différenciations sociales et culturelles s'accentuaient. A côté de la bourgeoisie administrative et de celle des planteurs et commerçants, une bourgeoisie d'affaires très caractéristique s'est constituée à Abidjan. Une fraction de la classe dirigeante tend de plus en plus à se couper de la culture nationale dans laquelle vit le peuple.

Problèmes et contradictions

IL convient aussi d'indiquer les questions qui se posent et auxquelles la Côte-d'Ivoire devra répondre si elle ne veut pas que des contradictions graves la menacent dans l'avenir. Le profond remaniement ministériel de juillet 1977, mettant fin aux fonctions de MM. Konan Bedié et Diawara, qui avaient animé depuis plus de dix ans cette politique économique et sociale, peut en être l'occasion. Il pourrait en effet marquer la fin d'une étape où tout était subordonné aux réalisations matérielles, c'est-à-dire aux moyens, et amener la recherche d'un nouveau rythme où des fins nouvelles seraient assignées aux moyens ainsi créés. Il est significatif que le président ait constitué dès 1975 la fondation Houphouët-Boigny, dont les statuts stipulent qu'elle doit favoriser non seulement l'étude du R.D.A., mais aussi celle de l'identité africaine.

Le secrétariat d'Etat à la recherche scientifique a depuis plusieurs années favorisé, en liaison avec l'université d'Abidjan, l'inventaire du patrimoine national, notamment en développant l'archéologie. De son côté, l'I.L.A. (Institut de linguistique appliquée) se livre à un travail remarquable sur les langues nationales, trop longtemps négligées, voire frappées de mépris sous le nom absurde de « dialectes ». Le Centre de recherches architecturales et urbaines (CRAU) a fait un gros travail sur l'habitat traditionnel, qui devrait amener à désavouer la pratique des quinze dernières années.

Dans le nouveau gouvernement, le président a confié la culture à un écrivain de réputation internationale connu pour son attachement aux valeurs africaines. Il a lui-même évoqué l'automne dernier la culture et les langues nationales.

Il semble donc que la Côte-d'Ivoire est susceptible de définir de nouvelles fins pour les moyens considérables que son succès économique a dégagés. Cela nécessitera cependant un réexamen profond de certaines idées, acceptées trop souvent comme allant de soi, et une révision d'habitudes de pensée trop faciles. Mais cela est un problème général à toute l'Afrique postcoloniale, non à la Côte-d'Ivoire, qui dispose simplement de plus de moyens pour y faire face. Et l'Afrique est, bien sûr, confrontée à l'Europe, qui l'a marquée si fortement, mais qu'il ne faudrait sans doute pas imiter mécaniquement, au moment où celle-ci paraît procéder à une révision déchirante de ses propres valeurs.

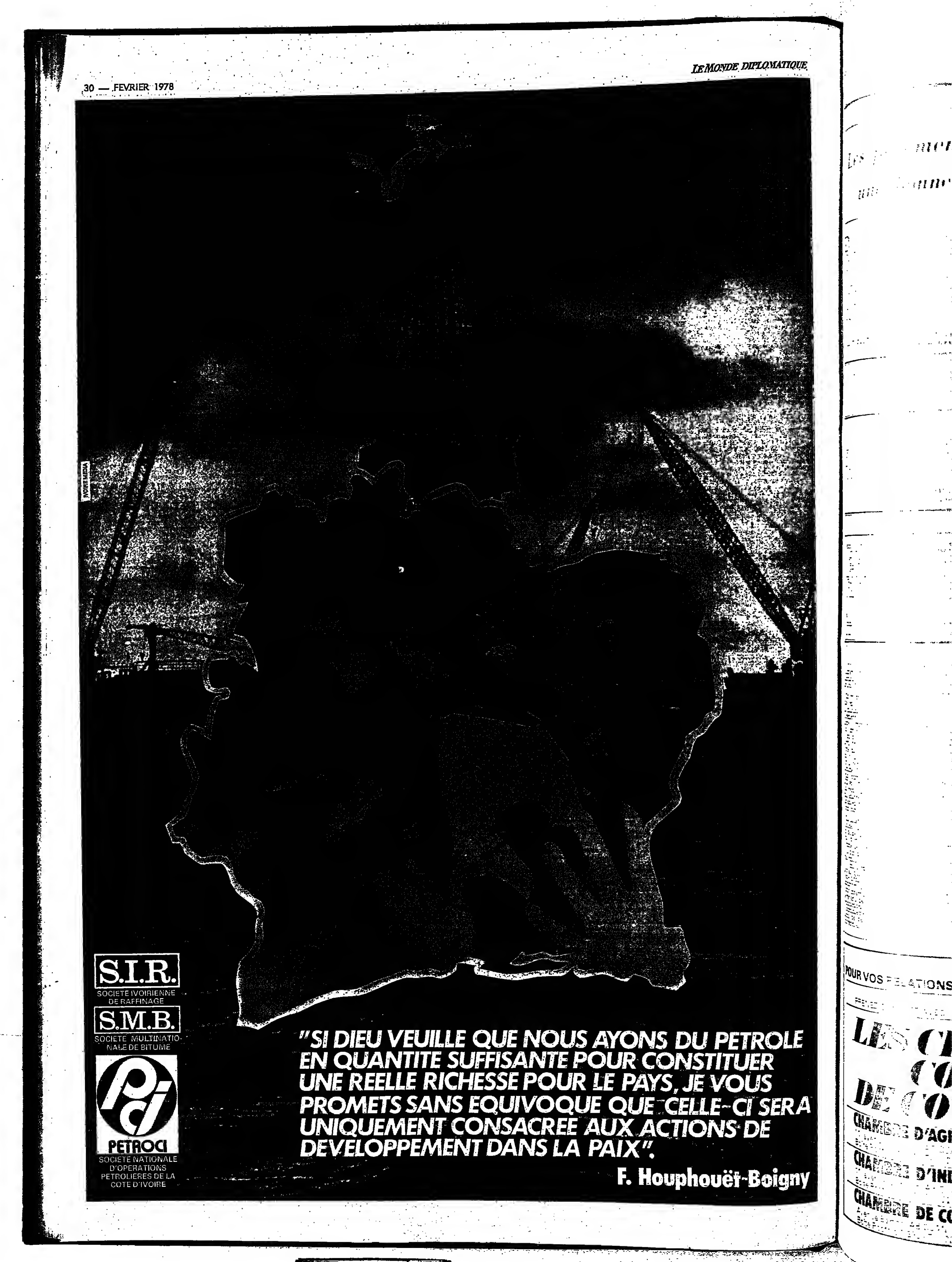
Le succès économique est certain, mais à qui profite-t-il ? Le but de l'action des hommes n'est-il pas de développer entre eux de meilleures relations, une meilleure convivialité et de lutter contre la massification et l'uniformisation des cultures ? Il semble que le productivisme et le positivisme soient désormais rejetés comme principes d'action et qu'un nouvel humanisme soit en formation tandis que l'économie tend à se reconstruire autour des notions de la consommation/destruction, c'est-à-dire de l'autonomie du temps humain, et non de la production qui l'aliène. Il faudrait donc en tenir compte, aussi bien dans l'organisation de l'Etat, qui doit rejeter radicalement la tradition centraliste et se mouler sur la réalité organique du peuple, que dans la structuration de la culture, qui doit favoriser les diversités et les autonomies créatrices.

La destruction des communautés traditionnelles au profit d'un individualisme incontrôlable ne ferme-t-elle pas les portes d'un autre développement de qualité supérieure, que leur animation aurait permis ? L'amélioration de l'habitat n'est pas son uniformisation et le progrès n'est pas la massification. Les disparités régionales, niées au nom d'un centralisme mal compris, ne sont-elles pas néfastes ? La rupture d'une étroite classe dirigeante avec la culture nationale des masses n'est-elle pas plus dangereuse pour l'unité nationale que le développement des identités régionales qui fondent la personnalité organique de la nation ? Le concept d'Etat-nation unitaire, et particulièrement sa forme française, dont les résultats paraissent fort contestables en Europe, où il répondait cependant aux conditions du dix-huitième siècle, n'est-il pas entièrement inadapté à l'Afrique du vingtième siècle ?

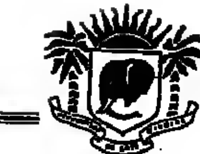
Je me permettrai, pour conclure, de soumettre à mes amis ivoiriens les réflexions qu'a inspirées l'Afrique noire à Michel Serres, l'un des premiers philosophes contemporains : « *Le danger pour le Sud, l'Afrique, le tiers-monde, le danger pour l'humanité entière serait de mimer les modèles de Mégalopolis, les modèles d'une classe mondiale qui a fait son temps dans l'histoire, son temps de raison, de sang et de violence... L'autre classe mondiale, celle des agriculteurs de l'hémisphère sud, — ils peuvent, peut-être, utiliser quelques moyens issus de Mégalopolis mais ils ne devraient pas emprunter ses modèles, qui ont tous échoué* ». (*La Traduction*, p. 247, Paris, 1974).

Il y a donc, sinon un modèle, du moins une voie ivoirienne et africaine à trouver.

YVES PERSON.



هكذا من الأصل



Les paiements extérieurs révèlent une bonne situation financière

DES son accession à l'indépendance, la Côte-d'Ivoire a adopté un modèle de développement par intégration au système des relations internationales. Conséquence de cette option délibérée en faveur de l'*ouverture*, les relations avec l'extérieur dans les domaines monétaire, commercial, financier et technique jouent un rôle particulièrement important dans la vie économique et sociale ivoirienne ; on rappellera notamment, à ce propos, que les exportations ivoiriennes représentent en moyenne près de 40 % de la production intérieure brute. L'étude de l'économie nationale sous l'angle des paiements extérieurs présente donc un intérêt tout à fait exceptionnel.

La Côte-d'Ivoire est devenue membre du Fonds monétaire international (F.M.I.) le 11 mars 1963, et ce n'est que depuis cette date qu'une balance des paiements est établie annuellement selon les normes et le cadre définis par cette institution.

I. — EVOLUTION DU SOLDE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (en milliards de francs C.F.A. *)

1963	+ 4,4	1971	— 3,0
1964	+ 5,2	1972	— 18,9
1965	+ 2,9	1973	— 2,3
1966	+ 3,1	1974	+ 21,0
1967	— 6,3	1975	— 35,4
1968	+ 8,6	1976	+ 8,5
1969	+ 9,3	1977 (e)	+ 75,0
1970	+ 9,4		

* 1 franc C.F.A. = 0,02 franc.

A l'exception de l'année 1967, pour laquelle on a enregistré un déficit de 6,3 milliards, la balance des paiements ivoirienne a régulièrement dégagé des excédents de 1963 à 1970. Les trois années suivantes ont été déficitaires, ainsi que l'année 1975, pour laquelle le solde négatif a atteint un niveau record (— 35,4 milliards de francs C.F.A. *(voir tableau I)*.

L'année 1976 a été caractérisée par un renversement de tendance qui, au total, a permis d'obtenir un excédent de 8,5 milliards ; ce redressement a été très largement confirmé en 1977, et on estime que la balance *devrait présenter, en définitive*, un sur-équilibre de paiements de l'ordre de 75 milliards.

Pour ce qui concerne l'évolution des diverses rubriques de la balance des paiements, il faut noter que, depuis 1963, plusieurs modifications d'ordre méthodologique ont été apportées aux imputations des opérations financières de la Côte-d'Ivoire avec l'extérieur.

Ces modifications ont notamment porté sur la comptabilisation des activités des compagnies d'assurances ; sur l'enregistrement de l'assistance technique ; sur les opérations de la compagnie multinationale Air Afrique, dont le siège social est à Abidjan, et sur l'enregistrement des importations de marchandises, qui sont comptabilisées FOB depuis 1974. Tous ces changements ont détruit l'homogénéité des données statistiques constituant les balances des paiements, mais une série cohérente débutant en 1968 a toutefois pu être reconstituée.

II. — PRESENTATION RESUMEE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS, 1968-1976 (Unité : milliard de francs C.F.A.)

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976 provisoire
BIENS ET SERVICES	5,6	5,7	— 5,0	— 21,8	— 17,2	— 33,4	7,6	— 51,9	— 2,0
Exportations (1)	110,0	123,9	138,0	137,3	150,2	191,9	301,3	265,5	—
Importations (1)	75,8	86,7	104,1	110,9	116,0	156,1	215,1	216,9	—
Balance commerciale	34,2	37,2	33,9	26,4	34,2	35,8	86,2	+ 48,6	+ 92,0
Services nets	— 28,6	— 31,5	— 38,9	— 48,2	— 51,4	— 69,2	— 78,6	— 100,5	— 94,0
TRANSFERTS	— 6,5	— 5,7	— 5,6	— 7,5	— 12,5	— 15,4	— 22,3	— 30,3	— 39,1
Transferts privés	— 10,3	— 11,0	— 14,1	— 16,7	— 20,9	— 26,2	— 32,1	— 38,9	—
Transferts publics	3,8	5,3	8,5	9,2	8,4	10,8	+ 9,8	+ 7,7	—
CAPITAUX	6,8	9,1	19,6	22,3	9,2	44,9	40,7	+ 44,1	+ 49,6
Capitaux privés	2,1	2,2	6,5	1,9	— 0,5	8,2	10,2	+ 14,9	—
Capitaux publics (2)	4,7	6,9	13,1	- 20,4	9,7	36,7	30,5	+ 29,2	—
D.T.S.	—	—	0,9	1,5	1,5	—	—	— 0,3	—
ERREURS ET OMISSIONS	2,8	0,3	— 0,6	2,5	0,1	1,6	— 5,0	+ 3,1	—
BALANCE GLOBALE	8,6	9,3	9,4	— 3,0	— 18,9	— 2,3	21,0	— 35,4	+ 8,5

(1) F.O.B. (2) Y compris sociétés d'Etat.

L'évolution de la balance des paiements présente quatre caractéristiques fondamentales *(voir tableau II)*.

En premier lieu, on remarque que les opérations portant sur les marchandises dégagent régulièrement un excédent. La balance commerciale ivoirienne a toujours été positive depuis 1963 et on note que l'excédent s'est accru très sensiblement depuis cette date : l'excédent moyen, qui s'établissait à 35 milliards sur la période de 1968 à 1970, a dépassé 75 milliards pour les trois dernières années : 1974, 1975 et 1976. L'année 1977, dont les résultats définitifs ne sont pas encore connus, se solde par un excédent record des exportations sur les importations.

La balance des services, en revanche, présente régulièrement un solde débiteur : le déficit, qui portait encore sur une somme de l'ordre de 30 milliards à la fin des années 60, se situe désormais aux environs de *100 milliards*. Les *principaux* postes qui sont à l'origine de cette situation *sont* les frais de transport afférents aux expéditions internationales, les voyages, le revenu des investissements, les transactions gouvernementales et l'accroissement des rémunérations de gestion versées par les entreprises ivoiriennes.

Au total, la balance des biens et services, qui était approximativement équilibrée jusqu'en 1970, a été nettement déficitaire au cours des trois années suivantes.

En 1974, un léger excédent a été observé par suite de bonne tenue *du commerce extérieur*, mais l'année 1975 a vu une nette dégradation de cette balance des biens et services comme conséquence du mouvement de reflux qui a affecté les exportations.

En 1976, la forte reprise des ventes à l'extérieur a permis un retour à l'équilibre, et les réalisations exceptionnelles obtenues en 1977 en matière de commerce extérieur font que la balance des biens et services devrait dégager un solde positif, mais il est peu vraisemblable qu'il puisse se maintenir longtemps étant donnée la régularité avec laquelle s'accroît le déficit des opérations portant sur les services.

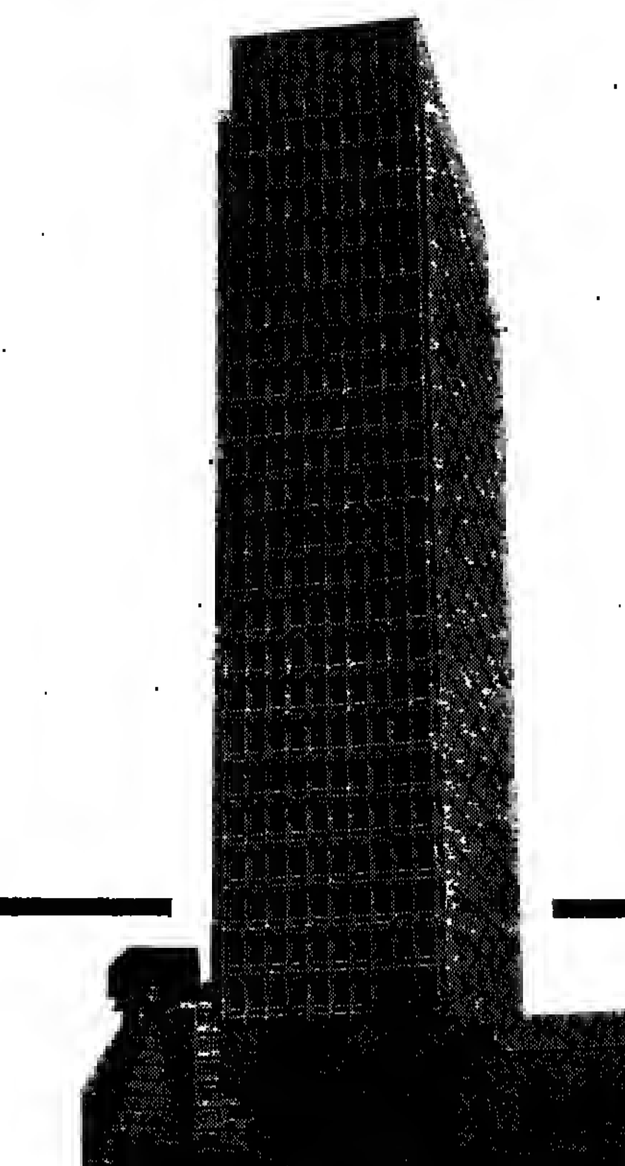
La troisième caractéristique de la balance ivoirienne des paiements consiste en un déficit grandissant des opérations de transfert. Le déficit des transferts privés est passé de 10,3 milliards en 1968 à plus de 40 milliards en 1976. En contrepartie, les transferts publics sont positifs, mais, depuis 1970, ils plafonnent au voisinage de 8 à 10 milliards. Au total, la balance des transferts présente un solde déficitaire (près de 40 milliards en 1976) qui a tendance à s'élargir d'année en année.

L'ensemble des opérations sur biens, services et transferts détermine la balance des paiements courants. Cette balance est traditionnellement déficitaire, et le déficit, malgré des variations d'assez grande amplitude d'une année à l'autre, tend à s'accroître.

La dernière rubrique fondamentale de la balance des paiements se rapporte aux mouvements de capitaux. Ces opérations se sont toujours traduites par des soldes positifs en faveur de la Côte-d'Ivoire.

Les apports en capital dont a bénéficié la Côte-d'Ivoire sont passés d'une moyenne de 15 milliards ponr la période 1969-1972 à une moyenne de près de 45 milliards pour les quatre années suivantes.

Certes, cette économie présente encore les caractéristiques fondamentales d'une économie sous-développée, et notamment une insuffisance de l'épargne et des moyens financiers, maie les responsables ivoiriens ont toujours proportionné rigoureusement les mouvements de capitaux à la capacité d'endettement de l'économie ivoirienne.





Pénurie de cadres et développement industriel

La formation continue

Par JEAN-MARIE DUPONT

MAINTENIR nne croissance économique forte, moderniser le secteur agro-alimentaire, orienter l'industrie vers l'exportation, tout cela en donnant aux Ivoiriens une plus grande maîtrise de leur développement : tels sont les objectifs prioritaires du plan de la Côte-d'Ivoire pour les années 1976-1980. Pour les atteindre, ne faut-il pas résoudre la quadrature du cercle ? La production industrielle progresse déjà depuis quinze ans au rythme annuel de 15 %. L' « ivoirisation » des cadres constitue depuis dix ans le leitmotiv des discours officiels, mais les Français sont encore plusieurs milliers à occuper des postes-clés dans l'administration et l'économie.

Dans ces conditions, comment aller plus vite et plus loin ? La réponse tient en une formule : organiser autrement la formation des hommes. Les Ivoiriens ont d'abord cherché à modifier leur système d'enseignement et à prendre leurs distances avec les modèles européens : lutte contre le mythe du diplôme, place faite aux données technologiques dans la formation générale, développement de la formation de base professionnelle et technique, simplification des filières secondaires et universitaires. Sans attendre que les résultats de ces réformes de la formation première soient tout à fait convaincants, les Ivoiriens se sont efforcés, depuis 1973, de mettre progressivement en place un système cohérent de formation des adultes. Malgré les discours, l'objectif était moins de *« faire de la promotion sociale »* que d'assurer, au nom de l'efficacité économique et d'un objectif politique — l' « ivoirisation » des cadres, — la formation d'ouvriers professionnels, de chefs d'atelier, de contremaîtres sur lesquels pourrait s'appuyer le développement industriel. *« Il faut que l'entreprise ivoirienne cesse d'improviser et abandonne l'utilisation d'expédients pour survivre »*, déclarait récemment M. Philippe Yacé, président de l'Assemblée nationale et secrétaire général du parti unique. Et l'orateur ajoutait, s'adressant cette fois aux investisseurs étrangers qui contrôlent plus de 60 % du capital des entreprises en Côte-d'Ivoire : *« L'ivoirisation devrait constituer une de vos doléances et non apparaître comme une tracasserie. »*

Pour répondre à ce double problème — éviter l'improvisation, développer l' « ivoirisation » — la Côte-d'Ivoire s'est dotée d'une *législation originale* destinée à assurer la formation continue de ses travailleurs. La loi du 17 novembre 1977 n'est pas sans rappeler à première vue le système mis eu place par la France en 1970-1971. Ce n'est pas un hasard. Le projet élaboré par la Côte-d'Ivoire, après des études du BIT (Bureau international du travail) et une aide financière de la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement), est pour partie l'œuvre de M. Raymond Vatier, un des initiateurs de la formation continue dans l'industrie, fondateur du Centre d'études supérieures industrielles (CESI) et ancien directeur au ministère français de l'éducation nationale.

L'incitation plutôt que la réglementation

LE projet de formation ivoirienne repose, comme en France, sur l'obligation pour les entreprises industrielles, commerciales et agricoles de consacrer chaque année aux actions de formation professionnelle continue un budget au moins égal à 2 % de leur masse salariale. Pendant les deux premières années d'application de la loi, c'est-à-dire en 1978 et 1979, cette participation est réduite à 1,50 %. Mais la similitude entre les systèmes ivoiriens et français s'arrête là. En Côte-d'Ivoire, il est prévu que les entreprises peuvent se libérer de la moitié de leur participation obligatoire (0,75 % dans l'immédiat, 1 % ensuite) en finançant directement des actions de formation pour leur personnel, l'autre moitié étant versée à un fonds national d'intervention pour la formation continue. Ce fonds, géré par l'Office national de la formation professionnelle, organisme créé dès 1969 et à direction tripartite (deux représentants des employeurs, deux des travailleurs et deux des administrations publiques), peut subventionner des centres de formation ou des entreprises qui accompliraient des actions de perfectionnement pour leurs salariés au-delà de 0,75 % ou de 1 % de la masse salariale.

Ce système s'inscrit parfaitement dans la doctrine économique libérale prônée par la Côte-d'Ivoire : il est essentiellement incitatif. Comme l'indique l'exposé des motifs de la loi votée le 17 novembre 1977, il s'agit *« d'encourager les entreprises qui font déjà quelque chose à continuer leur effort, et même à l'accentuer, et d'inviter à agir ceux qui ne feraient encore rien »*. Le mot d'ordre est *« s'adapter à la réalité »*, *« rester souple »*. Aucun système de contrôle administratif et financier n'est prévu. Pas de réglementation non plus : ce sera au conseil gérant le fonds d'intervention à la définir progressivement à la lumière des problèmes rencontrés.

Ce pari sur le pragmatisme, les Ivoiriens l'ont fait en espérant que la formation continue parviendrait, mieux que la réforme du système d'éducation première, à marier l'enseigne- et les exigences industrielles. M. Barry-Battesti, ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, a, lors d'un colloque sur *« l'entreprise ivoirienne et la formation continue »*, qui s'est tenu début décembre à Abidjan, expliqué les raisons profondes de la démarche *« en souplesse »* adoptée en ce domaine par les autorités ivoiriennes. Il s'agit de convaincre les chefs d'entreprise autochtones et étrangers que la poursuite du développement économique passe par la promotion des nationaux. Les cadres, techniciens professionnels étrangers, coûtent cher, et il est de plus en plus difficile d'en recruter en nombre suffisant qui soient de qualité et ne viennent pas seulement en Afrique pour *« faire du C.F.A. »*. Seconde raison invoquée par M. Barry-Battesti pour recourir à l'incitation plutôt qu'à la réglementation, celle-là directement reprise des spécialistes de la pédagogie des adultes. *« La formation octroyée mène à l'échec. Il ne saurait y avoir de formation professionnelle continue réussie sans participation au sens plein du terme, des formés. »*

Une tradition d'innovation pédagogique

LE pari sera-t-il gagné ? Plusieurs éléments permettent de le penser. D'abord le fait que depuis plusieurs années déjà le gouvernement s'est efforcé d'organiser de façon cohérente la formation professionnelle et technique des jeunes. Même si les résultats ne sont pas à la mesure des ambitions affichées au début des années 1970, une infrastructure existe et près d'un millier de jeunes sortent actuellement d'une vingtaine d'établissements avec la qualification d'ouvriers professionnels stagiaires. Autre raison d'optimisme, la Côte-d'Ivoire a déjà ce qu'on pourrait presque appeler une tradition d'innovation pédagogique : c'est un des premiers pays d'Afrique noire qui a eu recours à la télévision pour développer l'éducation rurale ; c'est à Abidjan qu'en 1970 les chefs d'Etat de l'O.C.A.M. (Organisation commune africaine, malgache et mauricienne) ont décidé de créer un centre de perfectionnement *des cadres* destiné *notamment* à promouvoir la connaissance et l'utilisation des méthodes modernes de gestion.

Enfin, des opérations de promotion professionnelle ont été engagées avant même que les modalités d'application de la loi de novembre 1977 soient arrêtées dans le détail : ainsi 45 ouvriers qualifiés ivoiriens sont déjà en cours de formation pour devenir les chefs de chantiers de travaux publics.

Les employeurs ivoiriens et étrangers paraissent décidés à jouer le jeu de cette politique de formation continue. D'abord parce qu'ils out été associés à sa définition et sont assurés de pouvoir en organiser eux-mêmes la mise en œuvre. Ensuite et surtout, parce qu'ils savent qu'ils seront les premiers bénéficiaires de ses retombées : on ne leur demande pas d'instruire les analphabètes, mais de se donner sur place les moyens d'un développement économique plus soutenu. La formation continue doit être une arme au service de la croissance. Elle ne sera un outil d'action sociale ou de promotion collective que par surcroît.

A vingt ans d'intervalle, la stratégie française en Afrique occidentale

DE L'OPÉRATION « ÉCOUVILLON » A L'INTERVENTION EN MAURITANIE

Par ELSA ASSIDON
et THOMAS JALLAUD *

LE 10 février 1958, des troupes françaises pénétraient dans le Sahara espagnol pour y rétablir l'ordre en coordination avec l'armée franquiste. Du côté français, cette intervention était *baptisée « Ecouvillon »* ; elle mettait en ligne 5 000 hommes, 600 véhicules et 70 avions et apportait un soutien logistique aux 9 000 soldats espagnols (1). Objectif de l'opération : refouler vers le nord les « irréguliers » marocains de l'Armée de libération nationale (A.L.N.) qui, grâce au soutien de plusieurs tribus locales, harcelaient la garnison espagnole et l'obligeaient *à rester cantonnée* dans trois villes côtières, Villa-Cisneros, El-Aioun et Cap-Juby. Depuis 1956, Allal el Fassi, dirigeant de l'Istiqlal, parti dont se réclamaient les résistants qui avaient mené la lutte anticoloniale, déclarait vouloir la parachever en faisant du fleuve Sénégal la frontière sud du pays.

Prétexte de l'intervention : les « rebelles » auraient menacé la sécurité de la Mauritanie, qui faisait alors partie de l'Afrique occidentale française (A.O.F.). Un incident eut lieu fin janvier près de Fort-Trinquet (Bir-Moghrein). Le droit de suite fut invoqué ; en fait il servait d'alibi au pacte militaire préparé en secret depuis plusieurs mois.

Les troupes françaises parties de la Mauritanie (2) et de Tindouf convergèrent avec les unités espagnoles venues de la côte pour ratisser la Seguiet-el-Hamra et le Rio-de-Oro. L'honneur de reprendre la ville historique de Smara revint aux franquistes. « *L'aviation française y pourvoit, en assurant le transport et le largage d'une compagnie de parachutistes espagnols.* » (3)

Le 25 février, tout était terminé. Des informations sur cette opération ne transpirèrent que plusieurs semaines après.

A vingt ans d'intervalle, il n'est pas inutile de rappeler cette intervention. Quel nom porte aujourd'hui le plan de manœuvre français dans le *Nord-Ouest* africain ? Evoque-t-il, comme l'intervention au Zaïre, une tisane aux vertus sédatives ? (4).

On connaît encore mal les détails de l'engagement militaire actuel. Celui-ci est clairement perceptible dès le début de 1977. « *Par l'ouverture d'une école interarmes à Atar et l'envoi massif d'armes, ainsi que de conseillers militaires, la France a apporté sa contribution à l'effort de guerre. Après Zouérate, tout laisse à penser que l'engagement français en Mauritanie ira croissant.* » (5). En effet, celui-ci se développe à partir du mois d'octobre au nom de la défense des techniciens français en poste à l'étranger.

Par ses principales caractéristiques, l'intervention actuelle diffère des expéditions d'antan. Quelques centaines de militaires appartenant à des unités dites d'intervention, notamment des officiers de carrière, assurent le commandement et la coordination des opérations sur le terrain, ainsi que l'instruction des nouvelles recrues de l'armée mauritanienne, dont les effectifs sont passés de 3 000 à 14 000 hommes en deux ans. En attendant le renforcement de cette armée, ce n'est plus le contingent de la *métropole* qui forme le *gros* des troupes, mais 6 000 soldats marocains stationnés en Mauritanie (6). Le dispositif militaire s'appuie, en outre, sur un matériel de détection et de transmission sophistiqué destiné à repérer les mouvements des colonnes sahraouies. Enfin, l'aviation française est mise à contribution à partir de la base de Dakar. Les trois bombardements effectués en décembre dernier sur des unités du Polisario montrent que l'on n'en est plus au stade de la collecte des renseignements. La logique de l'engagement en cours est de déborder les frontières qu'il prétend défendre en fonction du terrain de manœuvre naturel des combattants sahraouis : depuis quelques semaines, les campements nomades en territoire malien, à la frontière mauritanienne, ne sont plus à l'écart du champ de bataille.

En 1978, comme en 1958, le Sahara occidental reste une « zone des tempêtes », et c'est au nom de la défense de la Mauritanie que l'armée française intervient. Il y a vingt ans, il s'agissait de mettre ce pays à l'abri de l' « *expansionnisme marocain* » que les autorités officielles françaises dénonçaient alors (7). Aujourd'hui, depuis que le président Moktar Ould Daddah s'est partagé le Sahara ex-espagnol avec le royaume chérifien, par l'accord de Madrid de novembre 1975, la Mauritanie ne peut plus faire face aux conséquences de son propre expansionnisme. Les attaques du Polisario paralysent l'exploitation du minerai de fer qui procure au pays 85 % de ses recettes en devises ; l'effort de guerre a précipité la banqueroute des finances publiques, et la sécheresse, qui a décimé le cheptel de 1968 à 1973, sévit à nouveau depuis quelques mois. Mais, surtout, le déroulement des opérations du Front Polisario révèle la complicité dont il bénéficie dans la population mauritanienne, qui lui fournit renseignements et aides diverses. Par ailleurs, la présence des troupes marocaines ravive de vieux antagonismes.

Pour contenir ces forces centrifuges, le régime mauritanien a remis entre les mains de l'ancienne métropole l'intendance politique et économique du pays, renonçant aux acquis nationaux de 1973-1974 : sortie de la zone franc, dénonciation des accords militaires, nationalisation de la Miferma (Mines de fer de Mauritanie).

Les enjeux économiques

EN soutenant à bout de bras la Mauritanie, *après l'avoir portée sur les fonts baptismaux*, que défend la France dans ce désert ? A vingt ans d'intervalle, quels rapports existe-t-il entre les deux interventions militaires ?

La découverte des richesses du sous-sol saharien au milieu des années 50 donne aux responsables français l'espoir de faire de leur pays la première puissance économique de l'Europe reconstruite. Du pétrole a été découvert en abondance dans la partie algérienne, notamment à Hassi Messaoud, Timimoun, auquel s'ajoutent du charbon à Colomb-Béchar, du manganèse à Guettara, du fer à Tindouf. Le Sahara est devenu la « nouvelle *Sibérie de l'économie française* » (8), *et il est promis à une « conquête de l'Ouest »* (9). On est alors sûr que le flanc atlantique et le sud du désert recèlent des réserves non moins prometteuses. Le gisement de fer de Kedia Idjil, en Mauritanie, intéresse déjà un consortium international dont font partie la Banque Rotschild et la Banque de Paris et des Pays-Bas ; l'évacuation du *minerai (d'une teneur de* 60-65 %, contre 30-35 % pour la « minette » lorraine) par la côte nécessite la construction d'un chemin de fer pour laquelle le concours de la BIRD est sollicité. L'opération Ecouvillon permettra de rassurer les investisseurs. Quand la première mission de la Banque mondiale visite Fort-Gouraud (Zouerate) en avril 1958, *elle repart en donnant son accord* pour engager ses fonds dans la mise en valeur de la Mauritanie.

Ces projets ne se limitent pas à la bordure ouest. Le 10 janvier 1957 une loi a créé une « *organisation commune des régions sahariennes (O.C.R.S.)* dont *l'objet est la mise en valeur, l'expansion économique et la* promotion sociale des *régions sahariennes de la République française* ». L'article 22 de la loi précise : « *Le mise en valeur du Sahara ne peut s'effectuer qu'en symbiose avec les territoires périphériques.* » L'ordre doit donc y régner et le Sahara être mis à l'abri de l'insurrection algérienne. Le contrôle militaire de la frontière algéro-marocaine *est à la même époque renforcé.*

Depuis lors, le rêve a fait place à d'autres réalités. L'Algérie indépendante a fini par récupérer son pétrole. Les prospections sur la côte ouest saharienne ont mis au jour des réserves dont l'importance est encore indéterminée (10). Le minerai de fer mauritanien a été si intensivement exploité qu'il ne resterait *plus, au rythme d'extraction* actuel, qu'une dizaine d'années de réserves (11).

En revanche, dans le Sahara ex-espagnol, d'énormes gisements de phosphates ont été mis en valeur à Bou-Craa, et les côtes très poissonneuses attirent les gros chalutiers français, espagnols, japonais, etc. Des procédés sont à l'étude pour l'extraction de l'uranium à partir du phosphate (12).

Dans l'exploitation de ces matières premières, les firmes françaises n'ont plus les monopoles de naguère. Certes, la nationalisation de la MIFERMA en 1974 — suivie de représailles concertées de la part des pays de la C.E.E. et, finalement, de l'annonce, en 1976, d'une indemnisation des actionnaires — n'a pas changé grand-chose quant au leadership des intérêts français dans la gestion de la mine. Mais c'est le Maroc qui s'est en principe attribué les deux tiers du capital de Fosbucraa. Quant aux concessions pétrolières, ce sont les sociétés anglo-saxonnes qui se partagent l'essentiel des superficies explorées dans cette partie du continent, Elf étant implanté plus au Sud, au Gabon et au Congo.

L'internationalisation des intérêts économiques dans la *région* pose donc la question de l'engagement militaire de la France en d'autres termes. Serait-elle devenue un « gendarme de l'Occident » tout entier dans l'Ouest africain alors qu'hier elle défendait simplement, pied à pied, sa propre chasse gardée ? Ces objectifs ont toujours été étroitement associés, mais leur articulation a évolué. Les rapports franco-africains semblent avoir traversé deux étapes distinctes.

Si l'Afrique est, depuis la dernière guerre, considérée comme un réservoir de matières premières, comme zone de repli en cas de défaite et comme base de reconquête, les conditions de la décolonisation ont différencié dans un premier temps l'ancien empire en deux zones : l'Afrique du Nord, où la lutte nationale a été plus âpre, et l'Afrique occidentale, où les indépendances ont été concédées moyennant le maintien d'une tutelle politique et économique étroite. Entre les deux zones, l'ensemble Mauritanie-Sahara occupe *une* place *stratégique.* En 1958, la menace venait du Maroc, indépendant depuis deux ans, où régnait une situation de double pouvoir. L'Istiqlal au gouvernement rassemblait en*core* la gauche et la droite du mouvement national et disposait d'une armée (13). Par ailleurs Hassan II, alors prince héritier, mettait sur pied les forces armées royales, avec l'aide des soldats marocains ayant servi dans les troupes *coloniales* ; cette armée avait fort à faire avec les émeutes qui éclataient dans différentes *régions*, exprimant, pour la plupart, les espoirs déçus d'une véritable libération sociale. Les éléments conservateurs défendaient avec acharnement leurs privilèges mais n'avaient pas encore renversé le rapport de forces politique en leur faveur. *L'opération* « Ecouvillon », dont l'A.L.N. de l'Istiqlal fit les frais, était une aubaine pour le palais (14), et, sitôt terminée, le Maroc reçoit de *l'Espagne* le territoire des Tekna, qui deviendra la province saharienne de Tarfaya.

Renforcement des courants nationalistes

AUJOURD'HUI, la menace vient de la lutte du peuple sahraoui, qui n'est plus, comme il y a vingt ans, coincé entre le marteau et l'enclume — le colonisateur espagnol et les revendications territoriales marocaines. Si le domino *mauritanien n'a que peu résisté* aux coups de boutoir du Polisario, plus au sud les risques de contagion se précisent. Ceux-ci proviennent non pas tant d'une remise en cause des frontières héritées de la colonisation, comme cela est souvent *affirmé*, que du renforcement des courants politiques nationalistes en Afrique occidentale où règne encore un *néo-colonialisme* caricatural. *Déjà* toute l'opposition sénégalaise et une partie de l'opposition malienne ont pris position en faveur du droit à l'autodétermination pour le peuple sahraoui.

Cette solidarité régionale est la réplique à *celle* que la France a elle-même organisée au niveau militaire. Si des accords de défense ont été passés d'Etat à Etat, un dispositif militaire, unique et solidaire, ceint l'Afrique francophone de la Mauritanie au Gabon. Ce dispositif est caractérisé par trois éléments interdépendants : l'assistance militaire technique aux armées locales, la présence de forces armées françaises dans trois bases — Dakar, Libreville, Port-Bouët (Côte-*d'Ivoire*) — *et la* force d'intervention inter-armées stationnée en France. Les Etats africains s'engagent *à* ce que ne soient pas remises en cause, pour des motifs d'ordre local, les facilités de stationnement des troupes françaises ; celles-ci entretiennent l'infrastructure nécessaire pour l'accueil de la force d'intervention inter-armées. « *Toute la question se résumait en ce que la valeur des accords de défense était fonction de leur application par les gouvernements locaux ; si ceux-ci présentaient des signes d'instabilité, il devenait nécessaire et urgent de faire porter ses efforts et son appui sur ce problème, afin d'éviter tout changement politique, qui remettrait en cause la présence militaire française* » (15).

L'histoire des interventions des forces françaises en Afrique noire, auxquelles le nom de M. Jacques Foccart est associé, montre que, peu à peu, le gouvernement français a appris à faire la différence entre les révolutions de palais et les luttes qui mettaient véritablement en *cause la domination néo-coloniale* ; mais c'est surtout dans l'appréciation des menaces que des changements sont intervenus depuis quelques années.

La montée des luttes en Afrique, notamment au sud et à l'est, a considérablement modifié les rapports de forces régionaux, et l'ouest africain n'est plus protégé par un glacis de régimes coloniaux forts. On est frappé, en observant une carte du continent, par l'implication régionale des deux précédentes interventions françaises : celle du Tchad prit une moindre importance dès que les alliances se renversèrent en Egypte et au Soudan au profit du camp occidental ; pour l'expédition au Zaïre, la référence à la menace venue d'Angola était explicite.

Cet *atlantisme actif du régime* giscardien prend racine dans l'évolution politique interne de la France depuis 1968, qui a gommé les nuances de la politique extérieure gaulliste : la droite française n'a pas eu les capacités de réaliser une autonomie relative dans le camp occidental (16). Le retour en force dans la coalition gouvernementale, dans l'armée et l'administration de la *droite traditionnelle* aux antécédents coloniaux, et notamment du lobby anti-algérien, l'absence d'arbitrage avec le mouvement gaulliste — ou *ce* qu'il en reste — que le courant giscardien espère grignoter plutôt qu'éliminer, laissent place aux pressions de groupes particuliers favorables à une « politique de la canonnière » dans une stratégie résolument atlantique. Cette orientation n'est pas réservée à la seule défense de la domination impériale hors des frontières nationales. La récente réforme des régions militaires qui, de simples circonscriptions administratives, deviennent des commandements opérationnels, l'atteste : les unités d'élite qui interviennent au Sahara ont aussi vocation de lutter contre l'ennemi « *infiltré* », version pudique de l'ennemi « *intérieur* ».

Toutefois les formes doivent être préservées. C'est sous le couvert d'un consensus africain que la domination française et occidentale sera défendue en *Afrique*, et le Maroc, comme l'Iran au Proche-Orient, joue un rôle de relais dont il espère tirer profit pour son propre compte. La gauche n'y est plus, comme en 1958, un danger. Ayant fait du Sahara une question « nationale » définie en fonction d'une intégrité territoriale plus qu'en fonction des intérêts nationaux réels du peuple marocain dans la période actuelle, l'opposition traditionnelle en est réduite à encourager le renforcement d'une armée équipée, formée par les Etats-Unis (17) et la France, et considérée par ces deux pays comme un des meilleurs garants de leurs intérêts dans la région.

Il n'y a plus deux politiques africaines, *celle qui rattachait l'Afrique du Nord* au dessein méditerranéen gaulliste, d'une part, celle de la défense de la chasse gardée néo-coloniale de l'ouest africain, d'autre part. L'intervention militaire a précipité l'africanisation des enjeux. Le gouvernement français a reçu la caution officielle *de* Washington qui, s'agissant du Sahara occidental, semblait *jusqu'ici se ménager diverses portes* de sortie tout en armant son allié traditionnel marocain. L'U.R.S.S., de son côté, vient de rappeler son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui. Le prochain sommet extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine, qui doit se réunir en mars prochain pour examiner la question sahraouie, sera-t-il autre chose qu'une caisse de résonance des conflits entre les super-puissances, par alliés interposés ?

* Economiste, et historien.

(1) Georges Chaffard, *Les carnets secrets de la décolonisation*, Calmann-Lévy, Paris 1968, 346 pages, p. 276.
(2) De Fort-Trinquet (Bir-Moghrein), Fort-Gouraud (Zouérate) et Port-Etienne (Nouadhibou). *Ibidem, p. 276.*
(3) Ibidem, page 280.
(4) L'intervention franco-marocaine au Zaïre fut dénommée « Opération Verveine ».
(5) H. Schissel : « La Mauritanie dans l'engrenage saharien », *Le Monde diplomatique*, juin 1977.
(6) Essentiellement à Ain Bentili, Bir-Moghrein, Zouérate, Nouadhibou, Atar, Akjoujt.
(7) Bulletin de l'Afrique française et du comité Maroc, mars-avril 1958 et septembre-octobre 1958.
(8) L. Armand : « Le Sahara et la vocation industrielle de l'Europe », *La Table Ronde*, mai 1957.
(9) René Ohffherr, *Coopération économique franco-africaine*, Sirey, Paris 1958, p. 146.
(10) Pour Abraham Serfaty, les réserves sont considérables. (« Le pétrole du Sahara occidental derrière les appétits impérialistes », *Souffles*, n° 2, nouvelle série, octobre 1973) Récemment, le Maroc a accordé de nouvelles concessions pétrolières à Philips Petroleum et British Petroleum, au large d'El Ayoun et de Tarfaya ; cf. *Le Matin du Sahara*, 26 novembre 1977 (journal marocain). Par ailleurs, un gisement de pétrole a été découvert dans la province de Smara, au Sahara occidental, à Sebkhat-Tiraza ; cf. *La Vie économique*, 2 décembre 1977.
(11) Curieuse coïncidence : une mission de la BIRD, à laquelle s'étaient associés les représentants de la Banque *européenne d'investissements et de la* Caisse centrale de coopération française, vient de séjourner en Mauritanie pour examiner un projet d'exploitation des mines de fer à Guelbs, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Zouérate. Le coût du projet est estimé à 500 millions de dollars.
(12) J. Kolela, « Sahara occidental - L'enjeu d'une guerre », *l'Economiste du tiers-monde*, janvier-février 1978.
(13) « *(...) L'armée de libération et la résistance connaissent tous leurs membres, recensés, organisés, pourvus de cartes d'identité individuelles.* » Allal El Fassi, discours du 18 juin 1956, à Tanger, dans Attilio Gaudio, *Allal El Fassi ou l'histoire de l'Istiqlal*, A. Moreau, p. 262.
(14) Georges Chaffard, op. cit. p. 282.
(15) M. Ammi-Oz : « Les impératifs de la politique militaire française en Afrique noire à l'époque de la décolonisation », *Revue française d'études politiques africaines*, fév. 1977, p. 87.
(16) CEDETIM, *L'impérialisme français*, Maspéro, à paraître.
(17) Un récent contrat vient d'être signé entre le gouvernement marocain et Westinghouse Electric Corporation pour la mise en place d'un système de défense de l'espace aérien du Maroc. Coût du projet : 200 millions de dollars.

CARNET DES AMBASSADES

● Le lieutenant-colonel, attaché des forces armées près l'ambassade d'Irak, et Mme Faris Shahed ont donné une réception le 6 janvier à l'occasion du cinquantième anniversaire des forces armées irakiennes.

● Sous l'égide de l'ambassade du Danemark, un cocktail a marqué l'inauguration de l'exposition « Maisons nouvelles, images nouvelles au Danemark dans les années 20 », à la Maison du Danemark, le 10 janvier.

● A l'occasion du dix-neuvième anniversaire de la révolution cubaine, l'ambassadeur de Cuba et Mme Grégorio Ortega Suarez ont offert une réception le 12 janvier.

● L'ambassadeur du Pakistan et la begum Qizilbash ont donné une réception le 25 janvier.

● MM. Raymond Legrand-Lane, directeur général de l'information et des relations publiques au Parlement européen, et Jean Feidt, chef du bureau d'information de Paris, ont offert un cocktail le 30 janvier.

Nécrologie

● Nous apprenons le décès, survenu le 2 janvier à La Celle-Saint-Cloud, de M. Charles Colonna-Césari, ancien ambassadeur de France au Honduras.

● On annonce le décès de M. André François-Poncet, membre de l'Académie française, ambassadeur de France, survenu à Paris le 8 janvier.

● M. Robert Murphy, ancien sous-secrétaire d'Etat, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Belgique et au Japon, est décédé dans la nuit du 9 au 10 janvier, à New-York.

Calendrier des fêtes nationales

16-28 FEVRIER	
18 GAMBIE	Fête de l'indépendance
23 GUYANA	Fête nationale
25 KOWEIT	Fête nationale
27 REP. DOMINICAINE	Fête de l'indépendance
1er-15 MARS	
3 MAROC	Fête nationale
6 GHANA	Fête de l'indépendance

UNE POLITIQUE AMÉRICAINE

Offensive économique et philosophie du « changement constructif »

Par ROBERT A. MANNING *

L'UNE des premières initiatives du président Carter, huit jours après sa prise de fonctions, fut de demander un examen politique global de l'Afrique australe. En moins d'un mois, M. Zbigniew Brzezinski, conseiller pour la sécurité nationale (successeur de M. Kissinger), avait mis le projet sur pied : un groupe de travail où les diverses agences étaient représentées se voyait chargé d'élaborer le *Policy Review Memorandum* (P.R.M.) n° 4.

Depuis lors, à la lumière des événements survenus en Afrique et notamment la crise du Zaïre, à la lumière des multiples voyages et consultations entrepris par les hommes politiques américains, et aussi en tenant compte des mutations de personnel à l'intérieur de l'administration américaine, on commence à voir comment s'esquisse la politique africaine du président Carter.

Un avant-goût en avait été donné au mois de mai dernier lors de la crise au Zaïre (1) qui ébranla le régime Mobutu, l'un des plus vieux clients stratégiques des Etats-Unis. La réaction limitée de Washington — synchronisée avec celles des alliés européens et africains — a fait alors apparaître les trois idées-forces de cette politique qui ont ensuite trouvé leur confirmation dans la corne de l'Afrique et au Sud du continent : 1) se tenir manifestement à distance des régimes répressifs, impopulaires et dictatoriaux ; 2) se garder du réflexe automatique de guerre froide, caractéristique de la méthode Kissinger, quand le *statu quo* est menacé ; 3) agir sur une base multilatérale, plutôt qu'unilatérale, pour faire face aux situations de crise — et c'est ce dernier point qui est peut-être le plus important.

Le contenu global de la politique africaine du gouvernement Carter a été révélé pour la première fois par le discours que prononça le 1er juillet 1977 M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, devant l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur (N.A.A.C.P.) — un auditoire choisi à dessein. Mais on avait déjà pu en saisir les prémices dans les déclarations « controversées » de M. Andrew Young, ambassadeur auprès des Nations unies ; car, quelles que soient les réactions qu'elles suscitèrent, ces déclarations furent faites, très intentionnellement, dans le but de jeter les fondements idéologiques de la nouvelle approche.

Des commentaires de M. Young, on a surtout retenu ceux-ci : les Cubains jouent « *un rôle stabilisateur en Angola* » ; « *il ne faut pas céder à la paranoïa devant quelques milliers de communistes* » ; ou encore : « *la plupart des peuples de couleur dans le monde ne craignent pas le communisme. Peut-être ont-ils tort. Mais, pour moi, il n'a jamais représenté une menace... C'est le racisme qui a toujours constitué une menace* ». Or ces propos cadrent fort bien avec la vision mondiale du gouvernement Carter et avec les conceptions de la Commission trilatérale dont il s'inspire. M. Young est d'ailleurs l'un des dix-huit membres de la Trilatérale qui détiennent des postes de haute responsabilité dans son gouvernement.

Dans son discours du 1er juillet, M. Cyrus Vance fit écho à beaucoup de ces propos. « *Une réaction négative de la politique américaine, qui ne chercherait qu'à s'opposer à l'implantation des Soviétiques et des Cubains en Afrique, serait à la fois dangereuse et vaine* », expliqua-t-il (2). Il confirma aussi l'importance attribuée par M. Young au phénomène du nationalisme africain — même dans ses expressions les plus radicales — qu'il convient d'intégrer dans les schémas de l' « *interdépendance* » économique plutôt que de le combattre de front : « *Notre politique devrait reconnaître et encourager le nationalisme africain (...) Nous sommes disposés à discuter de tout problème (...) pour élargir notre dialogue avec les nations africaines ; et pour essayer d'œuvrer avec elles, même quand nous pouvons ne pas être* d'*accord* », a dit M. Vance.

A y regarder de plus près cependant, c'est plus une différence de style que de contenu qui distingue la politique africaine du président Carter de celle de M. Kissinger. En particulier pour ce qui concerne le problème de l'Afrique australe où, depuis plus d'un an, on s'efforce en vain de favoriser par la voie diplomatique un règlement pacifique négocié pour le Zimbabwe (Rhodésie) et la Namibie.

On a aussi assisté à des mutations spectaculaires parmi le personnel responsable de l'élaboration de la politique, au profit d'éléments libéraux appartenant à l'*establishment* mais qui n'avaient pas ménagé leurs critiques à l'égard de M. Kissinger. Outre M. Young, deux nouveaux venus : M. Don McHenry (son adjoint aux Nations unies) et Mme Goler Butcher (chef du département africain de l'Agence pour le développement international (A.I.D.), ainsi que d'autres fonctionnaires de rang moins élevé, témoignent du rôle désormais assigné aux Afro-américains dans la mise au point de la politique africaine des Etats-Unis. M. McHenry se consacrait aux problèmes de l'Afrique australe depuis plusieurs années déjà, tandis que Mme Butcher, au premier rang des activistes qui dénonçaient la politique africaine de M. Kissinger, avait demandé un relâchement des liens avec l'Afrique du Sud et coordonné les études à l'origine du projet de Fonds de développement du Zimbabwe. D'autre part, c'est M. Anthony Lake, ancien conseiller de M. Kissinger qui avait donné sa démission après l'invasion du Cambodge en 1970 et auteur de plusieurs ouvrages sur la politique rhodésienne, qui dirige désormais le bureau de planification politique. Mme Marianne Spiegel, qui fut membre de la sous-commission du Sénat pour l'Afrique, est l'un des principaux responsables de la politique africaine au sein de ce bureau. Enfin, M. Richard Moose, actuellement secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, avait passé huit ans dans l'état-major de la commission sénatoriale des affaires étrangères.

Toutes ces nominations annoncèrent un resserrement de la coopération avec les libéraux du Congrès et un accroissement du rôle du bureau des affaires africaines dans l'élaboration de la politique américaine. Le choix du personnel mis en place, dont le meilleur exemple est M. Andrew Young, illustre le nouveau ton de la politique africaine, qui pourrait se résumer comme une combinaison de « *libéralisme éclairé* » et d' « *approche pragmatique* » (3) pour faire face à des « *situations spécifiques et à court terme* ».

Malgré ces apparentes innovations, la politique africaine des Etats-Unis n'a pas changé de substance : aujourd'hui comme hier au temps de M. Kissinger, elle reflète les mêmes intérêts économiques et stratégiques en jeu. Et si des différences parfois apparaissent, c'est qu'elles ont été imposées par les changements qui se produisent sur le continent africain lui-même, en pleine évolution.

Les nouveaux alliés

A PREUVE, le soudain revirement des relations avec le Nigéria (4). Du temps des gouvernements Nixon et Ford, le climat des relations entre Washington et Lagos alla de la fraîcheur à l'hostilité. En 1975, le président Gowon avait essuyé une rebuffade de la part de M. Nixon ; en 1976, ce fut le Nigéria, qui avait jeté son poids du côté du M.P.L.A. en Angola, qui refusa purement et simplement de recevoir M. Kissinger. Aussi le contraste fut-il grand lorsqu'en octobre dernier le général Olusegun Obasanjo, devenu le chef d'Etat du Nigéria, fut accueilli à la Maison Blanche en « *combattant de la liberté* », le gouvernement Carter ayant entrepris de tisser une solide alliance politique avec le Nigéria qui devenait le principal point d'appui de sa politique africaine au lieu et place du Zaïre.

Durant les années 60 et encore au début des années 70, le général Mobutu paraissait en solide posture, et le Zaïre rivalisait avec le Nigéria pour tenir le premier rôle sur le continent. La guerre du Biafra et l'instabilité politique qui en résulta limitèrent le rôle du Nigéria sur la scène africaine. Mais depuis la victoire du M.P.L.A. et la profonde crise financière et politique qui affecte le Zaïre, le général Mobutu est devenu un allié peu sûr tandis que, grâce au boom pétrolier, le Nigéria se trouve dans une situation fiscale relativement bonne et poursuit une politique étrangère dynamique, en particulier en Afrique australe.

Le Nigéria est le deuxième fournisseur de pétrole des Etats-Unis, qui lui ont acheté en 1976 55 % de sa production (5 milliards de dollars environ). M. Andrew Young, dont la « connection nigériane » a joué un grand rôle dans l'amélioration des relations, a fait remarquer que le produit national brut de ce pays a déjà dépassé celui de l'Afrique du Sud. Achetant déjà pour 700 millions de dollars de biens et de services aux Etats-Unis, le Nigéria est considéré comme un marché potentiel important. Le Pentagone lui-même entre dans le jeu et a annoncé en octobre dernier que les Etats-Unis envisageaient de vendre à Lagos sept hélicoptères de transport militaire Boeing CH-47C, avec un équipement de soutien, le tout pour une valeur de 46 millions de dollars. Les fournitures militaires américaines se montaient précédemment à 12,6 millions de dollars au total pour l'année 1976.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que dans les anciennes colonies britanniques qui occupent une position-clé, tels le Nigéria ou le Kenya, les Etats-Unis jouent un rôle croissant, tandis que dans les régions traditionnellement placées sous influence francophone — *comme aujourd'hui* au Sahara occidental ou hier au Shaba — c'est l'allié français au sein de la Trilatérale qui continue à assumer le premier rôle pour le compte de l'Occident, avec le soutien discret des Etats-Unis. Les liens étroits qui existent entre Washington et le roi Hassan (l'aide militaire américaine au Maroc vient de passer de 30 millions de dollars à 45 millions pour l'année fiscale 1978) (5), ne changent rien à cet état de choses dans le cas précis du problème saharien.

Dans la corne de l'Afrique, les décisions qui ont été prises ces derniers temps n'ont rien à envier au pragmatisme de la politique d'équilibre des forces chère à M. Kissinger, et cela malgré le moralisme de façade du nouveau gouvernement. Ainsi la décision récente de fournir des équipements militaires au Soudan, à la Somalie et au Tchad (6) vise manifestement à éroder l'influence soviétique dans l'Afrique du Nord-Est. Pendant sa campagne électorale, M. Carter avait dénoncé les ventes d'armes à l'Afrique noire comme le produit d'une « *politique d'équilibre des forces qui alimentait la rivalité des superpuissances* » ; mais après le renforcement de la pénétration soviétique en Ethiopie, la Maison Blanche commença, avec le soutien du Pentagone, à détacher la Somalie de l'U.R.S.S. Aussi bien dans les déclarations publiques que par le canal des relations diplomatiques privées, les Etats-Unis ont pu donner aux Somaliens des raisons de croire que s'ils rompaient avec l'U.R.S.S. les Etats-Unis et leurs alliés pourraient leur offrir une source d'approvisionnement de rechange pour leurs armements (7).

Quelques semaines seulement avant le déclenchement de l'offensive soutenue par la Somalie dans l'Ogaden, le président Carter, citant la Somalie en exemple, déclara son intention de « *disputer agressivement, de manière pacifique bien sûr, l'influence de l'Union soviétique et autres* ». Les Etats-Unis ont suspendu leur offre de « *satisfaire les besoins légitimes de défense de la Somalie* » (8) à cause de la guerre dans l'Ogaden, dont les officiels du département d'Etat admettent en privé qu'ils avaient sous-estimé le risque. Il reste que l'aide économique des Etats-Unis (et des pays de l'OTAN) à la Somalie s'est accrue depuis la soudaine expulsion des Soviétiques et des Cubains.

Même si la politique des Etats-Unis en Afrique a été recyclée, l'antisoviétisme reste évidemment l'une de ses composantes. Comment expliquer autrement le fait que Washington continue à dénoncer la « *présence militaire extracontinentale* » (de l'U.R.S.S. et de Cuba en Ethiopie) alors qu'il garde un silence total sur l'intervention de l'aviation française au Sahara ?

Bien que les Etats-Unis n'aient pas autorisé jusqu'ici l'Arabie Saoudite et l'Iran à transférer en Somalie du matériel militaire lourd d'origine américaine, l'instrument-clé pour réaliser les desseins de l'Amérique en Afrique du Nord-Est est l'axe en train de se forger entre l'Arabie Saoudite, l'Egypte et le Soudan. Cette alliance régionale sous-impérialiste fait partie des méthodes d'intervention de l'Amérique en Afrique (on l'avait déjà vue à l'œuvre lors de la guerre du Shaba). M. Cyrus Vance ne l'a pas caché dans son discours du 1er juillet : « *Quand surviennent* de *telles crises, comme la récente invasion du Zaïre, nous ne voyons aucun avantage à apporter des réponses unilatérales qui souligneraient les implications Est-Ouest. Nous préférons collaborer avec des nations africaines — et avec nos alliés européens* — dans des *efforts positifs afin de résoudre* de *tels conflits* (9). » L'éviction de l'U.R.S.S. en Somalie, mettant en relief les limites de l' « *influence* » et de la « *pénétration stratégique* » des Soviétiques, aurait incité certains stratèges américains à penser que l'influence du Kremlin sur le régime éthiopien n'est peut-être pas définitive, et cela expliquerait la relative retenue de la diplomatie américaine dans la corne de l'Afrique.

« Vendre à l'Occident »

EN Afrique australe, pièce maîtresse de la politique africaine des Etats-Unis, le gouvernement Carter s'en est tenu à l'action plus directe qu'avait entamée voilà un an et demi M. Kissinger, sous le choc de l'Angola. Ce dernier avait mis l'accent sur la nécessité de combattre le radicalisme et l'influence des Soviétiques ; M. Carter a davantage insisté, quant à lui, sur le nationalisme africain, adoptant une attitude plus accommodante qui tient compte de l'aggravation du conflit : dans cette région, il devient en effet de plus en plus difficile de dégager ce moyen terme sur lequel comptait M. Kissinger pour amener les deux parties à s'entendre. La polarisation des forces en présence laisse prévoir que les mouvements nationalistes du Front patriotique (ZANU et ZAPU) au Zimbabwe et de la SWAPO en Namibie vont probablement avoir un rôle vital à assumer. Les Etats-Unis ont donc essayé de minimiser le conflit, de créer un cadre adéquat pour permettre une gestion relativement ordonnée de la crise et de promouvoir des élites africaines. Sans s'embarrasser de nuances, M. Andrew Young a fait valoir que l'Occident disposait des marchés nécessaires à l'écoulement des matières premières, qu'il disposait aussi de la technologie et du capital, de telle sorte que, compte tenu des structures héritées de la dépendance, « *plus tôt les combats cesseront et plus tôt le commerce démarrera, plus vite nous gagnerons* ». Citant la présence de la Gulf Oil en Angola, il déclara que, « *si les ressources de l'Afrique doivent être développées, même dans les conditions* d'*un Etat socialiste, l'Afrique a besoin de vendre ses ressources à l'Occident* ».

Dans leur manière de concevoir l'orchestration du changement en Afrique australe, MM. Carter et Young se fondent en grande partie sur la conviction que la situation dans cette région est analogue à ce qu'elle était en Amérique à l'époque des initiatives du mouvement noir pour les droits civiques dans les années 60. Mais ce mouvement visait à obtenir la mise en œuvre de droits (droit de vote notamment) déjà inscrits *de jure* dans la Constitution et la jurisprudence américaines. Et si, à coup sûr, le racisme est au cœur des problèmes dans l'un et l'autre cas, en Afrique australe le conflit oppose d'abord le nationalisme africain au colonialisme. Il s'agit là d'un problème de libération nationale, et si les efforts de négociation n'ont pas réussi jusqu'à présent, c'est qu'on n'a pas encore su en tenir compte.

Une illustration de ces contradictions est fournie par l'échec des manœuvres anglo-américaines au Zimbabwe pour aménager un accord sur la période de transition qui devrait aboutir à l'accession de la majorité au pouvoir. Pouvait-on, en effet, espérer raisonnablement que les guérilleros du Zimbabwe accepteraient de former une armée avec les forces de M. Smith, constituées pour un tiers de mercenaires ?

Décolonisation « à la kényane » au Zimbabwe

LA version révisée de « règlement interne » récemment proposée par M. Ian Smith — une variante de la formule préconisée par les Anglais et les Américains — pourrait être acceptable (10) aux uns et aux autres si tous les chefs « de l'intérieur » (MM. Sithole, Mozorewa et Chiran) s'entendaient avec M. Smith et si, peut-être, le Front patriotique éclatait. Mais, à l'arrière-plan de ces efforts pour élaborer un règlement constitutionnel, domine un souci de ménager l'avenir économique qui donne tout son sens aux propositions visant à instituer un régime de transition « modéré ». En tout cas, c'est bien à ce dessein que répond la mise au point par Washington du projet de Fonds de développement du Zimbabwe (F.D.Z.).

Le projet s'articule sur une étude régionale du Zimbabwe et de la Namibie, d'un coût de 350 000 dollars, qui avait été commandée à l'A.I.D. par M. Kissinger. Un fonds multilatéral de 1,5 milliard de dollars, géré par la Banque mondiale et alimenté par les contributions de dix-huit pays industrialisés et de l'OPEP, y est envisagé comme l'instrument-clé pour financer une solution sur le « modèle kényan ».

Un document confidentiel du département d'Etat (11), qui a été communiqué à quelques membres du Congrès, révèle certains détails du projet au vu desquels il est manifeste que le type de société qu'impliquent les plans de développement du Zimbabwe ne coïncide pas avec les objectifs du Front patriotique. En dix-sept pages, le document formule des propositions pour chacun des secteurs de l'économie et de l'administration publique. Il s'agit d'expliquer qu'un règlement politique et la levée des sanctions créeraient un climat favorable au développement économique de l'Afrique centrale et australe. L'hypothèse est qu'un régime « modéré » au Zimbabwe, soutenu par les capitaux et la technologie de l'Occident, serait réintégré à la région qu'il infléchirait dans un sens modéré, compte tenu de l'infrastructure industrielle relativement développée de ce pays.

L'une des prévisions essentielles repose sur la volonté du futur gouvernement du Zimbabwe de favoriser la constitution rapide d'une élite africaine. Pour ce qui concerne l'agriculture et la réforme agraire, par exemple, on souhaite « *une répartition plus équilibrée et plus économique de la terre* ». En particulier, « *les possibilités offertes au fermier africain seraient améliorées grâce à des schémas de recolonisation en vertu desquels de vastes régions seraient achetées, subdivisées et distribuées à des Africains* ». Une autre méthode proposée pour la réforme agraire prévoit des « *opérations de crédit hypothécaire financées par l'Etat au profit des Africains qui pourraient ainsi acheter des terres dans des régions actuellement réservées aux Européens (45 % des terres au total)* ».

Cette conception est très proche du modèle britannique de décolonisation mis en œuvre au Kenya. En outre, elle n'envisage même pas la possibilité pour le régime du Zimbabwe de nationaliser sans compensation la terre usurpée par la puissance coloniale. De la même façon, dans le domaine du commerce, de l'industrie et des mines, le document parle de financer à l'aide du Fonds de développement pour le Zimbabwe des projets destinés à assurer « *la formation de gestionnaires et de techniciens africains, et des prêts pour permettre à* des *Africains d'acheter* des *sociétés* d'*affaires existantes et de créer* de *petites affaires possédées par des Africains* ». Les auteurs insistent sur le fait que « *le développement de la participation des Noirs aux affaires devrait recevoir un intérêt spécial parmi les activités du Fonds* ». Enfin, il est envisagé de financer une « *part substantielle de l'investissement* » à l'aide de capitaux privés. Sans compter les exportations de capitaux du fait des Européens qui quitteraient le pays, le déficit prévu de la balance des paiements est chiffré à 100 millions de dollars.

Tant MM. Mugabe que Nkomo ont rejeté ce modèle de développement, tout en admettant que l'appel au capital étranger serait nécessaire, au moins à court terme. Selon M. Mugabe, le Fonds « *enchaînerait le Zimbabwe politiquement et économiquement* ». D'autre part, des personnalités américaines officielles ont estimé que le Fonds de développement du Zimbabwe fait partie intégrante d'un projet de règlement négocié et qu'il ne serait plus valable dans sa forme actuelle si l'indépendance devait se réaliser dans des conditions différentes.

Des scénarios de la même veine sont mis au point pour la Namibie, bien qu'ils n'aient pas encore été divulgués. Mais tous ces plans sont encore loin de devenir des réalités. En Namibie, l'Afrique du Sud a refusé de retirer ses troupes avant l'organisation des élections et s'est opposée à ce que l'ONU *contrôle* le *déroulement* de la consultation. Qui plus est, Pretoria a formellement annexé Walvis-Bay, que la SWAPO considère comme partie intégrante de la Namibie. Selon l'organisation nationaliste, lors d'entretiens avec les cinq pays

(1) Cf. *le Monde diplomatique* de mai 1977.

(2) Département d'Etat, Washington D.C., juillet 1977.

(3) Département d'Etat, juin 1977, discours de M. Anthony Lake : « Pragmatism and Principle in U.S. foreign policy ».

(4) Cf. *le Monde diplomatique* de décembre 1977.

(5) Cf. *Christian Science Monitor*, 12 décembre 1977.

(6) Cf. *New York Times* du 28 juillet 1977 et du 23 décembre 1977.

(7) Cf. *Manchester Guardian* du 30 octobre 1977, sur les activités américaines dans la corne de l'Afrique.

(8) Selon des déclarations de personnalités officielles du département d'Etat au cours d'entretiens avec l'auteur.

(9) Département d'Etat, *op. cit.*

(10) Voir note (8).

(11) Mémorandum du département d'Etat (non publié), adressé aux membres de la commission des affaires étrangères du Sénat, 27 avril 1977.

* Journaliste américain.

● « EMPRISONNEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE DU SUD » : Amnesty International fait paraître sous ce titre un rapport sur la situation dans les prisons et sur le système juridique mis en place pour permettre aux autorités de lutter contre les opposants politiques à l'apartheid et tous ceux qui, en général, contreviennent aux lois discriminatoires dans tous les domaines de la vie. *(Edition en français, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, 1978, 10 F.)*

Sentiment d'insécurité chez les Blancs d'Afrique du Sud

AU début de janvier, une campagne a été lancée en Afrique du Sud pour demander clémence en faveur d'un ancien policier noir condamné à mort l'an dernier pour « vol qualifié, avec circonstances aggravantes ». Accusé d'avoir dérobé plusieurs centaines de milliers de livres, M. Edian Ntuli avait d'abord été mis en prison en vertu de la loi sur le terrorisme dont relèvent les affaires politiques plutôt que criminelles. Et bien qu'aucune preuve n'ait été produite à l'appui de ce chef d'accusation, beaucoup de Noirs sud-africains sont convaincus qu'il avait utilisé l'argent au profit de la résistance armée, en particulier au profit du Congrès national africain (A.N.C.).

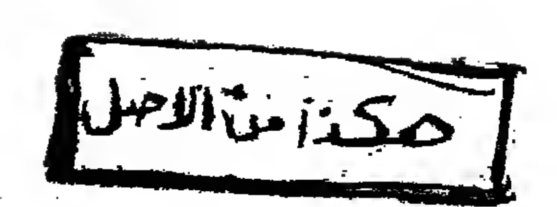
Fondé ou non, ce sentiment rejoint celui de certaines entreprises privées spécialisées dans la sécurité qui prêtent des mobiles politiques aux auteurs des vols d'argent (attaques de coffres-forts, vols de salaires) commis récemment. Un parallèle est dressé avec les événements d'Algérie dans les années 50 par le directeur du groupe Securitas en Afrique du Sud, qui fut à l'époque employé dans le service diplomatique en Algérie : « Avant 1954, date à laquelle débuta le soulèvement du F.N.L., les hold-ups dirigés contre les banques étaient inexistants. Mais après, ils se sont multipliés de manière spectaculaire... »

***Depuis le début des troubles* dans les *cités africaines en 1976, les hommes d'affaires sud-africains se sont mis à prendre toutes sortes de précautions* pour se protéger contre les insurgés noirs, contre la guérilla urbaine, et même contre le kidnapping qui est encore un phénomène pratiquement inconnu en Afrique du Sud. Ces dernières semaines, la multiplication des attentats à l'explosif a été interprétée comme le prélude à un déchaînement de la violence. Les auteurs de ces attentats utilisent une stratégie qui, dirigée davantage contre les biens que contre les personnes, ressemble à celle qu'employa l'Ukhonto We Sizwe (Epée de la nation), l'aile militaire de l'A.N.C. lorsqu'elle lança sa campagne de sabotage en 1961.**

Le gouvernement a encouragé les associations d'aide mutuelle des milieux d'affaires à mettre leurs ressources en commun pour prévenir les attaques. Et déjà, certains magasins de Johannesbourg ont entendu ce conseil. Des entreprises de sécurité offrent leurs services pour coordonner la coopération. Récemment, le conseiller de Risk Management (Afrique du Sud) a précisé que « si les lignes téléphoniques sont coupées en période de troubles, les *propriétaires* d'*usines peuvent utiliser les communications radio pour garder* le contact entre eux ».

La méfiance est générale à l'égard des Noirs, et nombreuses sont les entreprises de sécurité à faire valoir, dans leurs annonces publicitaires, qu'elles ont un « personnel exclusivement européen ». Dans un numéro spécial consacré à la sécurité du Financial Mail, M. Kruger, ministre de la justice et de la police, a lancé une mise en garde : « Ce que nous devons redouter le plus est la peur... Les gens ont peur de l'inconnu... Cette attitude peut affecter le moral, et même la situation financière du pays. » Pour la première fois, en effet, les Blancs — en particulier ceux qui habitent les riches banlieues — quittent l'Afrique du Sud dans une proportion supérieure à celle des nouveaux immigrants.

S. C.



POUR L'AFRIQUE

occidentaux membres du Conseil de sécurité les Etats-Unis ont fait savoir à la SWAPO qu'ils soutenaient la revendication juridique de Pretoria sur Walvis-Bay (12). Et pendant ce temps, les guerres s'intensifient au Zimbabwe et en Namibie, de telle sorte que l'avenir des deux nations a davantage de chances de se jouer par la voie des armes que par les manœuvres occidentales, qui avaient pourtant comme premier objectif de mettre un terme aux affrontements armés.

Comment désamorcer la rébellion en Afrique du Sud

MAIS c'est la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Afrique du Sud elle-même qui révèle le plus clairement les difficultés des efforts pour imposer un « *changement d'en haut* » et les erreurs d'appréciation quant à la nature du conflit. C'est un fait que l'opposition américaine à la politique sud-africaine est plus affirmée et consistante que du temps de M. Kissinger. Mais à y regarder de plus près, et malgré la réaction hostile du régime Vorster, la politique de M. Carter laisse une marge de manœuvre considérable au régime sud-africain, les Etats-Unis se contentant du rôle d'une « *opposition loyale* ».

Lors de sa rencontre avec M. Vorster en mai dernier, le vice-président Mondale a dénoncé l'apartheid et la politique de « développement séparé » choisie pour les neuf bantoustans (*homelands*), qui laisse 13 % du territoire aux vingt millions de Noirs alors que quatre millions de Blancs disposeront de 87 % des terres. Selon le vice-président, le gouvernement américain envisage comme solution de rechange la « *pleine participation* » de tous les Sud-Africains à la vie politique et sociale. Pressé de questions, il a précisé que cela revenait au principe d'« *un homme, une voix* ». M. Vance a, lui aussi, évoqué cet aspect dans son discours du 1er juillet, expliquant que la « *forme spécifique de gouvernement* » que prendrait cette « *pleine participation* », c'est « *au peuple de l'Afrique du Sud d'en décider* ». On remarquera que l'expression de « règle de la majorité » utilisée aux premiers jours du gouvernement Carter a été éliminée depuis lors. Ce qui inciterait à penser que les Etats-Unis pourraient accepter une certaine variante de « fédéralisme » que n'excluent pas certains milieux d'affaires et certains milieux politiques parmi les Blancs. Une telle solution aurait l'avantage de gommer de nombreux aspects trop voyants de l'apartheid, d'accorder peut-être des droits limités aux Africains vivant dans les zones urbaines, d'entériner leur présence permanente dans ces régions et d'englober les bantoustans dans un Etat fédéral censé reposer sur la participation politique, tout en laissant aux mains des Blancs le contrôle de l'économie et de l'appareil d'Etat correspondant.

Dans une telle optique, la réaction sud-africaine, illustrée par ce commentaire du ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha : « *Nous n'allons pas négocier notre propre suicide* », semblerait grossièrement exagérée. Les déclarations de M. Andrew Young devant des hommes d'affaires blancs de Johannesburg en mai dernier ont souligné la modération de la « *réforme d'en haut* » que souhaitent les Etats-Unis. Il leur déclara sans ambages sa « *conviction que le système de l'économie de marché peut être la plus grande force de changement constructif n'importe où dans le monde actuellement* ». Pour lui, la « *pleine participation* » s'entend ainsi : « *La question est de savoir si une majorité de citoyens noirs aura une part dans le système économique. De s'assurer qu'il y aura quatre ou cinq millions de Noirs à intégrer dans le système* » (13). Cette stratégie, qu'il serait difficile de confondre avec la « règle de la majorité », vise à créer une classe moyenne noire qui servirait de tampon entre les ouvriers africains et l'élite blanche pour désamorcer une rébellion qui s'étend.

Le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, a déclaré que les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud « *subiront les contrecoups d'une absence de progrès* », mais le gouvernement américain n'a pas fixé de délai à M. Vorster. La tension s'est aggravée entre Washington et Pretoria avec le durcissement de la répression, mais le soutien économique des Etats-Unis ne s'est pas notablement réduit. Si le flux des investissements s'est ralenti, c'est en grande partie en raison des difficultés que traverse l'économie sud-africaine.

Avec une dette extérieure qui se monte à 2 milliards de dollars, et un taux d'inflation proche de 16 %, l'Afrique du Sud a deux millions de chômeurs noirs. Le taux de croissance, qui se situait récemment au-dessus de 6 %, est maintenant inférieur à 2 %. Les entrées nettes de capitaux étrangers sont tombées de 1,9 milliard de dollars en 1975 à 1 milliard en 1976. En outre, les prêts à long terme sont plus difficiles à obtenir, car la position du pays en matière de crédit s'est détériorée.

Bien que la part des intérêts américains directement engagés en Afrique du Sud (1,7 milliard de dollars en valeur comptable) soit moindre que celle des britanniques (de 5 à 7 milliards de dollars), les investissements américains sont placés dans les secteurs stratégiques de l'économie. Ainsi les Américains contrôlent 23 % des ventes d'automobiles, 43 % du marché pétrolier et 70 % de l'électronique (14). En novembre dernier, la communauté américaine des affaires a ouvert une chambre de commerce américaine à Johannesburg, ce qui a été interprété comme un signe de confiance, tandis que Caltex (que possèdent conjointement Texaco et la Standard Oil of California) consacre 134 millions de dollars de dépenses à l'accroissement de sa capacité de raffinage en Afrique du Sud. Qui plus est, ce sont des banques américaines qui ont financé plus du tiers de tous les emprunts contractés auprès de diverses sources par le gouvernement et les sociétés d'affaires de l'Afrique du Sud. Le pays doit plus de 2,2 milliards de dollars aux banques américaines (15).

Le gouvernement Carter demeure convaincu que l'implication des milieux d'affaires américains en Afrique du Sud représente une « *force constructive* ». Plusieurs douzaines de sociétés américaines installées dans le pays ont adhéré aux six principes devant introduire un traitement équitable dans l'emploi. Mais ces principes eux-mêmes ne font aucune allusion à la nécessité de changer les structures de l'apartheid ni aux droits politiques des Noirs, et ils ne contiennent aucun engagement à l'égard des syndicats noirs.

« Quand l'ennemi endosse vos uniformes »...

AU regard de cette situation, l'embargo sur les armes décidé par les Nations unies avec le soutien des Etats-Unis apparaît au mieux comme un geste symbolique (l'Afrique du Sud *fabrique déjà 75 % de ses armements*) après un quart de siècle de collaboration économique, technique, nucléaire et politique avec le régime nationaliste. Les options envisagées par le gouvernement Carter pour faire pression sur l'Afrique du Sud, telles les quarante et une propositions énumérées dans la revue *Foreign Affairs* (16), allant du relâchement des liens diplomatiques à la cessation des garanties de prêts accordées par l'Exim Bank ou à la suppression des crédits d'impôts dont bénéficient les entreprises américaines établies en Afrique du Sud, apparaissent comme des mesures minimales qui en disent long sur la manière dont les Etats-Unis conçoivent le problème sud-africain. Elles correspondent davantage aux exigences d'une « politique de cooptation » qu'à un engagement en faveur de la libération des Africains. Car deux cent mille travailleurs noirs arrivent chaque année sur le marché du travail, et les contradictions s'exacerbent entre, d'une part, les privilèges des Blancs et, d'autre part, la nécessité de créer à la fois une main-d'œuvre noire spécialisée et un marché intérieur parmi la population noire (représentant 80 % de la force de travail, les Noirs ne reçoivent actuellement que 20 % du revenu national).

Pourtant, l'essence du conflit est ailleurs. Et M. Olivier Tambo, président de l'A.N.C. (Congrès national africain), l'a ainsi résumée : « *Quand l'ennemi endosse vos uniformes, agite votre drapeau et crie vos slogans, il faut faire très attention (...) Pour nous, il ne s'agit pas d'obtenir le droit d'entrer dans les théâtres ou de conduire les autobus. Nous voulons que le pouvoir soit transféré à la majorité, et que l'économie soit à son service. La lutte armée est le seul moyen d'y arriver* ».

ROBERT A. MANNING.

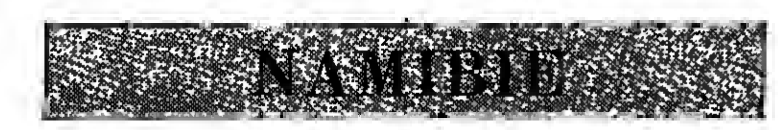
(12) Cf. l'interview de la SWAPO à l'auteur, publiée dans la revue *New African* de Londres, octobre 1977.

(13) Cf. *New York Times* du 22 mai 1977.

(14) Cf. *Wall Street Journal* du 5 décembre 1977.

(15) Cf. *New York Times* du 4 décembre 1977.

(16) Cf. *Foreign Affairs* de janvier 1978.



Les difficiles négociations sur l'avenir du territoire

L'Occident cherche un compromis qui ménage ses intérêts

« *NOUS n'atteindrons pas tous les objectifs souhaitables en Namibie* », estimait en décembre dernier, lors d'une conférence à Londres, le Dr David Owen, secrétaire au Foreign Office. Evoquant les efforts que mènent depuis avril 1977 les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité, réunis en « groupe de contact » (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Canada et Allemagne de l'Ouest), il exprimait ainsi son scepticisme sur les chances de parvenir à mettre en œuvre la résolution 385 du Conseil de sécurité avant l'échéance du 31 décembre 1978 fixée pour l'accession à l'indépendance de la Namibie.

Votée à l'unanimité par le Conseil de sécurité le 30 janvier 1976, cette résolution déclare : « *Pour permettre au peuple de Namibie de déterminer librement son propre avenir, il est impératif que des élections libres, sous la supervision et le contrôle des Nations unies, soient organisées dans l'ensemble de la Namibie, considérée comme une seule entité politique.* » Elle condamne aussi « *le dispositif militaire mis en place par l'Afrique du Sud en Namibie* » et demande la libération de tous les prisonniers politiques namibiens. L'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui mène la guérilla et qui est, de loin, le plus grand parti politique de Namibie, n'a cessé de prôner un règlement conforme aux dispositions de cette résolution. Elle insiste en particulier sur le fait que le retrait de toutes les troupes sud-africaines de Namibie est un préalable essentiel à l'organisation d'élections libres et justes : « *La SWAPO ne peut participer à un accord qui laisserait l'armée d'occupation sud-africaine, avec tout son appareil, en mesure d'exercer son contrôle sur la Namibie* ». Cette position a été réaffirmée par M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, lors de ses entretiens avec les médiateurs occidentaux. Ceux-ci ont néanmoins pu annoncer le 27 janvier à New-York que des négociations « sans contact direct » (*proximity talks*) réuniraient les 11 et 12 février au siège de l'ONU le ministre des affaires étrangères sud-africain et le président de la SWAPO, avec l'assistance de cinq ministres des affaires étrangères occidentaux.

Une « évolution très considérable » ?

LE « groupe de contact » a récemment laissé entendre que c'était Pretoria qui, jusqu'à présent, avait fait la plupart des concessions et que la SWAPO n'était pas raisonnable de refuser d'infléchir ses exigences premières. A la conférence de Londres, le Dr Owen, par exemple, a estimé qu'il y avait eu une « *évolution très considérable* » en Afrique du Sud à propos de la Namibie, notamment depuis la nomination par Pretoria, en septembre, de M. Steyn comme administrateur général du territoire. M. Steyn est un juge sud-africain, mais le Dr Owen a suggéré qu'il n'avait pas été impliqué durant sa carrière dans la politique d'apartheid du régime sud-africain : « *Je ne pense pas que beaucoup de gens aient pu soulever les objections que l'on a cru un moment pouvoir avancer à propos du juge Steyn.* » Mais il ne semble pas que le Dr Owen, l'un des principaux négociateurs au sein du « groupe de contact », soit bien informé sur ce point, et cela n'est pas de bon augure pour l'issue des négociations. Quand M. Steyn fut nommé à son nouveau poste, la SWAPO a en effet publié une déclaration protestant contre la description que donnait Pretoria de cette personnalité, présentée comme « *neutre* » et « *impartiale* ». « *Devant le peuple namibien, il ne peut espérer passer pour tel. Comme Sud-Africain, le juge Steyn est un symbole de la domination sud-africaine. Comme juge, il est un représentant direct du système de prétendue justice qui a imposé à notre pays les lois racistes de l'apartheid...* » La SWAPO a fait aussi remarquer que la nomination de M. Steyn était le « *résultat de propositions qui n'avaient reçu l'agrément que de l'Afrique du Sud et des cinq puissances, mais pas celui de la SWAPO et des Nations unies* ». La seule conclusion à en tirer était que « *l'Afrique du Sud est en train de manœuvrer pour se placer dans une position qui lui permettra de déterminer le rythme et l'issue de toute évolution* ».

Le Dr Owen trouva « *encourageant* » que la SWAPO n'ait pas contesté les intentions du « groupe de contact » (« *Je n'ai enregistré aucune critique, de la part des nombreux chefs de la SWAPO à qui j'ai parlé, qui contestât notre intention* ») et le ministre a évoqué le « *démantèlement de l'apartheid* » par M. Steyn en Namibie. M. Steyn a rapporté les lois sur les mariages mixtes et l'immoralité en Namibie, lois qui interdisaient tout contact sexuel entre Noirs et Blancs. Il a aussi rapporté les lois sur les laissez-passer, ce qui aurait eu une énorme importance si la mesure pouvait être prise à la lettre. En fait, la suppression du laissez-passer ne s'applique pas à la région septentrionale de la Namibie où se trouve le « homeland » Ovambo — les Ovambos représentent la moitié environ de la population totale et fournissent la plus grosse part de la main-d'œuvre migrante — pas plus qu'elle ne s'applique aux régions opérationnelles des forces de défense sud-africaines — n'importe quelle partie de la Namibie peut être déclarée à tout moment zone opérationnelle — ni aux régions des mines de diamant sur la côte. En outre, le droit des Noirs à chercher du travail reste strictement limité : les Africains ne peuvent encore trouver un emploi qu'en s'adressant aux bureaux de main-d'œuvre officiels de leurs « homelands » chargés de canaliser la main-d'œuvre pour satisfaire aux demandes des employeurs et sans tenir grand compte des besoins et des préférences des candidats à l'emploi. En même temps que la loi sur les *passes* était rapportée, on a augmenté l'amende à payer par les employeurs qui ne se conforment pas à ce système (elle est passée de 65 livres environ à *200 livres* environ), et cela pour empêcher que la nouvelle « *liberté de mouvement* » ne dégénère en « *vagabondage* ». En réalité, ces mesures sont destinées à éviter l'apparition d'un libre marché du travail qui pourrait aboutir à une élévation des salaires et à une amélioration des conditions de travail. On a pu apprécier la portée réelle de cet allégement tant vanté de la législation sur la sécurité avec l'arrestation, au début de décembre, de M. Daniel Tjongarero, président adjoint de la SWAPO, et de onze autres personnalités officielles de la SWAPO en vertu des lois sur la sécurité. L'arrestation survint à la veille d'une réunion importante de la SWAPO dans l'Ovamboland. M. Tjongarero et dix autres de ses compagnons furent relâchés quarante-huit heures plus tard, apparemment à la suite des protestations

Par SUZANNE CRONJE

du « groupe de contact », qui se trouvait alors à Pretoria pour sa dernière série de rencontres avec les Sud-Africains ; mais l'un des détenus, M. Ben Bernados, président de la section de Windjoek de la SWAPO, ne fut pas libéré. Il avait été arrêté en vertu de la fameuse loi sud-africaine sur le terrorisme, qui, elle, s'applique toujours à la Namibie. Or la section de Windjoek de la SWAPO est la branche la plus importante de l'organisation intérieure de la SWAPO, responsable de la coordination des activités dans l'ensemble du territoire.

Le « groupe de contact » sait bien qu'il n'y aura pas de stabilité en Namibie sans la coopération de la SWAPO aux élections. Les pays membres de ce groupe sont les plus gros investisseurs étrangers en Namibie, mis à part l'Afrique du Sud (1). Pour cette raison, aussi bien que pour des impératifs stratégiques, ils essaient de favoriser un règlement qui puisse assurer les multinationales contre tout risque d'expropriation de la part du futur gouvernement, quel qu'il soit. En d'autres termes, leur intention est de lier les mains de la SWAPO en aménageant un règlement qui, après l'« indépendance », laisserait la Namibie dans une perpétuelle dépendance à l'égard de l'Afrique du Sud, des pays occidentaux et des Blancs de Namibie pour ce qui concerne l'encadrement administratif et technique, les finances et même la « protection » militaire. Aux pourparlers de Turnhall, il y a eu des tentatives pour persuader la SWAPO de partager le pouvoir avec des « chefs ethniques » — chefs tribaux nommés par Pretoria — de manière à favoriser une solution du type des bantoustans. Elles ont échoué. Sous la pression de l'Occident, Pretoria s'est vu contraint de renoncer aux propositions constitutionnelles de Turnhalle. Mais si les négociations de Turnhalle ont été abandonnées, les délégués ethniques qui y prenaient part ont formé une Alliance démocratique de Turnhalle, la T.D.A. (Turnhalle Democratic Alliance) dans le dessein spécifique de battre la SWAPO aux élections. La T.D.A. *a signé un pacte électoral* avec le parti républicain, formation de Blancs née d'une scission du parti national, au pouvoir dans le territoire, et dirigée par M. D. Mudge, qui, jusqu'alors, était le président du parti national. Pour financer sa campagne, la T.D.A. a reçu des subventions massives de la part des intérêts économiques étrangers, ce qui n'empêcherait probablement pas la SWAPO de remporter une victoire écrasante si les élections se déroulaient librement et en toute justice. D'après un article publié récemment dans le *Windhoek Advertiser*, le principal journal d'expression anglaise en Namibie, il semblerait que les Blancs commencent à prendre conscience de cette réalité : « *Selon M. Mudge, il nous faut un total de deux cent cinquante mille voix pour empêcher une victoire de la SWAPO aux élections prochaines. Ce qui signifie que nous devons inciter au moins deux cent mille métis* (Browns) *et Noirs à voter avec les Blancs, pour soutenir la loi blanche ! Croyez-vous qu'ils barreront la route à la SWAPO parce qu'ils estiment qu'ils obtiendront un meilleur traitement avec (ou sous) les Blancs ? Abandonnez cette idée. Abandonnez aussi l'idée que l'abolition des lois discriminatoires suffira à attirer ces voix.* »

Questions de principe

VOILA pourquoi la SWAPO exige le retrait de toutes les troupes sud-africaines et de leur pouvoir d'intimidation. Le Dr Owen a dit que l'on *cherchait un compromis* entre la SWAPO et l'Afrique du Sud sur les « *obstacles* » qui demeuraient : retrait des forces armées sud-africaines et *mécanisme* devant permettre des élections libres et justes. Mais ces problèmes ne sont pas de simples obstacles, ce sont des questions de principe dont dépend la liberté future de la Namibie. Aucune information officielle n'a été publiée sur la teneur des conversations qu'a eues le « groupe de contact » à Pretoria, et seules les « fuites » dont ont bénéficié certains membres privilégiés de la presse ou les déclarations officielles de la SWAPO permettent de juger des progrès de ces entretiens. Il en ressort que la SWAPO a fait des concessions considérables en acceptant un retrait progressif des troupes sud-africaines, étalé sur trois mois avant les élections ; elle a aussi consenti au maintien de la présence en Namibie des administrateurs sud-africains, à l'exception des plus hauts placés des fonctionnaires. Selon des informations parues dans la presse, *Pretoria a offert de retirer environ* dix mille de ses cinquante mille soldats dans le territoire dans un délai bien plus long, qui dépasserait la date des élections.

Mais l'Afrique du Sud n'a pas la moindre intention de démanteler ses bases militaires en Namibie. Elle dépense chaque année des centaines *de millions de rands pour contrôler* les frontières du nord de la Namibie. Elle entraîne des armées tribales au combat contre les guérilleros de la SWAPO. D'après le *Windhoek Advertiser*, la détermination de Pretoria à conserver son contrôle militaire a suscité un regain de confiance parmi les Blancs : « *Ils sentent que Pretoria ne se soucie pas réellement de la nature de l'administration civile et politique qui prendra en charge les affaires intérieures du Sud-Ouest africain* (Namibie) *pourvu qu'il soit assuré que le pays ne deviendra pas un corridor militaire laissant le passage aux ennemis de l'Afrique du Sud qui pourraient alors progresser vers le fleuve Orange* » (2).

En novembre, le « groupe de contact » s'était rendu auprès des gouvernements des Etats de la « ligne de front » — pays limitrophes de l'Afrique australe sous domination blanche et qui aident les guérilleros de la SWAPO et les mouvements de libération de Rhodésie. Il s'agissait de persuader ces Etats de faire pression sur la SWAPO pour l'amener à participer à des élections malgré le maintien des forces armées sud-africaines en Namibie. Mais il ne semble pas que cette tentative ait été couronnée de succès. Lorsque le groupe s'est ensuite rendu à Pretoria, en décembre, M. Vorster, premier ministre sud-africain, n'a pas pris part aux négociations.

La question de Namibie doit à nouveau être évoquée aux Nations unies au début de 1978, soit au Conseil de sécurité, soit à l'occasion d'une session spéciale de l'Assemblée générale. Les pays africains membres de l'ONU s'efforcent depuis quelques semaines de mettre au point un projet de résolution, qui comblerait les lacunes subsistant dans la formulation de l'embargo obligatoire sur les livraisons d'armes décidé en 1977 par le Conseil de sécurité à l'encontre de l'Afrique du Sud. Ils vont sans doute aussi renouveler leur demande de sanctions *économiques contre l'Afrique* du Sud.

Les cinq membres occidentaux du « groupe de contact » ont réussi à fixer aux 11 et 12 février la date des négociations (« indirectes ») qu'ils souhaitaient organiser entre le gouvernement sud-africain et la SWAPO. Mais s'ils ne peuvent faire état de succès dans leurs efforts pour obtenir la coopération de *Pretoria* en *vue de la mise* en œuvre de la résolution 385, il sera difficile à l'Occident de s'opposer à de nouvelles mesures punitives : la Namibie relève, après tout, de la responsabilité internationale et ne peut être livrée à la pseudo-indépendance que l'Afrique du Sud espère toujours imposer au territoire, dans le genre de celle qui est octroyée aux Bantoustans à l'intérieur de la République. Selon certaines sources, M. Vorster envisagerait d'appliquer unilatéralement les propositions constitutionnelles de Turnhalle : ce faisant, il pourrait forcer les puissances occidentales à prendre enfin contre le régime d'apartheid les mesures de sanctions économiques qu'elles voulaient à tout prix éviter.

(1) Les principaux intérêts économiques du « groupe des Cinq » en Namibie sont les suivants : les Etats-Unis contrôlent la mine de cuivre de Tsumeb ; la Grande-Bretagne a une participation de 30,8 % dans la mine d'uranium de Rossing de Rio Tinto Zinc ; la France possède 10 % des parts de la même mine ; le Canada contrôle la mine de cuivre et d'argent d'Oamites et le commerce du karakul de l'Hudson's Bay ; l'Allemagne occidentale possède la mine de cuivre d'Otjihase ; elle fut, en outre, l'une des partenaires fondateurs du projet d'uranium de Rio Tinto Zinc, mais la participation d'Urangesellschaft A.G dans ce projet n'est plus claire depuis que Bonn a renoncé à le financer officiellement en 1972. Les cinq pays ont de nombreux autres intérêts en Namibie, y compris des participations dans les principaux investissements sud-africains dans le territoire.

(2) Le fleuve Orange constitue la frontière entre le nord de l'Afrique du Sud et la Namibie.

LE MAL BRITANNIQUE

ou la peur de l'avenir

La résignation de la classe politique devant les effets sociaux de l'impasse économique entraîne l'apparition de mentalités de crise et de nouvelles forces en marge des partis traditionnels



(Photo Keller-Gamma.)

Reportage de BERNARD CASSEN

L'ANNEE du Jubilé s'est bien achevée en Grande-Bretagne : on compte deux bébés royaux de plus (celui de la princesse Anne et celui de la duchesse de Gloucester) et aucun des cataclysmes politiques, économiques et sociaux, lieux communs des conversations mondaines ou des spéculations des intellectuels, ne s'est produit. Contre toute attente, certains « indicateurs » économiques semblent même favorables et le parti travailliste voit remonter sa cote de popularité. A tel point qu'elle semble directement proportionnelle à l'acharnement dont il fait preuve pour combattre les grévistes qui sont pourtant ses électeurs naturels...

Le sentiment de « tout fout le camp », assez largement répandu, va de pair avec un attachement persistant à des rituels plus adaptés à l'époque, déjà lointaine, des gloires de l'Empire. Ainsi le banlieusard qui aura mis deux heures de plus que d'habitude pour regagner son domicile, *en raison de « difficultés de personnel »* surgies inopinément et qui ont momentanément interrompu le service des trains dans telle ou telle gare de Londres, pourra se consoler en suivant, au journal télévisé, une cérémonie officielle au déroulement immuable et chronométré. Tout porte à croire que l'indéniable succès populaire des manifestations qui ont marqué le quart de siècle de règne de la reine Elizabeth est lié autant au symbole de permanence et de stabilité qu'elle constitue qu'à ses qualités de monarque et de femme.

A un moment où la déférence — concept important dans la sociologie politique britannique (1) — est partout tournée en dérision, où l'autorité, qu'elle soit politique, économique, religieuse ou scolaire, ne peut plus compter sur sa seule légitimité pour s'imposer, la monarchie échappe largement à ce phénomène d'érosion. De la fin mai à la mi-août 1977, la reine et son escorte furent constamment en représentation dans les îles Britanniques, la caravane royale s'arrêtant ici et là pour permettre à la souveraine de faire quelques pas entre des haies d'admirateurs et, dans certain cas très limités, de serrer des mains ou d'entendre un compliment. Il serait inconvenant de parler de « bain de foule », les limites étant clairement marquées par le protocole et presque toujours acceptées :

« On fit savoir que la reine accepterait gracieusement une rose ou un bouquet ou un poème spécialement écrit à son intention, s'ils étaient offerts poliment et avec le sourire. Pas question d'aller trop loin cependant : le jeune homme qui essaya de lui serrer la main sans y avoir été invité se vit opposer un refus royal » (2).

La souveraine put cependant sortir du cercle limité de ses relations aristocratiques et voir, sans doute pour la première fois de sa vie, des ouvriers dans un de leur habitats naturels : un club de travailleurs, institution classique du mouvement ouvrier britannique. Cela se passait à Coventry, capitale de l'automobile, en juillet dernier, et Elizabeth II, s'adressant au président, M. Craig, laissa tomber ces paroles sincères mais caractéristiques : « **Je ne m'étais jamais rendu compte qu'il existait des endroits comme celui-là** ».

Après s'être rassurés par une brève cure d'unité, de loyalisme et de patriotisme soigneusement orchestrée par tous les moyens d'information et sur laquelle les pamphlets antiroyalistes (3) (notamment les attaques contre les augmentations considérables — de 19 à 47 % — de la liste civile des membres de la famille royale) ont eu assez peu de prise, les Britanniques ont recommencé à parler chômage, inflation et... pétrole de la mer du Nord.

Un nouvel art de vivre l'austérité ?



On l'appela d'abord la « maladie anglaise » (**the english sickness**) puis le « mal britannique » (**the british disease**) (4) puis l'« angleterrite » (**Englanditis**), affection que M. Peter Jay, gendre de M. Callaghan, après l'avoir diagnostiquée, a laissée derrière lui en allant prudemment *prendre possession* de son poste d'ambassadeur à Washington. La dernière formule en vogue, lancée par le chroniqueur Bernard Levin, est celle du « vice anglais ». Bien des années avant que l'expression ne fasse fortune en France, la Grande-Bretagne avait, en effet, son « mal » dûment répertorié : la torpeur économique ou, en d'autres termes, une *attitude non-productiviste, voire antiproductiviste,* des agents économiques à tous les niveaux.

Nul besoin d'ailleurs de consulter les statistiques pour en relever des symptômes. C'est, dans un grand hôtel de province, l'ascenseur qui tombe en panne et qui, quatre jours plus tard, n'est toujours pas réparé, sans que les clients réclament vraiment et sans que la réception manifeste le moindre émoi. Ce sont les pauses-thé à répétition dans les bureaux. C'est la boulangerie où l'on ne trouve jamais de pain après deux heures de l'après-midi et qui préfère perdre tous les jours des clients — et donc des bénéfices — plutôt que de s'approvisionner en plus grande quantité, au point qu'on se demande quelle peut bien être finalement la motivation du propriétaire. « *Si ce n'est pas pour de l'argent, écrit un lecteur à son* quotidien, **pourquoi cette nation de boutiquiers tient-elle boutique ? Peut-être par amour de la solitude et de la paix ? Quel meilleur endroit pour cela que d'être assis derrière une caisse enregistreuse silencieuse** ».

Un sondage publié en avril 1977 par l'hebdomadaire **New Society** est fort révélateur. Il montre que deux tiers des personnes interrogées préfèrent vivre une vie agréable que de gagner un maximum d'argent. La note dominante est celle d'un pessimisme tranquille, intériorisé à un degré tel qu'il fait apparaître comme souhaitable ce qui est seulement perçu comme possible, voire comme inévitable. A la question « **combien d'argent de plus vous faudrait-il par semaine pour que votre famille et vous n'ayez plus de soucis matériels ?** », il ne s'est trouvé qu'une personne sur dix pour citer des chiffres supérieures à 30 livres (5). Réponse étonnante quand on connaît la dégradation des revenus par l'inflation, mais logique si l'on prend en compte le cadre du débat politique et économique britannique, où non seulement la crise est présentée comme un fait accompli, regrettable quoique inévitable, mais où aucun des grands partis ne s'aventure à préconiser des remèdes auxquels il semble croire sérieusement. L'action politique s'apparentant dans cette optique à la gestion de l'imprévisible, autant se prémunir contre les mauvaises surprises en ne se fixant que des objectifs stationnaires, voire en baisse. Tant mieux si, au passage, cet imprévisible prend *pour un temps la forme de la panacée pétrolière.*

La recherche de la sécurité à n'importe quel prix prend le pas sur toute autre considération et suscite l'indignation des néo-libéraux qui se définissent comme la « droite radicale ». Deux récents et retentissants articles (6) du rédacteur en chef du **Times**, M. William Rees-Mogg, ont bien exprimé leurs thèses et suscité un véritable débat national. *Posant comme équation de la* pauvreté britannique : « **une heure de travail leur hollandais = deux heures de travailleur britannique** », M. Rees-Mogg fait remarquer que, si l'on fixe à 100 l'augmentation de la productivité britannique en vingt ans (1955-1974), les chiffres correspondants sont 201 pour l'Italie, 180 pour la France, 186 pour l'Allemagne, 228 pour la Belgique et 248 pour les Pays-Bas.

Si l'Angleterre est ainsi la lanterne rouge de *l'Europe, c'est, selon lui, parce que les employeurs* se trouvent dans l'impossibilité de déterminer librement le nombre de travailleurs affectés à une tâche particulière : « **Une ménagère ordinaire peut décider si elle utilisera un ou deux seaux pour laver sa voiture. Le président de British Steel ne peut décider s'il emploiera cinquante ou deux cents ouvriers pour fabriquer une** *barre d'acier... Les syndicats n'exercent pas* **eux-mêmes une discipline du travail mais ils sont suffisamment puissants pour empêcher les directions de le faire. On est arrivé dans une impasse où plus personne ne peut donner d'ordres sur la manière dont la main-d'œuvre sera utilisée.** » Résultat : un ouvrier japonais produit 5,5 tonnes *d'acier pendant que son camarade* britannique en produit une, un employé de Pan Am voit passer trois fois plus de voyageurs que son homologue de British Airways, et en 1973 British Leyland construisait 5,9 véhicules par salarié contre 14,6 pour Renault.

Cette argumentation a suscité un déluge de prises de position où l'on a surtout entendu les traditionnelles philippiques contre les syndicats « **qui trahissent les intérêts du pays** » (« **let the country down** ») en empêchant tout « dégraissage » d'une main-d'œuvre excédentaire que le dirigeant conservateur Sir Keith Joseph chiffre à plusieurs millions...

Le fait que les travailleurs disposant d'un *emploi se serrent* ainsi les coudes, au détriment de la productivité, est-il la cause ou la conséquence de la crise ? N'y aurait-il pas acceptation de la mobilité si des emplois étaient disponibles en abondance ? « **Aujourd'hui, nous dit un enseignant, les gens préfèrent de beaucoup la certitude d'un revenu modeste à la promesse d'un hypothétique revenu plus élevé.** »

Ce souci de sécurité n'existe pas uniquement chez les fonctionnaires ou les ouvriers ; il est tout aussi répandu parmi les cadres supérieurs. Anthony Sampson, l'auteur de **Radioscopie de la Grande-Bretagne**, après avoir étudié de près les grandes sociétés britanniques et côtoyé leurs dirigeants, relève le même manque de mobilité : « **Avec la crise, les gens deviennent prisonniers de leur emploi. Ils perdent toute attitude dynamique et se replient frileusement sur eux-mêmes. Ainsi, pour des responsables de la Shell, dont le siège social est situé sur la rive sud de la Tamise à Londres, l'idée de déjeuner à l'extérieur de leur tour, de traverser un pont, est proprement aberrante. Pour soutenir le moral de leurs cadres, dont elles ne peuvent augmenter les salaires qu'en accord avec les normes gouvernementales et donc faiblement, certaines grandes entreprises leur assurent nourriture, boissons et services divers à des prix dérisoires. On paie 30 pence (2,70 F) un repas de quatre plats. Le bar est ouvert de 18 heures à 21 heures à des prix maison, et certains en usent libéralement avant de regagner** *leur domicile.* **Cela provoque même des difficultés dans certains ménages...** »

Exportation de capitaux et recul industriel



Le système se grippe : pour éviter d'investir, industriels et financiers s'abritent derrière les pratiques malthusiennes des syndicats qui, là où ils sont puissants, freinent la productivité. Une étude récente de la banque d'Angleterre montre que le taux de profit du capital investi en Grande-Bretagne a régulièrement diminué depuis douze ans, même en 1976 où les bénéfices ont été de 30 % supérieurs à ceux de l'année précédente. Alors, si les perspectives sont peu attrayantes à domicile, il reste la tentation — historiquement liée à l'Empire — du « grand large », de l'exportation des capitaux là où ils peuvent rapporter gros.

Lorsque, après l'avoir entendu fustiger le manque de sens national des syndicat, nous demandons à Sir Victor Raikes, président du Monday Club (l'un des laboratoires d'idées de la droite du parti conservateur) s'il n'y a pas non plus quelque chose d'immoral et d'antipatriotique à sacrifier la création d'emplois en Grande-Bretagne en vue d'un rendement accru du capital par des investissements à l'étranger, il nous *rétorque* : « **Non, les directions des entreprises ont une seule responsabilité à l'égard de leurs actionnaires, celle de dégager des dividendes** ».

De fait, jamais la Grande-Bretagne n'a autant investi hors de ses frontières : 1 874 millions de livres en 1976 (contre 1 094 en 1975, 1 575 en 1974, 1 621 en 1973 et 737 en 1972). Dans le même temps, seulement 753 millions de livres en provenance de l'étranger sont venus créer des emplois chez elle (contre 525 en 1975, 837 en 1974, 727 en 1973 et 404 en 1972). Le solde est donc largement déficitaire (7). *Le patronat* fait valoir que la majorité des sommes investies hors de la Grande-Bretagne sont empruntées à l'étranger et n'ont donc pas incidence sur la balance des paiements.

A travers cette liberté de circulation des capitaux et des marchandises, c'est tout le problème de la stratégie économique des prochaines années qui est posée, ce qui rappelle les options maintenant divergentes des partis signataires du programme commun de gouvernement de 1972 en France : accepter, oui ou non, toutes les implications d'une économie totalement ouverte sur l'extérieur ou, en d'autres termes, la division capitaliste internationale du travail...

La faiblesse des investissements est à l'origine du phénomène que les experts ont appelé la « désindustrialisation » de la Grande-Bretagne. M. Anthony Benn, l'actuel ministre de l'énergie, pouvait ainsi écrire en 1975 : « **La tendance à la contraction des industries de transformation britanniques, dont nous souffrons actuellement, a pris de l'ampleur au cours des quatre dernières années. Si cette tendance n'est pas enrayée, nous aurons fermé 15 % de notre capacité industrielle et près de deux millions de travailleurs de l'industrie auront perdu leur emploi entre 1970 et 1980. En cinq ans, de 1970 à 1974, les effectifs employés dans l'industrie ont baissé de 7 % alors qu'ils augmentent dans la plupart des pays qui sont nos concurrents** ». La proportion de la population active employée dans l'industrie est en effet passée de 36 à 32 % de 1968 à 1976 (alors qu'elle se maintenait aux environs de 40 % en Allemagne et de 28 % en France). Ces chiffres doivent être appréciés en tenant compte de l'extrême faiblesse du secteur agricole (2,7 % de la population active). La Grande-Bretagne est ainsi en train de développer un secteur tertiaire hypertrophié.

---

(1) Un des derniers exemples en est le livre de Howard Newby, *The Deferential Worker* (Allen Lane, Londres, 1977, 462 pages, 9 livres), qui traite des changements intervenus dans les relations des ouviers agricoles avec les propriétaires à partir d'une enquête effectuée dans le Suffolk.

(2) Michael Wynn Jones, *The People's Jubilee*, Eyre Methuen, Londres, 1977, 128 pages, 1,95 livre.

(3) Par exemple, le *Jubilee Anti Report*, Counter Information Services, 1977, 30 pages.

(4) C'est notamment le titre d'un opuscule de G.C. Allen, professeur d'économie politique à l'université de Londres et publié en 1976 par l'Institute of Economic Affairs.

(5) Le cours de la livre s'est maintenu, ces derniers mois, légèrement au-dessous de 9 F.

(6) 28 septembre et 5 octobre 1977.

(7) Chiffres publiés dans *Trad and Industry*, 5 août 1977.

Le « délestage » de main-d'œuvre ne s'est pas nécessairement accompagné d'une baisse de la production, et c'est pourquoi — même si les comparaisons avec l'étranger sont défavorables — la productivité est malgré tout en progrès. Cela n'a pas toutefois résolu la faiblesse structurelle de l'industrie britannique qui, selon une étude du National Economic Development Office, réside dans la médiocrité de la qualité, de la conception et de la performance de ses produits, dans l'incapacité d'innover au rythme de la demande interne et externe et donc dans l'extrême vulnérabilité aux importations.

L'exemple le plus caractéristique est celui de l'automobile. Actuellement, les automobiles importées représentent la moitié du total des ventes. Encore faut-il préciser qu'il s'agit là d'un pourcentage global : si les entreprises, pour leurs véhicules de fonction, choisissent d'« acheter britannique », les particuliers, eux, accordent leurs faveurs aux véhicules importés plus qu'aux productions locales. Il suffit, le dimanche matin, de se promener dans les banlieues résidentielles ou ouvrières pour voir, pavillon après pavillon, le maître de *maison occupé à laver des Renault*, Datsun, Volkswagen, Fiat, Volvo, Audi, Toyota, plutôt que les produits de la gamme de Ford, British Leyland ou Vauxhall. Les raisons : les délais de livraison, rarement tenus à cause des grèves incessantes qui agitent l'industrie automobile, et la piètre qualité des véhicules populaires. Le rédacteur en chef de la revue spécialisée Car le reconnaît franchement : « **Dans le segment inférieur du marché, la situation est désespérée. Nous *produisons des voitures dépassées* et de performances inférieures.** »

Même au cours de l'année de récession que fut 1975, le coefficient de pénétration des importations de produits manufacturés a encore augmenté, suivant en cela une tendance qui avait commencé en 1969. Dans le même temps, les exportations n'ont cessé de diminuer en pourcentage par rapport au total de celles des pays industrialisés : 50 % de 1964 à 1974. Les produits britanniques trouvent de moins en moins d'amateurs, tant dans leur propre pays qu'à l'extérieur.

Certes le pétrole et le gaz de la mer du Nord peuvent aider à masquer les conséquences de ce phénomène en matière d'échanges extérieurs, mais ils ne le régleront en rien. Selon les estimations du Trésor, d'ailleurs très prudentes, au milieu des 80 l'exploitation des gisements aura une incidence positive d'au moins 7,5 milliards de livres (à leur valeur de 1976) sur la balance des paiements. Vers cette époque — en adoptant les mêmes critères monétaires — la Grande-Bretagne devrait percevoir 3,5 milliards de livres par an de royalties et d'impôts divers, soit 17 % du montant de l'impôt sur le revenu de 1976. Toutefois ce pactole est déjà grevé *d'une lourde hypothèque puisque*, en 1986, la dette extérieure à rembourser s'élèvera à environ 10 milliards de livres... De toute manière, nul ne voit par quel mécanisme naturel les rentrées pétrolières pourraient, dans la logique économique actuelle, susciter la création d'emplois industriels, sauf dans les secteurs directement liés aux hydrocarbures et au gaz naturel, ce qui en représente fort peu (moins de 50 000 aujourd'hui pour toute l'Ecosse).

Déjà certains hommes politiques ne voient de salut que dans une reconversion de la Grande-Bretagne, qui cesserait d'être un « atelier » pour devenir le « centre de services » de la planète. Ainsi M. David Howell, député conservateur de Guildford, demande (8) la levée de tous les obstacles qui s'opposent au développement à l'étranger des services financiers de la City, du transport maritime, des assurances, des cabinets de consultants, de la construction, du tourisme, des télécommunications, de la publicité et des ventes de programmes de télévision qui assurent — avec les intérêts des capitaux investis à l'extérieur — les secondes rentrées « invisibles » du monde après celles des Etats-Unis. Pour lui, « **la solution n'est pas de tenter de recréer une capacité industrielle non compétitive, à une échelle qui appartient maintenant au passé, dans un effort frénétique en vue d'arrêter la montée du chômage** », mais « **de renforcer les succès déjà éclatants du secteur des services commerciaux de l'économie** ». Il convient donc « **de se féliciter, au lieu de s'en plaindre, de l'expansion des entreprises britanniques à l'étranger** ».

Le « créneau » à occuper dans le secteur des services à l'échelle mondiale est-il tel qu'il puisse légitimer l'abandon de l'industrialisation ? En matière de tourisme ou de transport maritime et aérien, la capacité d'expansion est réelle mais limitée. Grâce à ses activités bancaires extérieures, la City a certes multiplié par 7 en dix ans (1965-1975) sa contribution positive à la balance des paiements, mais, avec 700 millions de livres en 1975 (9), ces rentrées ne représentent que 10 % du total des exportations de services et moins de 5 % du total des exportations de produits manufacturés. Qui pourrait donc sérieusement croire, même en faisant preuve d'une énorme dose d'optimisme, que le développement des services puisse conduire au plein emploi ?

Économie de siège et virage à droite



Les gouvernements britanniques des années à venir vont se trouver devant une alternative dont les contours implacables se précisent déjà nettement : le premier terme est le maintien d'une économie ouverte à l'environnement capitaliste international et donc à une concurrence féroce, qui peut sans doute donner de bons résultats dans le secteur financier, mais qui va encore aggraver le déséquilibre structurel du secteur industriel, bloquer la croissance et exaspérer le chômage. Les experts du Cambridge Economic Policy Group ont calculé qu'un taux annuel de croissance de 5,5 % serait nécessaire de 1978 à 1985 pour ramener pendant cette période le nombre de demandeurs d'emploi de 1 600 000 à 800 000 (10). Au rythme actuel, on se trouverait en 1981, alors même que la Grande-Bretagne serait indépendante énergétiquement, en présence de deux millions de chômeurs. Le second terme, qui a la faveur de la gauche travailliste et des syndicats, se caractériserait par une restriction sélective des importations, le contrôle des sorties de capitaux, une augmentation de la demande interne par l'injection massive d'argent public dans l'industrie, la nationalisation des secteurs-clés. Cette solution implique un repli au moins partiel de la Grande-Bretagne sur elle-même et est difficilement compatible avec la logique de la C.E.E. Elle peut permettre de résorber une large partie du chômage mais reste tributaire d'au moins deux inconnues : les réactions ou représailles de l'étranger, et le maintien de mentalités et pratiques antiproductivistes maintenant solidement installées.

Tout indique que, pour M. Callaghan et plus encore pour M. Healey, chancelier de l'Echiquier, ce second terme est totalement exclu. Leurs critères d'appréciation en matière économique ne diffèrent guère de ceux du grand capital industriel et financier, les indicateurs pertinents étant fondamentalement pour eux le taux d'inflation, la situation de la balance des paiements et la tenue de la livre. A cet égard, l'automne a été bon pour le gouvernement travailliste : les réserves de change sont passées de moins de 4,1 milliards de dollars en décembre 1976 à 20,6 milliards en décembre 1977, la balance des paiements courants est excédentaire de 59 millions de livres en 1977 et les capitaux flottants étrangers affluent sur la place de Londres.

Le 31 octobre dernier, la Banque d'Angleterre a même cessé ses interventions visant à maintenir la valeur du sterling par rapport au dollar, la parité recherchée étant maintenant celle du « panier » de devises de ses principaux partenaires commerciaux. En même temps, le taux d'inflation, qui avait atteint 27 % il y a deux ans, se situe aux alentours de 12 % pour l'ensemble de 1977. M. Healey a certes bien mérité le satisfecit que lui a décerné le directeur général du F.M.I., M. Johannes Witteveen, qui a qualifié de « **véritablement surprenants** » les succès enregistrés. Aussi bien en matière de réduction des dépenses publiques que de compression des salaires, le chancelier avait effectivement bien suivi les instructions du Fonds, qui lui avait consenti, moins d'un an auparavant, un prêt de 3,9 milliards de livres.

Si c'est à l'aune de la satisfaction des besoins sociaux que l'on mesure le succès de sa politique, le gouvernement travailliste n'a cette fois guère lieu de pavoiser : l'augmentation du P.N.B. pour 1977 n'atteindra pas 1 %, les revenus réels ont baissé de 2,5 % en un an et le nombre de demandeurs d'emploi dépasse le million et demi. Le chômage devient une *donnée permanente* et acceptée du paysage social britannique. Cette situation est-elle longtemps tenable ? Paul Barker, rédacteur en chef de **New Society**, fait une analyse rassurante : « **Certaines études ont montré que, dans un grand nombre de cas, le chômage n'est pas chronique et apparaît donc plus tolérable. En fait, il est difficile de voir physiquement des chômeurs. La crise existe, mais pas beaucoup plus qu'auparavant. Ce qui me frappe, c'est la rapidité avec laquelle les gens ont accepté que la période des vaches grasses était terminée. Il ne faut pas oublier cette caractéristique britannique qu'est l'aptitude à s'en tirer vaille que vaille** (getting through it). »

Malgré tout, une sourde inquiétude perce, en particulier à droite. L'économie de marché ne va-t-elle pas perdre de son attrait au profit d'une « économie de siège » que M. Anthony Benn et la gauche travailliste, attendant le moment propice, se prépareraient d'ores et déjà à instaurer ?

Le sentiment masochiste d'une dérive inéluctable vers un système « collectiviste » nourrit une véritable littérature de l'apocalypse qui, depuis quelques années, remplit librairies et *colonnes des journaux*. La *grande grève* des mineurs de l'hiver 1973, qui entraîna la perte du cabinet conservateur de M. Heath lors des élections législatives de février 1974, après l'intermède surréaliste de la semaine de trois jours, a constitué un signal d'alarme pour une partie de l'opinion. Cette démonstration de la puissance des syndicats et de la fragilité des gouvernements, tout en ne modifiant rien dans la distribution du pouvoir économique (puisque au contraire MM. Wilson et Callaghan ont présidé à une diminution du niveau de vie réel des salariés), a fortement ébranlé une importante fraction des classes moyennes et de l'intelligentsia libérale. Le pire n'est peut-être pas arrivé, mais qui sait si la prochaine fois... Une grande peur faite d'un sentiment d'impuissance engendrant parfois des réactions agressives de révolte ronge visiblement des secteurs entiers d'une bourgeoisie écorchée qui en perd son flegme proverbial.

L'épouvantail anarchiste

AU centre de la démonologie à la mode : les syndicats et le parti travailliste, minés par la subversion marxiste, communiste ou trotskiste selon les auteurs. Il en résulte un vigoureux coup de barre à droite, particulièrement perceptible *chez les élites autrefois sceptiques* et *tolérantes*. On a ainsi assisté à des défections spectaculaires au sein du parti travailliste : M. Prentice, ancien ministre, a rejoint les conservateurs ; M. Woodrow Wyatt, *ancien parlementaire, croit* que le parti qu'il a quitté et les syndicats sont vulnérables à un coup de force de gauche et, dans un ouvrage qu'il vient de publier (11), voit déjà la Grande-Bretagne aux portes de la démocratie populaire du type est-européen. En conséquence, « **il ne sera pas désirable de voter travailliste pendant au moins les dix prochaines années. Le parti devra être maintenu à l'écart du pouvoir jusqu'à ce qu'il ait été purgé de ses marxistes, trotskistes et communistes infiltrés** ». M. Paul Johnson, qui fut longtemps rédacteur en chef de l'hebdomadaire de gauche **New Statesman**, découvre sur le tard les mérites de la bourgeoisie (12) : « **La santé de la classe moyenne est probablement le meilleur indice de la santé de la société tout entière** », écrit-il non sans avoir précisé auparavant que « **l'essence de la démocratie ne se résume pas « à un homme-une voix », principe qui n'a pas nécessairement grand-chose à voir avec la liberté individuelle ou le contrôle démocratique. L'exaltation de la règle de la majorité, sur la base du suffrage universel, est la plus éclatante supercherie politique du vingtième siècle** ».

Lord Chalfont, ancien ministre travailliste, aujourd'hui chroniqueur au **Times**, concède que « **nous ne saurions nous permettre le luxe de dire que la révolution ne peut pas arriver ici** (13) ». Pour Anthony Burgess, le mal est déjà fait. L'auteur d'**Orange mécanique** décrit (14) un **Tucland** (Syndicatville) qui ressemble au **1984** de George Orwell et s'interroge : « **Ce que je ne peux pas encore apercevoir clairement, c'est jusqu'à quand la farce hypocrite de la démocratie parlementaire pourra continuer en Grande-Bretagne, face à un syndicalisme révolutionnaire qui exige des droits spéciaux et une justice partiale** ». Sa conclusion est sans appel : « **L'histoire britannique a déjà pris fin** ».

Un nouvel épouvantail a surgi en 1977 : le phénomène « punk », symptôme parmi d'autres de l'absence d'espoir de toute une jeunesse promise au chômage, et qui symbolise pour beaucoup *une régression* vers *une sorte de barbarie*. Le groupe des « Sex Pistols » précédé, partout où il va, d'une réputation de violence et de grossièreté sans précédent dans le monde pourtant blasé du « *rock* », ne se gêne effectivement pas pour « chanter » l'anarchie dans le Royaume-Uni :

> **« Je suis l'Antéchrist,**
> **» Je suis anarchiste.**
> **» Je sais pas ce que je veux**
> **» Mais je sais comment y arriver**
> **» Je veux détruire. »**

Le dénominateur commun de cette peur du futur est la nostalgie d'une liberté individuelle en voie de disparition sous les coups de boutoir des syndicats, de la bureaucratie ou de jeunes sans foi ni loi.

Curieusement, le pouvoir de l'argent, lui, sort totalement de la critique. A un niveau plus théorique, ces aspirations se retrouvent dans un retour aux sources du libéralisme économique du dix-neuvième siècle. Mettant allègrement entre parenthèses un siècle de capitalisme d'Etat et de concentration industrielle, feignant d'ignorer qu'aujourd'hui les cent plus grandes entreprises britanniques contrôlent 50 % de la production industrielle (contre 20 % en 1950), un groupe de pression très actif, et qui tend à asseoir son hégémonie dans la littérature économique et politique, voit dans le retour strict aux lois du marché la solution à tous les problèmes. Cette « nouvelle droite », comme on l'appelle maintenant, a ses prophètes : à l'étranger, M. Milton Friedman et M. F. Hayek, et en Grande-Bretagne Sir Keith Joseph et des économistes comme MM. Samuel Brittan, Ralph Harris, D.-R. Myddleton, Patrick Cosgrave et surtout, dernièrement, MM. *R. Bacon* et *W. Eltis, co-auteurs* de plusieurs articles et d'un livre (15) fréquemment cités.

Les «nouveaux économistes»

CES « nouveaux économistes », pendants britanniques des « nouveaux philosophes » français, inspirent un certain nombre de cercles parfois situés en marge du parti conservateur mais dont l'influence s'étend bien au-delà. Le plus important par ses publications est l'Institute of Economic Affairs. Son directeur, M. Arthur Seldon, sans doute en guise de bienvenue, nous fait d'abord un hommage appuyé de M. Jacques Rueff avant de se situer politiquement : « **On pensait que nous étions à droite. En fait, nous sommes des non-conformistes radicaux. Nous remettons en cause une politique de consensus, comme celle de l'augmentation des dépenses publiques, qui a aussi été celle des conservateurs. Notre idée centrale, c'est celle d'une société de concurrence où l'on laisse les mécanismes de formation des prix jouer librement** ».

M. Seldon se lance ensuite dans une critique de la politique des revenus, de la toute-puissance des syndicats, et dans un vif éloge de la liberté d'entreprise dont, selon lui, les conservateurs n'ont pas été de meilleurs défenseurs que les *travaillistes. Un mot revient sans cesse*, le marché : « **Les forces du marché, ce sont les gens. Ce ne sont pas des démons que l'on peut impunément tenir en respect. Aucune force sur terre ne peut empêcher le chômage. Il faudrait pour cela empêcher le changement. La solution, c'est d'aider les gens à s'adapter et non pas d'arrêter le progrès par souci de sécurité** ».

Aims for Freedom and Enterprise (Objectifs *pour la liberté et l'entreprise)* est une *organisation* de relations publiques du patronat, indépendante de la C.B.I. mais financée par certains de ses membres. Son directeur, M. Michael Ivens, poète à ses heures, est un bretteur passionné qui aime en découdre avec la gauche et en particulier avec M. Benn à qui il a d'ailleurs intenté un procès. « **Les entreprises préfèrent que nous parlions en leur nom pour ne pas être identifiées et susciter la colère de l'Etat — qui leur prête de l'argent — et des syndicats** »,

Aims se manifeste par la publication d'énormes placards dans la presse, critiquant les nationalisations et vantant l'économie de marché : « **On ne peut pas séparer la liberté d'entreprendre des autres libertés, aussi avons-nous élargi notre programme pour en faire une idéologie politico-culturelle. Nous ne soutenons donc pas seulement l'économie de marché parce qu'elle fait preuve d'une efficacité supérieure. Au cours de ces trois ou quatre dernières années, j'ai noté un changement important : nos positions sont de plus en plus acceptées. Mme Thatcher et Sir Keith Joseph se sont rapprochés de nous. Dans les universités, nous avons converti les keynésiens et engagé le combat contre les marxistes** ». Visiblement, Aims ne manque pas de moyens et ne s'embarrasse guère de nuances pour tenter de déconsidérer ses adversaires en faisant appel à un anticommunisme fort simple mais qui, à l'occasion, n'est pas dénué d'humour.

L'activisme en complet veston



L'organisation qui a actuellement *le* vent en poupe est la National Association for Freedom (N.A.F.F.). Il ne se passe pas de jour que la presse ne fasse état de ses activités. Elle *abandonne la théorie* à l'Institute of Economic Affairs, dont elle propage les thèses, et se consacre à l'action sur le terrain. Après vérification de notre identité, un de ses responsables nous reçoit à son quartier général de Londres, qui ressemble à une forteresse assiégée : « **Vous comprenez, deux de nos dirigeants ont été assassinés en Irlande du Nord et nous avons eu des vitres cassées par des voyous** ». A l'intérieur, des jeunes gens, dont les manières et la mise dénotent l'appartenance à la bonne bourgeoisie, s'affairent autour des téléphones et des ronéos. Les activités de la N.A.F.F., fondée en 1975 et qui revendique plus de 35 000 membres : des réunions publiques, le soutien juridique aux employés licenciés pour refus d'appartenir au syndicat qui a imposé le monopole de l'embauche (**closed shop**) dans son entreprise, la diffusion d'un bimensuel, **The Free Nation**.

Ces derniers mois, la N.A.F.F. a trouvé son héros : un petit patron de combat, M. George Ward, sorte de Gérard Furnon britannique, qui *a résisté victorieusement* à toutes les pressions du mouvement ouvrier — et elles furent nombreuses — visant à *l'obliger* à réintégrer le personnel qu'il avait licencié de son entreprise, la Grunwick. La droite, extasiée, découvre en George Ward un « **bouffeur de syndicats** » comme elle n'aurait jamais osé en imaginer. Ainsi dans son livre au titre révélateur, **Fort Grunwick** (16), sorti il y a quelques semaines, il considère que réintégrer les employés licenciés constituerait ni plus ni moins qu'une réédition de... Munich.

La direction du parti conservateur, et notamment le ministre « fantôme » de l'emploi, M. James Prior, soucieux de ne pas s'aliéner la Confédération des syndicats (le TUC), ont pris leurs distances à l'égard de Grunwick, tout en souhaitant secrètement la victoire de M. Ward que, pour leur part, les députés de base appuient, eux, sans discrétion. La N.A.F.F. a réalisé à Grunwick, l'été dernier, une opération réglée militairement et qui a permis à plusieurs dizaines de volontaires, convoqués au dernier moment dans le plus grand secret, de trier en une nuit tout le courrier de l'entreprise et de le poster aux quatre coins de Londres, déjouant ainsi le boycottage des employés de la poste locale. Cette « Operation Pony Express » a été acclamée par la presse de droite comme « **ce qui s'est fait de mieux depuis Entebbe** ». Elle a, en tout cas, donné à la N.A.F.F. une audience nationale. Cet activisme en complet veston, qui libère des frustrations longtemps contenues, fait chaque jour de nouveaux émules. Il se développe une ambiance d'émulation où des néophytes de la politique découvrent avec délectation qu'ils peuvent à la fois pilonner la gauche et utiliser ses modes d'action.

Cette contre-offensive se manifeste aussi dans les domaines éducatif et culturel. A un moment où les dogmes égalitaires ou modernistes de la gauche en matière d'éducation sont remis en cause par le scepticisme qu'engendrent les nouvelles méthodes d'enseignement, la multiplication des **comprehensive schools** (que l'on peut comparer à nos C.E.S.) et l'expansion universitaire, les doctrines élitistes et sélectionnistes regagnent du terrain. Elles ont été propagées (sans grand succès au début) dans des recueils d'essais intitulés ***Black Papers*** dont cinq sont sortis depuis 1969.

Les « Black Paperites » exigent le retour à la notion de niveau et à la sélection dans l'enseignement et s'en prennent avec violence au laxisme ambiant. L'un des plus connus d'entre eux est le romancier Kingsley Amis, autrefois partisan des travaillistes mais qui a voté pour la première fois conservateur en 1970. Les « Black Paperites » sont-ils donc des réactionnaires ? « **Mon ami le poète Robert Conquest a formulé une loi que j'appelle la loi Conquest : chacun est réactionnaire sur ce qu'il connaît. Quand j'étais professeur d'université au pays de Galles, j'ai assisté à un abaissement considérable du niveau. Il fallait recevoir aux examens des gens qui n'avaient aucune orthographe. Même chez les imprimeurs, rien ne va plus. Personne ne veut plus être correcteur d'épreuves. Il faut recruter des gens de seconde catégorie. C'est comme le secrétariat de rédaction : si vous êtes capable de le faire, vous essayez de l'éviter** ». Alors vous livrez une bataille perdue d'avance ? lui demandons-nous. « **Oui, je suis pessimiste. Ce que l'on peut espérer de mieux des conservateurs, c'est simplement qu'ils ralentissent le rythme de notre déclin** ».

Dans l'Université, on assiste à une polarisation chaque jour plus marquée. Ce qui frappe, c'est à la fois la progression des idées marxistes dans les sciences humaines et sociales et la vive réaction qu'elle suscite. Un petit livre récent du professeur Julius Gould (17) a révélé une tendance nouvelle et inquiétante : la chasse aux sorcières.

(Lire la suite page 38.)

(8) *The Times*, 13 septembre 1977.

(9) Le chiffre pour 1976 est de presque 950 millions de livres. Avec le secteur des assurances, on atteint 1 545 millions de livres (contre 1 179 en 1975), soit une augmentation de 31 %.

(10) *Economic Policy Review*, mars 1977, n° 3, p. 10.

(11) *What's Left of the Labour Party*, Sidgwick and Jackson, Londres, 1977.

(12) *Enemies of Society*, Weidenfeld and Nicolson, Londres, 1977.

(13) *The Times*, 22 août 1977.

(14) *New Society*, 17 novembre 1977.

(15) *Britain's Economic Problem : Too Few Producers*, Macmillan, Londres, 1976.

(16) *Fort Grunwick*, Temple Smith, Londres, 1977.

(17) *The Attack on Higher Education : Marxist and Radical Penetration*, Institute for the Study of Conflict, Londres, 1977.

(Suite de la page 37.)

Dénonçant la « **pénétration marxiste** » dans les programmes et le choix des enseignants des universités, tout comme dans l'édition (les livres de poche Penguin étant spécialement visés), M. Gould complète sa critique par une annexe où figurent les noms d'universitaires qui, selon lui, participent à cette entreprise de « ***désarmement culturel*** ». Quand on sait que, pour 54 pages, ce document coûte 5 livres, on peut penser qu'il n'est guère destiné aux enseignants et étudiants mais bien davantage aux autorités chargées du recrutement et de la promotion qui trouveront là une « liste noire » bien pratique.

Du bon usage de l'expérimentation sociale

L'INDENIABLE virage à droite des formateurs et médiateurs d'opinion s'est-il traduit dans le public ? Rien ne l'indique jusqu'à présent. On dirait plutôt que, du tintamarre orchestré contre le « ***big government*** » et le « ***big brother*** » des syndicats (et jamais bien entendu contre la « **big business** »), le public ait surtout retenu la réaffirmation des droits de l'individu et notamment le droit au libre choix dans tous les domaines. D'où une réaction anti-organisationnelle et anti-bureaucratique où sensibilités de droite et de gauche peuvent se retrouver et qui se manifeste dans le renouveau de la vie associative.

Le « mouvement volontaire » n'est certes pas une chose nouvelle en Grande-Bretagne. Né au dix-neuvième siècle sous l'influence des Eglises, il a longtemps servi d'exutoire à la bonne conscience d'une bourgeoisie moralement choquée par les conséquences sociales d'une industrialisation dont elle était la protagoniste et la bénéficiaire. Les goulags de l'âge d'or du capitalisme qu'étaient les mines et les manufactures, où les enfants travaillaient dix ou douze heures par jour, avait suscité des générations de philanthropes ou de dames patronnesses animés des meilleures intentions pour pallier les carences d'un Etat voué au « laisser faire ».

Cette tradition profondément ancrée de travail volontaire n'a nullement été freinée par le développement d'un Etat-providence, censé prendre en charge l'individu depuis le berceau jusqu'au tombeau, mais qui a suscité davantage de besoins nouveaux qu'il n'en a satisfait d'anciens. Le **self-help** (aide-toi...) conservateur qui, en fait, nie les responsabilités de la société pour les faire intérioriser par chaque individu, est allé à la rencontre des aspirations, nées vers la fin des années 1960, à la « démocratie de participation » et à « l'auto-prise en charge » qui, elles, sont des réactions à la lourdeur ou à la sclérose des structures étatiques.

Les associations de résidents, de locataires, de squatters, de parents, de protection des sites, d'aide aux délinquants, aux handicapés, etc., qui ont surgi par milliers au cours de ces dernières années se sont développées moins contre un Etat — aux structures de toute manière très décentralisées — que dans sa mouvance. La volonté d'« expérimentation sociale » à la base semble dans bien des cas être la manière la plus économique de régler des problèmes dont l'autorité statutaire ne sait pas comment se dépêtrer. Ainsi nous avons pu assister à Wester-Hailes, quartier nouveau d'Edimbourg où vivent quatorze mille personnes, à une réunion de locataires qui prennent eux-mêmes en charge la construction d'une aire de jeux et d'un parking que les services municipaux d'urbanisme avaient tout simplement oublié de prévoir. La ville a accordé une subvention de 2 500 livres dont elle ne contrôlera l'utilisation qu'a **posteriori**. A partir de ce moment-là c'est à l'intérieur de l'association que seront transférés les conflits...

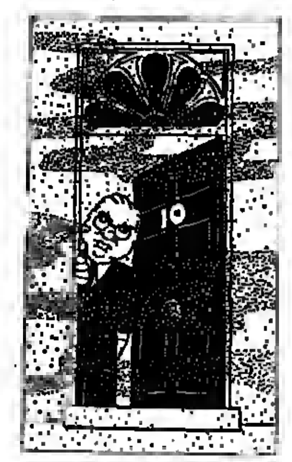
« **Des Wester Hailes, il y en a à tous les niveaux de la société britannique,** nous dit Paul Barker **: la B.B.C., le Conseil des arts, la Commission pour l'égalité raciale, le Comité pour les *subventions* aux universités, sont autant d'organismes intermédiaires auxquels on donne de l'argent qu'ils utilisent comme bon leur semble. Il y a là une sorte de conspiration de l'hypocrisie. Le gouvernement accepte de ne pas exercer trop visiblement un pouvoir qu'il détient réellement, pourvu que ces organisations ne fassent pas chavirer la barque. Il y a là des passerelles sociales qui expliquent le calme relatif de la société britannique** ».

La crise financière que connaissent les collectivités publiques encourage ce type de glissement de fonctions dont la signification politique est ambiguë, car, au travers de la mise en œuvre d'énergies individuelles désintéressées désireuses de prendre leur part à la vie locale et civique, il permet au gouvernement *de se faire tout petit* et de diluer ses responsabilités. Ce type d'« expérimentation sociale » apparaît dans bien des cas non pas comme un facteur de prise de conscience mais *comme un substitut de* l'activité politique. C'est pourquoi l'idéologie du **self-help** figure en bonne place dans la doctrine conservatrice.

M. William Whitelaw, ministre « fantôme » de l'intérieur, raconte ainsi ses impressions après avoir visité des centres de prévention pour jeunes immigrants : « **J'ai été très impressionné de découvrir des travailleurs volontaires, blancs ou de couleur, s'efforçant courageusement de tirer le meilleur parti de leurs maigres ressources : une petite maison, un moteur de voiture ou deux par exemple. Leur plus grande ressource était bien sûr leur dévouement à leur tâche d'animation de *foyers, ateliers, salles de classe. Ils étaient* décidés à travailler vingt heures par jour si nécessaire, pour empêcher les adolescents de retomber dans le désespoir ou l'indifférence** ». On ne saurait mieux définir la finalité d'organisations bénévoles encouragées à consacrer leurs énergies aux laissés-pour-compte d'une politique de « dégraissage » des services publics qui, elle, procède de froids calculs de rentabilité capitaliste.

L'aspiration à la participation démocratique s'est faite en marge des grands partis politiques, voire à leurs dépens. En tant qu'organisations, ils se vident de leurs membres réellement actifs, bien que, sur le papier, des effectifs abondants puissent être avancés. Ils se transforment de plus en plus en simples machines électorales sur le modèle américain, la « vie » politique se résumant au monologue des dirigeants en direction de la base par le canal des mass media. L'introduction du référendum en 1975, pour trancher définitivement sur l'adhésion à la C.E.E., va de toute évidence dans ce sens. L'idée est reprise par les projets de lois de dévolution des pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles, où le vote des députés devra être ratifié par une consultation populaire. Mme Thatcher a même retenu cette procédure pour mettre fin aux conflits sociaux les plus graves, en espérant que l'opinion publique se tournerait contre les grévistes.

Myopie politique et pilotage à vue



Cette fois encore, que les élections aient lieu au printemps ou à l'automne 1978, on ne voit pas très bien quels thèmes proposés par le gouvernement Callaghan pourraient galvaniser les électeurs. Face aux mutations profondes que connaît la Grande-Bretagne, le parti travailliste, en tant que tel, n'a pas vraiment d'opinion, se bornant à parer au plus pressé pour se maintenir au pouvoir. Le pacte avec les libéraux a été une simple opération politicienne, l'addition de deux craintes de retourner devant les électeurs.

M. Callaghan, qui se défie avant tout des idées, symbolise bien ce pilotage à vue auquel se résume la direction du pays. « **A Westminster, l'horizon de pensée ne dépasse pas la date des *élections,*** nous dit M. Dafydd Elis Thomas, député du Plaid Cymru (parti nationaliste gallois). **Tenez, par exemple, la nuit où le premier projet de loi sur la dévolution fut rejeté en février 1977, nous demandâmes *à voir le premier ministre*. A notre grande surprise, il nous reçut immédiatement en présence de Michael Foot. Il s'assit dans un fauteuil et se tourna vers nous : « Allons, les gars, qu'allons-nous faire maintenant ? » Il apparut qu'il n'avait aucune solution de rechange prévue à l'avance** ».

La myopie théorique de la majorité de la classe politique britannique, qui n'a pas su mobiliser et structurer des ressources intellectuelles qui pourtant ne manquent pas plus en Grande-Bretagne qu'ailleurs, à la manière des partis de gauche français ou des fondations américaines, préoccupe certains responsables. Ainsi M. Dahrendorf, directeur (de nationalité allemande) de la London School of Economics, recommande de créer à Londres une institution du type Brookings, où se retrouveraient universitaires, hommes d'affaires, hommes politiques et qui serait chargée de formuler, sur le modèle d'outre-Atlantique, les idées du consensus.

A cet égard, le gouvernement de M. Callaghan n'est-il pas, en fait, de par sa politique, un véritable gouvernement d'union nationale travailliste-conservateur ? Un journaliste connu du **Financial Times**, M. Joe Rogaly, exprime ainsi la séduction qu'exerce l'équipe dirigeante actuelle sur les milieux financiers de la City : « **Je ne vois, en cherchant bien, aucune raison pour laquelle qui que ce soit envisagerait de voter conservateur aux prochaines élections. Si l'on en juge par ce que les tories ont à offrir, nous sommes déjà dotés d'un aussi bon gouvernement conservateur que celui que nous serions susceptibles d'avoir (18).** »

Ce que les travaillistes présentent ainsi sur un plateau au grand capital, c'est la paix sociale, l'acceptation par l'instance dirigeante du mouvement ouvrier (le TUC) d'une police des salaires qui dure depuis 1974 et qui se caractérise actuellement par la fixation d'un plafond de 10 % pour les hausses de rémunération et d'un délai de douze mois entre deux négociations salariales. La presse conservatrice n'est d'ailleurs pas insensible à cette attitude. Ainsi, le **Sunday Times** a récemment félicité les syndicats « **pour s'être magnifiquement comportés en persuadant leurs adhérents d'*accepter pacifiquement la réduction* de leurs revenus réels, provoquée par la politique anti-inflation** ».

« **Historiquement,** nous dit M. Stuart Holland, *l'un des économistes les plus en vue du parti* travailliste, **la classe ouvrière britannique n'a jamais cherché à gouverner, elle a simplement voulu avoir un rôle** ». Face aux syndicats, M. Callaghan se pose comme leur meilleur soutien. N'est-il pas d'ailleurs issu de leurs rangs ? Face à l'opinion de droite, il constitue en même temps le meilleur barrage contre les « excès » qu'on leur prête. Son comportement inflexible face aux mineurs et aux pompiers en a apporté la preuve. La gauche travailliste, puissante dans les structures du parti mais minoritaire au sein du groupe parlementaire, est paralysée par sa participation au gouvernement et par l'éventualité d'élections qui incitent à resserrer les rangs. Elle dispose d'un leader incontesté et ambitieux, M. Benn, « **force progressiste majeure** » pour M. Holland et qui ne doute pas que l'approfondissement inéluctable de la crise, avec l'impasse économique et sociale à laquelle elle conduira, rendront nécessaire le recours à une démarche réellement socialiste.

Poussée de l'extrême droite

DANS un paysage politique caractérisé par le scepticisme, la résignation et l'absence de toute perspective en provenance des grands partis, seules deux forces sont confiantes en elles-mêmes et bousculent allégrement les schémas classiques : les partis nationalistes et le National Front (N.F.) que, dans une émission télévisée récente, le parti travailliste vient de désigner comme l'ennemi n° 1, en l'assimilant au nazisme. C'est ce groupement que visait récemment Mme Shirley Williams, ministre de l'éducation, en s'adressant au congrès de l'Union nationale des étudiants : « **Ce serait folie pure que de fermer les yeux sur l'activité des groupes racistes qui s'efforcent d'influencer les jeunes, en particulier à l'école** ».

Raciste n'est certainement pas une injure pour les membres du National Front, qui a fait du rapatriement des familles d'immigrants — y compris ceux de leurs membres nés en Grande-Bretagne — son cheval de bataille. Non sans succès d'ailleurs puisque, dans certaines élections locales, le National Front a dépassé les libéraux pour s'affirmer comme troisième formation politique. En nous recevant dans le pavillon de banlieue qui sert de siège à son parti, M. Richard Verrall veut visiblement témoigner de sa respectabilité. Vêtu comme un jeune cadre de la City, il nous montre le paquet de lettres déposées ce matin-là par le facteur. Il y en a bien deux cents. « **Des demandes d'adhésion. Nous nous renforçons tous les jours. Nous allons vers les vingt mille membres** ».

Nous tendant obligeamment un cendrier marron, représentant un visage aux traits négroïdes dont le rictus accueille mégots et cendres, M. Verral nous demande avec le sourire : « **Qu'est-ce que vous dites de ça ?** » avant d'ajouter : « **La majorité des gens qui viennent vers nous, ou qui votent pour nous, le font en raison de notre position sur l'immigration, mais ce n'est pas le seul motif. Nous avons aussi un programme économique cohérent où nous nous opposons à la droite réactionnaire qui ne songe qu'à investir à l'étranger** ».

Les dirigeants du National Front n'ont pas tous le style rassurant de M. Verrall. Le chef du parti, M. John Tyndall, qui cherche vraiment à faire oublier le passé pas si lointain où il arborait des oripeaux nazis et célébrait chaque année l'anniversaire de la naissance de Hitler, a lui-même analysé l'appel à l'irrationnel sur lequel repose largement la « philosophie » du Front : « **Les gens ont été gagnés à *notre* mouvement (...) par un pouvoir, relevant de la mystique et de l'émotion, qui est en chacun de nous et nous pousse *à l'obéissance*, par un appel aux forces du caractère humain qui défient l'*analyse rationnelle* (...) Je pense que nos grands défilés, avec accompagnement de tambours, de drapeaux et de bannières, produisant un effet hypnotique sur le public et sur nos partisans dont ils renforcent la fidélité et entretiennent l'enthousiasme.** »

Le N.F. obtient ses meilleurs résultats dans les banlieues pauvres et les centres-villes les plus délabrés où la population, souvent au contact des immigrants, n'a à sa disposition que les plus mauvais logements, les plus mauvaises écoles et les plus mauvais équipements hospitaliers. C'est donc avant tout aux travaillistes que le N.F. prend des voix et des militants

Le Front est-il une menace sérieuse pour la démocratie ? Sa poussée est indiscutable, et l'intervention publique du parti travailliste à la télévision pour le dénoncer risque de lui faire une publicité nationale (entraînant tôt ou tard l'octroi d'un droit de réponse) qu'il n'avait pas encore réussi à obtenir. La réduction des dépenses publiques, notamment en matière sociale, produira ses effets les plus aigus sur les secteurs les plus défavorisés, ceux-là mêmes où le N.F. recrute le plus facilement en désignant les boucs émissaires des difficultés du pays : les immigrants. A cet égard, il dispose de sympathies au sein de la police, comme le reconnaît le président de la Commission pour l'égalité raciale, M. David Lane, ancien ministre conservateur .

« ***Dans certains quartiers, le harcèlement des jeunes immigrés par la police est la source de frictions réelles. Certaines situations ont provoqué des escalades... Rompre cet antagonisme constituera la tâche la plus importante de la police londonienne dans les deux ou trois ans à venir. La volonté existe au niveau supérieur. Le problème est de la faire descendre à la base*** ».

M. Tyndall a confirmé la nature de ce danger lorsqu'il a répondu à un journaliste : « **Nos adversaires au sein de *l'establishment* seraient tout à fait effrayés s'ils savaient quel soutien nous avons au sein de la police** », propos que nous confirme M. Verrall : « **Dans la « Special Branch » (19), des gens attendent que nous ayons plus de poids politique pour être enfin en mesure d'appliquer la loi et de poursuivre les organisations de gauche.** »

Du côté du nationalisme écossais

QUEL que soit l'impact du National Front, il n'a pas devant lui les perspectives immédiates que va ouvrir aux nationalistes écossais et gallois le vote *probable* par les *Communes* des projets de loi de dévolution. En Ecosse, la découverte du pétrole a donné au Scottish National Party (S.N.P.) le deuxième souffle qui lui a permis de *décoller réellement* après ses premiers succès électoraux à la fin des années 1960. Les travaillistes écossais (disposant de quarante et un sièges sur soixante et onze) se sentent menacés dans ce qui avait toujours été un de leurs bastions : le S.N.P., lors des dernières élections, a recueilli 30 % des voix et obtenu onze sièges, mais, avec l'actuel scrutin uninominal majoritaire à un tour, il suffirait d'un faible déplacement de voix pour qu'il s'adjuge la majorité de la représentation écossaise. Il n'y a pas d'autres raisons, disent les cyniques, à la hâte du gouvernement Callaghan à faire voter d'urgence le « Scottish bill ».

Au *quartier général du parti travailliste* écossais, à Glasgow, sous un portrait de Keir Hardie, nous demandons à quelques cadres comment ils envisagent l'avenir. M. Dennis Kanavan, député sortant, *ne croit pas à un* raz *de* marée du S.N.P. : « **Ses succès viennent de la déception à l'égard des deux grands partis. Avant, les gens déçus s'abstenaient. Aujourd'hui, ils votent S.N.P... Ce parti n'a pas de philosophie cohérente. Il pratique l'opportunisme. Dans les collectivités locales qu'il contrôle, ses élus sont victimes d'un phénomène de rejet. Ils ont actuellement atteint le sommet de leur ascension. Aux prochaines élections, nous allons faire comprendre que, voter pour eux, ce n'est pas seulement émettre une protestation, mais se prononcer pour la rupture avec le reste du pays, ce dont la majorité des Ecossais ne veulent pas.** »

M. Gordon Brown, futur candidat travailliste à Edimbourg, reproche au S.N.P. sa démagogie : « **Il rend les gens plus matérialistes et plus égoïstes. Il suscite des espérences qu'aucun système n'aura la capacité de satisfaire.** » Mais il admet : « **Le S.N.P. a su, beaucoup mieux que nous, incarner l'esprit national de l'Ecosse.** » Un des résultats non négligeables de la percée du S.N.P. aura en tout cas été le rajeunissement des cadres travaillistes : les caciques inamovibles ont senti le vent du boulet et ont souvent dû céder la place à plus brillant et plus *dynamique qu'eux.*

Le S.N.P. a eu le mérite historique de faire de la « question écossaise » un dossier auquel tout gouvernement se trouvera désormais confronté. *M. Stephen Maxwell, conseiller régional* de ce parti et futur candidat aux élections législatives, n'est pas loin de considérer que les travaillistes eux-mêmes sont un peu responsables de cet état de choses : « **C'est le gouvernement lui-même qui a donné de la respectabilité au nationalisme. Il a fait déplacer le centre de la discussion politique vers l'indépendance.** »

L'élection d'une assemblée régionale siégeant à Edimbourg est-elle de nature à freiner le sentiment nationaliste ? C'est le pari de M. Callaghan.

« **Le S.N.P a toujours eu une politique de profil bas** », nous dit M. Tom Nairn, directeur de l'Institut national écossais d'Edimbourg et auteur d'un brillant ouvrage sur la « rupture de la Grande-Bretagne » (20). « **Il est composé de bourgeois éclairés, rationalistes, qui se défient de toute l'imagerie romantique écossaise et condamnent toute violence. Ils sont loin d'avoir mobilisé toutes les forces disponibles en faveur de l'indépendance. C'est d'ailleurs aussi le cas des partisans de l'Union, qui vont des travaillistes aux industriels et aux propriétaires terriens. Des deux côtés, on veut éviter une confrontation. Il est d'ailleurs extraordinaire que le S.N.P. soit le seul *mouvement* nationaliste sans chef charismatique. Peut-être en surgira-t-il un dans le feu de l'action si les choses dégénèrent.** »

Des espaces politiques vacants

LE Pays de Galles, où le parti nationaliste est beaucoup moins fort (le Plaid Cymru n'a obtenu que 11 % des voix et trois députés en 1974), ne se verra pas accorder le *même degré* d'autonomie que l'Ecosse, puisque son assemblée, si elle voit le jour, n'aura pas de pouvoirs législatifs ni de chef de son exécutif. « **Une fois de plus, les Anglais ont fait preuve de manque d'imagination et de générosité. Cela dit, une fois que le débat se sera déplacé sur notre propre territoire, nous aurons la partie belle** », nous dit M. Dafydd Elis Tomas.

L'Angleterre pourra-t-elle rester en marge du processus de dévolution ? Comment accepter que des députés écossais puissent, à Westminster, délibérer sur les problèmes intérieurs anglais alors que les parlementaires anglais n'auront plus leur mot à dire sur les affaires écossaises qui relèveront uniquement de l'Assemblée d'Edimbourg ? L'idée d'une fédération entre les trois provinces (personne ne se hasardant à faire des *prévisions sur* l'évolution de l'Ulster) gagne du terrain. Ce qui est frappant, c'est l'absence de réflexion et de perspectives du gouvernement sur les questions institutionnelles et sur les conflits qui surgiront inévitablement, ne serait-ce que sur le partage des revenus pétroliers entre l'Assemblée d'Edimbourg et le Parlement de Londres — tenant tous deux leur légitimité du suffrage universel — et entre leurs deux exécutifs.

M. Wilson, puis M. Callaghan ont répondu au coup par coup aux problèmes qui surgissaient, sans vision d'ensemble. En cette matière comme en d'autres, le décalage entre la classe politique londonienne, obsédée par la prochaine échéance électorale, et une opinion inquiète est flagrant. Qui occupera les espaces politiques ainsi laissés vacants ?



(Dessins de Plantu.)

(18) *Financial Times*, 29 novembre 1977.
(19) Service de police qui combine les fonctions des renseignements généraux et de la D.S.T.
(20) Tom Nairn, *The Break-Up of Britain*, New Left Books, Londres, 1977.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)
VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco	65
Autres pays	83

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	97
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas	106
TOM (sauf T.F.A.I.), République malgache, Etat comorien	126
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	111
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	150
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	131

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)

Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. Abonnements : 820-63-03 — Tél. Rédaction : 246-72-23
Adresse télégraphique : Journonde, Paris — Télex : Le Monde 650-572 Paris

Dans les revues...

La revue **POUVOIRS** se demande : « Qui gouverne la Chine ? » La réponse est plus large que la question en ce qu'elle s'efforce de discerner qui — quelle tendance — gouvernera demain. Et plus encore : qu'est la Chine ? Les articles cernent des points précis qui aident à définir la Chine dans sa théorie constitutionnelle, idéologique et dans sa réalité; ainsi que dans son organisation, dans le rapport des forces et leur nature. Un inédit : la relation par Jacques Duhamel de son entretien avec Mao en 1964. (Nº 3, trimestriel, abonnement : 142 F. - P.U.F., 12, rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e.)

VENT D'EST s'emploie aussi à dégager quelques lumières sur la Chine et sur les changements qui s'y manifestent. La revue reproduit, traduits en français, des articles parus dans la presse chinoise : sur la production(ce sont des ouvriers qui parlent) ; sur les jeunes dans l'agriculture ; sur les « Quatre », etc. (Nº 8, 4e trimestre 1977, trimestriel, 6 F. - B.P. 69, 75962 Paris Cedex 20.)

La Chine encore, dans **ESPRIT**. Cheng Ying-Hsiang et Claude Cadart se demandent où elle va. Beaucoup moins d'où elle vient, ce qui, pour eux, ne fait guère question : on le comprend tout de suite avec leur préambule sur les « deux morts » (politique puis physique) de Mao, et les « trois enterrements » de Chou En-lai ; ceux-ci par antiphrase, en ce qu'ils ont manifesté un déferlement populaire pour une pensée très vivante et contre l' « autocratisme, l'infaillibilisme et l'obscurantisme de Mao » : *et voilà un enterrement de plus.* (Janvier, mensuel, 19 F. - 19, rue Jacob, Paris-6e.)

Dans **ETHIOPIQUES**, H.-J. de Dianoux évoque une question mal connue : celle des relations de la Chine ancienne avec l'Afrique. (Nº 12, trimestriel, 28 F. - 10, rue Thiers, B.P. 260, Dakar. A Paris : 68, rue J.-J.-Rousseau, 1er.)

PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX consacre un cahier à la question nucléaire au Japon, présentée à l'aide d'articles parus principalement dans la presse japonaise. Quatre chapitres : le développement de l'énergie nucléaire ; la dépendance à l'égard de l'étranger ; le débat nucléaire et le mouvement contre l'armement nucléaire. (Nº 327, 6 janvier 1977, bimensuel, 6 F. - La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.)

Dans le **JOURNAL OF PALESTINE STUDIES**, deux études s'efforcent de dégager des méthodes de travail pour renouveler la vision de l'histoire et de la société palestiniennes : Elia Zureik propose de nouveaux principes d'études pour une « sociologie des Palestiniens » et Khalil Nakhleh s'applique à une critique des ouvrages déjà publiés sur la minorité arabe en Israël. Dans le même volume, Rosemary Sayigh poursuit ses recherches sur l'identité palestinienne à travers une enquête sur le nationalisme menée dans un camp de réfugiés au Liban. (Vol. VI, nº 4, été 1977, trimestriel, 3,75 dollars. - P.O. Box 19449, Washington D.C., 20036.)

Dans **L'ARCHE**, tout emplie par les événements du Proche-Orient, Annie Kriegel regrette les « timidités de la politique française ». L'éditorial souhaite que le judaïsme européen montre, en faveur d'Israël, la même ardeur active que le judaïsme américain. Daniel Meyer, quant à lui, remarque que Mme Golda Meir aurait été une meilleure interlocutrice du président Sadate, mais rappelle qu'elle avait pris les mêmes initiatives que celui-ci sans qu'il y fût jamais répondu. (Janvier, mensuel, 7 F. - 14, rue Georges-Berger, Paris-17e.)

Le « sujet du mois » de la **REVUE D'ETUDES POLITIQUES AFRICAINES** est la République Sud-Africaine. Troisième volet de cette enquête. Il porte sur l'idéologie et l'histoire, et sur les études africaines en ce pays qui découvre tardivement le reste du continent. Karl Van Metter y analyse aussi la politique américaine à l'égard de Pretoria, de Kissinger à Carter. (Décembre 1977, mensuel, 20 F. - 32, rue de l'Echiquier, Paris-10e.)

Edité par le groupe Jeune Afrique, **MARCHES NOUVEAUX** présente chaque mois un pays et son marché à l'intention des hommes d'affaires en quête de débouchés et de bonnes occasions d'investissement. Le dernier cahier est consacré à la Tunisie : le froid langage des chiffres expose les faiblesses et la dépendance de l'économie ; et ceux qui ne s'intéressent pas particulièrement aux affaires y trouveront des éléments d'explication de la crise politique actuelle. (Nº 7, 1977-1978, un numéro par mois, 10 F. - 51, avenue des Ternes, 75010 Paris.)

Dans la revue **FOREIGN AFFAIRS**, deux spécialistes de l'Afrique, Clyde Ferguson et William R. Cotter, contestent l'opinion qui a cours actuellement aux Etats-Unis selon laquelle l'Amérique doit faire confiance à ses sociétés implantées en Afrique du Sud pour amener le régime de Pretoria à abandonner sa politique d'apartheid. Pour préserver les intérêts économiques de l'Occident et son accès aux matières premières sud-africaines, ne conviendrait-il pas mieux de se « dissocier du régime actuel » ? Une critique circonstanciée, parfois partagée par certains hauts responsables, et qui explique les limites des initiatives actuelles de Washington en Afrique australe. (Vol. 56, nº 2, janvier 1978, trimestriel, 3 dollars. - 58 East 68th Street, New-York, N.Y. 10021.)

ALEPH, petite revue politico-culturelle éditée en Colombie, publie dans son numéro 23 un article très documenté sur une multinationale américaine de la religion et de l'idéologie, l'Institut linguistique d'été, filiale de la Wycliffe Bible Translators (W.B.T.) qui traduit la Bible dans les langues les plus rares. L'auteur, Alberto Pinzon Sanchez, montre que derrière le prosélytisme protestant, l'Institut se livre à une dénationalisation et une déculturation systématiques des communautés indigènes colombiennes, avec la complicité des autorités. L'action missionnaire, qui ne néglige pas les menus bénéfices (trafic de peaux, d'émeraudes, voire de drogue) vise à construire un « homme nouveau » qui acceptera de manière « naturelle » toutes les formes de la présence des Etats-Unis. (Octobre-décembre 1977, trimestriel. - Apartado aereo 1980, Manizales, Colombie.)

ESTUDIOS MARXISTAS, revue de sciences sociales liée au P.C. colombien, publie, sous la plume de Medofilo Medina, *une étude détaillée des « grèves civiques »* en Colombie de 1957 à 1977. Cette forme de lutte, qui combine la grève générale avec une présence massive de la population dans la rue, a été utilisée avec succès à plusieurs reprises et a culminé le 14 septembre dernier avec le « gran paro civico nacional », sévère avertissement au gouvernement du président Lopez Michelsen. (Nº 14, 1977, abonnement : 7 dollars. - Apartado aereo 11 968, Bogota.)

« Femmes, capitalisme, mouvement ouvrier » : **CRITIQUE COMMUNISTE** consacre un numéro spécial à un bilan critique des recherches au sein du mouvement marxiste sur les rapports entre luttes de femmes et luttes ouvrières. (Nos 20-21, décembre-janvier, dix numéros par an, 20 F. - Ed. La Brèche, 99, rue de l'Ouest, Paris-14e.)

La revue belge **CONTRADICTIONS** pose la question de la fonction et du rôle des travailleurs sociaux dans les sociétés contemporaines : fonction à l'égard des « pauvres » (ce qui implique une définition nouvelle de la pauvreté), et rôle vis-à-vis de l'Etat capitaliste, dont ils assureraient en quelque sorte la bonne conservation. Les articles, tous centrés sur ce thème, traitent de la formation des assistants sociaux, du champ d'action des centres publics d'aide sociale en Belgique, de la politisation et des luttes urbaines, etc. (Nº 14, décembre 1977, périodicité non précisée, 290 FB. - Drève du Duc 50, Bte 8, 1170 Bruxelles.)

TRIMEDIA est une nouvelle publication éditée par l'Ecole supérieure de journalisme de Lille qui se veut outil de réflexion sur les médias dans les divers groupes de sociétés contemporaines. Dans le deuxième numéro : une interview (de Pierre Viansson-Ponté) ; un portrait (d'Aragon, comme journaliste communiste) ; un dossier (Les communistes et l'information, avec, pour exemple choisi en régime socialiste, une étude de la presse en Tchécoslovaquie), etc. (Nº 2, décembre 1977, 25 F. - 67, Bd Vauban, 59046 Lille Cedex.)

Une nouvelle revue, **PROCES**, se propose de faire la critique des institutions et disciplines dans lesquelles juristes et politologues exercent leurs activités de recherche et d'enseignement. Au sommaire du premier numéro : « Droit et idéologie, éléments d'analyse à partir du jeune Marx » (Jacques Michel) ; « Droit constitutionnel et idéologie du sujet : le paradis perdu » (Philippe Dujardin) et « Le droit administratif dans les appareils d'Etat » (Jean-Jacques Gleizal). (Nº 1, 1978, semestriel, 25 F. - Publié par le Centre d'épistémologie juridique et politique de l'université de Lyon-II, 17, rue de la Poste, 69100 Villeurbanne.)

Un périodique bilingue très spécialisé : **CONNAISSANCE DE LA R.D.A.**, organe de l'association du même nom. Ce numéro (qui comporte en outre une partie de littérature : sur le roman et le renouveau critique) est consacré pour l'essentiel à l'urbanisme et au logement. Une étude consacrée à Berlin comporte des critiques pertinentes sur certaines conceptions de l'urbanisme dans le secteur Ouest et des vues intéressantes sur « ce que doit être la capitale d'un Etat socialiste d'ouvriers et de paysans ». (Nº 5, semestriel, 20 F. - 4, square Albin-Cachot, Paris-13e.)

HABITAT ET VIE SOCIALE s'interroge sur les moyens d'empêcher de « fuir » l'éducation permanente et le cadre de vie, ce double « tonneau des Danaïdes ». (Nº 29, cinq numéros par an, 15 F. - 14, rue Saint-Benoît, Paris-6e.)

LE PEUPLE FRANÇAIS, courageuse « revue d'histoire populaire », repart avec une nouvelle série tout en demeurant fidèle à elle-même : inspiration généreuse, articles bien documentés, puisés aux archives, sur des sujets souvent laissés à l'écart ; iconographie largement empruntée à l'imagerie populaire et aux caricaturistes, sans négliger la photographie et les bandes dessinées. Dans ce numéro : les abandons d'enfants sous l'ancien régime ; la médecine et les médecins aux dix-septième et dix-huitième siècles ; la grève de Flers (1907) ; Eugène Pottier, qu'on ne connaît guère que comme auteur de l'Internationale et qui est illustré ici par la reproduction d'une grande affiche... chinoise. (Nº 1, janvier-mars, trimestriel, 5 F. - B.P. 28, 92190 Meudon.)

Dans **FRANCE FORUM**, « l'écologie, sagesse de demain » (interview de J.-M. Pelt, président de l'Institut européen d'écologie) qui trouve peut-être un certain complément dans ce qui est, selon J.-M. Petitfils, la renaissance des socialismes utopiques. J. Laloy analyse les positions actuelles et virtuelles du P.C. soviétique à l'égard de l'Europe et de l'eurocommunisme. (Décembre 1977, bimestriel, 12 F. - 8, rue P.-L.-Courier, Paris-7e.)

Dans **LES CAHIERS DE L'EST**, Michel Deguy se demande : « Qu'est-ce que la poésie vient faire dans un colloque Est-Ouest ? » auquel il fut appelé à participer. La question contient la réponse, qui s'étend à l' « acte d'écrire » tout entier. D'autre part, une étude sur la censure des écrivains en Pologne et l'apparition d'un « samizdat » : ZAPIS. *Deux écrivains polonais en Italie parlent* de l'eurocommunisme qu'ils voudraient voir « rompre » avec le bloc soviétique. (Nº 11, 4e trimestre 1977, trimestriel, abonnement : 80 F. - Editions Albatros, 14, rue de l'Armorique, Paris-15e.)

Sous le titre « De l'Armorique à l'Amérique de l'Indépendance », les **ANNALES DE BRETAGNE ET DES PAYS DE L'OUEST** apportent une ultime contribution, et des plus sérieuses, au bicentenaire en publiant la seconde partie des actes du colloque qui a développé ce thème. La première avait paru en librairie (Droz) sous le titre l'Amérique des Lumières. (Nº 2, 1977, 20 F. - Université de Haute-Bretagne, av. Gaston-Berger, Rennes.)

FUTURIBLES dirige cette fois son attention prospective du côté de la génétique, sous son double aspect biologique et éthique (vieillissement, euthanasie, notamment). La socio-politique n'est toutefois pas absente avec deux études, l'une de la société de consommation ; l'autre sur l'agriculture euro-méditerranéenne. (Janvier-février, bimestriel, 22 F. - 55, rue de Varenne, Paris-7e.)

Les **ETUDES POLEMOLOGIQUES** avaient dû suspendre en juin 1970 une publication entreprise en 1971. Elles publient aujourd'hui un numéro daté octobre 1976-janvier 1977, pour s'acquitter envers leurs abonnés et poursuivre leur tâche — si elles en reçoivent les moyens. L'Institut français de Polémologie continue. Il espère pouvoir reprendre la publication de ses travaux avec la revue qu'il ne doit pas moins suspendre une seconde fois. (Nº 22, ce numéro : 15 F. - Institut français de Polémologie, 40, rue Lauriston, Paris-16e.)

Sur la libération nationale

L'« ANNUAIRE DU TIERS-MONDE 1976 »

AVEC son deuxième volume, de près de 800 pages, l'Annuaire du tiers-monde, *préparé par l'Association française pour l'étude du tiers-monde, précise son intention : fournir un instrument de travail « au service du* tiers-monde et de ceux qui croient en son destin » *selon les voies tracées dans le premier volume (1975) à l'initiative de P.-F. Godinec, directeur du Centre d'études politiques et juridiques du tiers-monde de l'université de Paris-I.*

La « libération nationale » est le thème dominant à l'occasion duquel des problèmes d'actualité tels que ceux du Sahara occidental, du Liban, de la Rhodésie, des anciennes colonies portugaises, des Comores ou de la Somalie trouvent justement leur place.

*Ce thème permet surtout à l'*Annuaire du tiers-monde *de mieux articuler cette année la réflexion sur les relations internationales et celle qui doit porter sur les questions internes dans les pays autrefois soumis à la domination coloniale. L'indépendance, qui fut l'aboutissement de la lutte, oblige à s'interroger sur la politique interne dont les nouveaux Etats ont, formellement du moins, la maîtrise ; sur les phénomènes de dépendance à l'intérieur même de cet appareil classique de domination qu'est l'Etat. Par exemple, la problématique du droit des peuples, qui présidait à l'analyse des faits de décolonisation, ne doit-elle pas animer aujourd'hui une réflexion sur les orientations des nouveaux Etats ?*

C'est ce que suggère Charles Chaumont quand il envisage, avec « le droit des peuples à témoigner d'eux-mêmes », « l'acte de liberté qui établit la réalité d'un peuple » : « Le plus souvent, *montre-t-il*, le peuple témoigne de lui-même par l'action révolutionnaire, en vue de mettre fin à telle ou telle forme d'aliénation ». *La dissociation entre le peuple et la nation d'une part, l'Etat de l'autre, inclut les conditions d'emprise et d'autorité interne de l'Etat :* « L'appareil d'Etat et les autres éléments de l'idéologie peuvent, en tant qu'expression d'une certaine structure, être des facteurs d'oppression du peuple et de mépris ou de destruction de la nation »...

Cette liaison entre l'indépendance nationale et les structures internes est illustrée dans d'autres études, concernant par exemple « La libération des anciennes colonies portugaises » (J.-P. Colin), « Les problèmes posés par la victoire des Fronts de libération en Indochine » (P. Isoart) ou « Le réexamen historique des rapports entre la libération nationale et l'hégémonie impériale en Amérique latine » (A. Joxe).

*LES chroniques régulières que l'*Annuaire du tiers-monde *publie à côté des études s'enrichissent cette année d'une rubrique culturelle où Mohamed Aziza définit la problématique générale des rapports entre culture et développement, tandis que Doudou Diène analyse, avec l'exemple du cinéma, les liens de dépendance culturelle mais aussi les tentatives d'émancipation économique et d'expression culturelle originale.*

Deux études, consacrées, l'une à l' « homme nouveau », l'autre au « néo-colonialisme culturel » qui imprègne la science politique du tiers-monde, confirment l'ouverture de l'Annuaire aux réflexions sur l'idéologie. De même, M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur de l'UNESCO, envisage les aspects culturels du nouvel ordre économique international dans la perspective de la libération du tiers-monde ; ces aspects, souligne-t-il, « apparaissent en fait comme les facteurs essentiels de la libération du tiers-monde en ce sens qu'ils sont de nature à assurer les finalités sociales et humaines de l'œuvre du développement ».

CLAUDE COURVOISIER.

★ *Annuaire du tiers-monde 1976*, Berger-Levrault, Paris, 1977, 790 pages, 300 F.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

AFRIQUE DU SUD
(Elections législatives du 30 novembre 1977)

2 209 233 électeurs blancs inscrits ; nombre d'électeurs inscrits dans les circonscriptions électorales où les élections se sont déroulées (dans certaines circonscriptions, les candidats sortants ont été élus sans opposition) : 1 644 093 personnes possédant le droit de vote (au total : 1 063 774 votes ont été émis, soit 64,70 %).

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : parti nationaliste (N.P.) : 689 108 voix, soit 64,78 %, 134 sièges ; parti progressiste fédéral (P.F.P.) : 177 705 voix, soit 16,71 %, 17 sièges ; Nouveau parti républicain (N.R.P.) : 123 245 voix, soit 11,59 %, 10 sièges ; parti sud-africain (S.A.P.) : 17 915 voix, soit 1,68 %, 3 sièges ; parti nationaliste réformé (H.N.P.) : 34 161 voix, soit 3,21 % ; autres partis : 6 171 voix, soit 0,58 %.

Quarante-deux candidats du parti nationaliste ont été désignés sans opposition, ainsi que deux candidats du Parti progressiste fédéral. D'autre part, un siège reste à pourvoir à la suite du décès d'un candidat du parti nationaliste.

Le Parlement blanc (Chambre des députés) compte actuellement cent soixante-cinq membres ; dans la perspective de l'accession à l'indépendance du Sud-Ouest africain (Namibie), les électeurs de ce territoire n'ont pas pris part au vote.

[La population totale de l'Afrique du Sud — Sud-Ouest africain (Namibie), Transkei et Bophuthatswana exclus — est de 23 millions, soit 4,3 millions de Blancs, 15,5 millions de Noirs, 2,5 millions de Métis et 700 000 Asiatiques. Seuls les Blancs sont appelés à élire des députés au Parlement blanc.]

TURQUIE
(25 décembre 1977)

Premier ministre : *M. Bülent Ecevit.* Vice-premiers ministres : MM. *Orhan Eyüpoglu, Turhan Feyzioglu, Faruk Sükan.* Ministres d'Etat : MM. *Hikmet Cetin, Enver Akova, Lütfü Dogan, Salih Yildiz, Ali Riza Septioglu, Mustafa Kilic, Ahmet Sener.* Ministre de la justice : *M. Mehmet Can* ; défense nationale : *M. Hasan Esat Isik* ; intérieur : *M. Irfan Ozaydinli* ; affaires étrangères : *M. Gündüz Okçün* ; finances : *M. Ziya Müezzinoglu* ; éducation nationale : *M. Necdet Ugur* ; travaux publics : *M. Serafettin Elci* ; commerce : *M. Teoman Köprülüler* ; santé et assistance sociale : *M. Mete Tan* ; douanes et monopoles : *M. Tuncay Mataraci* ; alimentation, agriculture et élevage : *M. Mehmet Yüceler* ; communications : *M. Günes Ongüt* ; travail : *M. Bahir Ersoy* ; industrie et technologie : *M. Orhan Alp* ; énergie et ressources naturelles : *M. Deniz Baykal* ; tourisme et information : *M. Alev Coskun* ; reconstruction et logement : *M. Ahmet Karaaslan* ; affaires rurales et coopératives : *M. Ali Topuz* ; forêts : *M. Vecdi Ilhan* ; jeunesse et sports : *M. Yüksel Cakmur* ; sécurité sociale : *M. Hilmi Isgüzar* ; culture : *M. Ahmet Taner Kislali* ; entreprises d'Etat : *M. Kenan Bulutoglu* ; administrations locales : *M. Mahmut Ozdemir.*

RECTIFICATIF. — Nous avons publié par erreur le mois dernier, sous le titre « *Espagne, élections législatives du 15 juin 1977* », le résultat du scrutin dans la seule province de Madrid. Nous publierons les résultats des élections pour l'ensemble du territoire espagnol dès que les statistiques officielles nous auront été communiquées.

les livres du mois

« Le Grand Merdier », de Louis Leprince-Ringuet

Par YVES FLORENNE

QU'UNE jeune terroriste vomisse ses juges, leur jugement, la société et ce « monde de merde », c'est dans la logique et la nature des choses, le contraire surprendrait et décevrait. Mais qu'un savant éminent, honoré, exemplaire, par surcroît bon écrivain d'esprit philosophique et évangélique, membre de l'Académie française, qualifie ce même monde de « grand merdier », voilà qui saisit, prend aux tripes, c'est bien le cas de le dire. A ce train, les auteurs les plus graves et les plus dignes, voués à s'interroger sur les fins de l'homme, vont-ils, de l'eschatologie, entraîner le Monde diplomatique jusqu'à la scatologie ?

Rassurons-nous : ce ne sont encore que métaphores. Le livre est la dénonciation des désordres du temps et du vide des âmes. Il s'annonce même comme un « combat », mais jamais plus Cambronne ne paraîtra sur le champ de bataille. Si ce n'est par une citation que l'auteur « ose à peine » faire. Il ose tout de même. D'ailleurs, s'il pense en liberté, il parle aussi fort librement : par exemple sur « le fric et le sexe » et même le « sexbizeness ».

OBSERVATEUR de la société contemporaine, moraliste de tempérament, spiritualiste déclaré, M. Louis Leprince-Ringuet n'est certes pas un savant de tour d'ivoire. Il est même entré en politique, si l'on donne au mot — et il y tient — son sens le plus élevé ou simplement son sens propre. On se souvient peut-être qu'il fut en 1968, avec MM. H. Beuve-Méry et F. Goguel, le troisième des « sages » qui devaient veiller sur la liberté de l'information. Il a donc quelque qualité pour parler et de l'information, et des libertés, et il ne s'en fait pas faute.

Enfin, son engagement plus politique encore se manifeste depuis que M. Gaston Defferre l'a décidé à prendre la responsabilité du Mouvement européen. Car, il est, de longue date, un vrai croyant de l'Europe : hors d'elle, pour lui aussi, pas de salut. Là-dessus, le lecteur sera sensible à des idées qui lui sont familières, mais qu'il trouve exprimées avec une autorité désintéressée. En revanche, peut-être découvrira-t-il à peu près la convention de Lomé, conclue entre la Communauté européenne et la plupart des Etats africains, événement peu bruyant, contraire à tout dramatisme, sans doute bénéfique, commenté par M. Leprince-Ringuet qui voit en lui l'un des rares actes de grande portée pour « un nouvel ordre international ».

Il est naturellement conduit à jeter des regards sur la politique étrangère de la France, avec quelque sévérité d'ailleurs, mais nullement systématique. Il est le contraire d'un homme de système et même d'idéologie. Sa démarche est plutôt celle de Montaigne : il voyage, dans l'espace et en esprit, il va çà et là, regardant, « pinçant », mordant un peu à l'occasion, interrogeant, s'interrogeant, à sa façon « simple, naturelle et ordinaire » ; au passage — et en s'y arrêtant, à la fin — il « se peint ». Le résultat est, à coup sûr, un « livre de bonne foi ». Où le lecteur se plaira peut-être le plus, c'est à cette réflexion spontanée, volontiers « naïve » (l'auteur s'en flatte), c'est-à-dire pure de tout cynisme, scepticisme ou fanatisme, qui n'est ni d'un spécialiste ni d'un augure (comme il raille les futurologues et les « prévisions exponentielles » !) et semblable, somme toute, à celle de tout le monde. Et sur toutes choses : les relations sociales, trop souvent « empoisonnées », la « pollution de l'esprit » — pub, médias, « chobizeness », pornographie : nue et crue ou « en tenue d'apparat », — la poussée de l'irrationnel, la jeunesse, la fête, les mœurs, la libération des femmes, l'information et ses tares, l'informatique et ses périls ; enfin, les libertés (où surgit un Pliouchtch à peine ressuscité, « encore un peu momifié »), que menacent d'abord nos « tyrans intérieurs » : habitudes, confort physique et intellectuel ; et cette perte, si nouvelle, de la vertu de courage dans notre Occident trop « gâté ». Particulièrement virulent, le procès de la bureaucratie paralysante, stérilisante. Il la dénonce partout, mais la saisit dans son propre domaine : la recherche, et particulièrement son laboratoire de l'Ecole polytechnique et du Collège de France : « Si ces centres ont pu acquérir une réputation internationale, c'est parce que j'y ai constamment commis des actes non autorisés. »

BIEN entendu, quand le savant parle, comme incidemment, de ce qu'il sait, cherche, découvre, il nous passionne : qu'il s'agisse des satellites géostationnaires, ou surtout du Centre européen pour la recherche nucléaire (tout à fait pure : hors les applications énergétiques ou militaires), avec son anneau creux d'un kilomètre de longueur, construit sur le roc, où les protons parcourent en trois secondes dix fois le tour de la Terre, leur course n'en étant pas moins suivie et mesurée au cent milliardième de seconde ! L'enthousiasme le saisit (et nous aussi), d'autant qu'il peut nous dire : voilà l'Europe.

Se refuser à le prédire, comme il le fait, n'interdit pas, au contraire, d'interroger l'avenir, d'en explorer les diverses perspectives. Avec inquiétude et même angoisse, mais sans trace de masochisme et de « néantisme ». Cet homme de science est aussi un homme de foi. Sur cette espèce de fumier de Job à l'échelle planétaire dans lequel il piétine avec une colère triste, pourquoi l'espérance ne pousserait-elle pas ? L'auteur du Bonheur de la recherche est aussi un militant de la recherche du bonheur. Mais un bonheur « autre ».

* Flammarion, Paris, 1977, 254 pages, 35 F.

ÉCONOMIE

Les grands groupes industriels en France

ILS sont tous là dans la salle d'audience : Paribas, Suez, les indépendants, les étrangers, et même ceux du secteur public ; au total quarante-huit groupes employant près de trois millions de salariés en France, et dont les noms sont connus : Rhône-Poulenc, Pechiney, Hachette, Thomson, C.G.E., Dassault... Ils répondent à l'appel du Dictionnaire des groupes industriels et financiers en France *que vient de publier une équipe du CERCA (Centre d'étude et de recherche sur le capitalisme) (1). Bon nombre d'entre eux vont passer un certain dimanche de mars sur le gril : nationalisé ou pas nationalisé ? On les imagine d'autant plus inquiets que, ce que le CERCA vient de mettre entre les mains de tous, c'est un véritable petit «* manuel du parfait nationaliseur ».

Sous des dimensions relativement modestes, avec une typographie très lisible, on y trouve en effet, pour les groupes répertoriés, un organigramme complet, faisant apparaître tous les tentacules du « poulpe ». Nous apprenons ainsi qu'en rachetant les Brasseries Kronenbourg, le groupe B.S.N.-Gervais-Danone s'est retrouvé du même coup l'heureux propriétaire (à 99 %) des « Cinémas d'Alsace-Lorraine ». Ainsi, au Moyen Age, des régions entières changeaient de mains, d'allégeance, au gré des batailles et des mariages... Un index de cent dix pages dévoile, derrière les dénominations anodines d'une foule de petites entreprises, la présence à tant pour cent de tel ou tel groupe : aciéries de Champagnole (Wendel), Agricole de la Guadeloupe (Empain-Schneider), Artoise de réalisation thermique (Générale des Eaux), Société d'aménagement de la place Clemenceau à Saint-Cloud (Chrysler)...

Avec l'organigramme, un texte de présentation donne en deux pages quelques éléments souvent significatifs sur l'histoire du groupe, les liaisons personnelles et financières, les principales alliances, la stratégie, l'extension à l'étranger, l'implantation régionale en France, enfin la politique du groupe à l'égard de ses salariés et de l'environnement. Les auteurs distribuent les blâmes avec générosité. Même si la nuance apparaît entre ceux qui recourent aux hommes de la C.F.T. et les autres, aucun groupe n'échappe à la critique. De son côté, la partie historique réduit en miettes, sans avoir l'air d'y toucher, les justifications rationnelles si souvent données à l'organisation actuelle de la production. Ainsi, la Compagnie financière de Suez, qui « fédère » des groupes industriels totalisant cinq cent cinquante mille salariés, serait-elle une des chevilles ouvrières de l'appareil productif français sans les 322 millions de francs (lourds) arrachés en 1958 à l'Egypte en dédommagement de la nationalisation du canal ?

DOIT-ON frémir à la pensée qu'une chose aussi importante que la production de biens matériels puisse être entièrement confiée à ces personnages dont les bonnes ou mauvaises fortunes ébranlent des millions de foyers, et qui emprisonnent les plus hautes instances de l'Etat dans un réseau d'alliances personnelles ? Car voilà bien où les auteurs veulent en venir, on s'en doute. Leur grand mérite, et ce qui fait la valeur politique de leur livre, est de donner la preuve qu'on peut maîtriser intellectuellement cet objet réputé insaisissable qu'est le capitalisme moderne et le « montrer » au public sous un aspect essentiel. Aux citoyens de décider...

Certes, la méthode suivie par le CERCA pour délimiter les groupes ne répond peut-être pas à tous les critères de la scientificité. Le dernier ouvrage publié par François Morin (2), également avec une équipe de chercheurs, procède de manière plus systématique. Soit un échantillon comprenant les cinq cents premières entreprises industrielles, toutes les banques, et les cinquante plus grosses compagnies d'assurances ; soit l'identification de tous les actionnaires détenant plus de 1 % du capital ; en éliminant en plusieurs fois tous ceux qui sont possédés par d'autres, on aboutit au « noyau dur » du capitalisme français. Mais, comme souvent, l'expérience laisse un résidu, un peu hâtivement baptisé « capital technocratique », à savoir les entreprises où « il s'avère impossible de déterminer un contrôle à partir de la propriété économique », *trop éparpillée. C'est le cas par exemple de P.U.K. Or, étrangement, ce sont ces sociétés qui sont le plus touchées par les nationalisations prévues...*

La recherche doit se poursuivre. Mais l'heure est à l'information du grand public. C'est dire que le Dictionnaire des groupes du *CERCA répondait à un besoin.*

FREDERIC LANGER.

(1) Patrick Allard, Michel Beaud, Bertrand Bellon, Anne-Marie Lévy, Sylvie Liénart (CERCA), *Dictionnaire des groupes industriels et financiers en France*, Le Seuil, Paris, 1978, 265 pages, 45 F.

(2) Sous la direction de François Morin, la *Banque et les groupes industriels à l'heure des nationalisations*, Calmann-Lévy, Paris, 1977, 280 pages, 49 F.

DEVELOPPEMENT DE L'IMMOBILIER ET EVOLUTION DE L'INDUSTRIE DU BATIMENT. — Danièle Combes.

★ Centre de sociologie urbaine, Paris, 1977, 161 pages, 20 F.

Le travail présenté ici s'inscrit dans le cadre d'une analyse générale de la « production immobilière », entendue au sens large comme un système de relations entre la propriété foncière, les fournisseurs de moyens et matériaux de construction, l'industrie du bâtiment, et le secteur immobilier, analyse menée depuis plusieurs années par les chercheurs du C.S.U. Pour l'auteur, la question essentielle est de savoir comment se règle le partage du profit entre le promoteur et l'entrepreneur. Examinant successivement l'élargissement de la propriété du capital dans l'industrie du bâtiment, l'insertion des entreprises du bâtiment dans des groupes industriels ou financiers en France depuis 1945, l'auteur a procédé à des entretiens avec des dirigeants d'entreprises, pour construire, enfin, une problématique d'approche de l'industrie du B.T.P. qui semble en effet devoir donner d'intéressants résultats. Où l'on s'apercevra peut-être que le « retard », l'« archaïsme » de cette industrie dans notre pays reflètent là comme ailleurs, un certain équilibre entre les forces sociales en présence, équilibre qu'il est nécessaire de mettre en évidence si on veut le transformer un tant soit peu.

F. L.

FRANCOPHONIE

GUIDE CULTUREL : CIVILISATIONS ET LITTERATURES D'EXPRESSION FRANÇAISE. — Par un collectif d'auteurs.

★ Hachette, coll. « F », Paris, 1977, 380 pages, 35 F.

Si Jean-Jacques Rousseau ne manque jamais une occasion de rappeler qu'il est « *citoyen de Genève* », deux siècles plus tard, son compatriote Ramuez se montre infiniment plus réticent à confesser sa qualité de Suisse français : « *Je suis né en Suisse*, confie-t-il, *mais ne le dites pas. Dites que je suis né dans* le *pays de Vaud qui est un vieux pays savoyard, c'est-à-dire de langue d'oc, c'est-à-dire français...* »

Cette citation, qui pourrait servir d'exergue au *Guide culturel* consacré aux civilisations et lettres d'expression française, révèle bien l'ambiguïté — et la méconnaissance — dont pâtissent don nombre des productions littéraires du monde francophone. La méconnaissance affecte paradoxalement des œuvres écrites à quelques lieues de nos frontières, et si tout le monde a peu ou prou entendu parler du poète-président Senghor ou des chantres de l'Acadie, qui, par contre, à l'exception de quelques initiés, connaît les noms de Pierre Mertens, de Marcel Thiry ou de Georges Borgeaud... Quant à l'ambiguïté, elle est inscrite au cœur même d'une production littéraire consacrée le plus souvent à l'expression du malaise et à la recherche d'une identité culturelle éclatée. « *Nous sommes assis entre deux chaises*, remarque Odette Renaud, auteur de l'article consacré à la Suisse romande ; en *déséquilibre entre Berne qui est notre capitale politique, mais où l'on parle allemand, et Paris, qui est notre métropole culturelle, mais qui est aussi une ville étrangère où l'on se soucie des Suisses comme* de *colin-tampon.* »

Ce sentiment d'être un mal-aimé qu'éprouve souvent l'écrivain francophone ne saurait cependant être dissocié du statut même du français qui apparaît tantôt comme la langue de l'oppresseur, tantôt comme un instrument d'émancipation. En Afrique, le français a été pendant longtemps le symbole de la sujétion, avant de devenir la langue de la décolonisation ; au Québec, il s'oppose à l'anglais, perçu comme la langue de l'argent et du pouvoir. Pour une bonne part, ces disparités de situations expliquent la gêne des critiques face à des littératures jugées « bâtardes », et la difficulté qu'éprouvent la plupart d'entre eux à en donner une vision cohérente, compte tenu de la multiplicité des facteurs politiques, économiques et culturels spécifiques qui conditionnent étroitement toute production littéraire.

J. C.

SOCIÉTÉ

UN MONDE POUR TOUS. — Amilcar O. Herrera.

★ P.U.F., Paris, 1977, 272 pages, 58 F.

Une vision opposée à celle du Club de Rome. L'épuisement des richesses du globe, la pollution, la famine, etc., ne seraient pas le fruit de l'industrialisation, de la croissance sans limites, de tout ce qui conditionnerait le progrès comme le bien-être des hommes, mais le fait de l'organisation actuelle de la société. Une société socialisée et libre, telle que la préconise le tiers-monde, résoudrait harmonieusement ce faux dilemme.

La part de vérité contenue dans cette vue des choses est certainement grande. On passera sur l'objection que le tiers-monde ne suggère peut-être pas encore beaucoup de modèles de cette société qu'il propose justement. Surtout, on peut se demander s'il suffit de l'organisation sociale la plus équitable pour conjurer le fait que les ressources physiques, à commencer par l'air et l'eau, ne sont pas illimitées comme on l'a cru longtemps. On ne s'intéressera pas moins, fût-ce pour les soumettre à critique, aux données chiffrées et aux démonstrations de l'auteur, selon un modèle mathématique.

Y. F.

GUIDE DES IMMIGRES

★ C.F.D.T./Information, Paris, 1977, 234 pages, 18,40 F.

A quel service demander la délivrance ou le renouvellement d'une carte de séjour, quelles pièces fournir et quelles conditions remplir pour obtenir une carte de travail, que faire si l'on est menacé d'expulsion, quels sont les droits en matière de sécurité sociale, de logement, de congés, de retraite : le *Guide des immigrés* répond à ces questions, et à bien d'autres. Instrument d'action, il doit permettre à tous ceux qui sont en contact avec les migrants de s'orienter dans le « maquis administratif » sans tomber dans ses innombrables embuscades, de connaître les droits et les obligations des étrangers (travailleurs ou réfugiés), de prévenir les risques qu'ils prennent à ne pas respecter, par ignorance ou négligence, les multiples contraintes de leur condition. Riche de chiffres et de tableaux, se référant, en chaque cas, aux textes officiels, donnant les adresses des principaux services, pourvu d'un index alphabétique, il est clair, bien fait et facilement utilisable.

M. T. M.

L'INTELLECTUEL CONTRE L'EUROPE. — A. Reszler.

★ P.U.F., Paris, 1976, 168 pages, 39 F.

Dissipons une équivoque possible : il ne s'agit pas *ici* de l'*Europe institutionnelle* en projet, mais de l'Europe, communauté de civilisations, qu'on aurait appelée en d'autres temps chrétienté. *Elle* souffre d'une « mauvaise conscience » qui fait que, non seulement aujourd'hui mais depuis déjà deux bons siècles, les intellectuels la dénoncent, la renient, la condamnent, elle, ses valeurs, ses entreprises, son « impérialisme » : de Rousseau à *Lévi-Strauss* (le mythe du bon sauvage se fait science) et à Sartre. La culture même est coupable puisque, à défaut des autres, elle reste un agent de domination. L'intellectuel est le premier à la combattre, à s'efforcer de la détruire, pour se tourner vers d'autres « modèles ». Pour le sociologue, la vision de l'Europe n'est pas très différente de celle de la vie microbienne : « *odieuse, cruelle, criminelle*, qui *interdit toute joie de vivre, et, bientôt, la vie* ». L'auteur analyse très objectivement ce phénomène d'autodestruction, et ses sources qui s'épanouissent aujourd'hui dans un masochisme exaspéré.

B. C.

POUR UNE NOUVELLE CULTURE POLITIQUE. — Pierre Rosanvallon, Patrick Viveret.

★ Le Seuil, coll. « Interventions », Paris, 155 pages, 31 F.

« *Changer de société*, qu'est-ce que *cela veut dire ?* » C'est la question — *toute simple, mais fondamentale* — que posent P. Rosanvallon et P. Viveret. Et ils y répondent en analysant, dans la première partie de l'ouvrage, le discours de gauche : tenir les promesses (toujours trahies) de 1789, remettre la société à l'endroit en instituant un ordre unitaire/égalitaire là où règne le désordre du capital et, pour ce faire, construire un Etat fort, tels sont les principaux éléments de ce discours. Mais le « *social-étatisme* » qui le caractérise ne risque-t-il pas de conduire à une société totalitaire ? L'histoire ne prouve-t-elle pas que le renforcement de l'Etat rend illusoire, ou incertaine, la pratique de la démocratie ?

Si changer la vie, *c'est établir* le règne de la liberté, il convient donc de renoncer à « *la conception d'un monde structuré et agencé comme une totalité cohérente ou devenir dynamique* ». Et les auteurs de proposer quelques idées-forces — égalité/autonomie (et non égalité/uniformité), société d'expérimentation (et non société d'ordre), partis/mouvements sociaux (et non partis/appareils bureaucratiques) — dont la mise en œuvre pourrait conduire à de nouveaux rapports sociaux. Ce n'est là sans doute qu'une ébauche théorique, mais le mérite de P. Rosanvallon et de P. Viveret est de s'efforcer à une pensée neuve et libre : c'est trop rare aujourd'hui pour que leur entreprise ne retienne pas toute notre attention.

M.T.M.

POLITIQUE

CONTRE LA POLITIQUE PROFESSIONNELLE. — Jacques Julliard.

★ Le Seuil, Paris, 1977, 162 pages, 31 F.

Depuis plus de dix ans, le monde politique n'a émis aucune idée nouvelle ; ce sont de petits groupes qui ont posé le problème des femmes, des détenus, des fous, des rapports hiérarchiques dans le travail, et contesté les *mille* formes de l'oppression générale. Si l'on veut « changer la vie », le moment n'est-il pas venu de déprofessionnaliser la politique ? C'est-à-dire de faire en sorte que la politique cesse d'être une carrière, que des appareils décident du destin d'un peuple, que des intellectuels irresponsables disent souverainement le bien et le mal. Rêve anarchiste ? Certainement pas : le *mérite* de J. Julliard est justement de ne pas donner dans l'utopie d'une société sans Etat ; ce serait la porte ouverte, estime-t-il, à l'accroissement des inégalités, au renforcement antidémocratique des communautés naturelles (famille, clans, ville) et à la stagnation : « *Les sociétés d'innovation et* de *croissance impliquent un pouvoir politique ; plus une société évolue vite, plus elle a besoin* d'une *régulation* ».

Entre l'anarchie et le centralisme, reste la voie — difficile — qui, en sauvegardant la « *réciproque liberté de mouvement* » de la société et de l'Etat, favoriserait « *le pluralisme des expériences* ». Et J. Julliard de suggérer quelques mesures très simples : limitation à dix ans de toute « carrière » politique, responsabilités diverses exercées à tour de rôle par les citoyens, développement des mouvements associatifs, substitution aux « *partis omnibus* » d'organisations temporaires. « *Donner sa chance à la liberté, réanimer l'initiative, parier sur les créateurs* » : qui refuserait pareil programme — hormis les hommes politiques justement ? *Tout* le problème est *là*.

M.T.M.

AMÉRIQUE LATINE

LA CONVERSION D'UN EVEQUE. — Dom Helder Camara.

★ Edit. du Seuil, Paris, juin 1977, 284 pages, 39 F.

« *Evêque des favelas* », leader de l'« *Eglise des pauvres* » au concile, archevêque d'Olinda et de Recife dans le Nordeste brésilien, Dom Helder Camara est « *interdit de parole* » au Brésil. José de Broucker a recueilli cette parole, puis a obtenu (l'humilité, non certes la prudence, motiva les résistances de celui qui ne la jugeait pas assez importante) de la publier. Elle témoigne sur le combat d'une certaine Eglise contre un certain ordre, en Amérique du Sud.

Y. F.

LE BRESIL DU QUINZIEME A LA FIN DU DIX-HUITIEME SIECLE. — Frédéric Mauro.

★ SEDES, Paris, 1977, 254 pages, 44 F.

Un petit volume qui fait le point de toutes les recherches récentes sur le Brésil colonial. Comment la Renaissance portugaise qui, à la différence de celle des autres pays européens, n'était pas humaniste, gréco-latine tournée vers le passé, mais moderniste et scientifique (les Portugais furent les premiers Occidentaux à utiliser la numération arabe et surtout le zéro) entra en contact avec des populations très peu évoluées (si on les compare à celles du Mexique ou du Pérou) pour créer une civilisation nouvelle. Utile pour l'étudiant, ce petit ouvrage est passionnant pour le profane.

B. C.

EL PODER POLITICO EN EL ECUADOR. — Osvaldo Hurtado.

★ Editions de l'université catholique, Quito, 1977.

En un peu moins de trois cents pages, Osvaldo Hurtado offre un brillant raccourci de l'*histoire équatorienne*, de la conquête et de la colonie à 1975. Sa troisième et dernière partie (la crise du pouvoir 1950-1975) explique clairement comment les soubresauts politiques internes de ces dernières années sont dus à de profondes mutations économiques : le « développement » capitaliste choisi — malgré les velléités réformistes de certains gouvernements civils ou militaires — n'a fait qu'enrichir les plus riches et appauvrir les plus pauvres. Certes l'Equateur, selon l'auteur, n'est pas véritablement encore une nation, même s'il dispose d'un Etat, puisque plus de la moitié de la population est encore marginalisée et que l'Indien qui devrait constituer sa base nationale essentielle est tenu à l'écart et méprisé. Toutefois *le pays, grâce à la manne pétrolière, s'est* « *réveillé* », son P.I.B. dépasse les 4 milliards de dollars, et le produit annuel par habitant (avec toutes les réserves que ce concept appelle) frôle les 600 dollars. Mais ce progrès reste largement caractérisé par la dépendance envers les Etats-Unis et les institutions financières internationales. L'ouvrage de Hurtado, qui comporte une impressionnante bibliographie, est non seulement un outil de travail remarquable mais un bon exemple du travail fécond et original que produisent les chercheurs latino-américains lorsque la répression ne les contraint pas à choisir entre la mort, la prison et l'exil.

B. C.

DROIT

LES ORGANISMES INTERNATIONAUX SPECIALISES ; CONTRIBUTION A LA THEORIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS INTERNATIONAUX. — H.T. Adam.

★ Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1977, vol. 4, 928 pages, 350 F.

Ce volumineux ouvrage constitue le quatrième tome des *Etablissements publics internationaux*. Y sont examinés les statuts et le fonctionnement d'une cinquantaine de ces organismes pratiques de coopération, aussi divers que l'Agence de coopération culturelle et technique, Eurodif, la Banque asiatique de développement, Air Afrique ou l'Office européen des brevets. L'auteur y constate que « *les établissements publics internationaux traduisent de plus en plus fortement les réalités internationales par des solutions juridiques nouvelles* » (par exemple les compagnies pétrolières sont partie prenante à l'Agence internationale de l'énergie, créée en 1974 pendant la « crise » du pétrole), alors que « *en matière d'organisations internationales, on ne trouve point un reflet aussi clair des réalités de la vie internationale* ».

C. T.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

L'apartheid à la trente-deuxième session de l'Assemblée générale

SELON des précisions publiées le 5 janvier par le service d'information des Nations unies à New-York, l'Assemblée générale a adopté le 14 décembre, au cours de sa trente-deuxième session, quatorze résolutions sur la politique d'apartheid du gouvernement sud-africain. Apportant son soutien à la décision du Conseil de Sécurité imposant un embargo obligatoire sur les exportations d'armes à destination de l'Afrique du Sud, l'Assemblée a demandé en outre que le Conseil envisage d'urgence des sanctions économiques obligatoires. D'autres résolutions condamnent la politique des bantoustans, la déclaration de Lagos pour l'action contre l'apartheid, la diffusion d'informations contre l'apartheid, etc. Une déclaration internationale sur l'apartheid dans les sports a été adoptée, prélude à l'élaboration d'une convention internationale sur le même thème dont le projet devra être soumis à l'Assemblée à sa trente-troisième session.

Le 16 décembre, par cent vingt voix et avec cinq abstentions (Royaume-Uni, Etats-Unis, Canada, France et R.F.A.) l'Assemblée a prié le Conseil de sécurité d'envisager une fois encore des mesures visant à empêcher de nouveaux investissements en Afrique du Sud.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) a terminé sa soixante-troisième session (qui avait commencé le 6 juillet à Genève) le 14 décembre dernier. Ses derniers travaux ont porté sur la restructuration des secteurs économique et social. Il a tenu en outre une session d'organisation du 10 au 12 janvier pour mettre au point le programme d'activités en 1978, dans lequel le problème de la restructuration occupe précisément une place importante.*

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE. — *La première session du conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA), créé en 1974, s'est tenue à Rome du 13 au 16 décembre dernier. L'accord portant création du Fonds était entré en vigueur le 30 novembre dernier. L'objectif du Fonds international est de fournir à des conditions de faveur — don et prêts à très bas taux — des ressources financières supplémentaires pour le développement du secteur rural des Etats membres en voie de développement.*

PROBLEME CHYPRIOTE. — *M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a effectué au début de janvier un voyage en Turquie, en Iran, à Chypre et en Grèce où il a examiné tout particulièrement différents aspects du problème chypriote. A l'issue de ses entretiens, il a laissé prévoir une prochaine reprise des négociations entre les communautés grecque et turque de Chypre.*

DROITS DES PALESTINIENS. — *Au cours de sa première réunion de l'année, le 10 janvier, le comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a décidé d'envoyer à M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., un message de solidarité pour rappeler sa position face à l'évolution de la situation au Proche-Orient et selon laquelle il ne saurait y avoir de règlement partiel. Le comité a aussi décidé d'inviter les présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité à veiller à l'application des décisions des Nations unies concernant cette « grave question ».*

ENVIRONNEMENT. — *Dix-huit pays méditerranéens se sont réunis du 9 au 15 janvier à Monaco sous les auspices du Programme des Nations unies pour l'environnement pour évaluer les progrès accomplis dans la lutte contre la pollution en Méditerranée.*

— Le Programme des Nations unies pour l'environnement a annoncé le mois dernier l'ouverture d'un centre à Nairobi pour coordonner la mise en œuvre des activités concernant les mers régionales.

● REFUGIES. — *Le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés a envoyé en décembre des secours d'urgence à Djibouti et en Angola.*

● ENFANCE. — *Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF ou FISE) a annoncé le 9 janvier l'envoi d'une aide supplémentaire de 1,2 million de dollars aux victimes de la sécheresse à Haïti.*

● COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE. — *Le 20 décembre, la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU) a annoncé la publication de son rapport annuel sur le marché de la viande et du bétail en 1977. Le document confirme la tendance à la baisse du rendement de la production de viande de bœuf et de veau en raison du développement des abattages.*

— La C.E.E.-ONU a également publié, le 6 janvier, son rapport annuel sur le Marché européen des produits laitiers en 1976 et 1977. Le document insiste notamment sur la fonction sociale du prix du lait dont il convient de tenir compte dans les efforts pour résoudre le problème des excédents de produits laitiers.

— La C.E.E.-ONU a encore annoncé le 14 décembre la publication d'une étude préparée par son secrétariat et éditée par Pergamon Press (en anglais) sur le Charbon : 1985 et au-delà — une étude de perspective.

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

Agence internationale de l'énergie atomique

L'exportation des produits nucléaires

LE directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) a annoncé le 16 janvier qu'il avait reçu de quinze pays des lettres concernant leur politique commune en matière d'exportations de matières, de matériels et de techniques nucléaires : Allemagne occidentale, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, République démocratique allemande, Grande-Bretagne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union soviétique. Ces messages exposent les principes et les directives que ces pays entendent suivre pour leurs exportations nucléaires. Cette politique repose sur une « liste de base » commune de matières, de matériels et d'installations nucléaires qui ne pourront être exportés que sous certaines conditions : assurance formelle donnée par le pays destinataire qu'il renonce à toute utilisation susceptible d'aboutir à un dispositif explosif nucléaire quel qu'il soit ; protection physique efficace assurée par le pays importateur afin d'empêcher toute utilisation ou manipulation non autorisées des matières ou des installations ; application à l'article exporté des garanties de l'A.I.E.A., assorties, quant à la durée et à l'étendue de la couverture, de prescriptions conformes aux directives établies par le conseil des gouverneurs de l'Agence. Toutes ces prescriptions s'appliqueront également aux installations de retraitement du combustible nucléaire, d'enrichissement de l'uranium ou de production de l'eau lourde utilisant des techniques directement transférées par le fournisseur ou provenant d'installations fournies.

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *Une conférence sur les politiques culturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes s'est tenue à Bogota du 10 au 20 janvier sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).*

— Parmi les études récemment publiées par l'UNESCO : « L'éducation de base dans les pays du Sahel », (134 pages) ; « Développement des régions arides et semi-arides : obstacles et perspectives » (46 pages) ; « Méthode de détermination des priorités dans le domaine de la science et de la technologie » (63 pages).

● F.A.O. — *De bonnes conditions météorologiques ont facilité les semailles d'hiver dans l'hémisphère nord, mais les perspectives pour les récoltes de céréales pour 1978 sont variées, estime la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), dans le bulletin mensuel Economie et statistiques, publié au mois de janvier.*

Examinant les récents développements de la situation des céréales, la F.A.O. a légèrement abaissé son estimation pour la production mondiale de céréales pour 1977, qu'elle estime à présent à 1 338 millions de tonnes, soit 3 % de moins qu'en 1976.

Les estimations pour le commerce mondial de blé et de céréales secondaires pour 1977-1978 ont été révisées en hausse dans le rapport, et atteignent un record de 144,5 millions de tonnes. Les prix du blé et des céréales secondaires ont augmenté sur la fin de 1977.

Le rapport annuel prévoit d'autre part une production mondiale de viande de 125 millions de tonnes, soit 2 % au-dessus du niveau de 1977, à la suite d'une augmentation de la production de porc et de volailles.

— Au début du mois de janvier, le directeur général de la F.A.O. a autorisé l'envoi par le Programme alimentaire mondial d'une aide alimentaire à divers pays du tiers-monde menacés de disette dans les mois qui viennent. Il s'agit principalement de pays d'Afrique de la zone sahélienne (Mauritanie, Sénégal) et, en Asie, du Vietnam et du Laos. La valeur totale de ces aides alimentaires se monte à environ 16 millions de dollars.

● SANTE. — *Le conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) s'est réuni à Genève du 11 au 29 janvier pour sa soixante et unième session. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

— A la suite des poussées de grippe qui se sont produites en Union soviétique et à Hongkong en décembre 1977, l'O.M.S. a réuni les 9 et 10 janvier à Genève des experts pour formuler les directives concernant les mesures à prendre contre le nouveau virus.

● NAVIGATION MARITIME. — *L'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) a signé le 13 janvier à Londres, avec la Norvège, un accord d'assistance technique aux pays en voie de développement.*

Aux termes de cet accord, Oslo fournira initialement une somme de 2,5 millions de couronnes norvégiennes (environ 250 000 livres sterling) pour l'exécution par l'O.M.C.I. d'un certain nombre de projets en 1978. Les premiers projets, qui portent sur les aides à la navigation, la formation maritime et l'amélioration de la réparation navale, seront mis en œuvre au cap Vert et en Guinée-Bissau.

● DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *Les nouveaux membres du conseil du développement industriel, organe directeur de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), dont le mandat durera trois ans à compter du 1er janvier 1978 ont été désignés le 15 décembre par l'Assemblée générale des Nations unies. Il s'agit des pays suivants (certains réélus) : Brésil, Bulgarie, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République démocratique allemande, Sierra Leone, Tunisie et Yémen démocratique.*

● AVIATION CIVILE. — *Selon les estimations de fin d'année de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), le volume total du trafic régulier des entreprises de transport aérien dans le monde en 1977 a augmenté d'environ 8 % par rapport à 1976. Ce taux de croissance, en augmentation sur ceux des années 1974 et 1975, est inférieur à la progression de 10 % enregistrée en 1976.*



Fonds monétaire international

Maintien du taux d'intérêt des D.T.S. et du taux de rémunération

LE Fonds monétaire international (F.M.I.) a, le 28 décembre, révisé le taux de rémunération applicable aux positions dites dans la supertranche-or et le taux d'intérêt des D.T.S. A partir du 1er janvier 1978 et pour une période de trois mois, le taux de rémunération, actuellement de 3,5 %, sera maintenu à ce niveau. D'autre part, durant le même trimestre, le taux d'intérêt et les commissions relatives aux D.T.S. seront également de 3,5 % ; aux termes des statuts du Fonds, ils ne peuvent pas dépasser le taux de rémunération quand celui-ci excède 2 %.

VENTE D'OR. — *Le F.M.I. a procédé, le 4 janvier, pour le compte du fonds fiduciaire, à sa vente d'or mensuelle par adjudication. 524 800 onces d'or fin, soit la quantité totale mise en adjudication, ont été attribuées (à l'exception d'une fraction d'une barre standard) au prix commun de 171,26 dollars des Etats-Unis l'once.*

Déduction faite du paiement dû par le fonds fiduciaire pour l'or à un prix équivalent à 35 D.T.S. l'once d'or fin, la vente permettra de dégager environ 57 millions de dollars au profit des pays en voie de développement.

NOUVEAU MEMBRE. — *Les Maldives sont devenues, le 13 janvier dernier, Etat membre du Fonds monétaire, ce qui porte à 133 le nombre des adhérents.*

Groupe de la Banque mondiale

Cinq prêts de la BIRD

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a annoncé les prêts suivants :

— A la République de Corée (23 décembre) : 36 millions de dollars pour la réalisation d'un projet d'irrigation et de mise en valeur des terres ; 29 décembre : un second prêt d'un montant de 55 millions de dollars destiné à alimenter les opérations de la Banque en faveur de projets industriels ;

— Aux Philippines (23 décembre) : 8 millions de dollars pour aider les paysans à développer les exploitations forestières ;

— Au Cameroun (29 décembre) : 15 millions de dollars pour l'accroissement de la production de caoutchouc et d'huile de palme ;

— A la Roumanie (18 janvier) : 40,5 millions de dollars pour un projet d'irrigation visant à développer la production agricole dans le district de Teleorman, à l'ouest de Bucarest.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *Quatre opérations de crédit ont été effectuées par l'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, en faveur des pays suivants :*

— Haute-Volta (23 décembre) : un crédit de 4 millions de dollars pour fournir des fonds et une assistance technique aux artisans et aux entreprises petites et moyennes ;

— Malawi (23 décembre) : 10,5 millions de dollars pour l'amélioration de 100 kilomètres de routes ;

— Inde (29 décembre) : 8 millions de dollars pour le financement de projets visant à réorganiser et à renforcer les services de vulgarisation agricole du Bihar ;

— Laos (29 décembre) : 8,2 millions de dollars pour financer un programme destiné à améliorer le niveau de vie des pauvres des campagnes. Les bénéficiaires de ce projet, qui n'ont qu'un revenu moyen d'environ 45 dollars par an, comptent parmi les paysans les plus pauvres du monde.

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *Deux opérations de la Société financière internationale (S.F.I.) ont été réalisées en janvier : le 11 janvier, investissement de 1 million de dollars sous forme de participation au capital et, conjointement avec la Bank of America, 9 millions de dollars sous forme de prêt à la société des textiles du Rio Lindo, au Honduras, pour le financement d'un projet d'extension et de diversification de la production ; le 12 janvier, un prêt de 2 300 000 dollars accordé à la société Molino Andino, en Bolivie, pour la construction et l'exploitation d'une minoterie.*

OPERATIONS CONJOINTES DE LA BANQUE MONDIALE ET DE L'IDA. — *Le 18 janvier, la Bolivie a reçu un prêt de la Banque mondiale de 9 millions de dollars, assorti d'un crédit de l'IDA de la même valeur, pour la réalisation d'un programme intégré de production de traitement et de commercialisation de laine de lama alpaga ; ce projet devrait permettre d'accroître les revenus des fermiers et des artisans pauvres.*

NOMINATION D'UN MEDIATEUR PAR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE DE L'AFRIQUE DE L'EST. — *A l'issue de négociations qui ont eu lieu entre les représentants du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie, sous les auspices de la Banque mondiale, le docteur Umbricht a été désigné comme médiateur pour aider ces trois pays à s'entendre sur le partage de l'actif et du passif des sociétés et organismes que la Communauté est-africaine faisait précédemment fonctionner. Le docteur Umbricht devra également réviser les statuts de la Banque de développement est-africaine et formuler des recommandations sur son organisation et sur son fonctionnement futurs.*

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE REGLEMENT DES DIFFERENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS. — *En vue de l'introduction d'une instance d'arbitrage entre la société Benvenuti et Bonfant et le gouvernement de la République populaire du Congo, le secrétariat général du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) a été saisi d'une requête, émanant de la société italienne, le 15 décembre dernier. Ce différend, soumis au Centre, sur invocation d'une clause d'arbitrage figurant dans un accord conclu entre les parties, a été enregistré en application de l'article 36.*

Banque asiatique de développement

Prêts en faveur de onze pays

LA Banque asiatique de développement a annoncé les prêts suivants en décembre :

— Iles Salomon (9 décembre) : un prêt de 2,03 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour le projet de développement du port d'Honiara ; ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique de 50 000 dollars ;

— Sri-Lanka (9 décembre) : un prêt de 24 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) en faveur du projet d'irrigation et d'aménagement de la région de Kirindi-Oya ;

— Bangladesh (9 décembre) : un prêt de 27,75 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an), assorti d'un don d'assistance technique de 150 000 dollars, pour l'amélioration du système d'approvisionnement en électricité de la ville de Chittagong ;

— Philippines (9 décembre) : un prêt de 29 millions de dollars (sur les ressources ordinaires de la Banque, pour vingt-cinq ans, à un taux d'intérêt de 8,3 % l'an) pour l'installation d'une centrale hydro-électrique sur la rivière Agus, dans l'île de Mindanao ;

— Papouasie-Nouvelle-Guinée (13 décembre) : un prêt de 15 millions de dollars (sur les ressources ordinaires, pour vingt-quatre ans, à un taux d'intérêt de 8,3 % l'an) pour l'amélioration du réseau routier entre le port de Lae et la région des Hautes Terres ;

— Samoa occidentales (13 décembre) : un prêt de 2,25 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour l'installation d'une usine d'huile de palme ;

— Bangladesh (13 décembre) : un prêt de 18 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour un projet de développement de l'aquaculture ;

— Pakistan (15 décembre) : un prêt de 31,5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour le projet d'irrigation de la rive droite du Chashma ; ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique de 15 000 dollars ; un prêt de 39,5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour l'amélioration des équipements sanitaires de la ville de Faisalabad ; un prêt supplémentaire de 38 millions de dollars (sur les ressources ordinaires, pour vingt et un ans, à un taux d'intérêt de 8,3 % l'an), pour un projet hydro-électrique à Tarbela ; ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique de 150 000 dollars ;

— Bangladesh (15 décembre) : un prêt de 24 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour un projet de développement rural intégré dans la région de Meghna-Dhonagoda, au sud-est de Dacca ;

— Népal (20 décembre) : un prêt de 4,9 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour le reboisement de la région de Sagarnath ; ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique de 60 000 dollars ;

— Tonga (20 décembre) : un prêt de 370 000 dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour la création d'un centre pour la petite industrie près de Nuku'alofa ;

— République de Corée (20 décembre) : un prêt de 30 millions de dollars (sur les ressources ordinaires, pour vingt-cinq ans, à un taux d'intérêt de 8,3 % l'an) pour la construction de réseaux d'approvisionnement en eau dans les différentes régions du pays ; ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique de 89 000 dollars ;

— Indonésie (20 décembre) : un prêt supplémentaire de 23 millions de dollars (sur les ressources ordinaires, pour dix-sept ans, à un taux d'intérêt de 8,3 % l'an) pour la construction d'une cimenterie à Bataruja ;

— Samoa occidentales (22 décembre) : un prêt de 3 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour contribuer à l'accroissement de la productivité de la Western Samoa Trust Estates Corporation (W.S.T.E.C.) ; ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique de 150 000 dollars.

Banque de développement des Caraïbes

Décisions du conseil de direction

LA quarante-quatrième réunion du conseil de direction de la Banque de développement des Caraïbes (C.D.B.) s'est tenue à Wilday (Barbade) les 19 et 20 décembre. Le

conseil a examiné un certain nombre de questions concernant la structure financière de la C.D.B. et l'adoption de son budget de fonctionnement. Il a approuvé des prêts consentis aux pays suivants :

— *Antigua* : 3 704 dollars pour financer les travaux d'aménagement de 200 hectares de terres de Crown Lands, à Body Ponds, destinés à l'installation de fermes. 385 056 dollars au gouvernement d'Antigua pour la construction d'un hôtel de tourisme dans l'île de Barbuda. 224 740 dollars à Antigua and Barbuda Development Bank pour financer ses investissements dans l'agriculture et l'industrie.

— *Belize* : 4 051 523 dollars pour la construction ; 1 000 000 de dollars au gouvernement de Belize pour la poursuite de son programme d'expansion et de diversification de l'agriculture ; 1 515 000 dollars à Belize Beef Corporation Limited pour financer la construction d'un abattoir.

— *Dominique* : 44 500 dollars pour une étude de pré-investissement dans le domaine du génie civil ; 444 480 dollars à National Commercial and Development Bank pour la poursuite d'un programme de crédits en faveur des petites et moyennes entreprises agricoles.

— *Grenade* : 112 610 dollars à Grand Bacolet Estates Limited pour contribuer au développement de ses plantations de fruits tropicaux.

— *Montserrat* : 131 482 dollars au gouvernement de Montserrat au titre de son programme de prêts aux étudiants poursuivant des études supérieures.

— *Sainte-Lucie* : 1 289 217 dollars au gouvernement de Sainte-Lucie pour financer la construction de routes en zone rurale et 666 670 dollars pour l'aménagement d'une zone industrielle dans deux régions du pays (Bisée et Vieux-Fort).

— *Saint-Vincent* : 3 000 000 de dollars au gouvernement de Saint-Vincent pour la construction d'une raffinerie de sucre.

BILAN DES ACTIVITES EN 1977. — *Le conseil de direction de la Banque de développement des Caraïbes (C.D.B.) s'est réuni le 6 janvier pour examiner le rapport d'activité de cet organisme en 1977.*

Il ressort de ce document que le total des prêts approuvés s'est élevé à 30 millions de dollars (en augmentation de 17 % par rapport à 1976), dont 20 500 000 dollars sous forme de prêts à faible taux d'intérêt 76 % des prêts approuvés ont été accordés aux pays les moins développés de la région, qui ont aussi bénéficié de la quasi-totalité des prêts consentis à faible taux d'intérêt (19 400 000 dollars).

La préférence accordée aux pays les moins développés a été marquée en 1977 par la décision du conseil de direction de porter à 70 % le plafond des ressources du Fonds spécial de développement qui pourront être allouées à ces pays.

Banque européenne d'investissement

Prêts à la France, au Danemark et à la Grande-Bretagne

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a annoncé les opérations suivantes :

— Un prêt d'une contre-valeur de 334,5 millions de francs français (60 millions d'u.c., le 20 décembre, pour quinze ans, à 9,35 %) pour la modernisation et le renforcement des télécommunications internationales. Ce prêt a été consenti à la Caisse nationale des télécommunications en France ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 50 millions de couronnes danoises (7,1 millions d'u.c., le 20 décembre, pour quinze ans, à 8,4 %) pour la construction d'un aéroport à Godthaab au Groenland ;

— Quatre prêts d'une contre-valeur totale de 38,9 millions de livres (59,5 millions d'u.c., le 28 décembre) pour la réalisation de différents projets au Royaume-Uni : 19,8 millions de livres (pour quinze ans, à 8,6 %) consenties au National Water Council en faveur d'un projet visant à améliorer l'approvisionnement en eau dans le Nord-Est ; 11,9 millions de livres accordées à la British Steel Corporation (pour douze ans, à 8,8 %) et réparties en deux prêts 18 millions de livres pour la réalisation de la troisième installation de déchargement de minerai à Redcar et 3,9 millions de livres pour financer la modernisation d'une briqueterie à Templetown) ; 7,2 millions de livres (pour quinze ans, à 8,45 %) destinées à financer les installations des trains à grande vitesse mis en service en 1978-1979.

D'autre part, le 29 décembre, un cinquième prêt de 52,3 millions de livres (80 millions d'u.c., pour quinze ans, à 8,65 %) a été attribué à Electricity Council pour le financement d'une centrale électrique près de Lancaster.

Banque interaméricaine de développement

Prêts de la Banque

LA Banque interaméricaine de développement a consenti le 21 décembre à l'Uruguay deux prêts à l'aide des ressources inter-régionales de la Banque : le premier prêt, de 26 millions de dollars (pour vingt-cinq ans et à 8 %), financera l'extension du réseau d'adduction d'eau près de Montevideo ; le second, d'un montant de 3,7 millions de dollars (pour vingt ans et à 8 %), permettra d'améliorer l'état de certains tronçons routiers.

D'autres prêts ont été accordés le même jour aux pays suivants :

— Jamaïque : 12,5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour trente-cinq ans et à 2 %) pour la réalisation de travaux d'assainissement, de drainage et d'irrigation dans le sud-est du pays ;

— Equateur : 12,2 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans et à 1 % l'an pendant les dix premières années, 2 % ensuite) pour l'aménagement de réseaux d'adduction d'eau et d'égout dans la ville de Quito ;

— Pérou : 20 millions de dollars (à l'aide des ressources inter-régionales de la Banque, pour vingt ans et à 8 %) destinés à financer un programme de crédits à l'industrie ;

— Brésil : 83 millions de dollars (à l'aide des ressources inter-régionales de la Banque, pour vingt ans et à 8 %) pour aider au développement des entreprises industrielles privées du nord-est du pays au moyen d'un programme de crédit financé par le prêt de la Banque ;

— Guatemala : 35,5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans à 1 % l'an pendant les dix premières années, 2 % ensuite) destinés à l'amélioration des réseaux d'adduction d'eau et des systèmes d'égouts dans la ville de Guatemala.

EMISSION D'OBLIGATIONS. — *Une émission d'obligations de la Banque interaméricaine a été offerte au public le 20 décembre par un groupe de banques allemandes ayant à sa tête la Deutsche Bank ainsi que la Dresdner Bank A.G. D'un montant de 100 millions de deutschemarks, ces obligations à dix ans portent intérêt à 6,25 %. Intitulées « Obligations à 61,4 % de 1978 en deutschemarks », elles viendront à échéance le 1er janvier 1988.*

● BANQUE CENTRAMERICAINE D'INTEGRATION ECONOMIQUE. — *La Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a accordé à la municipalité de la ville de Guatemala, le 5 janvier, un second prêt de 750 000 dollars afin de compléter le financement du plan d'urgence pour l'approvisionnement en eau potable de la capitale, qui prévoit notamment la remise en état des installations endommagées par le séisme du mois de février 1976.*

● BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX. — *Réunis à Bâle au début du mois de janvier, les représentants des banques centrales des Etats-Unis, de l'Europe occidentale et du Japon ne sont pas parvenus à un accord sur l'attitude à adopter face aux problèmes actuels du dollar.*

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

CNUCED

Entrée en vigueur de l'accord 1977 sur le sucre

L'ACCORD international 1977 sur le sucre est entré en vigueur le 1er janvier dernier, après ratification, approbation ou acceptation par trente-deux pays (vingt-quatre pays exportateurs de sucre détenant au total cinq cent quatre-vingt-neuf voix et huit pays importateurs détenant six cent quatre-vingt-quinze voix). L'accord, qui remplace celui de 1973, est destiné à stabiliser le prix du sucre sur le marché libre dans une fourchette de 11 à 21 cents la livre, par le jeu combiné de contingents d'exportation et de stocks nationaux coordonnés au niveau international. Il prévoit en outre la création d'un fonds de financement des stocks pour aider les pays exportateurs à subvenir aux frais d'entretien de ces stocks. Il est prévu que le Conseil international du sucre envisage la possibilité de profiter des ressources qui pourraient devenir disponibles au titre du fonds commun dans le cadre du programme intégré pour les produits de base, en cours de négociation sous les auspices de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

L'accord sur le sucre est le premier accord de produit négocié depuis la quatrième session de la CNUCED à Nairobi en 1976, qui avait adopté le programme intégré.

THE. — *Les représentants de quarante-neuf pays producteurs-exportateurs et importateurs de thé ont tenu une première réunion à Genève, du 9 au 13 janvier, pour préparer l'élaboration d'un accord international sur le thé, conformément aux efforts de la CNUCED pour favoriser la conclusion d'accords de stabilisation des prix pour dix produits essentiels. Une deuxième réunion préparatoire est prévue pour octobre prochain.*

JUTE — *Dans le même but, un groupe de travail intergouvernemental sur le jute a siégé à Genève le mois dernier sous les auspices de la CNUCED. Quatre réunions préparatoires avaient déjà jeté les éléments d'un accord international sur le jute qui intéresse au premier chef le Bangladesh et l'Inde, premiers pays exportateurs.*

Conseil international des pays exportateurs de cuivre

Douzième conférence à Djakarta

LA douzième conférence des ministres du Conseil international des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) s'est tenue du 5 au 7 décembre à Djakarta. La stabilisation des prix du cuivre a donné lieu à une discussion concernant la régulation de l'offre : bien qu'il y ait eu accord entre les participants sur la nécessité pour les pays producteurs de prendre les mesures nécessaires pour rétablir en 1978 l'équilibre entre l'offre et la demande, aucune décision n'a été prise quant aux moyens d'atteindre cet objectif.

La *conférence* a *réaffirmé* à l'*unanimité* qu'elle continuait d'apporter son appui aux négociations qui se déroulent dans le cadre du programme intégré de la CNUCED pour les produits de base ; le président de la conférence a été chargé de prendre contact avec les principaux pays et groupes de pays participant aux discussions de la CNUCED afin de jeter les bases d'un accord pour la troisième réunion préparatoire sur le cuivre qui devrait se tenir à Genève du 30 janvier au 4 février.

Le soutien financier accordé aux centres de développement du cuivre sera maintenu en 1976 à son niveau de 1977, soit environ 375 000 dollars.

O.C.D.E.

Le rapport sur les pratiques commerciales des multinationales

L'ORGANISATION de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) a publié en janvier le rapport du comité d'experts qui avait été chargé en juillet dernier d'étudier les « Pratiques commerciales restrictives des entreprises multinationales ». Le document (86 pages) analyse ces types de pratiques qui exercent des effets défavorables à l'échelon national et international et il examine dans quelle mesure les législations des pays membres permettent de lutter contre elles. Diverses mesures sont suggérées pour remédier à la situation actuelle, mais les experts ont jugé qu'il serait « *peu réaliste, à l'heure actuelle*, d'*envisager la conclusion d'une convention internationale instituant un contrôle* (sur ces pratiques) *car les positions des pays membres sont encore trop divergentes comme en témoignent les législations en vigueur* ».

RECENTES PUBLICATIONS

● *Incidences des activités des entreprises multinationales sur les relations professionnelles et l'emploi (51 pages).*

● *Le transfert technologique par les firmes multinationales. Volume I : une synthèse du secrétariat de l'O.C.D.E. et des études de cas par pays (350 pages). Volume II : rapports présentés à un symposium organisé par le centre de développement de l'O.C.D.E. en novembre 1975 (258 pages).*

● *Autriche et Portugal* dans la série « Etudes économiques ».

● ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE COMMERCE. — *Le 4 janvier, le comité permanent a approuvé le programme de réunions sectorielles pour 1978 pour la libération des échanges entre les pays de l'Association latino-américaine de libre commerce (A.L.A.L.C.).*

Seize réunions seront consacrées aux problèmes de la production et des échanges dans les secteurs les plus divers. Notamment : industrie de l'aluminium, composants électroniques et électriques, industrie chimique, biens de consommation durables, industries alimentaires. Le cycle des réunions s'ouvrira le 27 mars et prendra fin le 24 août. Les négociations auront lieu au cours de la session annuelle de la conférence de l'A.L.A.L.C., en novembre prochain.

● GROUPE ANDIN. — *Le groupe de travail chargé du projet andin de développement technologique dans le domaine de la production alimentaire a tenu sa troisième session à Lima les 11 et 12 janvier. Il a poursuivi la mise au point d'une politique intégrée pour la production d'aliments à haute teneur nutritive qui apporterait une contribution efficace à la solution du problème de la sous-alimentation. De la recherche de laboratoire aux problèmes de commercialisation, le coût du projet est estimé à 7 millions de dollars environ. Sa durée est de trois ans.*

— Siégeant à Lima le 11 janvier, le comité du Groupe andin a examiné les programmes d'investissements pour la construction du réseau routier andin et l'interconnexion des systèmes nationaux de télécommunications. Le réseau routier exigera, pendant une période de huit ans, des investissements de l'ordre de 1 500 000 dollars. En plus des cinq pays membres, le Chili fait partie de ce projet multinational, malgré sa dénonciation de l'accord de Cartagena, puisqu'il a maintenu les engagements qu'il avait souscrits à ce titre. En ce qui concerne l'interconnexion des systèmes nationaux de télécommunications, les investissements prévus atteindront 2 500 000 dollars.

— Le Japon a été admis le 13 janvier en tant qu'observateur auprès du comité de l'accord de Cartagena. Le nombre des pays accrédités auprès du Groupe andin s'élève désormais à vingt-cinq.

● GATT. — *Les négociations commerciales multilatérales du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), entamées à Tokyo en septembre 1973, ont repris le 23 janvier à Genève pour leur phase finale.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Accord sur la préparation du « Tokyo Round »

LES ministres des affaires étrangères de la C.E.E. se sont mis d'accord le 17 janvier à Bruxelles pour admettre une fourchette de 25 à 35 % de réduction tarifaire pour les produits industriels comme base de discussion pour les négociations commerciales multilatérales du GATT (« Tokyo Round ») dont la phase finale s'est ouverte le 23 janvier à Genève.

Le compromis élaboré par les Neuf donne satisfaction à la France, a estimé M. André Rossi, ministre français du commerce extérieur, puisque le chiffre de réduction tarifaire de 40 % sans exception proposé par la Commission de la C.E.E. n'a finalement pas été retenu. En revanche, selon les observateurs européens, Paris a renoncé à lier formellement l'entrée en vigueur des réductions tarifaires dès la fin de la négociation à l'amélioration de la stabilité du système monétaire international. Toutefois, au bout de cinq ans, le conseil des ministres de la C.E.E. examinera s'il y a lieu de poursuivre le désarmement tarifaire.

La C.E.E., grand ensemble exportateur, et la France, quatrième exportateur mondial, sont intéressés à la mise en œuvre d'une clause de sauvegarde sélective, à l'harmonisation de l'évaluation en douane, du respect de la politique agricole commune par les pays non membres du Marché commun, ainsi que de l'application du critère de préjudice dans l'application de droits compensateurs, par exemple par les Etats-Unis.

La Communauté européenne fait ainsi équilibre aux Etats-Unis, qui s'intéressent surtout à une réduction des tarifs douaniers et moins à une diminution des obstacles non tarifaires aux échanges. La durée prévue de l'accord est de huit ans. Les réductions tarifaires prévues se feront donc par des diminutions annuelles assez modestes et progressives.

Rebondissement du conflit sur le « lieu de travail » du Parlement européen

Le conflit entre le Parlement européen et le conseil des ministres de la C.E.E. au sujet des « lieux de travail » du futur Parlement européen élu au suffrage universel direct a rebondi le 19 janvier à Bruxelles.

Au cours du conseil des ministres, M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, a reproché en des termes vifs au bureau du Parlement européen de vouloir, de manière insidieuse, transférer peu à peu le siège du Parlement à Bruxelles au détriment des lieux de travail actuels que sont Strasbourg et Luxembourg.

Il a indiqué notamment que M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères, qui assurait alors la présidence du conseil des ministres de la C.E.E., avait envoyé en septembre dernier une lettre au président du Parlement européen, M. Emilio Colombo, lui rappelant que les lieux de travail du Parlement sont Luxembourg et Strasbourg. *M. Deniau a été fermement* approuvé par M. Gaston Thorn, premier ministre luxembourgeois, qui a regretté que ce dossier que l'on croyait clos ait été remis sur le tapis.

M. Klaus von Dohnanyi, ministre ouest-allemand chargé des affaires européennes, a également soutenu le point de vue de ses collègues français et luxembourgeois.

Le budget 1978 de la C.E.E. sera entièrement financé par des ressources propres

La Communauté européenne dispose pour la première fois en 1978 d'un budget entièrement financé par des ressources propres. D'un montant de 15 milliards de dollars cette année, le budget sera financé automatiquement par une petite part de toutes les taxes à la valeur ajoutée (T.V.A.) prélevées dans la Communauté européenne. En 1978, le taux sera de 0,63 % et, bien qu'il puisse varier d'une année à l'autre, il ne sera jamais supérieur à 1 %. Jusqu'à présent, les Etats membres versaient une contribution à la Communauté, dont le montant fixe chaque année variait selon l'importance de l'activité économique du pays.

Les recettes de la T.V.A. représentent les deux tiers du budget communautaire. Elles sont complétées par d'autres revenus provenant des prélèvements et restitutions payés lors des échanges de produits agricoles à l'intérieur de la C.E.E. et des droits de douane imposés sur certains produits importés des pays tiers, tels par exemple l'acier et les céréales. Toutefois, le budget communautaire reste modeste pour deux cent soixante millions d'habitants répartis dans les neuf Etats membres, puisqu'il était en 1977 légèrement inférieur au budget du ministère de l'éducation en France, par exemple, qui était alors de 55 milliards de francs français.

Cet argent communautaire participera pour une grande part au financement de la politique agricole commune (72,35 %), mais aussi à des projets sociaux (4,67 %) et régionaux (4,56 %), dans le secteur de la recherche et de l'industrie (2,50 %), et enfin, dans le secteur de la coopération, au développement (4,32 %).

Pour la politique agricole commune, la plus grande partie (94,7 %) des fonds servent à subventionner les marchés de produits agricoles à l'intérieur de la C.E.E. (les stocks laitiers, les produits pour l'exploitation et les produits (céréaliers). 53 % seulement de cet argent réservé à la politique agricole sont utilisés pour favoriser une plus grande efficacité du secteur agricole en aidant à l'amélioration de l'infrastructure rurale, à la modernisation des exploitations agricoles et du secteur agro-alimentaire.

Dans le secteur régional et social, la Communauté européenne participe aux investissements nationaux pour l'amélioration de certains secteurs et régions défavorisées en contribuant jusqu'à 50 % de la participation nationale.

Les prévisions économiques de la C.E.E pour 1978

La Commission des Communautés européennes prévoit pour l'année 1978 dans l'Europe des Neuf un taux d'expansion du produit intérieur brut de 3,3 % ; un taux de chômage encore en légère augmentation par rapport à 1977, qui pourrait passer de 5,5 % à 5,8 % de la population active, et, enfin, un taux d'inflation de 7,9 % en moyenne, avec une fourchette par pays allant de 3,5 % en Allemagne de l'Ouest à 13,5 % en Italie.

Ces prévisions, publiées le 5 janvier dans le nouveau rapport économique trimestriel de la Commission de la C.E.E., sont sensiblement plus pessimistes que les objectifs 1978 approuvés par le dernier Conseil économique de la C.E.E. du 21 novembre dernier. Ils fixaient alors un taux de croissance de 4 à 4,5 %, une amélioration de la situation du marché de l'emploi et un taux d'inflation de 7 à 8 % en moyenne communautaire, avec une fourchette de 4 à 10 % par pays.

LES ENTRETIENS DU PRESIDENT CARTER AVEC LES REPRESENTANTS DE LA C.E.E. — *Les Etats-Unis et la Communauté européenne sont d'accord pour que la puissance de l'économie américaine soit utilisée pour stabiliser le cours du dollar. C'est ce qui est ressorti des entretiens entre le président américain, James Carter, et ses interlocuteurs de Bruxelles : M. Roy Jenkins, président de la Commission de la C.E.E., et MM. Léo Tindemans et Henri Simonet, respectivement premier ministre et chef de la diplomatie belge.*

M. Jenkins a indiqué au cours d'une conférence de presse que la C.E.E. a accueilli favorablement les récentes mesures prises par les Etats-Unis pour arrêter la chute du dollar. Mais les pays du Marché commun souhaitent que cette politique de stabilisation du cours du dollar soit poursuivie avec persistance et que d'autres mesures cohérentes pour la défense de la monnaie américaine soient prises dans les prochaines semaines.

D'autre part, le président Carter a donné l'assurance à la Communauté européenne que les livraisons d'uranium à destination des pays du Marché commun seraient reprises sans délai.

Le chef de l'exécutif américain a également précisé que les Etats-Unis n'étaient pas opposés en principe aux surrégénérateurs et qu'ils consacreraient 1 milliard de dollars en 1978 à des projets de recherche dans ce domaine.

Enfin, au cours d'une discussion dans un cadre plus étroit avec le président de la Commission européenne et deux vice-présidents, le président américain a approuvé, selon M. Jenkins, le principe d'un renforcement des relations entre l'Europe et le Japon afin de réduire le déficit commercial européen (5 milliards de dollars à l'heure actuelle) à l'égard du Japon.

Le président Carter a révélé que les Etats-Unis avaient intérêt à avoir comme partenaire une Europe unie et solide sur le plan politique et économique. Il a répété aussi que les Etats-Unis avaient confiance dans la force de leur économie, et en conséquence dans la force du dollar, pour maintenant et dans l'avenir. Enfin, M. Carter a indiqué que les Etats-Unis pouvaient faciliter les contacts entre l'Europe des Neuf et le Japon sur les questions commerciales et industrielles.

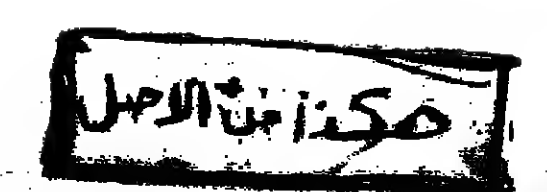
IMPORTATIONS D'ACIER. — *La Commission de la C.E.E. a ouvert le 18 janvier à Bruxelles des négociations avec les pays tiers en vue d'arriver à des arrangements bilatéraux sur les importations d'acier dans le Marché commun. Les deux premiers pays concernés sont la Suède et l'Autriche, membres de l'Association européenne de libre-échange, qui exportent vers la C.E.E. des aciers spéciaux et des tôles minces pour l'industrie automobile.*

PECHE. — *Les Neuf n'ont pas réussi à s'entendre le 18 janvier à Bruxelles sur un régime interne de pêche en raison de l'intransigeance de la position britannique.*

Parlement européen

Les objectifs de la présidence danoise du conseil des ministres de la C.E.E.

LA résorption du chômage qui touche six millions de travailleurs dans l'Europe des Neuf est une priorité absolue pour la présidence danoise du conseil des ministres de la C.E.E. durant le premier semestre 1978.



Dans sa déclaration faite le 18 janvier à Luxembourg devant le Parlement européen, le ministre danois des affaires étrangères, M. K.B. Andersen, s'est prononcé en faveur de « *mesures plus concertées et plus directes en vue de la résorption de ce chômage* ». M. Andersen a ajouté que les mesures à prendre doivent être « *consciemment choisies dans le but de limiter le protectionnisme et de promouvoir l'adaptation aux nouvelles conditions prévalant aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement* ».

D'autres questions prioritaires ont été retenues par M. Andersen : la fixation de la date des élections directes du Parlement européen sera prise « *au plus tard lors du conseil européen de Copenhague, en avril* ». En ce qui concerne le développement des relations de la C.E.E. avec le tiers-monde et les relations avec les Etats-Unis, M. Andersen estime que « *la récente visite du président Carter à Bruxelles prouve clairement l'attitude positive des Etats-Unis à l'égard de la coopération européenne* ».

Le ministre danois estime nécessaire le retour progressif « *à une coopération véritable au plan de la Communauté en matière de politique monétaire* ».

M. Andersen a déclaré que le respect des principes fondamentaux de la politique communautaire dans les domaines de l'agriculture et de la pêche et l'élargissement de la C.E.E. sont également, à son avis, des questions prioritaires.

« *Pour résoudre les problèmes économiques posés, il nous foudra faire preuve non seulement d'une ferme détermination politique, mais encore d'une générosité financière immédiate* » a indiqué le ministre danois.

En ce qui concerne les relations extérieures, M. Andersen préconise un resserrement des liens avec les autres pays européens, « *notamment les pays nordiques et les autres pays membres de l'A.E.L.E.* ». Il a souligné que la participation du Danemark à la coopération nordique ne constitue, à l'égard de la coopération communautaire, ni une contradiction ni un obstacle.

PAS D'ELECTION AVANT 1979. — *Les élections directes en vue d'élire le Parlement européen, prévues en principe pour mai-juin 1978, ne pourront se tenir avant 1979. La Grande-Bretagne a en effet fait savoir officiellement le 17 janvier, au conseil des ministres des affaires étrangères des Neuf, réuni à Bruxelles, qu'elle ne sera pas en mesure d'organiser ces élections avant l'année prochaine.*

CECA

Premiers succès du plan anti-crise de l'acier

LES Neuf ont enregistré en janvier les premières conséquences heureuses du plan anti-crise renforcé, adopté par eux en décembre pour sauver les sidérurgies européennes de la faillite (voir l'analyse de ce plan dans notre précédent numéro). Alors que l'augmentation concertée des barèmes intérieurs n'avait été que de 5 % le 1er janvier, on a constaté en quelques semaines des hausses de 15 à 30 % des prix effectifs (selon les qualités d'acier), ce qui a permis le retour, à peu de chose près, aux tarifs pratiqués en 1974, avant la crise.

Deux phénomènes conjugués expliquent cette poussée d'une ampleur inattendue :

● La fixation de droits compensateurs (1) sur l'acier trop bon marché importé par la C.E.E. jusqu'à la fin de mars, le renforcement des contrôles sur les importations, l'extension de prix minima à certains aciers communautaires, ont convaincu le monde des affaires que, cette fois, la C.E.E. prenait la crise au sérieux et s'engageait dans la voie de remèdes énergiques. Cela a eu un effet de dégel sur les acheteurs, qui ont recommencé à passer commande ;

● Et comme c'est souvent le cas sur les marchés spéculatifs, les achats ont très vite dépassé le niveau des besoins du moment, chaque négociant voulant reconstituer ses stocks pendant que les prix sont encore bas et signer ses contrats avant la seconde hausse concertée des aciers européens, prévue pour le 1er avril. L'addition de ces comportements a provoqué un véritable rush, qui a porté le niveau — libre — des prix de l'acier à un seuil inespéré par les industriels.

Passé le moment de surprise, chacun s'interroge sur la durée possible du phénomène. La consommation réelle d'acier des Neuf — et de leurs principaux clients, — qui dépend pour les trois quarts des investissements industriels publics, n'a pas, elle, augmenté et promet d'assez peu progresser, si l'on en croit les pronostics moroses de l'O.C.D.E. La reprise spéculative récente ne devrait donc avoir qu'un temps.

Elle redonne en tout cas espoir aux sidérurgistes de la Communauté, qui espèrent voir le mouvement s'amplifier. Elle place la Commission de Bruxelles en meilleure posture pour aborder — étape essentielle — la négociation avec les principaux pays fournisseurs d'acier à l'Europe. Ces négociations doivent, en principe, se terminer avant le 1er avril. Les commissaires européens estiment que l'expérience a confirmé le bien-fondé de leur choix pour un marché de l'acier organisé ; ils souhaitent maintenant pouvoir élargir cette organisation à l'échelle planétaire.

Dès la fin janvier, les contacts ont repris avec les représentants des Etats-Unis, pays qui a, lui aussi, organisé son marché en fixant un prix de référence pour les importations, au-dessous duquel sera automatiquement déclenché une procédure anti-dumping. Ce prix, fixé à 5,7 % an-dessous des tarifs moyens des forges américaines, entrera en vigueur le 15 février ; les Neuf craignent qu'il ne frappe plus les livraisons européennes que les exportations japonaises, mais les conversations en cours pourraient dissiper cette crainte.

Avec les pays de l'A.E.L.E., des négociations sont également en cours à Bruxelles, certains d'entre eux ayant conclu des accords particuliers avec la CECA qui, selon eux, devraient les mettre à convert des nouveaux droits compensateurs. Enfin, les contacts vont être renoués avec le Japon, le Brésil, la Corée du Sud et les pays communistes, avec comme objectifs d'aboutir à des accords avant la fin du premier trimestre.

Notons à ce propos que la Grande-Bretagne a décidé, sans attendre l'issue de ces négociations, d'interrompre les importations d'acier soviétique à partir de janvier. Cette attitude est expliquée à Londres par le refus de l'U.R.S.S. de limiter ses ventes d'acier au Royaume-Uni, ventes qui ont sextuplé l'an dernier, passant de 16 000 tonnes à 100 000 tonnes.

En fait, il est probable que la très grave situation financière de la British Steel Corporation a joué un rôle dans cette affaire. A la suite d'interpellations véhémentes aux Communes, le ministre britannique de l'industrie, M. Varley, a indiqué que la B.S.C. avait enregistré en 1977 un déficit d'environ 520 millions de livres (4,6 milliards de francs), montant plus que double de celui qui avait été annoncé à la presse. Du coup, les investissements de la société nationale, qui devaient être initialement fixés à 600 millions de livres en 1978, ne dépasseront pas 470 millions (— 21 %).

Un comité spécial de la Chambre des communes, réunissant des députés de tous les partis, a émis de vives critiques sur la gestion de la sidérurgie britannique : vieillissement accentué de l'appareil de production, très mauvaise productivité, main-d'œuvre excédentaire, politique d'investissement peu réaliste, retards « étonnants » dans la modernisation des aciéries, erreurs de prévision dans l'évolution de la conjoncture. Pour redresser cette situation, le comité parlementaire préconise des remèdes draconiens : fermeture rapide des installations les plus anciennes, dont le rendement atteint à peine 10 % à 12 % de celui des usines japonaises ; réductions de personnel « substantielles » ; révision « déchirante » du programme d'investissements.

PRETS DE RECONVERSION A LA FRANCE. — *La Commission de Bruxelles vient d'octroyer trois prêts de reconversion à des firmes françaises. Le premier (de 350 millions de francs français) permettra à la Sollac d'installer deux lignes de coulée continue en bronze à l'aciérie de Sérémange. Le second (20 millions) permettra à la société Rockwool-Isolation de créer 315 emplois en installant une usine de matériaux d'isolation en laine de roche dans la région de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme), touchée par la fermeture des mines de charbon. Le troisième (2 millions) permettra à la société Lochmire de créer deux cents emplois à Boulay (Moselle), zone touchée par le chômage de mineurs (Forbach) et de sidérurgistes (Longwy).*

AIDE A L'INDUSTRIE ALLEMANDE. — *Un crédit d'investissement de 300 millions de D.M. a été accordé par la Commission européenne à la société STEAG pour faciliter le financement des premiers groupes électriques de la centrale Bergkamen que le STEAG construira en commun avec la Vereinigte Elektrizitätswerke AG (VEW). Cette centrale qui fonctionnera au charbon aura une capacité de 700 MWe : elle utilisera du charbon communautaire et sauvegardera des emplois dans l'industrie charbonnière d'Allemagne. Un crédit de 20 millions de D.M. a, d'autre part, été accordé aux aciéries de Bochum en vue de faciliter la concentration dans cette ville de la fabrication des tôles électriques du groupe, après la fermeture des installations de laminage à chaud de tôles électriques de l'usine de Neviges.*

AIDE A LA RECHERCHE CHARBONNIERE. — *La Commission européenne affectera en 1978 15,7 millions d'unités de compte européennes à la recherche charbonnière en subventionnant vingt-sept projets concernant aussi bien les techniques minières (9,9 millions) que la valorisation du charbon, par la cokéfaction et l'agglomération, notamment (5,8 millions)*

AIDE A LA READAPTATION. — *Bruxelles a accordé trois aides de réadaptation de 200 000 D.M., de 500 millions de francs belges et de 48,6 millions de francs français, respectivement, en faveur des salariés de la mine de fer d'Eichelberg, des mineurs de Rodange-Athus et de salariés des houillères du Nord-Pas-de-Calais, d'Auvergne, des Cévennes et de la Loire. L'Allemagne, la Belgique et la France verseront, de leur côté, des sommes équivalentes.*

De son côté, Italsider a reçu un accueil favorable de Bruxelles à sa demande de crédit de reconversion pour remplacer un four Martin par un four électrique à Genova-Campi et étendre des fonderies, ce qui devrait permettre de réemployer quatre-vingt-quinze chômeurs et de créer cent quarante-cinq emplois.

CONCENTRATION AUTORISEE *entre Röchling-Burbach et les aciéries Lech, créées pour maintenir en activité l'entreprise productrice d'acier Best-Bayerische Elektro-Stahlwerke. Celle-ci avait dû déposer son bilan en 1976 du fait de la crise de l'acier et des difficultés financières de son principal actionnaire. Le capital social de Lech, spécialisé dans les ronds à béton, est détenu en majorité par Röchling. Les parts des entreprises concernées par l'opération en cause dans la production totale des ronds à béton sont de l'ordre de 2,5 % pour Lech et de 5,4 % pour le groupe ARBED.*

CREDITS D'INVESTISSEMENTS. — *Krupp, Moesch et Terni (Italie) ont obtenu de Bruxelles des crédits d'investissements à concurrence, respectivement, de 17,4, 2,1 et 23,9 millions d'unités de comptes européennes.*

BILAN 1977 DE LA SIDERURGIE. — *Selon les dernières statistiques européennes, la production d'acier des Neuf n'a pas dépassé 126,4 millions de tonnes en 1977, en recul de 5,8 % sur celle de 1976. Les performances de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la Belgique sont en baisse respectivement de 8,3 %, 7,8 % et de 7,2 %. En revanche, la production belge n'a à peu près pas varié (— 0,8 %) et la production française a fléchi de 4,2 % seulement. Les exportations d'acier des Neuf vers les pays tiers ont augmenté de 28,6 % (chiffre valable pour les neuf premiers mois), tandis que leurs importations progressaient de 1,9 % seulement.*

(1) Ces droits sont automatiques sur tout acier importé à un prix inférieur au nouveau prix de référence adopté, qui est lui-même inférieur de 6,5 % au prix minimum européen.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Association du transport aérien international

Légère amélioration des résultats financiers en 1977

DANS son rapport de fin d'année publié le 27 décembre 1977, M. Knut Hammarskjold, directeur général de l'Association du transport aérien international (IATA), indique que les résultats financiers des compagnies aériennes internationales ont été en 1977 légèrement meilleurs que l'année précédente et qu'ils s'amélioreront encore probablement en 1978. Mais il est difficile de faire des prévisions précises en raison des expériences de vols à prix réduits qui sont actuellement menées sur les lignes de l'Atlantique nord.

Pour l'IATA, la concurrence en matière de prix et de services a toujours été de règle entre compagnies aériennes. Toutefois, l'Association estime que le transport aérien, dont le chiffre d'affaires annuel est voisin de 50 millions de dollars (250 millions de francs) « *est tout aussi sensible à un protectionnisme excessif, à un laisser-faire exagéré ou à une concurrence destructive que n'importe quel autre bien* ».

Les marges bénéficiaires de la plupart des compagnies demeurent cependant bien inférieures à des marges commerciales normales, précise le rapport annuel. Les prix réels du transport aérien n'ont pas évolué au même rythme au cours des années que ceux des autres biens de consommation ou de services.

TARIFS SUR L'ATLANTIQUE NORD. — *Les responsables des compagnies aériennes régulières opérant sur l'Atlantique nord, réunis à Genève du 9 au 14 janvier, ne sont pas parvenus à un accord sur une nouvelle grille tarifaire applicable sur ce réseau à compter du 1er avril prochain. Ils ont une nouvelle fois exposé leurs points de vue sur la crise ouverte par la mise en service à l'automne 1977 du « train du ciel » de M. Freddie Laker entre Londres et New-York. Ils avaient déjà échoué dans leurs tentatives pour trouver un arrangement tarifaire en octobre à Cannes et en novembre 1977 à Miami.*

Conseil de l'Europe

Arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Irlande-Royaume-Uni

PAR un arrêt prononcé le 18 janvier dans l'affaire introduite par l'Irlande contre le Royaume-Uni, la Conr européenne des droits de l'homme a constaté que l'article 3 de la convention européenne des droits de l'homme a été enfreint en ce qui concerne deux des allégations de violation : en 1971, il y a eu en Irlande du Nord à l'égard de certaines personnes détenues une pratique de traitements inhumains et, à l'égard de certaines autres personnes internées, une pratique de traitements inhumains et dégradants.

La Cour a décidé que diverses autres violations alléguées ne sont pas établies. Elle estime en particulier qu'il n'est pas établi que des dérogations à l'article 5, entraînées par l'application d'une législation spéciale, aient dépassé la stricte mesure des exigences de la situation (art. 15) ou qu'il y ait eu discrimination contraire aux articles 14 et 5 combinés.

La veille, les audiences publiques et les délibérations de la cour avaient été consacrées à l'affaire Tyrer (peines corporelles prononcées par un tribunal pour jeunes dans l'île de Man).

FONDS EUROPEEN POUR LA JEUNESSE. — *Le comité intergouvernemental du Fonds européen pour la jeunesse du Conseil de l'Europe a décidé le 4 janvier de majorer de 10 % les contributions de base de ses Etats membres pour l'exercice 1978. De ce fait, la dotation de base pour 1978 s'élèvera à environ 4 millions de francs ; de plus, une douzaine de gouvernements ont annoncé des contributions supplémentaires qui porteront à 5 millions de francs le budget total de l'année. Le Fonds européen pour la jeunesse, créé en 1972, a pour mission d'encourager les activités européennes des organisations de jeunesse par des soutiens financiers.*

Organisation des États américains

Les Etats-Unis annoncent la révision du décret du 11 novembre sur les importations de sucre

LA Commission spéciale de consultation et de négociation (CECON) s'est réunie à Washington le 6 janvier, pour prendre connaissance de la communication du gouvernement des Etats-Unis relative à une éventuelle révision du décret présidentiel du 11 novembre portant application d'une taxe au niveau variable — dont le plafond peut atteindre jusqu'à 3,32 cents par kilo — aux importations américaines de sucre brut. Cette taxe serait remplacée par un impôt d'un montant fixe applicable jusqu'au mois de mars prochain, date à laquelle la commission dn commerce international présentera an président Carter son rapport sur la situation du marché dn sucre. Le représentant américain auprès de la CECON a rappelé à ses interlocuteurs d'Amérique latine et des Caraïbes que la politique de Washington tendait à garantir aux producteurs nationaux un prix de 13,5 cents la livre, selon les dispositions de l'amendement de la Garsa (section 912 de la loi agricole de 1977) en vigueur depuis le 8 novembre. Les Etats-Unis — a-t-il ajouté — mettront fin à l'application du décret présidentiel dès que le cours mondial du sucre atteindra le niveau minimum fixé par l'accord international sur ce produit. Les déclarations du représentant américain n'ont pas apaisé les préoccupations de ses interlocuteurs, qui ont exprimé leur intention de se réunir à nouveau.

DROITS DE L'HOMME. — *Le représentant de l'Equateur a déposé le 28 décembre auprès du secrétariat général de l'O.E.A. les instruments de ratification de la convention américaine des droits de l'homme (connue aussi sous le nom de pacte de San-José). Souscrit en novembre 1969, cet instrument n'a encore été ratifié que par six pays : la Colombie, le Costa-Rica, l'Equateur, Haïti, le Honduras et le Venezuela. Son entrée en vigueur — qui fait actuellement l'objet de démarches pressantes de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (C.I.D.H.) auprès des gouvernements des Etats membres — permettrait de procéder à l'installation de la Cour interaméricaine de justice, prévue dans ses dispositions.*

PROCHAINE SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE. — *Au cours d'une séance hebdomadaire du conseil permanent, le 10 janvier, l'Uruguay s'est proposé pour accueillir la prochaine session de l'Assemblée générale, dont la séance d'ouverture est prévue pour le 31 mai. C'est au conseil permanent qu'il appartient de statuer sur cette proposition.*

OTAN

L'Italie est invitée à soutenir son effort de défense

LE gouvernement italien a entamé en février 1976 un processus de consultation avec ses alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) au sujet du plan de restructuration des forces armées italiennes. Les incidences des modifications introduites par ce plan ont été évaluées par les autorités militaires de l'OTAN et examinées par le comité des plans de défense de l'Alliance. Dans un communiqué publié le 22 décembre, les alliés de l'Italie « *rendent justice aux efforts déployés par le gouvernement italien pour maintenir l'efficacité de ses forces armées à un niveau élevé, en dépit des graves difficultés économiques auxquelles il demeure confronté* ». Ils expriment néanmoins leur inquiétude « *devant l'ampleur des réductions des forces armées italiennes, notamment en ce qui concerne les effectifs des forces terrestres* ». Les alliés considèrent qu' « *il est vital que le gouvernement italien mette tout en œuvre pour rédiger sans tarder les programmes en suspens concernant la modernisation de l'équipement de ses forces armées. Ils invitent instamment les autorités italiennes à maintenir, en valeur réelle, le niveau de leurs dépenses de défense au titre du budget ordinaire, ainsi qu'à faire en sorte que les crédits initialement affectés au plan de restructuration pour les trois armées soient ajustés de manière à compenser les hausses de prix* ».

● CROIX-ROUGE. — *En raison des récents combats dans la région frontalière entre le Kampuchea démocratique et la République socialiste du Vietnam, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a adressé le 6 janvier aux deux gouvernements une communication identique exprimant son souci de voir appliquer les normes humanitaires internationales en faveur des victimes civiles et militaires. Les C.I.C.R. indiquait qu'il était prêt à entreprendre toute action de protection et d'assistance dans le cadre de ses activités humanitaires traditionnelles.*

— Un accord a été signé le 2 janvier à Maputo par le ministre mozambicain de la santé, le secrétaire à la santé du Front patriotique au Mozambique et le chef de la division médicale du C.I.C.R. pour la mise en œuvre du projet d'aide aux victimes du conflit au Zimbabwe (Rhodésie). Une première tranche de 5 000 dollars doit permettre le démarrage rapide de cette action.

— Dans la deuxième quinzaine de décembre, deux délégués du C.I.C.R. ont séjourné à Nouakchott (Mauritanie) dans le cadre des efforts déployés par le C.I.C.R. en faveur des victimes du conflit au Sahara occidental.

— Afin de couvrir son programme d'action en Afrique australe pour une nouvelle tranche de quatre mois (janvier-avril 1978), le C.I.C.R. a lancé au mois de janvier un appel portant sur 3,04 millions de francs suisses.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

INTERROGATIONS

L'arithmétique de la liberté

Par STELLA BARUK *

GRACES soient rendues à travers le temps et l'espace à ce professeur de littérature qui savait si bien, à travers une analyse savante et passionnée de la langue, nous suspendre au cor de Roland, aux cris d'Hermione, aux crocs d'un lion ou d'un rat, nous amuser d'une précieuse ou d'un distrait, nous troubler aux récits de passions fatales et d'amours contrariées. Remarquable exploit, si l'on sait que ces discours s'adressaient, il y a un quart de siècle environ, à une petite société hétérogène et bigarrée, aux parlers multiples : une classe de première moderne du lycée français de Beyrouth.

Un jour cependant, et alors qu'il venait de lancer : « *Ah ah ! monsieur est Persan ? C'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être Persan ?* », il n'obtint qu'un succès d'estime. Approbation vague et sourires polis, c'était une façon de lui faire sentir qu'on l'aimait bien. Mais pour ce qui était de trouver ça drôle, c'était raté. Brusquement privés — je ne sais trop pourquoi — de la distance que prennent les questions posées en *littérature, nous la prenions pour nous* et elle tombait bien à plat. Ce n'était pas en ce lieu où presque chacun sur son banc côtoyait un condisciple de nationalité et de religion différentes, qu'on pouvait exploiter le comique de la différence. Celui de l'exotisme encore moins : pour ces Libanais, mêlés de quelques Syriens, Egyptiens, auxquels s'ajoutaient une Tunisienne, des Grecs, deux Russes — blancs — et quelques Français, pour tous ceux-là donc de religion chrétienne, maronite, grecque-orthodoxe, juive, musulmane aux rites divers, et j'en oublie, un Persan, vraiment, c'était quelqu'un comme vous et moi. Pour moi d'ailleurs, c'était quelqu'un comme moi puisque pour y être née, en Perse (Iran).

Et pour ce qui était de la contrepartie évidente de l'interrogation exotique, à savoir « *Comment peut-on être Français ?* », elle ne nous trouva pas moins placides.

QUE ce coude-à-coude ne se soit soutenu alors que d'un code, que ces différences n'aient pu coexister que parce que, à les nommer d'emblée comme telles, nous évacuions par de simples désignations les questions posées par la différence, je ne pouvais sans doute pas le savoir, pas plus qu'on ne sait que c'est de l'air qu'on respire et qu'on ne sait ce qu'il est avant d'avoir changé d'élément ou d'air.

Comme il n'est rien de plus malsain pour un code que de devoir voyager, celui que j'utilisais sans le savoir eut donc cruellement à souffrir en traversant la Méditerranée. Voici qu'en France les Français n'étaient plus les Français — ou alors c'en étaient d'autres, — que les Russes y étaient autrement slaves, les Libanais, méditerranéens dans le meilleur des cas et que tous les employés d'état civil récitaient un Montesquieu légèrement prolétarisé : née à... ? Yezd. Où ça ? Yezd. Comment dites-vous ? YEZD. Comment ça s'écrit ? Y-E-Z-D. Ah ! Et c'est dans quel pays ? L'Iran. Ah ! ça alors... Même dans le plus anodin de la langue quotidienne, les mêmes mots ne disaient plus les mêmes choses. Je ne sais plus de combien de dîners pourtant simplement amicaux je suis repartie affamée, avant d'avoir définitivement compris qu'ici « *non, merci* » ça voulait dire « *non, merci* », et pas « *je dirai oui quand vous aurez assez insisté* ». Manifestement, il y avait pour tout et en toute chose un *autre* code, qu'il fallait connaître si on voulait manger à sa faim.

Mettez deux codes ensemble, et voici qu'ils se révèlent comme tels et s'entretuent. S'ajoutant à ces pertes, et alors qu'à travers toutes ces passions fatales et amours contrariées de tragédies classiques, romans romantiques ou romanesques j'avais si bien appris ce qu'étaient les hommes et les femmes, moi qui, à quinze ans, étais un redoutable courrier du cœur distribuant avec conviction des conseils du genre « *Fuis-le, il te suivra ; suis-le, il te fuira* », voici qu'au prix de maintes surprises et de quelques déboires, les hommes et les femmes, je ne savais plus non plus ce que c'était.

RESTAIENT les enfants. Quand j'en eus un à moi, et alors qu'il était d'un âge très tendre, je me souviens l'avoir un jour arraché à ses hochets et m'être précipitée avec lui à la fenêtre pour « sa » première neige, afin de capter sur son visage l'étonnement, l'émerveillement que devait produire sur lui cette précipitation naturelle. Précipitations toutes deux produites en pure perte : ce très jeune petit Français n'était pas un très vieux Gaulois et n'avait manifestement pas peur que le ciel lui tombe sur la tête, fût-ce sous forme de duvet de cygne. Un enfant, ce n'était pas une idée. D'autant qu'à propos d'idées, il en était une qui m'avait — fort heureusement de façon assez vague — quelque peu tracassée : qu'il fallait que je fasse « quelque chose » pour mes enfants, quelque chose de plus, de spécifique bien sûr. Comme de leur apprendre à restituer une table de multiplication à cinq ans, à utiliser une table de logarithmes à dix. Il se trouva qu'il était suffisamment absorbant de les empêcher de se cogner trop souvent à des tables tout court ou de leur apprendre à s'y tenir, pour que les artifices d'une éducation abstraite, c'est-à-dire fondée sur des rôles figés à l'avance, apparussent comme tels. Code là encore, et qu'on appelle civil, à partir duquel l'enfant doit aussi, paraît-il, obéissance à ses parents.

C'EST ainsi que je me retrouvai peu à peu et à peu près adulte, avec la chance, vers trente ans, d'être approximativement quitte du « savoir » de mes quinze ans péremptoires. Ce qui avait doublé, c'était plutôt une certaine hauteur de vue. Situation aussi enviable qu'inespérée, je me retrouvai juchée sur un monceau de clichés brisés, d'idées en morceaux, de préceptes inutilisables, de proverbes évidés, de sentences périmées, d'objurgations caduques, et surtout, surtout, d'attributs du sujet. Il me semblait en effet qu'il était impossible d'utiliser cette forme grammaticale sans enfermer, mutiler, réduire. Même bleu, — le ciel est bleu — le croiriez-vous, me paraissait compromettre pour ce ciel la possibilité d'être rose ou vert.

Entre le refus — parfois chèrement acquis — des déterminations imposées par les codes sociaux, et le refus des déterminations tout court — résultant, lui, d'une bienheureuse ignorance de la psychologie — j'obtenais tous les jours dans ma pratique des résultats « miraculeux ». Miracles en fait d'une relation établie dans une espèce de dénuement, de dépossession de toute une catégorie de mots. Les mathématiques sont mathématiques ; les enfants sont des enfants ; cet enfant est lent ; celui-ci est distrait ; celui-là dyscalculique ; littéraire ; caractériel ; illogique ; anormal ; débile. Non, non, non, et non. A ne pas vouloir savoir qu'un enfant fût ceci ou cela, je voyais bien que ça lui permettait d'être tout court. Même « *être intelligent* » réservait à qui se voyait comme tel à travers l'image ou l'exigence que lui renvoyait autrui de redoutables blessures narcissiques, une fois confronté à la difficulté ou à l'erreur. « *On refuse de croire aux sottises des sages, quelle atteinte aux droits de l'homme !* » (1) Quelle atteinte, en effet, au droit d'être que de contenir, définir en un seul mot un être parlant, qui tout à la fois parle mais aussi est parlé par une telle multiplicité de mots hétérogènes.

L'attribut unique, voilà quel était l'ennemi. Peut-être ne fabriquait-on pas complètement un Persan en le nommant, mais un caractériel, oui ; et il me semblait bien, ou plutôt j'en étais sûre, que chaque fois que l'on voulait, soi, être quelque chose — une femme, une mère, un professeur — ou que l'autre le fût, — un homme, un enfant, un élève, — c'était sceller d'un seul mot une outre de contradictions vivantes, figer d'un seul mot une formidable potentialité. Pas d'attributs, ou tous à la fois, n'était-ce pas là le début de quelque chose qui ressemblait à la liberté d'être : celle de pouvoir se mouvoir, changer, évoluer, se transformer en se dégageant des lourdeurs, des viscosités de la chape sociale. Conviction qui s'enracinait à travers ma pratique et par l'expérience de « la vie » : tout individu, à quelque moment qu'il soit de son existence, peut évoluer, par le rejet de déterminations exclusives, mutilantes, et par l'exploitation de ses potentialités, si tel est son désir.

J'EN étais là, — de ces réflexions naïves — lorsqu'un jour, parmi quelques propos anodins j'entendis ceci, qui me fit aussitôt bondir : les Bretons votent à droite ! Affirmation qui, dans une tête aussi peu politique que la mienne, qui n'assimilait déjà pas que l'on déplaçât — fût-ce sur le papier — des départements entiers pour cause de sous-emploi, que l'on songeât à reconvertir dans la chaussure quelques milliers de métallurgistes, à diriger vers la province le surnombre arbitrairement désigné comme tel d'étudiants parisiens, produisit un vrai scandale. D'autant que j'avais eu, que j'avais toujours pour la Bretagne une affection particulière. Par un mystère sans doute parfaitement inélucidable, la Bibliothèque lamartinienne d'Alep (Syrie) regorgeait d'œuvres de Paul Féval. Petite fille, je les avais dévorées, et continué d'assouvir cette passion naissante pour la péninsule armoricaine en lisant et relisant dans la collection de Suzette toutes sortes d'histoires de manoirs hantés, de harpes enchantées, de bardes chevelus, de barques disparues.

Et voici que ces gens que j'imaginais aussi poétiques que leur folklore, aussi fluides que leurs brouillards, aussi imprévisibles que leurs korrigans, penchaient tous d'un seul et même côté, comme un seul menhir ? Il suffisait donc de naître dans ce pays que j'avais rêvé de rêve pour n'être que cela : corpuscule indifférencié d'un électorat de droite !

On s'esclaffa, on se gaussa. *Un* Breton, bien sûr, c'était quelqu'un comme vous et moi, libre de voter comme il l'entendait. Mais *les* Bretons, c'était autre chose. Les Bretons votaient à droite, c'était un fait d'expérience, donc de science, autour duquel s'organisaient toutes sortes d'explications, historiques, sociologiques, économiques...

Des explications, il y en avait trop ou pas assez. Car ce qui me tracassait restait en *soi* parfaitement obscur : comment, en additionnant un Breton libre à un autre Breton libre, et en réitérant cette opération quelque trois millions de fois, pouvait-on obtenir une somme de Bretons eux pas libres ? Comment pouvait-on donc être Breton ?

J'AI d'autant moins fini, encore aujourd'hui, de m'interroger sur cette arithmétique de la liberté, qu'elle n'en finit pas, elle, d'exhiber ses irrégularités opératoires. Si l'irrégularité de la surdétermination tragique peut parfois être remplacée par celle du comique de l'imprévisible — comme on l'a constaté aux dernières élections municipales — elle est, dans le premier cas, gage de quoi et, dans le second, gag de qui ? S'il est vrai que le nombre pervertit à peu près tout ce à quoi il touche, pourquoi faut-il accepter comme allant de soi qu'il transforme cette alchimie complexe qu'est le fonctionnement d'un individu en une chimie de masse aux réactions prévisibles et façonnables ?

Fabrique-t-on une masse en la nommant ? Autrement dit, si la perte de l'attribut est bien la condition nécessaire de *la liberté* ou de l'épanouissement d'un individu, son hypertrophie, qui caractérise leur somme, est-elle voulue par ceux-ci qui s'agrègent les uns aux autres, ou répond-elle au désir de quelques-uns, législateurs, dirigeants, technocrates ? Fabrique-t-on une masse en la traitant comme telle ? En la nourrissant, en la logeant, en lui parlant comme telle ? Pourquoi un ragoût peut-il être délicieux quand préparé pour deux, et immangeable quand servi à deux mille ? Pourquoi la maison d'un seul peut-elle être plaisante ou belle et deux mille appartements obligatoirement hideux ? Pourquoi la démagogie est-elle le corollaire fatal de tout discours adressé à deux ou vingt millions de personnes ?

DES cas particuliers fracassants, qui font des récits, des films bouleversants — *Gaspard Hauser*, *Padre Padrone* — sont là, entre autres exemples, pour prouver que le désir, la potentialité d'une personne peuvent renverser les plus incroyables obstacles, pulvériser les plus puissantes barrières. Mais ils sont aussi là, hélas ! pour que l'instance sociale les exhibe comme preuve de ce que la viscosité sociale est donc une fatalité : avec le zéro virgule quatre-vingt treize pour cent de fils d'ouvrier qui devient polytechnicien, il est possible d'affirmer que, pour peu qu'un ouvrier le souhaite *vraiment*, il peut avoir un fils polytechnicien. Et puisqu'elle est fondée sur celle du désir, tout est en ordre dans l'arithmétique de la liberté.

Le désordre est donc dans les fondements. Si le désir d'un individu, qui naît de l'existence même du groupe social — imagine-t-on un petit Robinson souhaitant devenir architecte, menuisier ou médecin ? — au lieu de se multiplier par le nombre d'individus, disparaît dans l'addition, c'est qu'il semble bien qu'il faut payer ce désir de ce désir lui-même. Pourquoi et au terme de quel trajet s'obtient cette exorbitante annulation ?

Il est bien vrai que le nombre pervertit tout ce à quoi il touche. Mais s'il est bien un lieu où il pourrait ne pas jouer de façon inéluctablement perverse, c'est bien l'école ou le lycée. Lieu dont on pourrait imaginer que les enfants y arrivent libres de tout attribut préétabli, donc de toute hypothèque, et riches de leur désir ; qu'ils s'y additionnent sans s'y perdre parce qu'ils y rencontrent des personnes pour qui ils seront des personnes. Que les enseignants, pour pouvoir les désigner, n'y auront besoin que d'un nom ou d'un prénom et que les relations s'y établiront, dégagées de toute adhérence sociale ou caractérisation psychologique posées par avance, fondées sur des spécificités, des potentialités ; que ce miracle — qui pour un enfant n'est que le droit d'être, au sens élémentaire — se reproduira chaque année, à chaque rentrée scolaire, et que chaque professeur, fût-il de terminale, sera convaincu de n'avoir en face de lui que des adolescents pour lesquels à tout instant tout est possible, pourvu qu'il soient soutenus par leur désir...

UTOPIE, bien sûr, puisque c'est exactement au contraire que l'on assiste, le nombre ayant choisi de *traiter le nombre unité par unité* : que chaque enfant à l'aube de sa vie socialisée se verra doté d'un dossier scolaire qui, sélectionnant ses attributs supposés, les reproduira, de plus en plus rigides d'année en année ; que dès sa deuxième année d'école — aussitôt que pourvu d'un « passé » — sa mobilité, sa potentialité seront menacées, pour devenir lettres mortes au lycée ; que l'on aura beau jeu alors de parler d' « *inappétence scolaire* » et de reconsidérer la façon dont on peut bien occuper, entre quatorze et seize ans, toute une tranche de la population adolescente qui ne s'occupe vraiment, elle, qu'à provoquer des dépressions nerveuses dans le corps enseignant.

Alors, pour une fois qu'on tient une monumentale erreur, qu'elle est là, en train sous nos yeux de se faire, va-t-on la laisser s'amalgamer, pour la rendre encore plus aberrante, à l'arithmétique de la liberté ?

* Mathématicienne, auteur de *Echec et Maths* et de *Fabrice ou l'apprentissage des Mathématiques*, parus aux Editions du Seuil (1973 et 1977).

(1) Nietzsche. *Par-delà le bien et le mal.*

Dans ce numéro :

Le numéro du « Monde diplomatique » de janvier 1978 a été tiré à 109 000 exemplaires.
Comme toutes les publications du « Monde », sauf « le Monde des philatélistes », « le Monde diplomatique » est interdit au Maroc depuis la fin du mois de janvier 1977.

